

République et Canton de Neuchâtel

BUDGET DE L'ÉTAT

pour l'exercice 2014

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil
du 23 octobre 2013

2014

Table des matières

RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTAT

	<i>Pages</i>
Résumé	5
Budget du compte administratif	8
Vue d'ensemble	
Résultat en bref	9
Conditions cadres	10
Budget de fonctionnement	10
Budget des investissements	16
Dérogation au frein à l'endettement	18
Situation économique générale	20
Budget de fonctionnement	
Résultats	23
Evolution des charges et des revenus	24
Charges de personnel	26
Biens, services et marchandises	28
Intérêts passifs	29
Amortissements	32
Parts et contributions sans affectation	33
Dédommagements à des collectivités publiques	34
Subventions accordées	35
Subventions redistribuées	38
Opérations internes, attributions et prélèvements aux financements spéciaux	39
Recettes fiscales	41
Revenus des biens	43
Contributions	44
Parts et recettes sans affectation	45
Dédommagements de collectivités publiques	46
Subventions acquises	47
Classification fonctionnelle	49
Budget des investissements	
Résultats	52
Récapitulation par département et par objet	54
Conclusions	55
Décret	57
Loi	
portant modification de la loi concernant l'affectation des crédits inscrits au budget des investissements	58
Loi	
portant modification de la loi sur le statut de la fonction publique	59
Annexes	
1 Valeurs limites selon le frein à l'endettement	60
2 Variations de l'effectif du personnel	61
3 Liste des mesures d'accompagnement au budget 2014	65

BUDGET DÉTAILLÉ

	<i>Pages</i>
Budget de fonctionnement	
Autorités législatives	
Grand Conseil	72
Secrétariat général du Grand Conseil	72
Service du Grand Conseil	74
 Autorités exécutives	
Conseil d'Etat	76
Redressement finances et adapt. structure	76
Chancellerie d'Etat, secrétariat	78
Service d'achat, logistique et imprimés	78
 Autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT)	
Autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT)	82
 Contrôle cantonal des finances	
Contrôle cantonal des finances	84
 Autorités judiciaires	
Secrétariat général	86
Tribunaux d'instance	86
Tribunal cantonal	86
Ministère public	88
 DFS – Finances et santé	
Secrétariat général	90
Office d'organisation	90
Service financier	90
Service des contributions	94
Service de la santé publique	96
Aide hospitalière	96
Etablissements pour personnes âgées	98
Service des bâtiments	98
Entretien et exploitation des bâtiments	98
Office du logement	100
Service informatique et entité neuchâteloise	102
SIEN – Entité neuchâteloise	104
Service des communes	104
 DJSC – Justice, sécurité et culture	
Secrétariat général	108
Service de la justice	108
Service pénitentiaire	110
Service de probation	110
Service institutions pour adultes et mineurs	112
Service et offices poursuites et faillites	112
Police neuchâteloise	114
Ecole régionale d'aspirants police (ERAP)	116
Service sécurité civile et militaire	118
Service des affaires culturelles	120
Office du patrimoine et de l'archéologie	120

DJSC – Justice, sécurité et culture (suite)

Section conservation du patrimoine	120
Office de protection monuments et sites	122
Section d'archéologie	122
Office d'archéologie	124
Parc et musée d'archéologie	124
Archéologie, fouilles A5	126
Office des archives	126
Service des sports	126
Camps de sports	128
Jeunesse et sport	128
Service des ressources humaines	130
Service juridique	132

DEF – Education et famille

Secrétariat général	134
Constructions scolaires	134
Centre acc. et prév. pour prof. ets scol.	134
Politique familiale et égalité	136
Service de l'enseignement obligatoire	136
Office de l'enseignement spécialisé	138
Bureau de l'informatique scolaire	140
Centre de psychomotricité	140
Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs	142
Service form. postobligatoire et orientation	142
Lycée Denis-de-Rougement	146
Lycée Blaise-Cendrars	148
Lycée Blaise-Cendrars – Projets	150
Lycée Jean-Piaget	150
Lycée Jean Piaget – Projets	152
CPMB, Centre form. prof. métiers bât.	152
CPMB – Projets, centre form. métiers bât.	154
CPLN, Centre form. prof. Littoral	156
CPLN – Projets, Centre form. prof. Littoral	158
CIFOM, Centre form. prof. Montagnes	160
CIFOM – Projets, Centre form. prof. Montagnes	162
Formation HES	164
Université	164
Cité des étudiants	164
Service protection de l'adulte et jeunesse	166

DDTE – Développement territorial et environnement

Secrétariat général	168
Service de l'aménagement du territoire	168
Service des transports	170
Service des ponts et chaussées	172
Service énergie et de l'environnement	174
Service de la faune, forêts et nature	176
Service de l'agriculture	178
Evologia	180
Service de l'agriculture	182
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	184
Service géomatique et registre foncier	186

DEAS – Economie et action sociale

Secrétariat général	190
Service de l'économie	190
Office du registre du commerce	192
Service de l'emploi	192
AVS/AI	196
Service des migrations	196
Service de la cohésion multiculturelle	198
Service de l'action sociale	198
Office des bourses	200
Office cantonale de l'assurance-maladie	202
Service de la statistique	202

	Fonds appartenant à l'Etat	
	Fonds d'aide au logement	204
	Fonds d'aide aux communes	204
	Fonds pour réformes structures Etat	204
	Fonds pour réformes structures Communes	206
	Fonds des sapeurs-pompiers	206
	Fonds de la protection civile régionale	206
	Fonds contrib. remplacement abris PC	208
	Fonds encouragement culture et art	208
	Fonds encouragement cinématographique	208
	Fonds des sports	208
	Fonds formation et intégration jeunes	210
	Fonds structures d'accueil extra-familial	210
	Fonds d'aménagement du territoire	212
	Fonds des routes communales	212
	Fonds cantonal de l'énergie	212
	Fonds des eaux	214
	Fonds forestier de réserve	214
	Fonds de la conservation de la forêt	216
	Fonds viticole	216
	Fonds des mensurations officielles	216
	Fonds de promotion de l'économie	218
	Fonds d'aide aux régions de montagne	218
	Fonds politique régionale	220
	Fonds pour l'intégration professionnelle	220
	Fonds encouragement études et form. prof.	220
Fortune des fonds appartenant à l'Etat		224
Budget des investissements	Vue d'ensemble	225
	Crédits d'engagement ouverts	226
	Crédits d'engagement à solliciter	235
Service de la dette		241

PRÉSENTATION STATISTIQUE

Budget de fonctionnement	Charges par nature et par départements	242
	Revenus par nature et par départements	244
	Charges par nature et par années	246
	Revenus par nature et par années	247
	Budget de fonctionnement selon la classification fonctionnelle	248

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En exécution des dispositions constitutionnelles et légales, nous vous soumettons le budget de l'Etat pour l'exercice 2014.

Remarque liminaire :

L'abandon du projet de Police Arc Jurassien et le report du projet Avenir (reprise de la police de la ville de Neuchâtel) ont modifié tardivement en cours de processus budgétaire les hypothèses relatives au calcul des effectifs. Les derniers contrôles effectués après la rédaction du présent rapport ont montré que les charges de personnel de la Police neuchâteloise étaient surévaluées de quelques 992'000 francs ou 1,6% (cf. page 114). Compte tenu de l'annonce tardive de cette modification, les chiffres, tableaux et graphiques du rapport n'ont pas été corrigés. L'excédent de charges se monterait ainsi à 25,6 au lieu de 26,6 millions de francs, soit 1,37% des revenus déterminants au lieu de 1,42%. Le degré d'autofinancement serait ainsi porté à 52,0% au lieu du 50,3%.

Résumé

L'établissement du budget 2014 de l'Etat de Neuchâtel, auquel s'est attelé le Conseil d'Etat élu ce printemps, a été très difficile. Le gouvernement l'avait déjà annoncé après les vacances d'été à l'occasion de l'évaluation probable des comptes 2013. Les bases de construction du budget 2014, qui sert de référence au budget 2014, se sont parfois révélées optimistes voire incertaines. A cela s'est ajouté l'assainissement de prévoyance ne qui pèsera annuellement pour environ 10 millions de francs dans le budget de l'Etat dès l'année prochaine. Par ailleurs, dans un contexte de début de législature et un gouvernement entièrement renouvelé, les délais furent extrêmement courts pour élaborer un budget.

Par rapport au budget 2013, les revenus bruts augmentent de 52,1 millions de francs ou 2,6% pour se fixer à 2'079,7 millions. Les recettes fiscales de l'impôt sur les personnes morales progressent encore légèrement de 7,5 millions de francs (+4,1%) mais dans une moindre mesure que durant les années précédentes. La fiscalité des personnes physiques enregistre la deuxième année de la réforme et subit une légère baisse attendue de quelques 3,5 millions de francs (-0,5%). L'essentiel de la hausse est due à la péréquation fédérale (RPT) qui passe de 169,2 millions à 191,4 millions de francs en 2014. Cette source de revenus est néanmoins très fluctuante. D'une part il n'est pas exclu que notre canton devienne à terme contributeur à ce système. De l'autre, le montant reçu au titre de la compensation des cas de rigueur diminuera cumulativement à raison de 5 millions de francs supplémentaires par année dès 2016. Par ailleurs, en marge du deuxième rapport d'efficacité qui sera publié au printemps prochain par la Confédération, les cantons contributeurs se sont entendus pour proposer des modifications du système qui vont notamment dans le sens d'une suppression de la compensation des cas de rigueur. Dès lors, la RPT ne saurait constituer une base de financement stable à long terme pour notre canton.

Bien qu'elle ne soit pas négligeable, la progression des revenus ne suffit néanmoins pas à compenser celle des charges brutes qui s'élèvent à 2'106,3 millions de francs, soit une hausse de 67,2 millions ou 3,3%. Le déficit se monte donc à 26,6 millions de francs ou 1,4% des revenus déterminants, ce qui reste conforme à la limite maximale de 2% exigée par le frein à l'endettement. Le Conseil d'Etat constate que des logiques néfastes sont à l'œuvre et dévorent la progression des recettes, pourtant importante durant ces dernières années. Elles entretiennent un déséquilibre structurel et empêchent de relever les nouveaux défis. Face à ces logiques, le Conseil d'Etat marque une volonté claire de changer de cap en les infléchissant, en les stoppant, voire si possible en les inversant.

Des dynamiques de charges très soutenues sont ainsi constatées dans le domaine de la prévoyance sociale. Alors que ce secteur se montait à 171 millions de francs en 2001, il s'élève aujourd'hui à 323 millions de francs, soit une progression annuelle d'environ 6%. Cette croissance témoigne d'un filet social soutenant une population en situation de précarité toujours plus large. Le Conseil d'Etat ne remet pas en cause cette aide aux plus démunis mais des mesures sont inévitables pour assurer son financement à long terme. La hausse prévue au budget 2014 a été limitée par l'adaptation des normes d'aide matérielle destinées notamment aux jeunes de moins de 35 ans et aux personnes sans charge de famille. Ces efforts sont compensés par un soutien renforcé à l'intégration professionnelle au travers du case management et des programmes d'insertion, ainsi que par l'allocation de moyens supplémentaires au titre des bourses d'études.

La progression des charges découlant des politiques salariales n'est également pas soutenable financièrement. Avec l'application des mécanismes ordinaires, le taux de croissance des charges est supérieur à celui escompté pour les recettes à moyen terme. Conscient que la fonction publique a souvent été sollicitée ces dernières années, le Conseil d'Etat n'entend pas adopter des mesures trop significatives à son égard. Toutefois, face aux mesures consenties dans de nombreux secteurs, il propose au Grand Conseil de répercuter partiellement l'indexation négative à hauteur de 0,32% alors même que la loi lui permettrait de prendre en compte l'intégralité, soit 0,6%. Par ailleurs, il maintient la progression des échelons automatiques, en l'élargissant au 4^{ème} quart, ainsi que les hautes paies des enseignants. Par contre, les échelons supplémentaires sont supprimés et les hausses, ainsi que la répercussion de l'indexation négative, ne seront effectives qu'à partir du 1^{er} avril 2014. Le Conseil d'Etat a demandé aux partenaires soumis aux CCT Santé 21 et ES des efforts d'ampleur similaire en limitant la croissance des enveloppes budgétaires. Ainsi, il est proposé aux partenaires de la santé de bloquer les salaires. En contrepartie, le Conseil d'Etat entend provisionner en 2013 l'intégralité du montant nécessaire à la résolution du litige en cours. Dans le secteur des institutions externes, le Conseil d'Etat souhaite mettre fin au plus vite au système de couvertures de déficit qui réduit l'effet du frein sur un pan important du secteur public. De nouveaux efforts de rationalisation sont attendus du CNP à hauteur de 1 million de francs, d'HNe à hauteur de 5 millions et des EMS à hauteur de 0,8 million.

Malgré des choix difficiles, le Conseil d'Etat manifeste aussi une volonté claire de consacrer quelques ressources à des défis importants et à des dynamiques positives. Ainsi, des effectifs supplémentaires seront alloués dans des domaines-clé tels que la sécurité, la justice et l'informatique. Ce dernier volet est également lié à la poursuite des efforts de modernisation de l'Etat et du Guichet Unique. Des places supplémentaires sont prévues dans les domaines de l'éducation spécialisée et du handicap. Le développement des structures d'accueil pré- et parascolaires se poursuit. Des montants seront également consacrés à la lutte contre les effets de seuil par le biais des subsides LAMal et le rabais d'impôt. Dans le secteur de la santé, les activités de NOMAD se développent conformément au plan stratégique. Les projets spécifiques de dépistage du cancer du sein, du centre de sénologie et de la planification médico-sociale sont également maintenus. Finalement, les études en lien avec la mobilité se poursuivent et un effort conséquent est porté à la remise en état de nos routes.

Le Conseil d'Etat s'est également penché sur la gestion des fonds et financements spéciaux. Ces derniers doivent être analysés en regard des nouvelles dispositions du MCH2 et de la nouvelle loi sur les finances dont le projet a récemment été remis au Grand Conseil. Les fonds uniquement alimentés par des bonifications budgétaires ne répondent pas aux critères du MCH2. Ils devront être progressivement remplacés par d'autres solutions telles que les crédits-cadre. Se basant sur cette analyse, le Conseil d'Etat a limité les attributions budgétaires aux fonds non-conformes et a déjà anticipé la mise en place de nouveaux outils en réduisant la fortune de certains fonds. Ces mesures ont permis d'améliorer le résultat du compte de fonctionnement et d'assurer une plus grande transparence sans remettre en cause les politiques publiques concernées.

L'enveloppe des investissements nets a été maintenue à 60 millions de francs, plancher que le Conseil d'Etat considère comme un minimum indispensable. Cette enveloppe permet de poursuivre les projets en cours à hauteur de 40 millions et laisse une marge de 20 millions pour les crédits à solliciter. Les crédits en cours les plus importants concernent la poursuite des travaux de rénovation des prisons, l'achèvement du tunnel de Serrières, le crédit-cadre cantonal pour les infrastructures ferroviaires et la modernisation et réforme de l'Etat. Les nouveaux projets à solliciter intègrent notamment la 12^{ème} étape d'aménagement, l'entretien constructif des routes cantonales ainsi que l'assainissement du CPLN.

Le maintien de cet objectif minimal d'investissements n'est pas sans conséquence sur le mécanisme de frein à l'endettement. Compte tenu d'un déficit du compte de fonctionnement de 26,6 millions de francs, la limite minimale d'autofinancement de 70% n'est pas respectée. En vertu de cette limite, les investissements nets n'auraient pas dû dépasser 43,1 millions de francs, ce qui est largement insuffisant aux yeux du Conseil d'Etat qui tient, également au travers des investissements, à insuffler une dynamique positive à notre canton. Une enveloppe limitée à 43 millions serait ainsi insuffisante pour notre canton, qui accuse déjà un retard conséquent par exemple dans les routes, les bâtiments et les systèmes de gestion. Le Conseil d'Etat aurait certes pu réduire davantage le déficit du compte de fonctionnement. Mais ceci n'aurait été possible qu'à travers des mesures linéaires sans discernement dont les conséquences restaient hasardeuses ou en reportant la réforme de la fiscalité des personnes physiques, ce qui aurait amélioré le résultat d'environ 8 millions de francs. Le Conseil d'Etat ne l'a pas voulu. La poursuite de la réforme fiscale est fondamentale pour l'image et la compétitivité de notre canton.

Le gouvernement préfère donc s'en tenir à un autofinancement de 50,3%. Il rappelle les conditions particulières qui ont entouré l'établissement de ce budget (gouvernement intégralement renouvelé, délai très court, situation initiale incertaine) et la difficulté de réduire davantage le déficit du compte de fonctionnement à court terme. Il note également que ce déficit est péjoré d'environ 10 millions de francs par l'assainissement de prévoyance.ne. Le Conseil d'Etat souhaite bien sûr poursuivre les réformes, toutefois avec calme, discernement et en dialogue avec les partenaires, notamment dans le cadre de la planification financière 2015-2017. Il poursuivra les recherches d'économies et certaines mesures pourraient avoir un effet déjà sur les comptes 2014. Toutefois, pour le budget 2014, il propose exceptionnellement au Grand Conseil de déroger à l'article 24a, alinéa 1 de la loi sur les finances s'agissant de la limite d'autofinancement des investissements. Cette décision est soumise à un vote à la majorité parlementaire de 3/5^{ème}.

Après prise en compte des mouvements avec les financements spéciaux, l'insuffisance de financement (augmentation de l'endettement) se monte à 45,2 millions de francs.

Au vu de ces prévisions et compte tenu du refinancement de prévoyance.ne qui nécessitera de passer des opérations extraordinaires dans le cadre de la clôture des comptes 2013, la dette consolidée à moyen et long terme de l'Etat pourrait atteindre près de 1'345 millions de francs à la fin de l'exercice 2014 et le découvert avoisiner 640 millions.

Budget du compte administratif

COMPTE ADMINISTRATIF

(compte de fonctionnement et des investissements)

<i>Budget 2014</i>			<i>Budget 2013</i>	<i>Comptes 2012</i>
<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>			
<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>		<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>				
2'106'307'008		Total des charges	2'039'140'231	2'058'270'273.89
	2'079'665'684	Total des revenus	2'027'608'779	2'058'326'290.26
	26'641'324	Excédent de charges	11'531'452	
		Excédent de revenus		56'016.37
<i>Compte des investissements</i>				
98'417'165		Total des dépenses	131'827'200	102'068'898.86
	38'418'265	Total des recettes	68'596'600	43'967'009.06
	59'998'900	Investissements nets	63'230'600	58'101'889.80
<i>Financement</i>				
59'998'900		Investissements nets	63'230'600	58'101'889.80
		Amortissements		
	56'830'571	- du patrimoine administratif	55'822'261	64'430'222.16
		- du découvert		
		Compte de fonctionnement		
		- excédent de revenus		56'016.37
26'641'324		- excédent de charges	11'531'452	
		Mouvements avec les		
		Financements spéciaux		
	3'706'000	- attributions	835'500	40'234'674.86
19'052'554		- prélèvements	41'309'697	26'918'021.88
		Excédent de financement		19'701'001.71
	45'156'207	Insuffisance de financement	59'413'988	
<i>Variation de la fortune nette</i>				
		Excédent de financement		19'701'001.71
45'156'207		Insuffisance de financement	59'413'988	
98'954'836		Report au bilan (passifs)	125'254'361	148'631'906.08
	117'469'719	Report au bilan (actifs)	173'136'897	128'986'920.74
		Diminution du découvert		56'016.37
	26'641'324	Accroissement du découvert	11'531'452	

Vue d'ensemble

Résultat en bref Le budget 2014 s'établit comme suit:

- le budget de fonctionnement présente un excédent de charges de 26,6 millions de francs;
- le volume des investissements nets atteint 60,0 millions de francs;
- le solde des mouvements avec les financements spéciaux s'élève à un montant négatif de 15,4 millions de francs (attributions de 3,7 millions et prélèvements de 19,1 millions);
- le résultat global se solde par une insuffisance de financement de 45,2 millions de francs.

En millions de francs

Financement	B 2014	B 2013 (selon décret GC 05.12.2012)	C 2012 (selon décret GC 09.04.2013)
Excédent de revenus (+) / de charges (-)	-26,6	-11,5	0,1
Investissements nets	-60,0	-63,2	-58,1
Solde mouvements avec financements spéciaux	-15,4	-40,5	13,3
./. Amortissements du patrimoine administratif	56,8	55,8	64,4
Excédent (+) / insuffisance de financement (-)	-45,2	-59,4	19,7

*Principales variations
par rapport au budget 2013*

Les charges totales s'élèvent à 2'106,3 millions de francs (+3,3%) et les revenus à 2'079,7 millions de francs (+2,6%).

Les principales variations de charges concernent les subventions redistribuées (+39,0 millions; +40,2%), les imputations internes (+24,7 millions; +59,5%), les subventions accordées (-17,2 millions; -1,6%), les charges de personnel (+10,8 millions; +2,5%), les dédommagements versés à des collectivités publiques (+4,2 millions; +4,6%), les attributions aux financements spéciaux (+2,9 millions; +343,6%), et les biens, services et marchandises (+2,7 millions; +1,9%).

Les principales variations de revenus concernent les subventions à redistribuer (+39,0 millions; +40,2%), les parts et recettes sans affectation (+37,4 millions; +13,4%), les imputations internes (+24,7 millions; +59,5%), les dédommagements versés par des collectivités publiques (-22,3 millions; -41,2%), les prélèvements aux financements spéciaux (-22,3 millions; -53,9%), les subventions acquises (-18,6 millions; -7,1%) et les impôts (+14,9 millions; +1,4%).

Des réaffectations comptables financièrement neutres entre rubriques budgétaires (Université, SPAJ, fonds d'accueil extrafamilial) induisent un impact important sur l'évolution des groupes de charges et revenus décrite ci-dessus, dans les proportions suivantes:

- Subventions allouées (gr. 36) abaissées de 47,0 millions;
- Subventions redistribuées (gr. 37/47) augmentées de 40,5 millions;
- Imputations internes (gr. 39/49) augmentées de 9,4 millions;
- Revenus des biens (gr. 42) augmentés de 2,9 millions (SBAT);
- Dédommagements de collectivités publiques (gr. 45) diminuées de 19,3 millions.
- Subventions acquises (gr. 46) diminuées de 30,6 millions.

Conditions cadres

Contexte économique et financier

A l'image de ces dernières années, l'économie suisse continue à se montrer résistante, notamment par rapport à la situation économique européenne, grâce à la robustesse de sa conjoncture interne soutenue par une immigration régulière, des faibles taux d'intérêt et l'absence d'inflation. Les dépenses de consommation privée jouent ainsi, depuis plusieurs trimestres, un rôle déterminant sur la croissance du PIB (+0,5% enregistré entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre 2013). La situation est également positive dans le domaine de la construction, malgré des problèmes de capacité et des conditions météorologiques qui ont freiné la dynamique d'expansion au cours des trimestres passés.

Sur le marché du travail, bien que le nombre d'emplois continue de progresser depuis fin 2009 (+0,3% au 2^{ème} trimestre 2013 par rapport à la période précédente, données corrigées des variations saisonnières), il ne permet pas d'absorber l'offre de travail, raison pour laquelle le chômage augmente légèrement de façon continue depuis environ deux ans. A fin septembre 2013, on comptait 131'072 chômeurs en Suisse (taux de chômage de 3,0%, taux inchangé par rapport à août). L'effectif des chômeurs dans le canton de Neuchâtel à la même période s'établit à 4'602 personnes (taux de chômage de 5,2%, augmentation de 0,1 point par rapport à août). Le renchérissement a augmenté de 0,3% en septembre 2013 par rapport au mois précédent, et s'établit à un taux négatif de 0,1% en rythme annuel. Selon l'OFS, cette période relativement longue du recul des prix semble toutefois arriver lentement à son terme.

S'agissant des exportations, elles sont encore à la traîne et une reprise peine à se dessiner en raison de la morosité des marchés de destination (récession dans l'UE jusqu'au printemps, ralentissement de la conjoncture des pays émergents) et des difficultés rencontrées par les exportateurs suisses en matière de compétitivité-prix, malgré la fixation du taux plancher du franc suisse face à l'euro. Les prévisions de septembre 2013 du Groupe d'experts de la Confédération tablent sur une croissance du PIB de 1,8% en 2013. Si la reprise de la conjoncture mondiale, et notamment celle de la zone euro observée depuis quelques mois, devait continuer sa tendance positive, l'augmentation de la demande des principaux marchés de destination devrait donner un nouveau souffle à l'économie d'exportation qui, couplé à la vigueur de la conjoncture intérieure, participera à une embellie conjoncturelle en 2014 avec une croissance du PIB de 2,3% et un taux de chômage de 3,2%.

Cela étant, les perspectives conjoncturelles sont largement tributaires de la situation de l'économie internationale et nous ne saurions exclure certains risques qui pourraient freiner sensiblement la reprise de la conjoncture mondiale. A titre d'exemple, la crise de la dette dans la zone euro n'est de loin pas encore résolue et la normalisation ces prochaines années de la politique monétaire expansive pourrait entraîner une volatilité accrue des marchés financiers donnant lieu à une forte augmentation des taux d'intérêt et une fuite des capitaux hors des pays émergents.

Frein à l'endettement

Le budget 2014 est le neuvième élaboré dans le cadre des mécanismes de maîtrise des finances.

Budget de fonctionnement

Déroulement de la phase budgétaire

La procédure budgétaire a été marquée par l'entrée en fonction du nouveau Conseil d'Etat au 28 mai 2013, dont la quasi-totalité des membres a été renouvelée, de même que par les nouvelles incidences financières liées au refinancement de prévoyance.ne. Ces éléments conjugués, de même que le délai extrêmement court pour élaborer le budget par la nouvelle équipe, ont rendu problématique l'inscription du budget 2014 dans les limites du frein à l'endettement.

Méthodologie et objectifs

Les travaux budgétaires ont été initiés à la fin de la précédente législature, en mars 2013. Au vu de l'ampleur des déficits prévisionnels pour ces prochaines années, l'objectif du Conseil d'Etat était de conserver un montant de 60 millions de francs au minimum d'investissements nets tout en respectant les limites du frein à l'endettement, ce qui supposait un déficit contenu à 15 millions de francs. Le processus budgétaire 2014 se caractérisait par le retour du système des enveloppes budgétaires par département basées sur des objectifs par domaines fonctionnels. Par ailleurs, plusieurs délégations représentées par 3 conseillers d'Etat et d'autres membres ont été constituées rapidement dans le but de faire des propositions d'économies. Quelques conditions-cadres ont également été fixées afin de contenir d'emblée la croissance des charges dès la phase initiale du lancement de la procédure budgétaire.

La version initiale du budget 2013 déposée par les départements au 3 mai 2013 présentait un déficit de 138,4 millions de francs (hors mesures salariales).

Les nouveaux membres du Conseil d'Etat, après une analyse de la situation, ont été amenés à constater des logiques néfastes à l'œuvre, qui dévorent la progression des recettes, entretiennent le déficit structurel et empêchent de relever les défis nouveaux. Ont en particulier été mis en relief les éléments suivants:

- Des dynamiques de charges très soutenues, en particulier dans le domaine de l'action sociale;
- Une progression non soutenable des politiques salariales (taux de croissance des charges supérieur à celui escompté pour les recettes à moyen terme);
- Une systématique de couverture de déficit à l'égard de nombre d'institutions externes qui fait peser sur une moitié seulement du secteur public l'ensemble de l'effort de rationalisation et de remise en question, en regard de l'application des limites du frein à l'endettement.

Face à ces logiques, le Conseil d'Etat a manifesté une volonté de changer clairement de cap, en infléchissant, en stoppant, voire si possible en inversant ces logiques, tout en poursuivant les réformes déjà initiées et en apportant des soutiens ciblés.

En maintenant inchangés les objectifs initiaux de base (investissements minimaux de 60 millions pour un déficit ne dépassant pas 15 millions) dans le cadre d'une politique restrictive d'allocations budgétaires, le nouveau Conseil d'Etat a, en prélude au Programme de législature qu'il présentera au printemps 2014, décidé de réorienter le processus budgétaire de manière à consacrer des ressources pour des défis importants et des dynamiques positives:

- Effectifs supplémentaires dans des domaines clé (p. ex. sécurité, justice, informatique);
- Places supplémentaires en établissements spécialisés (éducation et handicap);
- Maintien de l'enveloppe de l'Université à un niveau stable, voire légèrement plus élevé;
- Poursuite de la dynamique pour les structures d'accueil pré- et parascolaires;
- Poursuite des études en lien avec la mobilité et effort conséquent sur la remise en état de nos routes (en partie via les investissements);
- Montants consacrés à la lutte contre les effets de seuil (en particulier via les subsides LAMal et la poursuite de la réforme fiscale - rabais d'impôt);
- Renforcement des moyens consacrés au soutien à l'intégration professionnelle (programme d'insertion, case management);
- Développement des activités de NOMAD, entrée de nouveaux EMS sous l'égide de la CCT et poursuite/mise en œuvre de projets spécifiques dans le domaine de la santé (dépistage du cancer du sein, planification médico-sociale, centre de sénologie);

- Poursuite des réformes fiscales;
- Poursuite des efforts de modernisation de l'Etat;
- Nécessité de ne pas réduire l'enveloppe des investissements, qui accusent déjà un retard conséquent (routes, bâtiments, etc.). Priorité mise sur les projets en cours et rapatriement dans les charges de fonctionnement des dépenses à caractère d'entretien (p. ex. renouvellement des licences informatiques, simple réparation de la couche d'usure des routes).

Mesures d'accompagnement du budget

En même temps qu'il décidait d'initier des dynamiques positives, le nouveau Conseil d'Etat a été amené à effectuer des choix difficiles - voire même drastiques - dans plusieurs secteurs, dont celui de la politique salariale, des institutions subventionnées et de l'aide sociale. C'est ainsi que de nombreuses mesures d'accompagnement au budget ont été identifiées pour un total de plus de 24 millions de francs, dont la plupart sont de la compétence du Conseil d'Etat. Dans les grandes lignes, les mesures proposées s'articulent selon les axes suivants:

Mesures salariales 2014

- Suppression des échelons supplémentaires (personnel administratif et technique), mais maintien des échelons automatiques et des hautes-paies sur l'ensemble de la grille salariale;
- Report de l'augmentation des traitements et des nominations au 1^{er} avril (au lieu du 1^{er} janvier);
- Prise en compte à raison de 0,32% de l'indexation négative de 0,6% (selon IPC mai 2012-mai 2013);
- Arrêt des primes de départ à la retraite et des cadeaux de fin d'activité;
- Jour de vacance supplémentaire accordé en décembre 2013.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat entend réviser la législation sur le statut de la fonction publique (personnel administratif et enseignants), en limitant à l'avenir la progression automatique des traitements à 0,5% de la masse salariale (à effectifs constants et hors inflation), soit à un taux qui soit en phase avec la progression des revenus. Il s'agit conjointement d'éviter de voir, année après année, corriger la progression salariale par le biais de révisions législatives urgentes et provisoires.

Etablissements subventionnés

- Adaptation des enveloppes aux institutions subventionnées soumises à la CCT ES en ne tenant compte que d'une progression maximale de 0,46% de la masse salariale en 2014 (correspond au taux de progression des échelons automatiques sur les trois premiers quarts pour le personnel administratif et technique de l'Etat);
- Adaptation des enveloppes aux institutions subventionnées soumises à la CCT Santé 21 en ne tenant compte d'aucune progression salariale pour 2014 et 2015. En revanche, le Conseil d'Etat est disposé à provisionner sur l'exercice 2013 les montants nécessaires au règlement rapide des incidences financières liées à la décision du Tribunal fédéral relative au litige sur la reconnaissance de l'ancienneté du personnel dans le cadre de la mise en œuvre de la CCT santé 21;
- Demande aux partenaires sociaux de trouver un terrain d'entente pour 2014, respectivement de renégocier les CCT (ES et Santé 21) pour le 1^{er} janvier 2015, avec une évolution de la masse salariale contenue à 0,5% par an (à effectifs constants et hors inflation). A cette condition, le Conseil d'Etat pourrait lever le blocage salarial en 2015 pour les institutions de la santé;
- Economies supplémentaires demandées à certaines institutions (-5 millions HNe, -1 million CNP et -0,8 million EMS), mais prise en compte de manière ciblée de besoins supplémentaires (p. ex. +0,7 million pour la sénologie à HNe, adaptation des normes + 1% croissance à NOMAD).

Action sociale

- Encouragement à la réinsertion;
- Réduction ciblée des prestations, notamment en ce qui concerne les aides octroyées aux jeunes (dont la limite d'âge considérée passe de 30 ans 35 ans), ainsi que les prestations circonstanciées.

Malgré les incidences financières positives de ces mesures sur le budget (entre 4 et 4,2 millions), les dépenses d'aide matérielle augmentent sensiblement au budget 2014.

Communes

- Suppression des indemnités versées aux communes au titre de permis de séjour et d'établissement des étrangers;
- Adaptation de la péréquation verticale en n'allouant des aides que pour les communes dont le revenu n'atteint pas un pourcentage minimum du revenu fiscal moyen de l'ensemble des communes;
- Réduction de 6% à 4% de la dotation au fonds d'aide aux communes sur la part du canton à l'impôt fédéral direct, sur la base d'une évaluation des soutiens financiers à accorder aux communes susceptibles de se lancer dans un processus de fusion. Cette réduction n'entraîne pas en tant que telle des incidences financières négatives pour les communes.

Par ailleurs, les communes bénéficieront notamment des allègements générés par les mesures de restriction adoptées en matière d'aide sociale et de salaires, de sorte qu'en finalité les mesures d'accompagnement leur seront globalement favorables.

Diverses mesures

Diverses autres mesures d'accompagnement viennent compléter le dispositif, dont le transfert du centre d'accueil des requérants de Perreux à la Confédération, la vente de fermes de l'Etat ou encore la réduction des moyens de lutte contre les effets de seuil dans le domaine de l'assurance maladie.

Les modifications de la Loi sur le statut de la fonction publique pour 2014 sont proposées en accompagnement du présent rapport. La révision de la dotation ordinaire au fonds d'aide aux communes, tout comme des conditions d'octroi des contributions au titre de la péréquation verticale font l'objet d'un rapport séparé, qui est soumis en même temps que le budget 2014 à votre autorité.

Un tableau récapitulatif des mesures figure en *annexe 3*. Des explications complémentaires sont également données dans les remarques aux rubriques budgétaires concernées, de même qu'en matière salariale dans le chapitre "Charges de personnel".

prévoyance.ne

Les incidences liées au refinancement de prévoyance.ne induisent une augmentation pérenne des charges de l'Etat d'environ 10 millions de francs (y. c. traitements subventionnés du personnel enseignant), à savoir:

- 5,9 millions de hausse des cotisations ordinaires de la part employeur (+1,7%);
- 4,2 millions de hausse des charges d'intérêts sur la reconstitution de la réserve de fluctuation de valeurs et du financement d'ici à 2039 du passage à la primauté des cotisations.

Lors de la clôture des comptes 2013, les nouveaux engagements de l'Etat envers prévoyance.ne suite aux opérations uniques de refinancement totaliseront quelque 222 millions de francs, répartis comme suit:

- 100 millions au titre de la reconstitution de la réserve de fluctuation de valeurs (270 millions) qui donneront lieu selon des modalités devant être précisées, à un versement envers la caisse (emprunt sur le marché) d'une part, ainsi qu'à un prêt rémunéré de la Caisse au taux technique de 3,5% d'autre part;
- 22,2 millions comme apport supplémentaire des employeurs à effectuer d'ici à 2019 (60 millions), comptabilisés sous forme de provisions;

- 100 millions pour le financement du passage à la primauté des cotisations devant être réalisé d'ici à 2039, comptabilisés sous forme de provisions, sur lesquelles sont capitalisés annuellement les intérêts calculés au coût moyen de la dette de l'Etat.

Ces nouveaux engagements seront comptabilisés en tant que charges extraordinaires non soumises aux limites du frein à l'endettement dans le cadre de la clôture des comptes 2013.

Les institutions subventionnées devront assumer seules leur participation à la réserve de fluctuation de valeurs et à l'apport supplémentaire, au besoin sous forme d'emprunts. L'Etat examinera de cas en cas s'il peut contribuer à réduire la charge d'intérêts en apportant sa caution.

Les institutions devront en outre assumer le fardeau lié à la hausse des cotisations ordinaires de la part employeur. L'Etat allouera au besoin de manière ciblée une subvention extraordinaire, limitée dans tous les cas à 2014 et à la moitié du coût de l'augmentation de cotisation. A cette fin, un montant de 3,7 millions de francs sera provisionné lors de la clôture des comptes 2013.

Fonds Le Conseil d'Etat a scindé les fonds en 3 catégories:

- Catégorie 1 Fonds conformes au MCH2 car alimentés par des ressources affectées;
- Catégorie 2: Fonds non conformes au MCH2 mais pouvant être exceptionnellement maintenus lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances prévue en 2015, et dont les dispositions légales doivent être adaptées;
- Catégorie 3: Fonds non conformes au MCH2 car alimentés par des bonifications budgétaires, devant être supprimés d'ici au 31 décembre 2014.

Les fonds des catégories 1 et 2 ont donné lieu à des bonifications budgétaires minimales pour autant que celles-ci soient explicitement prévues par la loi.

L'essentiel de la fortune des fonds de la catégorie 3 (situés essentiellement au DEAS) inscrits au bilan a fait l'objet de prélèvements dans le budget de fonctionnement. D'autre part, les charges et revenus ont été transférés dans les centres financiers principaux gérant ces fonds, à l'exception des charges et revenus du fonds destiné aux réformes de structures de communes (FRSC), transférés dans le fonds d'aide aux communes (FAC).

Améliorations du groupe Finances et impôts

Au cours du processus budgétaire, les recettes fiscales, les contributions du canton à la RPT ainsi que d'autres éléments ont fait l'objet des ajustements suivants, qui ont permis d'améliorer au total le budget de fonctionnement de près de 37 millions de francs par rapport aux données initiales:

- Selon les chiffres communiqués par la Confédération et mis en consultation le 28 juin 2013, les contributions à recevoir au titre de la RPT ont pu être corrigées à la hausse à raison de 12,1 millions de francs (*voir aussi ci-dessous évolution par rapport aux chiffres définitifs 2013 de la RPT*).
- Les estimations successives du service des contributions et du SCAN ont conduit à augmenter de 10,2 millions les recettes fiscales (+3 millions revenus et fortune, +1 million bénéfice et capital, +2 millions gains immobiliers, +2 millions lods, -0,5 million successions et donations, +2,7 millions taxes véhicules à moteur). Conjointement, la part du canton à l'impôt fédéral direct a été augmentée de 2,5 millions de francs.
- Les plus-values sur les ventes de biens du patrimoine financier dont l'Etat n'a plus besoin de même que les revenus de locations (notamment dans le domaine des hautes-écoles) ont fait l'objet d'ajustements à la hausse pour près de 7 millions de francs.
- L'attribution au fonds d'aide aux communes de la part du canton à l'impôt fédéral direct a été réduite de 6 millions à 2,6 millions de francs.
- Enfin, une nouvelle estimation des intérêts passifs a entraîné une correction à la baisse de 2 millions de francs.

Part du canton au bénéfice de la BNS

La convention signée le 21 décembre 2011 entre le Département fédéral des finances et la BNS concernant la distribution du bénéfice de la banque nationale pour les exercices 2011 à 2015 prévoit des versements sous certaines conditions, notamment la reconstitution préalable des réserves monétaires et pour autant que la réserve pour distributions futures ne devienne pas négative à la suite d'une distribution de bénéfices. Moyennant respect des conditions susmentionnées, la convention prévoit une distribution à la Confédération et aux cantons de 1 milliard de francs par année, ce qui correspond à 40% du montant de 2,5 milliards de francs prévu dans l'ancienne convention. Pour notre canton, le montant reçu annuellement est ainsi réduit depuis l'exercice 2011 de 37 millions à 14,8 millions de francs (-22,2 millions). Ce n'est que si la réserve pour distributions futures dépassait les 20 milliards de francs, qu'une distribution plus importante pourrait être envisagée par la BNS.

RPT Le budget 2014 intègre les montants à recevoir au titre de la péréquation financière selon les chiffres communiqués par la Confédération et mis en consultation auprès des cantons le 28 juin 2013. Les contributions nettes à recevoir en 2014 sont supérieures de 22,2 millions de francs à celles perçues en 2013. Notre indice des ressources passe de 93,5 à 90,2 points, ce qui induit une augmentation des montants reçus de 23,1 millions au titre de la péréquation des ressources. La diminution de notre indice est en particulier imputable à la diminution des revenus des personnes physiques et des bénéfices déterminants des personnes morales sans statut fiscal spécial entre 2008 et 2010 (années servant de base de calcul au potentiel des ressources). En revanche, les montants reçus au titre de la compensation des charges excessives diminuent de 0,9 million de francs, en raison de la mise à jour des données et de l'effet à la baisse lié à l'indexation négative.

<i>En millions de francs</i>	2014	2013 définitif	Ecart
Péréquation des ressources	47,2	24,1	+23,1
Compensation des charges excessives	38,1	39,0	-0,9
Compensation des cas de rigueur	106,0	106,0	0,0
Effets nets en faveur du canton	191,3	169,1	+22,2
<i>Indice des ressources</i>	<i>90,2</i>	<i>93,5</i>	<i>-3,3</i>

Résultat final du budget

L'excédent de charges du budget 2014 se monte, compte tenu de toutes les corrections et modifications décrites précédemment, à 26,6 millions de francs. Comme le montre l'annexe 1, le déficit atteint 1,42% des revenus déterminants (hors subventions à redistribuer et imputations internes). Il est ainsi inférieur à la limite maximale de 2% autorisée par le frein à l'endettement. Ce résultat n'est en revanche pas suffisant pour assurer le degré d'autofinancement minimal de 70% prescrit par le frein.

Les charges nettes des différents secteurs fonctionnels (domaines de tâches) augmentent de 4,9% (+64,7 millions), et les revenus nets du groupe Finances et impôts de 3,8% (+49,6 millions).

Le tableau ci-dessous indique la nature des modifications entreprises à partir du budget initial.

En millions de francs

Excédent de charges du budget initial	138,4
Modération de la croissance des charges et autres corrections budgétaires	-50,6
Mesures d'accompagnement au budget	-24,1
Améliorations du groupe Finances et impôts	
- Impôts: 10,2	
- IFD: 2,5	
- RPT: 12,1	
- Ventes du patrimoine financier: 4,6	
- Loyers du patrimoine administratif: 2,3	
- Fonds d'aide aux communes: 3,4	
- Intérêts: 2,0	
	-37,1
Excédent de charges du budget final	26,6

Modifications formelles du budget

Lors de l'entrée en fonction de la nouvelle législature, un remaniement important des services/offices dans les départements a été effectué.

En complément de l'information susmentionnée, au **DEF**, la cité universitaire change de nom et devient la cité des étudiants.

Au **DDTE**, le service de l'agriculture ainsi qu'Evologia fusionnent et donnent naissance au nouveau service de l'agriculture.

Budget des investissements

Limite du frein à l'endettement

En vertu du mécanisme du frein à l'endettement, les investissements nets doivent être autofinancés à hauteur de 70%. L'autofinancement correspond au montant des amortissements du patrimoine administratif, diminué de l'excédent de charges du budget de fonctionnement. Les amortissements du patrimoine financier ne sont pas pris en compte; ces derniers sont pour l'essentiel des non-valeurs fiscales et ne constituent donc pas de l'autofinancement. Le degré d'autofinancement se calcule en rapportant l'autofinancement aux investissements nets.

Le montant des investissements nets émerge à 60,0 millions de francs. Comme le montre l'annexe 1, le degré d'autofinancement se monte ainsi à 50,3%. Par conséquent, la limite du frein à l'endettement n'est pas respectée.

Compte tenu d'un déficit du budget de fonctionnement de 26,6 millions de francs, les investissements nets n'auraient pas dû dépasser 43,1 millions de francs afin d'être conforme à la limite de 70%. Un tel montant représente toutefois une enveloppe largement insuffisante pour permettre de maintenir ou d'initier une dynamique positive dans notre canton, et au vu des besoins réels pour assurer le maintien minimum du patrimoine cantonal. Pour investir 60,0 millions de francs tout en respectant le mécanisme du frein, le déficit du budget de fonctionnement n'aurait alors pas dû dépasser 14,8 millions de francs.

Suivi des travaux

La budgétisation des investissements a fait l'objet d'une réorganisation importante en 2012. Pour optimiser l'utilisation des moyens alloués, il s'est en effet avéré nécessaire d'adopter un nouveau processus pour la budgétisation, la planification et le suivi des investissements de l'Etat.

Pour la deuxième année consécutive, les différents projets d'investissements ont ainsi tous fait l'objet d'une priorisation par les départements à l'aide d'une méthode utilisant différents critères (sécurité, impératif légal et politique, rentabilité, etc.), puis d'arbitrages par le biais de la commission

des investissements de l'administration (CInA). Rappelons que cette dernière a été créée par arrêté du 26 mars 2012 et qu'elle constitue un organe d'exécution de la politique du Conseil d'Etat en matière d'investissement.

Un suivi régulier des dépenses de l'année en cours par tous les acteurs concernés a également permis d'accélérer (crédits en cours) et d'anticiper (crédits à solliciter) certaines dépenses sur l'exercice 2013, permettant ainsi de réduire les besoins annoncés dans le cadre du budget 2014.

Montants portés au budget 2014

Pour l'établissement du budget 2014, les directives du Conseil d'Etat du 26 mars 2013 ont d'emblée insisté sur la nécessité de conserver un montant minimum d'investissements nets de 60 millions de francs qui se situe dans la lignée des dépenses constatées aux comptes 2012 (58,1 millions) et prévues au budget 2013 (63,2 millions).

Le budget initial des investissements établi à fin juin présentait des demandes de 46,9 millions de francs pour les crédits en cours et de 46,4 millions de francs pour les crédits à solliciter, soit un total de 93,4 millions de francs d'investissements nets qui était largement supérieur à l'objectif.

Au gré de l'examen des projets et de leurs degrés de priorité, des décisions de réduction, de report ou d'abandon ont été prises par les départements et le Conseil d'Etat pour atteindre successivement des dépenses nettes de 71,4 millions de francs (fin août), 67,5 millions de francs (mi-septembre) et, enfin, 60,0 millions de francs (fin septembre). Ce dernier montant se répartit à raison de 40,0 millions de francs pour les projets en cours et 20,0 millions de francs pour les projets à solliciter.

La fin des grands travaux concernant Microcity, courant 2013, a permis de réallouer davantage de moyens aux autres projets. Dans les budgets précédents, une part importante des crédits en cours étaient en effet affectés à la réalisation de ce projet (près d'un tiers pour le budget 2013). Au budget 2014, les dépenses résiduelles concernant Microcity ne s'élèvent plus qu'à 0,9 million de francs, permettant ainsi de mettre l'effort sur d'autres priorités comme la rénovation des prisons (8,9 millions), le crédit-cadre cantonal pour les infrastructures ferroviaires (4,6 millions), la construction du tunnel de Serrières (3,7 millions), le transfert du Comlab au CSEM (2,7 millions) et le projet de modernisation et réforme de l'Etat (1,9 million).

S'agissant des crédits à solliciter qui seront ouverts par le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat dans le courant de l'année 2014, les tranches annuelles de paiement les plus élevées concernent principalement le domaine des routes. La 12^{ème} étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales prévoit des dépenses à hauteur de 4,6 millions de francs, alors qu'un nouveau crédit-cadre (période 2014-2017) pour l'entretien constructif des routes (4,2 millions en 2014) devrait prolonger partiellement l'actuelle méthode qui prend en charge le financement de ces opérations à la fois dans le compte de fonctionnement (entretien courant) et dans le compte des investissements (interventions plus lourdes). Enfin le vaste projet d'assainissement énergétique du CPLN (crédit d'engagement de plusieurs dizaines de millions) devrait occasionner des dépenses de 3 millions de francs en 2014.

Parallèlement à l'adoption du budget 2011, le Grand Conseil avait accepté en date du 8 décembre 2010, un projet de loi concernant l'affectation des crédits inscrits au budget des investissements. Cette loi permet dorénavant au Conseil d'Etat de réallouer certaines tranches de paiement d'investissements en cours sur d'autres projets, quel que soit le montant concerné (au-delà du seuil de compétence de 400'000 francs), pour autant que la situation financière globale ne s'en trouve pas péjorée (respect de l'enveloppe budgétaire des investissements et du degré d'autofinancement de 70%). Rappelons que cette loi, qui permet davantage de souplesse au niveau de l'allocation optimale des ressources (délais moins contraignants), est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011 et prend fin le 31 décembre 2013. Etant donné que la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) qui a pour but de pérenniser cette disposition n'entrera pas en vigueur au début de l'année 2014, comme initialement envisagé, il est proposé de proroger cette loi concernant l'affectation des crédits d'investissements d'une année, jusqu'à l'entrée en vigueur de la LFinEC (en principe au 1^{er} janvier 2015).

Dérogation au frein à l'endettement

Dispositions applicables

L'art. 24a, al. 1 de la loi sur les finances du 21 octobre 1980 (RSN 601) fixe comme règle impérative que le budget annuel:

- ne peut présenter un excédent de charges supérieur à 2% des revenus hors subventions à redistribuer et imputations internes;
- ne peut pas non plus présenter un degré d'autofinancement des investissements inférieur à 70%.

L'alinéa 5 de l'art. 24a prévoit que le Grand Conseil, sur proposition du Conseil d'Etat peut, à la majorité des trois cinquièmes de ses membres (69 voix), déroger aux dispositions du frein à l'endettement pour une durée de deux ans au plus en cas de circonstances extraordinaires.

La loi ne précise pas ce que l'on entend par circonstances extraordinaires. Le commentaire d'explication à l'article de loi mentionnait à titre exemplatif: une forte dégradation de la conjoncture économique, une catastrophe naturelle ou encore de nouvelles charges ou tâches importantes imposées par la Confédération.

Il était aussi précisé que le Grand Conseil peut décider de déroger à l'une ou l'autre des valeurs limites (excédent de charges ou degré d'autofinancement) tout en renonçant à l'augmentation du coefficient de l'impôt des personnes physiques.

Situation du budget 2014

Le déficit du budget de fonctionnement respecte parfaitement le premier critère applicable au compte de fonctionnement. Avec 26,6 millions de francs (1,42% des revenus déterminants), le déficit est même inférieur de près d'un tiers à la limite de 2% autorisée (37,6 millions).

Avec 60 millions de francs d'investissements, le degré d'autofinancement atteint (50,3%) ne respecte pas le seuil minimal de 70% (43,1 millions).

Pour un volume d'investissements de 60 millions de francs, que le Conseil d'Etat considère comme un minimum incompressible, il aurait fallu que le déficit ne dépasse pas 14,8 millions de francs, soit un montant inférieur de près de 12 millions au déficit présenté.

Dérogation au frein demandée

Se basant sur l'art. 24a, al. 5 de la loi sur les finances, le Conseil d'Etat demande à votre autorité, par un vote à la majorité des trois cinquièmes, de déroger pour le budget 2014 au frein à l'endettement mentionné à l'art. 24a, al. 1, mais uniquement pour le critère relatif à la limite d'autofinancement des investissements.

Motivations

Malgré tous les efforts entrepris par le nouveau Conseil d'Etat, force est de constater qu'il ne parvient pas à inscrire totalement le budget 2014 dans les limites imposées par le frein à l'endettement, sans nuire sérieusement à des dynamiques essentielles au redressement de notre canton.

Il convient tout d'abord de rappeler le contexte particulier dans lequel le budget 2014 a été élaboré:

- Début de législature et délais extrêmement courts pour élaborer le budget;
- Conseil d'Etat presque complètement renouvelé (le seul membre déjà en place lors de la précédente législature avait moins de 6 mois d'activité à son actif et pour une part dans un autre département);
- Bases 2013 du budget optimistes et à certains égards incertaines;
- Assainissement de prévoyance.ne.

L'élément déterminant et objectivement fondé pour demander une dérogation au frein à l'endettement est néanmoins constitué par la recapitalisation de prévoyance.ne, qui induit pour l'Etat à partir de 2014 de nouvelles charges pérennes additionnelles d'environ 10 millions de francs.

La nécessité de recapitaliser prévoyance.ne n'est certes pas un élément soudain et imprévisible. Les travaux préparatoires ont été initiés depuis 3 ans au moins. Toutefois, la hauteur des incidences financières directes pour l'Etat n'est connue que depuis les décisions prises par votre autorité lors de la session des 25 et 26 juin 2013, soit en plein milieu de la procédure budgétaire. D'autre part, la marge de manœuvre pour surseoir au refinancement ou adopter des modalités moins contraignantes était réduite. Les jalons posés pour l'obtention d'un degré de couverture sont fixés dans le cadre du droit fédéral. De surcroît, si votre autorité n'avait pas adopté les modifications légales sur le refinancement de prévoyance.ne cette année encore, c'est la Confédération qui aurait imposé le refinancement en 2014 à des conditions encore plus drastiques que celles que vous avez votées. Du point de vue du Conseil d'Etat, ces états de fait entrent dans le champ d'application de l'art. 24a, al. 5 de la loi sur les finances, et justifient en conséquence la dérogation au respect des mécanismes du frein demandée.

Situation économique générale

International

Une légère amélioration en vue

Les perspectives de l'économie mondiale se sont légèrement améliorées mais la route menant à la reprise dans les pays avancés restera semée d'embûches. Dans les pays avancés, l'activité devrait s'accélérer progressivement, à compter du deuxième semestre de 2013.

La demande privée semble de plus en plus vigoureuse aux États-Unis, mais elle reste très anémique dans la zone euro. La prévision du taux de croissance de l'économie mondiale, établie par le Fonds monétaire international (FMI) est de 3,1% pour 2013, le même qu'en 2012. Un taux à peine plus élevé à 4% est annoncé pour 2014. Sous condition que la reprise se confirme aux États-Unis ainsi qu'au Japon, et que l'Union européenne sorte de la récession. Sous condition, également, que le ralentissement observé au sein du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) ne s'accroisse pas. Leur pourcentage de croissance attendu tourne autour de 5% pour 2013 et pour 2014. Ce chiffre peut faire des envieux dans les pays développés. Pourtant il est en recul par rapport à ce qu'il était au cours de la précédente décennie.

C'est l'un des changements majeurs que l'on peut observer, qui pourrait avoir des répercussions au cours des prochaines années: le développement de l'économie mondiale pourrait cesser d'être "tiré" par ces quatre grands pays émergents si le rythme de croissance devait ne pas s'accélérer.

Suisse

"Encore dans le super cycle"

L'économie helvétique continue d'obtenir des résultats positifs, compte tenu du contexte européen en difficulté (qui représente près de 60% de nos exportations) et du tassement de la croissance mondiale. La croissance du produit intérieur brut (+0,6% au premier trimestre 2013) résulte surtout de facteurs endogènes – hausse de la consommation privée et investissements dans la branche de la construction. Elle est alimentée par de faibles taux et une immigration importante.

Les activités industrielles sont en revanche davantage sous pression et leur croissance sur l'ensemble de l'année est estimée à 1,3% (1,2% en 2012). Les entreprises considèrent que la situation actuelle des affaires reste insatisfaisante. S'agissant du proche avenir, elles sont plus sceptiques qu'au cours des mois précédents. Néanmoins, surtout dans le contexte international, la situation sur le marché du travail reste plutôt satisfaisante. Le nombre des emplois continue de progresser et la courbe du chômage diminue depuis le printemps. Le baromètre conjoncturel du KOF, qui avait reculé au cours des premiers mois de l'année, a inversé sa tendance en mai et juin, ce qui signifie que la conjoncture économique du pays devrait s'améliorer pour la fin d'année et pour 2014. Les prévisions actuelles pour 2014 tablent sur 2% de croissance.

Neuchâtel

Une demande insuffisante

En tant que région dont les activités industrielles sont largement destinées à l'exportation, la conjoncture cantonale est fortement influencée par le contexte international qui reste très difficile. La Banque nationale étant parvenue à préserver depuis bientôt deux ans un cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro, les entreprises n'incriminent pas tant la force de la monnaie nationale que la faiblesse persistante de la demande pour expliquer la stagnation de leurs affaires et leurs préoccupations pour le proche avenir.

Dans leur ensemble, les entreprises industrielles sont en effet plutôt pessimistes. L'indice qui fait la synthèse de leurs réponses quant à leur appréciation de la situation et leurs perspectives a plutôt eu tendance à se dégrader depuis le début 2013 (évolution que l'on n'observe pas au niveau national). Elles escomptent certes une légère reprise des entrées de commandes au cours des prochains mois, mais pas d'amélioration de la production pour autant. De ce fait, davantage d'entreprises envisagent de supprimer des emplois que d'embaucher du personnel.

Pour la première fois depuis plusieurs années, l'indice synthétique concernant l'industrie horlogère est devenu négatif en janvier, et l'est resté depuis lors. Le carnet de commandes, en particulier celui en provenance de l'étranger, est considéré comme insuffisant, ce qui se répercute sur la production présente, mais aussi sur les perspectives de production, et donc également sur l'emploi. Les autres branches industrielles fournissent des indications conjoncturelles inquiétantes. L'indice synthétique se situe à -35 dans la métallurgie et le travail des métaux, à -60 dans les machines et moyens de transport et même à -82 dans les équipements électriques et électroniques, la mécanique de précision et l'optique. Cependant, ces mêmes branches donnent des appréciations moins pessimistes, voire même optimistes, lorsqu'il est question du proche avenir. Ainsi, par exemple, au sein de la dernière nommée, la proportion des entreprises qui escomptent une amélioration des entrées de commandes et de la production est nettement supérieure à celle des entreprises qui ont une appréciation inverse. Peut-on en déduire que les prochains mois seront meilleurs, qu'annoncés ?

Légère hausse de l'emploi dans le canton

A la fin du 2ème trimestre 2013, le canton de Neuchâtel compte 90'700 emplois, en hausse de 0,9% par rapport au trimestre précédent, soit +800 postes de travail. Alors que l'emploi augmente dans le secteur tertiaire (+1,8%), il diminue légèrement dans le secteur secondaire (-0,6%). En variation annuelle, l'emploi augmente de 1,3%, ce qui équivaut à +1'200 postes de travail. Le secteur tertiaire voit son nombre d'emplois augmenter de 1'600 unités (+3,0%) contre une diminution de 500 postes de travail (-1,3%) dans le secteur secondaire.

Alors que la hausse de l'emploi depuis la fin de l'année 2010 était plutôt portée par le secteur secondaire, pour les 6 premiers mois de 2013 la situation s'est inversée avec un secteur tertiaire en hausse et un secteur secondaire en stagnation. Les indicateurs à court terme laissent toutefois présager une hausse de l'emploi dans les deux secteurs pour les trimestres prochains.

Légère hausse du taux de chômage dans le canton

A fin septembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi résidant dans le canton de Neuchâtel s'établit à 6'273 personnes, soit une hausse de 149 personnes par rapport au mois d'août. L'effectif des chômeurs est de 4'602 personnes, à 5,2%. Dans la région de l'Arc jurassien et au niveau national, le taux de chômage reste stable à respectivement 4,5% et 3,0%.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Evolution de la population résidente permanente* dans les villes du canton de 2011 à 2012

Villes	31.12.2011	31.12.2012	Variation					
			Totale		Suisses		Etrangers	
Neuchâtel	33 282	33 390	+ 108	+0.3%	- 179	-0.8%	+ 287	+2.7%
La Chaux-de-Fonds	37 840	38 241	+ 401	+1.1%	+ 97	+0.4%	+ 304	+2.8%
Le Locle	10 074	10 206	+ 132	+1.3%	+ 15	+0.2%	+ 117	+4.6%
Val-de-Travers	10 857	10 870	+ 13	+0.1%	- 40	-0.4%	+ 53	+2.7%
Val-de-Ruz	15 560	15 967	+ 407	+2.6%	+ 206	+1.5%	+ 201	+9.8%

* La population résidente permanente comprend les ressortissants de nationalité suisse, les personnes au bénéfice d'un permis B et C ainsi que celles possédant un permis F, L et N depuis au moins 12 mois.

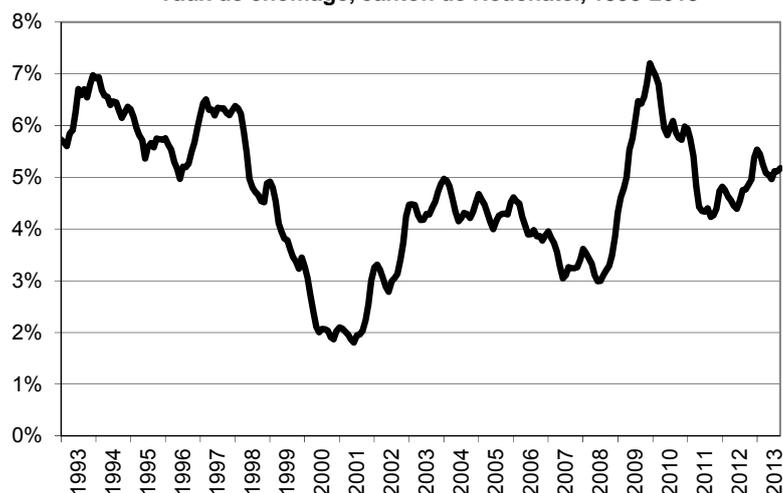
CHOMAGE DANS LE CANTON

Chômage, moyennes annuelles, canton de Neuchâtel

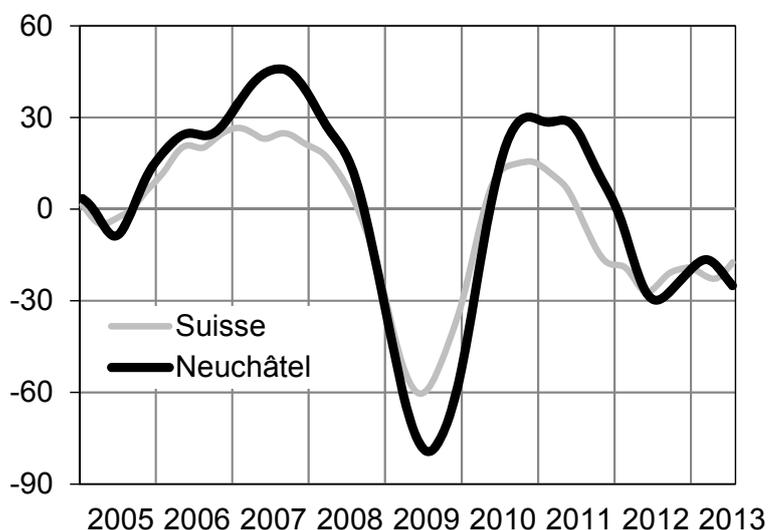
	Chômeurs				Taux de chômage			
	2010	2011	2012	2013 *	2010	2011	2012	2013 *
Total	5'504	4'222	4'209	4'614	6.2%	4.7%	4.7%	5.2%
Hommes	3'007	2'265	2'350	2'624	6.3%	4.8%	4.9%	5.5%
Femmes	2'497	1'957	1'859	1'989	6.0%	4.7%	4.5%	4.8%
Suisses	3'067	2'403	2'328	2'447	4.7%	3.7%	3.6%	3.8%
Etrangers	2'437	1'819	1'881	2'167	10.3%	7.7%	7.9%	9.1%
Moins de 20 ans	193	172	174	175	5.0%	4.4%	4.5%	4.5%
20 à 29 ans	1'537	1'060	1'126	1'211	9.1%	6.3%	6.7%	7.2%
30 à 39 ans	1'399	1'059	1'038	1'188	6.6%	5.0%	4.9%	5.6%
40 à 49 ans	1'227	961	993	1'087	5.3%	4.2%	4.3%	4.7%
50 à 59 ans	809	678	636	726	4.4%	3.7%	3.5%	4.0%
60 ans et plus	339	293	243	227	5.9%	5.1%	4.2%	3.9%

* : de janvier à septembre 2013

Taux de chômage, canton de Neuchâtel, 1993-2013



INDICE SYNTHETIQUE DE LA MARCHÉ DES AFFAIRES DANS L'INDUSTRIE



Budget de fonctionnement

Résultats Il présente les résultats suivants:

	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
Revenus		2'079'665'684
Charges: dépenses	2'026'802'717	
Amortissements ¹⁾	79'504'291	
Excédent de charges	26'641'324	

¹⁾ Amortissements du patrimoine administratif (56'830'571 francs) et du patrimoine financier (22'673'720 francs)

COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

(En milliers de francs)

	<i>Budgets</i>		<i>Comptes</i>			
	<i>2014</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Revenus	2'079'666	2'027'609	2'058'326	1'953'894	1'900'931	1'880'463
Charges	2'106'307	2'039'140	2'058'270	1'950'928	1'922'281	1'913'115
Excédent de charges (-) / Revenus (+)	-26'641	-11'531	+56	+2'966	-21'350	-32'652

Evolution des charges et des revenus

Les tableaux ci-après donnent une vue d'ensemble de l'évolution des charges et des revenus, selon leur nature et selon les départements.

Les groupes de charges et de revenus sont commentés en détail dans les chapitres du présent rapport.

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

(en millions de francs)

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012	Différence entre budget 2014 et budget 2013		Différence entre budget 2014 et comptes 2012	
					%		%
<i>Charges</i>							
Charges de personnel	449.9	439.1	422.1	+10.8	+2.5	+27.8	+6.6
Biens, services et marchandises	142.4	139.7	136.7	+2.7	+1.9	+5.7	+4.2
Intérêts passifs	34.5	33.8	33.2	+0.7	+2.1	+1.3	+3.9
Amortissements	79.5	79.8	100.5	-0.3	-0.4	-21.0	-20.9
Parts et contributions sans affectation	8.9	9.1	8.9	-0.2	-2.2	-0.1	-0.6
Dédommagements à des collectivités publiques	96.6	92.4	87.8	+4.2	+4.6	+8.8	+10.0
Subventions accordées	1'088.7	1'106.0	1'078.0	-17.2	-1.6	+10.7	+1.0
Subventions redistribuées	135.9	97.0	90.9	+39.0	+40.2	+45.1	+49.6
Attributions aux financements spéciaux	3.7	0.8	40.2	+2.9	+343.6	-36.5	-90.8
Imputations internes	66.1	41.5	60.1	+24.7	+59.5	+6.1	+10.1
Total charges	2'106.3	2'039.1	2'058.3	+67.2	+3.3	+48.0	+2.3
<i>Revenus</i>							
Impôts	1'065.4	1'050.5	1'072.3	+14.9	+1.4	-6.9	-0.6
Patentes et concessions	6.1	6.0	5.6	+0.1	+2.3	+0.5	+9.2
Revenus des biens	59.1	58.0	59.1	+1.2	+2.0	+0.0	+0.0
Contributions	137.6	139.6	137.3	-2.1	-1.5	+0.2	+0.2
Part à des recettes sans affectation	317.1	279.6	284.3	+37.4	+13.4	+32.8	+11.5
Dédommagements de collectivités	31.8	54.1	52.3	-22.3	-41.3	-20.6	-39.3
Subventions acquises	241.5	260.1	269.5	-18.6	-7.1	-28.0	-10.4
Subventions à redistribuer	135.9	97.0	90.9	+39.0	+40.2	+45.1	+49.6
Prélèvements aux financements spéciaux	19.1	41.3	26.9	-22.3	-53.9	-7.9	-29.2
Imputations internes	66.1	41.5	60.1	+24.7	+59.5	+6.1	+10.1
Total revenus	2'079.7	2'027.6	2'058.3	+52.1	+2.6	+21.3	+1.0
Total net	+26.6	+11.5	-0.1	+15.1	+131.0	+26.7	-

CHARGES BRUTES PAR DÉPARTEMENT

(en millions de francs)

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012	Différence entre		Différence entre	
				Budget 2014 et Budget 2013 %	Budget 2014 et Comptes 2012 %		
Autorités législatives	3.7	2.9	1.6	+0.8	+27.8	+2.1	+130.5
Autorités exécutives	21.0	19.7	19.4	+1.4	+6.9	+1.7	+8.7
PPDT	0.2	0.2	0.1	+0.0	+21.8	+0.1	+96.7
CCFI	1.4	1.4	1.4	+0.1	+3.9	+0.0	+3.4
Autorités judiciaires	25.0	24.3	21.9	+0.7	+2.7	+3.0	+13.8
DFS	497.6	490.2	508.3	+7.4	+1.5	-10.7	-2.1
DJSC	258.7	247.9	258.4	+10.8	+4.4	+0.3	+0.1
DEF	467.3	456.8	440.4	+10.5	+2.3	+26.9	+6.1
Université	87.4	86.1	87.7	+1.4	+1.6	-0.3	-0.3
DDTE	270.6	270.9	268.1	-0.2	-0.1	+2.6	+1.0
DEAS	473.3	438.9	451.1	+34.4	+7.8	+22.2	+4.9
Total	2'106.3	2'039.1	2'058.3	+67.2	+3.3	+48.0	+2.3

CHARGES ET REVENUS PAR DÉPARTEMENT

(en millions de francs)

	Budget 2014			Budget 2013			Différence des	
	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges	Revenus	Charges nettes	charges nettes %	
Autorités législatives	3.7	0.0	3.7	2.9	0.0	2.9	+0.8	+27.9
Autorités exécutives	21.0	9.7	11.4	19.7	9.1	10.5	+0.8	+7.8
PPDT	0.2	0.0	0.2	0.2	0.0	0.2	+0.0	+21.1
CCFI	1.4	0.2	1.2	1.4	0.3	1.1	+0.1	+8.7
Autorités judiciaires	25.0	2.7	22.3	24.3	2.9	21.4	+0.9	+4.1
DFS	497.6	1'390.7	-893.2	490.2	1'355.2	-865.1	-28.1	+3.2
DJSC	258.7	84.2	174.5	247.9	83.6	164.3	+10.2	+6.2
DEF	467.3	85.2	382.1	456.8	81.9	374.9	+7.2	+1.9
Université	87.4	40.5	46.9	86.1	39.5	46.6	+0.4	+0.8
DDTE	270.6	225.4	45.2	270.9	234.7	36.2	+9.0	+25.0
DEAS	473.3	241.0	232.3	438.9	220.4	218.5	+13.8	+6.3
Total	2'106.3	2'079.7	26.6	2'039.1	2'027.6	11.5	+15.1	+131.0

Charges de personnel

Charges de personnel				
	Budget 2014	Budget 2013	Variations par rapport au budget 2013	Comptes 2012
	Fr.	Fr.	%	Fr.
Autorités, magistrats et commissions	14'014'878	13'580'042	+3,2	12'241'103
Personnel administratif et d'exploitation	241'530'331	235'181'183	+2,7	223'137'834
Écart statistique et remplacements	-7'600'000	-4'800'000	+58,3	0
Personnel enseignant cantonal	112'411'700	113'162'297	-0,7	110'454'513
Charges sociales et divers	89'537'075	82'004'131	+9,2	76'221'839
30 Total	449'893'984	439'127'653	+2,5	422'055'289

Introduction Cette rubrique comprend toutes les charges de personnel (salaires, charges sociales, indemnités, frais de recrutement et de formation) du personnel de l'Etat, à l'exception de l'Université.

Globalement, les charges de personnel 2014 sont supérieures de 10,7 millions de francs à celles du budget 2013. Les principales augmentations concernent d'une part le personnel administratif et d'exploitation en raison d'une adaptation des effectifs, et d'autre part les charges sociales suite à l'augmentation des cotisations liées aux mesures d'assainissement de Prévoyance.ne.

La rubrique "écart statistique et remplacements" a été ajoutée à partir du budget 2012. Elle représente une estimation des économies réalisées en cours d'année au gré des départs et remplacements de personnel (délais de carence et différentiels de traitements notamment). Pour 2014, le montant de 7,6 millions de francs se décompose comme suit: 6,3 millions pour l'écart statistique en tant que tel et 1,3 million au titre de mesures salariales décidées par le Conseil d'Etat qui n'ont pu être ventilées dans les différents centres financiers pour des raisons techniques. Ce dernier montant comprend 0,7 million d'économies dû à l'indexation négative, et 0,6 million en raison du report au 1^{er} avril des augmentations de traitement et des nominations. L'augmentation de l'écart statistique de 4,8 à 6,3 millions de francs entre 2013 et 2014 est empirique et repose sur une observation comptable. Il est à relever que la traduction comptable de cet écart est éclatée dans les charges de personnel de chaque service concerné par des mouvements de personnel en cours d'année.

Mesures salariales transversales

Mesures salariales 2014

Arrivé au terme des dispositions adoptées par le Grand Conseil concernant la progression des traitements pour les années 2011 à 2013, le Conseil d'Etat a adopté un ensemble de mesures salariales pour l'année 2014 qui tient compte des restrictions budgétaires tout en valorisant l'activité des collaborateurs de l'Etat.

La progression des traitements du personnel administratif et d'exploitation reste encore soumise à un blocage partiel, puisqu'à l'image de ce qui a été pratiqué entre 2011 et 2013, seul l'échelon automatique sera accordé sur toute l'amplitude des classes de traitement. Aucune valorisation individuelle sous forme d'échelon supplémentaire ou de prime annuelle n'est prévue pour 2014.

Le personnel enseignant bénéficiera du mécanisme de progression des annuités de haute-paie sans blocage.

La progression négative de l'indice des prix à la consommation sur la période de référence fixée dans la loi sur le statut de la fonction publique (-0,6% entre mai 2012 et mai 2013) sera répercutée à hauteur de -0,32% sur les titulaires de fonction publique. Ce point nécessite une modification des dispositions légales en vigueur.

Les octrois d'échelons et d'annuités de haute-paie, ainsi que les nominations, seront décalés du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 2014. L'indexation négative sera également appliquée à cette dernière date.

Gestion des effectifs du personnel administratif et d'exploitation

Comme déjà relevé pour les budgets des années précédentes, l'arrêté fixant les conditions et les modalités de remplacement de personnel et de création de nouveaux postes au sein de l'Etat, du 8 mars 2006, demeure en vigueur pour le personnel administratif et d'exploitation. Pour rappel, les nouveaux engagements, les postes à repourvoir ou les compensations de la diminution de taux d'activité doivent faire l'objet de demandes de dérogations. Le délai de carence de trois mois continue à s'appliquer, sauf exceptions. Alors que la priorité accordée à la mobilité interne est maintenue pour repourvoir les postes vacants, le deuxième cercle de recrutement dévolu aux personnes en recherche d'emploi est élargi aux bénéficiaires de prestations de l'AI.

L'effectif du personnel administratif et d'exploitation passe de 2'330 à 2'374 équivalents plein temps (EPT) entre les budgets 2013 et 2014, correspondant ainsi à une évolution de 44 EPT. Cette évolution ne tient pas compte du transfert du centre d'hébergement de Perreux du canton à la Confédération. Cas échéant, l'effectif diminuera d'environ 12 EPT.

D'un point de vue analytique on peut relever que cette augmentation se répartit entre plusieurs services, les plus significatives étant le renforcement de l'effectif des agents de détention au service pénitentiaire, d'assistants sociaux et coach dans le secteur social et de spécialistes pour le projet SAP du service informatique. Une grande rigueur a été appliquée dans le cadre de l'examen des demandes de nouveaux postes de travail, et seuls les besoins impératifs ont été pris en considération par le Conseil d'Etat.

Les chiffres et commentaires détaillés figurent à l'*annexe 2*.

Personnel enseignant des écoles cantonales (secondaire 2)

Le budget correspondant aux traitements du personnel enseignant ne subit pas de variation sensible entre les exercices 2013 et 2014. La stabilité des effectifs et les effets combinés de la sortie des mesures de restrictions et de l'évolution négative de l'indice des prix à la consommation expliquent cette stabilité.

Modification de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt)

Les mesures salariales proposées en accompagnement du budget 2014 nécessitent une modification de l'article 57 de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt). La proposition de loi jointe au présent rapport a pour but (al. 1) de permettre de modifier le moment de l'adaptation de l'allocation de renchérissement (en l'occurrence du 1^{er} janvier au 1^{er} avril). La référence explicite au 1^{er} janvier est ainsi supprimée.

Nous vous proposons également une modification de l'alinéa 2. Le but est ici d'explicitier la possibilité de la baisse de l'allocation de renchérissement, cette éventualité, même si elle est actuellement implicite (al. 1), ne paraissant pas suffisamment claire. De plus, cette formulation a également pour intérêt d'autoriser le Conseil d'Etat à renoncer à l'adaptation - à laquelle il est aujourd'hui théoriquement contraint selon l'alinéa 1 -, à la baisse de l'IPC. Le Conseil d'Etat pourra y renoncer totalement ou partiellement (en l'occurrence renoncement à répercuter à hauteur de 0,28% l'indexation négative).

La formulation de l'actuel alinéa 3, qui nous paraît peu claire et superflue, est supprimée.

Biens, services et marchandises

Biens, services et marchandises				
	<i>Budget 2014</i>	<i>Budget 2013</i>	<i>Variations par rapport au budget 2013</i>	<i>Comptes 2012</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Imprimés, fournitures de bureau, matériel d'enseignement	9'563'500	10'275'050	-6,9	8'660'618
Mobilier, machines, véhicules	10'293'800	9'767'500	+5,4	9'305'846
Eau, énergie, combustibles	6'466'100	6'658'500	-2,9	6'883'045
Autres marchandises	10'962'900	10'943'300	+0,2	10'320'738
Entretien des immeubles et du réseau routier	17'883'600	17'050'700	+4,9	17'345'616
Entretien d'objets mobiliers	6'754'000	6'660'900	+1,4	6'117'961
Loyers, fermages et redevances	14'028'720	14'677'110	-4,4	13'895'007
Dédommagements pour frais	5'006'100	5'222'800	-4,1	4'216'620
Honoraires et autres services	51'398'650	47'979'625	+7,1	50'093'807
Biens, services divers	10'000'450	10'441'190	-4,2	9'822'022
31 Total	142'357'820	139'676'675	+1,9	136'661'280

Les achats de biens, services et marchandises augmentent de 2,7 millions de francs par rapport au budget 2013 et de 5,7 millions de francs par rapport aux comptes 2012.

Les imprimés et fournitures de bureau diminuent principalement en raison d'une reclassification comptable au service des contributions (-0,7 million).

Les frais d'entretien des immeubles et du réseau routier augmentent entre les budgets 2013 et 2014. Les principales augmentations se trouvent au service des ponts et chaussées (+1,8 million) et dans le centre financier "entretien et exploitation des bâtiments" (+1,6 million). A l'inverse, le transfert des frais d'équipements des terrains de la promotion économique, du compte de fonctionnement au patrimoine financier, diminue la rubrique "frais terrains industriels" de 2,4 millions de francs.

La diminution des loyers, fermages et redevances provient en grande partie des variations au centre de formation professionnelle du Littoral (CPLN) et CPLN-Projets (-1,9 million) et au service informatique entité neuchâteloise (+0,9 million).

L'évolution à la hausse des honoraires et autres services se retrouve principalement au service des transports pour le financement d'une étude sur la mobilité (+2,3 millions) et au service des contributions (reclassification comptable de +0,7 million).

Dans le cadre du projet de réforme de la prévention contre les incendies et les éléments naturels, du service de défense et de secours, le fonds cantonal des sapeurs-pompiers est dissout ce qui a pour effet de diminuer globalement les biens, services et marchandises de 1,3 million de francs par rapport au budget 2013.

Intérêts passifs

Intérêts passifs	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Variations par rapport au budget 2013 %	Comptes 2012 Fr.
Engagements courants	0	0	-	0
Dettes à court terme	10'000	10'000	-	40
Dettes à moyen et long terme	30'841'000	32'367'000	-4,7	32'025'234
Dettes envers les institutions et fondations	2'522'00	124'100	+1'932,2	120'557
Autres intérêts passifs	1'155'500	1'311'000	-11,9	1'080'516
32 Total	34'528'500	33'812'100	2,1	33'226'347

Le tableau du "Service de la dette" figurant à la suite du budget des investissements indique le détail des intérêts sur la dette à moyen et long terme. La diminution des intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme résulte d'une part de l'économie d'intérêts réalisée en raison des conditions particulièrement favorables sur le marché des capitaux lors de renouvellements d'emprunts en 2012, et d'autre part de la diminution de la dette de 100 millions de francs. Cette diminution est consécutive au non renouvellement de deux emprunts arrivant à échéance en 2013.

L'augmentation des intérêts dus envers les institutions et fondations provient essentiellement de la charge d'intérêt relative à la participation unique d'assainissement de Prévoyance.ne pour le passage à la primauté des cotisations en 2039.

La rubrique "Autres intérêts passifs" représente essentiellement les intérêts dus aux contribuables en application de la loi fiscale.

Emprunts conclus:

2005 140 millions de francs
 2006 néant
 2007 150 millions de francs
 2008 162 millions de francs
 2009 350 millions de francs
 2010 110 millions de francs
 2011 130 millions de francs
 2012 250 millions de francs

Emprunts à conclure:

2013 néant
 2014 245 millions de francs
 (dont 100 millions d'emprunts échus et 100 millions pour versement à la réserve de fluctuations de valeur de Prévoyance.ne)

Le montant des nouveaux emprunts à conclure en 2014 est estimé sur la base de l'insuffisance de financement prévue au budget 2014, des emprunts à rembourser cette même année et des emprunts nécessaires à la recapitalisation de prévoyance.ne.

TAUX COMPARATIFS DES CHARGES D'INTÉRÊT

	Année	Intérêts passifs	Charges d'intérêt par rapport au total des charges	Taux d'intérêt moyen de la dette consolidée	Taux moyen des emprunts publics à 8 ans (cantons)
		Fr.	%	%	%
Comptes	2003	63'971'698	4,03	3,777	2,54
	2004	62'889'928	3,78	3,393	2,57
	2005	61'993'573	2,88	3,238	2,07
	2006	56'377'622	3,27	3,255	2,55
	2007	48'584'763	2,72	3,261	2,98
	2008	45'438'220	2,40	3,234	3,02
	2009	43'242'188	2,26	3,053	2,30
	2010	39'076'045	2,03	2,870	1,75
	2011	34'671'322	1,78	2,668	0,99
	2012	33'226'347	1,61	2,403	0,77
Budgets	2013	33'812'100	1,68	2,233	1,36
	2014	34'528'500	1,64	2,342	

Malgré une légère remontée des taux pratiqués sur le marché des capitaux à long terme, les conditions d'emprunt demeurent très favorables et devraient le rester jusqu'en 2014. Cette situation permettra de maintenir le taux moyen de la dette à un niveau historiquement bas.

DETTE CONSOLIDÉE

La répartition probable à fin 2013 selon les taux d'intérêt, les prêteurs et les échéances est la suivante :

Taux	Taux d'intérêt		Créanciers	Montant	Echéances	
	Montant de la dette	Fr.			Montant	Année de rembours.
		Fr.		Fr.		Fr.
1,250%	200'000'000		Banques	370'000'000	2014	100'000'000
1,260%	50'000'000				2015	150'000'000
1,875%	100'000'000		Emprunts publics	300'000'000	2016	50'000'000
1,900%	50'000'000				2017	90'000'000
2,000%	50'000'000		Placements privés	130'000'000	2018	50'000'000
2,210%	50'000'000				2019	70'000'000
2,250%	10'000'000		Diverses compagnies	180'000'000	2020	100'000'000
2,280%	50'000'000		d'assurances		2021	80'000'000
2,375%	20'000'000				2022	110'000'000
2,400%	110'000'000		Prévoyance.ne	40'000'000	2023	50'000'000
2,550%	100'000'000				2024	0
2,590%	50'000'000		Diverses caisses de	50'000'000	2025	100'000'000
2,768%	20'000'000		pensions privées		2026	50'000'000
2,790%	50'000'000				2027	200'000'000
2,875%	50'000'000		Confédération	100'000'000		
3,050%	50'000'000					
3,080%	50'000'000		SUVA	30'000'000		
3,375%	50'000'000					
3,830%	50'000'000					
4,250%	40'000'000					
	1'200'000'000			1'200'000'000		1'200'000'000
	Échéances 2014:		Prêt d'une caisse de pensions privée			50'000'000
			Prêt d'un établissement bancaire			50'000'000

Amortissements

Amortissements	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Variations par rapport au budget 2013 %	Comptes 2012 Fr.
Patrimoine financier	22'673'720	23'982'578	-5,5	36'027'243
Patrimoine administratif:	56'830'571	55'822'261	+1,8	64'430'222
- Immobilisations en cours et productives	56'810'571	55'802'261	+1,8	64'379'407
- Installations des services externes et divers	20'000	20'000	+0,0	50'815
33 Total	79'504'291	79'804'839	-0,4	100'457'465

Les amortissements du patrimoine financier passent de 24 millions de francs au budget 2013 à 22,7 millions de francs au budget 2014. Cette variation (-1,3 million) provient essentiellement d'une diminution des non-valeurs fiscales pour 2 millions de francs, compensée par une augmentation des pertes sur débiteurs de 0,4 million de francs et des pertes provenant de la conversion des amendes en travail d'intérêt général de 0,3 million de francs.

Les amortissements du patrimoine administratif augmentent de 1 million de francs par rapport au budget 2013.

Cette augmentation s'explique en partie par les variations suivantes:

- Premier amortissement des crédits relatifs à l'informatisation de la salle du Grand Conseil et des députés pour la législature 2013 – 2017 (+0,2 million);
- Augmentation de l'amortissement du crédit concernant le redressement durable des finances cantonales ainsi que l'adaptation en profondeur des structures et du fonctionnement de l'Etat (+0,2 million);
- Accroissement de l'amortissement du crédit relatif à l'étude détaillée de l'implantation du ministère public et du Tribunal d'instance sur le site "Le Corbusier" à La Chaux-de-Fonds (+0,2 million);
- Fin de l'amortissement en 2013 des dépenses du crédit relatif à l'acquisition d'un nouveau réseau radio destiné aux services de sécurité (-0,5 million);
- Augmentation des amortissements relatifs aux crédits onzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cycles (+0,5 million), entretien constructif des routes cantonales (+0,6 million) et construction du tunnel de Serrières (+0,4 million).

Il est également important de noter que dans le cadre de la réorganisation du service des bâtiments et de la reprise progressive par ce dernier de la gestion de tous les bâtiments de l'Etat, l'amortissement de trois investissements a été transféré à ce service. En détail, il s'agit de Microcity et des deux investissements concernant l'université (UNIMAIL, 2ème étape d'assainissement du revêtement pierreux des façades et UNI, 1er mars 26, rénovation intérieure et mise en conformité des locaux du bâtiment principal) pour un total d'amortissement avoisinant les 5 millions de francs. Cette opération justifie l'écart d'amortissement par rapport au budget 2013 présent entre le département des finances et de la santé et celui de l'éducation et de la famille.

Parts et contributions sans affectation

Parts et contributions sans affectation				
	<i>Budget 2014</i>	<i>Budget 2013</i>	<i>Variations par rapport au budget 2013</i>	<i>Comptes 2012</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Part communale aux amendes	5'600'000	5'800'000	-3,4	5'621'345
Part communale aux redevances	529'600	529'600	0,0	510'088
Péréquation fédérale / Compensation des cas de rigueur	2'764'000	2'764'000	0,0	2'815'160
34 Total	8'893'600	9'093'600	-2,2	8'946'593

Les contributions du canton à d'autres collectivités publiques diminuent de 0,2 million de francs par rapport au budget 2013. Cette baisse s'explique par la diminution du même montant de la part communale aux amendes.

La contribution à la compensation des cas de rigueur (RPT) est strictement identique à la contribution 2013, du fait que les cantons bénéficiaires (dont Neuchâtel) restent les mêmes en 2014. Les montants versés au titre des cas de rigueur ne peuvent diminuer que si l'un des cantons bénéficiaires perd son droit à la compensation en devenant un canton à fort potentiel de ressources. Ainsi, alors que le canton de Schaffhouse était encore considéré comme un canton à faible potentiel de ressources en 2012, celui-ci a perdu en 2013 son droit à la compensation en devenant un canton à fort potentiel de ressources, raison pour laquelle les versements de chaque canton s'est vu définitivement diminuer de 1,8%.

Dédommagements à des collectivités publiques

Dédommagements à des collectivités publiques				
	<i>Budget 2014</i>	<i>Budget 2013</i>	<i>Variations par rapport au budget 2013</i>	<i>Comptes 2012</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Confédération (documents d'identité, etc.)	1'408'000	1'272'860	+10,6	1'155'996
Cantons (HEP-BEJUNE, HES, universités, etc.)	87'118'000	83'618'542	+4,2	78'887'637
Communes (protection civile, formation, informatique, etc.)	8'091'600	7'499'200	+7,9	7'753'097
35 Total	96'617'600	92'390'602	+4,6	87'796'730

Les dédommagements à des collectivités publiques augmentent de 4,2 millions de francs par rapport au budget de l'année précédente. Cette hausse relève des dédommagements versés aux autres cantons (+3,5 millions) et, dans une moindre mesure, de ceux versés aux communes (+0,6 million).

Les principales hausses des montants versés à la Confédération par rapport au budget 2013 (+0,1 million) concernent un dédommagement en lien avec le bâtiment de Microcity dans le centre financier "entretien et exploitation des bâtiments" (+0,2 million), compensé partiellement par l'ajustement aux résultats 2012 de la demande prévisible de documents d'identité (-0,1 million).

Les augmentations des dédommagements versés aux autres cantons s'expliquent par la mobilité accrue des étudiants neuchâtelois dans le domaine de la formation post-obligatoire (+2,1 millions), la hausse des placements pénaux hors canton due à la diminution de la capacité d'accueil à l'EEPB et l'accroissement du nombre d'incarcérations (+1,5 million), la scolarisation hors canton dans l'enseignement spécialisé (+0,4 million) et le financement des prestations de la centrale 144 externalisée dans le canton de Vaud (+0,4 million). A l'inverse, la signature d'une nouvelle convention et la baisse du nombre d'étudiants neuchâtelois entraînent une diminution de 0,8 million de francs des montants versés pour la HES-SO.

Suite à la nouvelle convention entre l'Etat et la Ville de Neuchâtel, du 8 avril 2013, relative à l'utilisation du centre sportif de la Maladière, qui prévoit que la location soit facturée directement aux utilisateurs, les montants versés par le Lycée Jean-Piaget (+0,4 million), le CPLN (+0,4 million) et le Lycée Denis-de-Rougemont (+0,2 million) augmentent globalement de 1 million de francs. D'un autre côté, les dédommagements versés par le centre financier CPLNE-projets enregistrent une baisse de 0,3 million.

Subventions accordées

Subventions accordées	Variations			Comptes 2012 Fr.
	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	par rapport au budget 2013 %	
Confédération (Alfa, LACI)	7'293'600	5'252'000	+38,9	3'896'589
Cantons (prom. économique, etc.)	835'720	1'154'720	-27,6	2'076'209
Communes (écoles, protection civile, etc.)	104'191'141	112'502'118	-7,4	95'527'839
Propres établissements (hôpitaux, aide et soins à domicile, PC AVS-AI, Université, etc.)	384'495'400	416'288'852	-7,6	425'692'323
Sociétés d'économie mixte (entreprises de transport, addictions, hospitalisations hors canton, EMS, etc.)	169'676'798	165'465'562	+2,5	97'646'367
Institutions privées (institutions spécialisées, institutions de la petite enfance, etc.)	160'451'440	160'908'300	-0,3	172'497'707
Personnes physiques et morales (assurance-maladie, aide matérielle, chômeurs en fin de droit, etc.)	261'790'110	244'388'150	+7,1	280'648'285
36 Total	1'088'734'209	1'105'959'702	-1,6	1'077'985'319

Comparaison avec le budget 2013

Le total des subventions accordées diminue globalement de 17,2 millions de francs par rapport au budget 2013. Cette diminution résulte de deux modifications comptables, l'une concernant le centre financier de l'Université (-40,5 millions transférés dans une rubrique 37 et en sens inverse +2,9 millions d'amortissements intégrés dans les subventions), l'autre relative au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial (-9,4 millions transférés dans une rubrique 39). Sans ces modifications purement comptables et financièrement neutres, le total des subventions accordées affiche une progression de 29,8 millions de francs en 2014 (+2,7%).

Les plus fortes variations à la hausse concernent l'aide matérielle (+12,4 millions), les subsides LAMal (+7 millions), les PC AVS (+9,4 millions), les hospitalisations hors canton (+6,1 millions), les EMS (+2,9 millions), NOMAD (+2,6 millions), les institutions pour adultes du canton (+1,2 million), les institutions OES (+1,6 million), le CSEM (+1,7 million) et les traitements des enseignants de l'école obligatoire (+1,8 million y compris hausse des cotisations). Les principales variations à la baisse concernent le fonds d'aide aux communes (-9,6 millions), l'HNe (-5 millions), les autres hôpitaux répertoriés (-1,6 million), les PC AI (-2 millions), les mesures en faveur des chômeurs en fin de droit (-2,1 millions) et les entreprises de transports (-3,2 millions).

Comparaison avec les comptes 2012

Le budget 2014 des subventions accordées présente une progression de 10,7 millions de francs par rapport aux comptes 2012. Cet écart est toutefois faussé par les modifications comptables financièrement neutres relatives à l'Université (-37,6 millions) et au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial (-9,4 millions). Si l'on ne tient pas compte de ces modifications, l'écart entre le budget 2014 et les comptes 2012 s'élève à 57,7 millions de francs. Les hausses les plus importantes relèvent de l'aide matérielle (+7,1 millions), des subsides LAMal (+12,2 millions), du programme d'insertion du service de l'action sociale (+1 million), des institutions pour adultes du canton (+4 millions), des institutions OES (+1,9 million), des structures d'accueil extrafamilial (+3,8 millions), du soutien aux entreprises dans le cadre de la promotion économique (+2,5 millions), des traitements des enseignants (+3 millions), des mesures d'intégration professionnelle (+0,6 million), du CSEM (+0,7 million) et des montants versés dans le cadre du fonds des eaux (+4,1 millions). Les principales baisses relèvent des PC AVS (-9 millions), des PC AI (-1 million), d'HNe (-7,2 millions) et des institutions pour mineurs du canton (-1,4 million).

<i>Confédération</i>	Le montant des subventions à la Confédération présente une augmentation de 2 millions de francs par rapport au budget 2013 et de 3,4 millions au regard des comptes 2012. Ces augmentations s'expliquent par la comptabilisation, au secrétariat général du DEF, d'une subvention en nature relative à Microcity (2,3 millions), qui concerne la mise à disposition de l'EPFL de locaux dont l'Etat assume les charges au travers du SBAT. La progression par rapport à 2012 relève en outre d'une augmentation des montants versés au titre de la LACI par le fonds d'intégration professionnelle (+1,2 million).
<i>Cantons</i>	Le montant des subventions accordées aux autres cantons présente un écart de 300'000 francs par rapport au budget précédent. Cet écart découle de la diminution de la subvention prévue pour la formation dans le domaine de la santé et de la subvention prévue pour le GGBA dans le fonds de promotion de l'économie. La variation enregistrée par rapport à 2012 s'explique par la modification de la structure comptable du centre financier de l'Université (-1,2 million).
<i>Communes</i>	La forte diminution des subsides aux communes par rapport à 2013 s'explique par la variation du montant octroyé au travers du fonds d'aide aux communes (-9,6 millions), le montant de 2013 étant lié à deux importantes fusions (Milvignes et Val-de-Ruz). Deux autres variations significatives sont à relever, une augmentation du coût des traitements des enseignants de l'école obligatoire (+1,8 million y compris hausse des cotisations) et une baisse de 0,9 million de francs liée à la sortie du giron de l'Etat du fonds des sapeurs-pompiers. L'écart positif avec les comptes 2012 (+8,7 millions), résulte de la progression des traitements des enseignants (+3 millions) et de l'augmentation des montants versés dans le cadre du fonds des eaux (+4,1 millions).
<i>Propres établissements</i>	<p>La diminution par rapport au budget 2013 des subventions accordées aux propres établissements s'explique par la modification de la structure comptable du centre financier de l'Université (-36,3 millions). Dès 2014, les montants reçus de la Confédération et des autres cantons pour l'Université transiteront par une rubrique 37 au lieu de 36. Si l'on ne tient pas compte de cette modification comptable, les subventions aux propres établissements progressent de 4,5 millions de francs en 2014. L'écart résulte de l'augmentation des PC AVS (+9,4 millions) et de la subvention en faveur de NOMAD (+2,6 millions), qui sont partiellement compensées par la baisse des PC AI (-2 millions) et de la subvention en faveur d'HNe (-5 millions), ainsi que par la disparition de la subvention en faveur de TransRUN SA (-1,1 million).</p> <p>Le très large écart au regard des comptes 2012 (-41,2 millions) trouve également son explication à travers diverses modifications comptables. A la modification précitée relative au centre financier de l'Université (-36,7 millions), s'ajoute le transfert de la subvention du maintien à domicile d'une rubrique 365 à une rubrique 363 (+27,6 millions) et de la subvention aux autres hôpitaux répertoriés d'une rubrique 363 à une rubrique 364 (-10,8 millions). La baisse enregistrée par rapport à 2012 résulte également de diminutions effectives prévues dans le budget 2014. Les principales baisses concernent les PC AVS (-9 millions), les PC AI (-1 million), l'HNe (-7,2 millions) et le CNP (-4,4 millions, dont 2,7 millions transférés dans la rubrique "EMS").</p>
<i>Sociétés d'économie mixte</i>	<p>Les subventions aux sociétés d'économie mixte augmentent globalement de 4,2 millions de francs par rapport au budget précédent. Cette variation est le résultat de la progression du coût des hospitalisations hors canton (+6,1 millions) et de la hausse de la subvention aux EMS (+2,9 millions). Deux baisses significatives sont à relever par rapport à 2013, elles concernent la rubrique des autres hôpitaux répertoriés (-1,6 million) et les entreprises de transports (-3,2 millions).</p> <p>L'écart qui apparaît entre le budget 2014 et les comptes 2012 relève de transferts entre rubriques comptables, plus précisément du transfert de la rubrique des hospitalisations hors canton (+38,6 millions) et de celle des autres hôpitaux répertoriés (+8,9 millions), ainsi que de l'introduction de la</p>

LFinEMS qui implique un transfert de charge des rubriques PC AVS/AI vers la rubrique EMS (+16,5 millions environ).

Institutions privées

La tendance à la baisse par rapport à 2013 résulte d'une modification comptable relative au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. Dès 2014, l'alimentation du fonds par le SPAJ ne sera plus comptabilisée par le biais d'une rubrique 36, mais par une rubrique 39. Ce changement permet d'éviter que la subvention octroyée ne soit comptabilisée deux fois dans une rubrique 36 (une fois dans le fonds et une fois dans le service). Sans cette modification financièrement neutre, les subventions aux institutions privées affichent une progression nette de 7,8 millions de francs. Cette progression découle de la poursuite du programme d'impulsion dans le domaine de l'accueil extrafamilial (+0,9 million) et de l'augmentation des subventions aux institutions pour adultes du canton (+1,2 million), aux institutions OES (+1,6 million) et au CSEM (+1,7 million).

La forte baisse par rapport aux comptes 2012 (-12 millions) s'explique par deux modifications comptables, à savoir la modification précitée relative au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial (-9,4 millions) et le transfert de la rubrique "Maintien à domicile" du 365215 au 363215 (-23,9 millions). Indépendamment de ces changements, le budget 2014 des subventions aux institutions privées présente une augmentation nette de 21,3 millions de francs (+12,4%). Les principales progressions relèvent des structures d'accueil extrafamilial (+4,4 millions), du programme d'insertion du service de l'action sociale (+1 million), des mesures d'intégration professionnelle (+0,6 million), du CSEM (+0,7 million), des mesures de soutien aux entreprises dans le cadre de la promotion économique (+2,5 millions), des institutions OES (+1,9 million) et des institutions pour adultes du canton (+4 millions). L'unique baisse significative concerne les institutions pour mineurs du canton (-1,4 million).

Personnes physiques

L'explication de l'écart entre le budget 2014 et le budget 2013 (+17,4 millions) relève de la progression de deux rubriques, à savoir celle relative à l'aide matérielle (+12,4 millions) et celle relative aux subsides LAMal (+7 millions). Cette hausse est partiellement atténuée par une baisse des mesures en faveur des chômeurs en fin de droit (-2,1 millions).

La baisse affichée par rapport aux comptes 2012 découle d'une modification comptable, à savoir le transfert du montant relatif aux hospitalisations hors canton d'une rubrique 366 à une rubrique 364 (-40 millions). Cette opération, financièrement neutre, masque deux augmentations importantes au niveau de l'aide matérielle (+7,1 millions) et des subsides LAMal (+12,2 millions).

Subventions redistribuées

L'examen des rubriques concernant les subventions redistribuées (groupe de charges 37) et les subventions à redistribuer (groupe de revenus 47) se fait conjointement. Etant donné que ces subventions ne font que transiter par les comptes de l'Etat, qui les encaisse avant de les reverser intégralement aux destinataires, l'augmentation des revenus implique nécessairement une augmentation identique des charges. Les totaux des deux groupes sont par conséquent toujours identiques. Au final, l'évolution de ces rubriques n'a donc pas d'incidence financière réelle sur le résultat du compte de fonctionnement. Le tableau ci-après indique la provenance de ces subventions (Confédération, cantons, communes ou étrangers). Les activités qui en sont bénéficiaires sont détaillées dans les commentaires formulés ci-dessous.

Subventions redistribuées	Variations			Comptes 2012
	Budget 2014	Budget 2013	par rapport au budget 2013	
	Fr.	Fr.	%	Fr.
Confédération	113'685'600	96'051'200	+18,4	89'687'854
Cantons	21'246'500	83'000	>100,0	184'732
Communes	856'000	850'000	+0,7	843'811
Etrangers	150'000	0	--	138'442
37 et 47 Total	135'938'100	96'984'200	+40,2	90'854'839

Les subventions redistribuées augmentent de 39 millions de francs par rapport au budget 2013 en raison d'une nouvelle structure de présentation comptable pour l'Université. Dès 2014, le montant inscrit dans la rubrique 363800 "Subsides divers établissements propres" du centre financier "Université" doit refléter avec exactitude l'enveloppe nette allouée par le canton. Les revenus versés à l'Etat par la Confédération (19,3 millions) et les autres cantons (21,2 millions), qui étaient jusqu'ici inscrits respectivement dans les groupes 46 "subventions acquises" et 45 "dédommagements de collectivités", sont dorénavant comptabilisés dans le groupe 47 "subventions à redistribuer", puis versés à l'Université par le biais du groupe 37 "subventions redistribuées".

Sans tenir compte de cet élément nouveau, les subventions redistribuées diminueraient de 1,5 millions de francs (-1,6%) par rapport au budget précédent.

Les subventions versées par la Confédération concernent principalement les paiements directs aux agriculteurs, qui atteignent 78,7 millions de francs au budget du service de l'agriculture (+1,5 million par rapport au budget 2013).

Cette catégorie "Confédération" comprend également des subventions redistribuées en faveur des projets de politique régionale (4,1 millions), des institutions pour mineurs et orphelins (3,6 millions), de certains projets d'assainissements en matière de bruit ferroviaire (3 millions) et de l'entretien des forêts (2,1 millions).

Les subventions versées par les communes concernent uniquement les parts à Tourisme neuchâtelois (montant de 856'000 francs au budget du service de l'économie).

S'agissant finalement de la nouvelle catégorie "Etrangers", introduite dès la clôture des comptes 2012, elle est utilisée pour comptabiliser une subvention versée par l'Union européenne dans le cadre des projets Holisitc (150'000 francs au budget du service de l'énergie et de l'environnement).

Opérations internes, attributions et prélèvements aux financements spéciaux

L'examen de ces rubriques ne peut se faire que conjointement, car le virement ou le prélèvement à la fortune des fonds dépend de l'attribution par voie budgétaire figurant dans les opérations internes.

OPÉRATIONS INTERNES

	<i>Budget 2014</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2013</i> <i>Fr.</i>	<i>Ecart</i> <i>%</i>	<i>Comptes 2012</i> <i>Fr.</i>
Bonifications budgétaires aux fonds	7'630'272	15'829'043	-51,8	31'774'471
Transferts interservices et interfonds	45'560'832	22'160'417	+105,6	20'869'495
Prélèvements budgétaires dans les fonds	12'941'800	3'465'900	+273,4	7'407'769
39 et 49 Total	66'132'904	41'455'360	+59,5	60'051'735

Les bonifications budgétaires ont été limitées à quelques fonds, conformes au MCH2, pour autant que ces bonifications soient explicitement prévues par la loi.

L'augmentation des prélèvements budgétaires à la fortune des fonds découle de l'anticipation quant à la suppression à venir de certains fonds non conformes au MCH2.

L'accroissement des transferts interservices et interfonds est dû principalement à trois modifications comptables. Entre le service de la protection de l'adulte et de la jeunesse et le fonds pour les structures d'accueil extra-familiale, un montant de 9,4 millions de francs était comptabilisé auparavant dans les rubriques 36/46. Entre le service de la justice et la police neuchâteloise, suite à une nouvelle répartition des amendes, les imputations internes ont augmenté de 7,3 millions de francs par rapport au budget 2013. Enfin, à l'office cantonal de l'assurance-maladie (OCAM), une refacturation (mesure transitoire, plafonnée à 50% en 2013 et passant à 100% en 2014) au service de l'action sociale de la différence entre le subside de catégorie 1 et le montant de la prime moyenne cantonale pour les bénéficiaires de l'aide sociale, augmente les 39/49 de 5,8 millions de francs.

Les bonifications budgétaires enregistrent les variations suivantes:

	<i>Budget 2014</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2013</i> <i>Fr.</i>	<i>Ecart</i> <i>Fr.</i>	<i>Comptes 2012</i> <i>Fr.</i>
Fonds d'aide aux communes	4'000'000	4'880'000	-880'000	12'392'000
Fonds de politique régionale	0	289'000	-289'000	710'000
Fonds des routes communales	1'821'400	1'264'000	+557'400	1'284'171
Fonds d'aide au logement	200'000	0	+200'000	1'047'000
Fonds des mensurations officielles	0	0	-	150'000
Fonds de promotion de l'économie	0	897'543	-897'543	4'457'300
Fonds pour l'intégration professionnelle	0	8'000'000	-8'000'000	9'238'000
Fonds d'encouragement cinématographique	185'000	197'000	-12'000	196'000
Fonds d'intégration des jeunes	673'872	0	+673'872	0
Fonds pour activités culturelles et artistiques	350'000	301'500	+48'500	300'000
Fonds de l'énergie	400'000	0	+400'000	2'000'000
Total	7'630'272	15'829'043	-8'198'771	31'774'471

ATTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS À LA FORTUNE DES FONDS

	<i>Budget 2014</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2013</i> <i>Fr.</i>	<i>Comptes 2012</i> <i>Fr.</i>
380 Attributions à la fortune des fonds	3'056'000	185'500	23'540'389
./. 480 Prélèvements à la fortune des fonds	16'253'664	26'858'609	14'924'513
Variation annuelle de la fortune des fonds	-13'197'664	-26'673'109	+8'615'876

Au vu du résultat favorable des comptes 2012, des attributions complémentaires ont permis d'alimenter la fortune de certains fonds dans la perspective de dépenses importantes en 2013.

La diminution de la fortune des fonds en 2014 s'explique par la suppression de certains fonds non conformes au MCH2.

ATTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS AUX RÉSERVES

	<i>Budget 2014</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2013</i> <i>Fr.</i>	<i>Comptes 2012</i> <i>Fr.</i>
381 Attributions aux réserves	650'000	650'000	16'694'286
./. 481 Prélèvements aux réserves	-2'798'890	14'451'088	11'993'508
Variation annuelle des réserves	-2'148'890	-13'801'088	+4'700'778

Les attributions aux réserves sont les suivantes: Fr.

- Réserve de la dîme de l'alcool 650'000

Les prélèvements aux réserves sont les suivants:

- SIEN, entité neuchâteloise 73'000
- Réserve pour le bicentenaire 820'600
- Provision ODM 105'290
- Réserve pour équipements 1'800'000

Recettes fiscales

Recettes fiscales	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Variations par rapport au budget 2013 %	Comptes 2012 Fr.
Impôt sur revenu et fortune (y compris impôt à la source et travailleurs frontaliers)	748'000'000	748'500'000	-0,1	775'319'021
Impôt sur bénéfice et capital	188'000'000	180'500'000	+4,2	173'606'442
Impôt foncier	5'900'000	5'900'000	0,0	5'870'276
Impôt sur gains en capital / immobiliers	23'750'000	21'750'000	+9,2	24'554'324
Droits de mutations	29'500'000	27'500'000	+7,3	29'489'297
Impôt sur successions et donations	19'000'000	19'000'000	0,0	18'586'331
Taxes sur véhicules et bateaux	47'235'000	43'823'000	+7,8	44'530'682
Impôt sur la consommation (maison de jeux)	4'000'000	3'500'000	+14,3	360'000
40 Total	1'065'385'000	1'050'473'000	+1,4	1'072'316'373

Impôt direct des personnes physiques

Le montant reste stable. La réforme fiscale des personnes physiques déploie ses premiers effets. Outre le barème et l'introduction des frais de garde, les tranches 2014 tiendront compte du rabais de 200 francs par enfant, ceci uniquement pour l'impôt cantonal. Cette réduction n'est pas applicable pour l'impôt communal.

Toutefois, nous devons rester attentifs à l'évolution de la conjoncture qui peut se dégrader très rapidement. Il est important de ne pas oublier que les contribuables corrigent rapidement leurs tranches d'impôt en cas de baisse de leur revenu.

Au vu des incertitudes planant sur l'économie européenne et mondiale, il faut être conscient qu'il est difficile d'établir des chiffres précis et d'évaluer les recettes dans ce contexte.

Les recettes découlant de l'impôt des frontaliers devraient progresser et atteindre plus de 10 millions de francs.

Impôt direct des personnes morales

L'impôt des personnes morales continue de progresser, grâce à la conjonction des effets de la réforme fiscale des entreprises ainsi que de la bonne tenue de l'activité dans certains secteurs, plus particulièrement celui de l'horlogerie.

Certaines entreprises qui ont bénéficié d'allègement commencent à payer de l'impôt. Cela démontre bien l'efficacité de la nouvelle politique fiscale. Certains signes de ralentissement de l'économie pourraient influencer le résultat des entreprises. Comme nous l'avons déjà constaté par le passé, les bénéfices peuvent fortement fluctuer et engendrer une rapide baisse des recettes. Il est toujours difficile d'évaluer l'impact de ce phénomène.

Impôt foncier

L'impôt foncier comprend l'impôt grevant les immeubles de placement des personnes morales et celui prélevé sur les immeubles appartenant à des institutions de la prévoyance professionnelle. Le taux est de 1,5 pour mille de l'estimation cadastrale. Le montant de cet impôt fluctue peu. Le montant porté au budget correspond au montant moyen sur les dernières années.

*Impôt sur les gains immobiliers
et droits de mutations (lods)*

Ces impôts progressent. Le secteur immobilier est peu influencé par l'évolution de la conjoncture et, par conséquent, ne subit pas de variations importantes.

Autres recettes

De par leur nature imprévisible, les recettes des impôts sur les successions et les donations ont été évaluées de manière prudente sur la base de l'évolution moyenne de ces dernières années. Les taxes sur les véhicules devraient quant à elles continuer à augmenter légèrement.

RECETTES FISCALES COMPARÉES AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES

	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Comptes 2012 Fr.	Comptes 2011 Fr.	Comptes 2010 Fr.
<i>Produit de l'impôt direct cantonal</i>					
Impôt direct personnes physiques ¹⁾	748'000'000	748'500'000	775'319'021	744'091'489	752'757'604
Impôt direct personnes morales	188'000'000	180'500'000	173'606'442	142'034'132	129'420'211
Total	936'000'000	929'000'000	948'925'463	886'125'621	882'177'815
Impôt foncier	5'900'000	5'900'000	5'870'276	5'862'300	5'932'094
Impôt sur gains en capital / immobiliers	23'750'000	21'750'000	24'554'324	24'158'860	20'826'670
Droits de mutations	29'500'000	27'500'000	29'489'297	28'468'619	27'691'694
Impôts sur successions et donations	19'000'000	19'000'000	18'586'331	19'102'797	16'533'585
Recettes fédérales:					
- Impôt fédéral direct ²⁾	77'500'000	61'000'000	76'152'021	52'389'413	48'144'544
- Impôt anticipé et taxe d'exemption	12'263'714	11'513'000	11'046'000	9'026'846	11'046'575
- Droits sur les carburants	9'172'500	9'367'000	10'325'549	8'880'123	10'326'365
- Redevance poids lourds	9'714'000	10'115'000	9'841'056	9'952'968	9'964'702
- Régie des alcools	650'000	650'000	587'890	625'996	622'395
Taxes sur véhicules, cycles et bateaux	47'235'000	43'823'000	44'530'682	43'622'622	42'269'473

1) Y compris l'impôt à la source et les impôts des travailleurs frontaliers (versements compensatoires) ;

2) La part des cantons à l'IFD est passée de 30% à 17% en 2008 (RPT).

Revenus des biens

Revenus des biens				
	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Variations par rapport au budget 2013 %	Comptes 2012 Fr.
Banques	174'000	177'500	-2,0	522'393
Créances	11'146'000	11'656'800	-4,4	11'250'327
Titres	714'500	899'000	-20,5	777'884
Immeubles du patrimoine financier	364'000	436'000	-16,5	539'774
Gains sur placements	9'780'000	15'600'000	-37,3	18'837'344
Prêts du patrimoine administratif	0	0	0,0	149
Intérêt et part au bénéfice de la BCN	21'800'000	21'200'000	+2,8	18'728'000
Immeubles du patrimoine administratif	13'941'964	6'787'250	+105,4	7'160'622
Autres revenus	1'207'000	1'220'000	-1,1	1'308'416
42 Total	59'127'464	57'976'550	+2,0	59'124'909

Les revenus des biens augmentent globalement de 1,2 million de francs par rapport au budget 2013 et sont stables par rapport aux comptes 2012.

Les gains sur placements diminuent de 5,8 millions de francs par rapport au budget 2013, consécutivement à des prévisions de plus-values sur cessions de terrains, biens immobiliers et fermes, moins importantes. Les variations les plus importantes entre les budgets 2013 et 2014 se trouvent dans le centre financier "entretien et exploitation des bâtiments" (-4,7 millions), au service de l'agriculture (-1,8 million), au service de l'économie et au fonds de promotion de l'économie (-1 million), et au secrétariat général du DEF (+1 million).

La part au bénéfice de la BCN augmente de 0,6 million de francs par rapport au budget 2013.

Les revenus provenant des immeubles du patrimoine administratif augmentent fortement dans le centre financier "entretien et exploitation des bâtiments" au niveau des loyers (+6 millions) et des prestations en nature (+2,3 millions).

Contributions

Contributions	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Variations par rapport au budget 2013 %	Comptes 2012 Fr.
Emoluments administratifs	30'207'500	31'931'500	-5,4	29'984'219
Ecolages	12'328'619	13'217'300	-6,7	12'322'669
Autres redevances d'utilisation et prestations de service	20'089'683	20'553'050	-2,3	19'612'616
Ventes	5'763'400	6'441'200	-10,5	5'810'157
Dédommagements de tiers	20'976'687	21'105'898	-0,6	21'373'438
Amendes	20'740'000	20'869'500	-0,6	21'835'831
Prestations effectuées par les collectivités pour investissements	3'688'096	3'790'854	-2,7	2'850'029
Autres contributions	23'781'960	21'725'700	+9,5	23'538'531
43 Total	137'575'945	139'635'002	-1,5	137'327'490

Par rapport au budget 2013, les revenus provenant des contributions diminuent globalement de 2,1 millions de francs.

Le projet de loi modifiant la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux, prévoit la suppression de la taxe pour véhicules usagés (-1,6 million), ce qui induit une diminution des émoluments administratifs.

Entre les budgets 2013 et 2014, des transferts de filières ont généré une diminution des ecolages au Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN) et une augmentation de ces derniers au Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloise (CIFOM), l'impact financier étant neutre. Par ailleurs, les ecolages ont été revus à la baisse par rapport au budget 2013 (-0,5 million) sur la base des comptes 2012.

L'augmentation des autres contributions provient principalement du projet de transfert du centre d'hébergement de Perreux du canton à la Confédération. Les différentes économies estimées, d'un montant total de 1,8 million de francs, ont été regroupées, comme recettes, dans la rubrique budgétaire 439850 "Recettes diverses". Si ce transfert ne devait finalement pas se réaliser, le service des migrations disposerait du budget (en termes de charges) nécessaire pour assurer l'entretien, l'exploitation et la sécurité du centre.

Parts et recettes sans affectation

Parts et recettes sans affectation				
	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Variations par rapport au budget 2013 %	Comptes 2012 Fr.
Péréquation fédérale / Péréquation des ressources	47'229'000	24'097'000	+96,0	10'535'566
Péréquation fédérale / Compensation charges géo-topographiques	22'741'000	23'754'000	-4,3	23'994'322
Péréquation fédérale / Compensation charges socio-démographiques	15'374'000	15'309'000	+0,4	16'667'174
Péréquation fédérale / Compensation cas de rigueur	108'833'000	108'833'000	0,0	108'832'729
Impôt fédéral direct	77'500'000	61'000'000	+27,0	76'152'021
Impôt anticipé	10'326'000	10'863'000	-4,9	11'450'558
Impôt épargne UE	282'000	403'000	-30,0	305'884
Taxe d'exemption du service militaire	720'000	650'000	+10,8	813'156
Bénéfice de la Banque nationale suisse	14'545'000	14'600'000	-0,4	14'800'000
Droits sur les carburants	9'172'500	9'367'000	-2,1	10'325'549
Régie des alcools (imposition des boissons distillées)	650'000	650'000	0,0	587'890
Redevance poids lourds	9'714'000	10'115'000	-4,0	9'841'057
44 Total	317'086'500	279'641'000	+13,4	284'305'906

La part du canton aux recettes sans affectation augmente de 13,4% par rapport au budget 2013, générant ainsi une hausse de recettes de 37,4 millions de francs.

Le montant total des paiements compensatoires versés en 2014 au canton de Neuchâtel au titre de la RPT s'élève à 194,2 millions de francs, soit une augmentation de 22,2 millions de francs par rapport au budget 2013. La diminution de l'indice des ressources du canton, de 93,5 à 90,2 points entre 2013 et 2014, a pour conséquence une hausse des montants reçus au titre de la péréquation des ressources (+23,1 millions). A l'inverse, le montant alloué au canton pour la compensation des charges excessives présente quant à lui une baisse, passant de 39,1 à 38,1 millions de francs, qui résulte de l'effet à la baisse lié à l'indexation négative de la dotation et de la mise à jour des données relatives à la population.

Les autres variations significatives concernent différents impôts perçus par la Confédération et basés sur les estimations de l'Administration fédérale des finances, à savoir: la part du canton à l'impôt fédéral direct (+16,5 millions), l'impôt anticipé (-0,5 million), la redevance poids lourds (-0,4 million), les droits sur les carburants (-0,2 million), l'impôt relatif à la fiscalité de l'épargne de l'UE (-0,1 million), la taxe d'exemption du service militaire (+0,1 million) et la part du canton au bénéfice de la BNS (-0,1 million).

Dédommagements de collectivités publiques

Dédommagements de collectivités publiques				
	<i>Budget 2014</i>	<i>Budget 2013</i>	<i>Variations par rapport au budget 2013</i>	<i>Comptes 2012</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Confédération (asile, CNIP, entretien A5, établissements militaires, etc.)	5'106'300	4'920'400	+3,8	5'383'015
Cantons (Université, HES, lycées, écoles professionnelles, etc.)	13'816'688	32'661'155	-57,7	34'338'894
Communes (police, protection civile, documents d'identité, etc.)	12'850'800	16'514'890	-22,2	12'607'175
45 Total	31'773'788	54'096'445	-41,3	52'329'084

Les dédommagements de collectivités publiques diminuent globalement de 22,3 millions de francs par rapport au budget 2013.

L'augmentation enregistrée des dédommagements perçus de la Confédération (+0,2 million) résulte principalement d'une hausse de 0,1 million au service des migrations et aux nouvelles prestations commandées par l'OFROU à la police neuchâteloise (+0,1 million).

Au regard du budget 2013, les dédommagements des autres cantons diminuent de 18,8 millions de francs, dont 18,3 millions proviennent de la modification de la structure comptable du centre financier de l'Université. En effet, les contributions reçues par les autres cantons transiteront dorénavant par une rubrique du groupe 47 "Subventions à redistribuées". De plus, d'autres variations sont enregistrées au niveau des montants reçus au titre des pensions facturées hors canton du service pénitentiaire (+0,6 million), des contributions reçues pour l'école régionale d'aspirants de police (-0,5 million), du CIFOM (-0,4 million), du CPLN (-0,3 million), du CPMB (+0,2 million), des Lycées Blaise-Cendrars (-0,1 million) et Jean-Piaget (-0,1 million).

Les indemnités versées par les communes diminuent de 3,7 millions de francs par rapport au budget 2013. Cette baisse provient de l'adaptation aux chiffres 2012 de la demande prévisible de mandats de prestations de la police neuchâteloise (-3,7 millions).

Subventions acquises

Subventions acquises	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Variations par rapport au budget 2013 %	Comptes 2012 Fr.
Confédération (AVS-AI, LAMAL, LACI, Université, formation professionnelle, mensurations, bourses, etc.)	137'150'829	153'416'725	-10,6	161'503'361
Cantons	0	8'230'000	-100,0	5'880'105
Communes (aide matérielle, transports, chômeurs en fin de droit, etc.)	103'338'000	94'939'700	-8,8	98'998'482
Propres établissements (ECAP, etc.)	0	1'445'600	-100,0	1'153'569
Autres subventions acquises (Sport-toto, etc.)	999'600	2'035'500	-50,9	1'969'623
46 Total	241'488'429	260'067'525	-7,1	269'505'141

Les subventions acquises présentent globalement une diminution de 18,6 millions de francs par rapport au budget 2013 et 28 millions de francs au regard des comptes 2012. Ces écarts sont largement influencés par deux modifications comptables financièrement neutres intervenues dans le centre financier de l'Université et dans le fonds pour les structures d'accueil extrafamilial (transferts du groupe 46 aux groupes 47 et 49). Si l'on fait abstraction de ces modifications, le budget 2014 des subventions acquises présente une progression de 12 millions par rapport au budget 2013 et atteint un montant proche du total enregistré dans les comptes 2012.

La diminution de 16,3 millions de francs enregistrée au niveau des subventions de la Confédération est due à la modification comptable intervenue dans le centre financier de l'Université (-21,2 millions). Dès 2014, les montants reçus de la Confédération pour l'Université transiteront par une rubrique 47 au lieu d'une rubrique 46. Sans la prise en compte de cette modification financièrement neutre, les subventions de la Confédération affichent une augmentation nette de 5 millions de francs. Les principales évolutions concernent les subsides LAMal (+0,9 million), les PC AVS (+2,4 millions), les PC AI (-1 million) et les subventions pour la formation au niveau du secondaire II (+2,7 millions au total). L'écart aux comptes 2012 relève des mêmes rubriques, à savoir la modification comptable relative à l'Université (-21,2 millions) d'une part, et, d'autre part, les variations relatives aux subsides LAMal (+1,5 million), aux PC AVS (-2,7 millions) et aux PC AI (-0,7 million).

La catégorie des subventions cantonales ne contient que la rubrique relative à l'alimentation par le canton du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. Dès 2014, cette rubrique va disparaître au profit d'une rubrique 49. Ce mode de comptabilisation par des rubriques 39/49 permet d'éviter que la subvention octroyée ne soit comptabilisée deux fois dans une rubrique 36 (une fois dans le fonds et une fois dans le service).

Les subventions reçues des communes sont en progression tant par rapport au budget 2013 (+8,4 millions) que par rapport aux comptes 2012 (+4,4 millions). L'écart entre les deux budgets résulte principalement de l'importante augmentation enregistrée au niveau de la charge d'aide matérielle, à laquelle les communes participent à hauteur de 60% (+10,9 millions). Deux contributions des communes sont en baisse, en lien avec les subventions octroyées, la première dans le domaine des transports (-1,7 million) et la seconde dans le domaine de l'intégration professionnelle (-1,4 million). La variation au regard des comptes 2012 s'explique par les trois rubriques précitées, à savoir la part communale à l'aide sociale (+11,5 millions), aux entreprises de transports (+0,8 million) et aux mesures d'intégration professionnelle (+1,2 million). Ces progressions sont atténuées par la disparition de la contribution de solidarité qui a été versée par les communes en 2012 (-9,6 millions).

La catégorie des subventions aux propres établissements contient uniquement la rubrique relative à l'allocation reçue de l'ECAP. Cette rubrique n'apparaît plus au budget 2014 suite à la sortie du fonds des sapeurs-pompiers du giron de l'Etat.

Les autres subventions acquises diminuent de moitié par rapport au budget 2013 et aux comptes 2012. Cette variation d'environ un million de francs relève de la disparition du fonds des sapeurs-pompiers, en l'occurrence d'une contribution qui lui était liée.

Classification fonctionnelle

Le tableau ci-dessous, qui résume celui qui figure en fin de publication, montre l'évolution des charges nettes selon les diverses tâches confiées à l'Etat.

L'attribution des rubriques budgétaires aux différents secteurs d'activités (ou domaines fonctionnels) se fait sur la base de la nomenclature en vigueur dans le modèle comptable harmonisé des collectivités publiques. En cas de transfert d'une rubrique d'un secteur à un autre, les montants concernant l'avant-dernier budget sont adaptés de façon à permettre une meilleure comparaison.

Classification fonctionnelle (En millions de francs)	Budget 2014		Budget 2013	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Administration générale	72,4	5,2	64,8	4,9
Sécurité publique	94,7	6,8	85,3	6,4
Enseignement et formation	422,5	30,3	410,7	30,8
Culture et loisirs	14,5	1,0	14,5	1,1
Santé	346,8	24,8	340,8	25,6
Prévoyance sociale	323,0	23,1	308,6	23,2
Trafic	88,2	6,3	80,8	6,1
Protection et aménagement de l'environnement	10,7	0,8	8,2	0,6
Économie publique	23,4	1,7	17,7	1,3
Sous-total	1'396,2	100,0	1'331,4	100,0
Finances et impôts	-1'369,6		-1'319,9	
Total (excédent de charges)	26,6		11,5	

Sans considérer les rubriques appartenant au domaine "Finances et impôts", dont les revenus sont supérieurs aux charges, le secteur de l'enseignement et de la formation demeure le plus important avec une part représentant 30,3% des charges nettes de l'Etat. Il est suivi par celui de la santé (24,8%) et celui de la prévoyance sociale (23,1%).

L'augmentation des charges nettes du secteur "Administration générale" (+7,6 millions) provient essentiellement du fait qu'un revenu extraordinaire de 12 millions de francs est comptabilisé dans le budget 2013 (service financier) au titre du prélèvement à la réserve pour équipements constituée dans le cadre de la clôture des comptes 2009. A cela s'ajoute encore l'augmentation de certaines dépenses en biens, services et marchandises (+5,2 millions), comme l'entretien des bâtiments. Du côté des améliorations, signalons que les loyers et prestations en nature facturés par le SBAT augmentent de 8,3 millions de francs.

Les charges nettes faisant partie du secteur "Sécurité publique" augmentent de 9,3 millions de francs par rapport au dernier budget. Cette variation s'explique par des charges de personnel en augmentation de près de 5 millions de francs, notamment à la police neuchâteloise, au service pénitentiaire et au service de protection de l'adulte et de jeunesse. Par ailleurs, les dédommagements versés pour les placements de détenus hors canton sont à la hausse en raison d'une diminution de la capacité d'accueil en milieu carcéral (travaux de rénovation). Enfin, les dédommagements versés par les communes au canton, au titre des mandats de prestations avec la police neuchâteloise, diminuent de 3,7 millions de francs par rapport au budget 2013.

Les charges nettes du secteur "Enseignement et formation" augmentent de 11,7 millions de francs. Les explications proviennent principalement de la hausse des charges de personnel (+1,9 million), des subventions relatives aux traitements des enseignants de l'école obligatoire y compris cotisations à prévoyance.ne (+1,9 million), de divers dédommagements versés aux autres cantons (universités, secondaire II) et aux communes en matière d'éducation (+2,4 millions), d'une subvention en nature relative à Microcity pour la mise à disposition de locaux à l'EPFL (+2,3 millions) et de l'augmentation de la subvention versée au CSEM par le biais du budget du service de la formation post-obligatoire et de l'orientation (+1,7 million).

Le secteur "Culture et loisirs" regroupe principalement l'encouragement à la culture et l'entretien des monuments et la protection des sites. Les charges nettes ne varient pas significativement par rapport au budget 2013.

Malgré la baisse de la subvention versée à HNe (-5 millions), les charges nettes du secteur "Santé" augmentent de 5,9 millions de francs en comparaison du précédent budget. Cette situation résulte de la progression du coût des hospitalisations hors canton (+6,1 millions) et de la hausse de la subvention aux EMS (+2,9 millions), et à NOMAD pour le maintien à domicile (+2,6 millions).

Le domaine "Prévoyance sociale" augmente de manière assez significative par rapport au budget 2013 (+14,5 millions, ce qui représente +4,7%). Malgré un prélèvement à la fortune du fonds pour l'intégration professionnelle plus important que dans le dernier budget (+3,4 millions), certaines charges nettes (compte tenu des participations de la Confédération ou des communes qui sont comptabilisées en revenus) augmentent de manière importante. Il s'agit principalement des prestations complémentaires AVS (+7 millions), des subsides LAMal (+6,1 millions) et de l'aide matérielle (+1,5 million). A signaler encore l'augmentation de la part cantonale au fonds d'accueil extrafamilial (+1,1 million).

Même si les subventions accordées aux entreprises de transports diminuent de 1,5 million de francs (compte tenu de la part des communes), les charges nettes du secteur "Trafic" augmentent tout de même de 7,5 millions de francs par rapport au budget précédent. Cet écart provient du prélèvement extraordinaire à la réserve pour matériel roulant qui est inscrit dans le budget 2013 et qui n'est pas renouvelé en 2014 (+2,2 millions), des études à entreprendre pour le nouveau projet de mobilité (+2,3 millions), de l'augmentation concernant l'entretien et la correction des routes (+1,3 million) et de l'augmentation des charges d'amortissements au service des ponts et chaussées (+1,8 million).

L'augmentation des charges nettes du secteur "Protection et aménagement de l'environnement" (+2,5 millions) trouve son origine dans l'introduction de la nouvelle taxe automobile et la suppression de la taxe sur les véhicules usagés, dont la recette de 1,6 million de francs était auparavant comptabilisée dans ce groupe. Rappelons qu'en contrepartie la hausse des taxes automobiles profite au domaine "Finances et impôts".

La péjoration du secteur "Economie publique" par rapport au budget 2013 (+5,7 millions) provient essentiellement des mouvements liés aux financements spéciaux. La diminution des prélèvements au fonds cantonal de l'énergie (-1,4 million) et surtout au fonds de la promotion de l'économie (-5,9 millions) occasionnent des revenus moindres qui sont attribués à ce domaine. Certaines rubriques du fonds de promotion de l'économie diminuent parfois significativement entre les deux budgets; tel est le cas notamment des frais liés à l'équipement des terrains industriels appartenant à l'Etat comptabilisés au patrimoine (-2,3 millions).

L'augmentation, pour près de 65 millions de francs, des charges nettes relatives aux différents secteurs passés en revue ci-dessus est partiellement compensée par l'amélioration d'environ 50 millions de francs constatée dans le secteur "Finances et impôts". Cette amélioration trouve son origine, du côté de l'augmentation des revenus, au niveau de la RPT pour la péréquation des ressources (+23,1 millions), de l'impôt fédéral direct (+16,5 millions), de l'impôt concernant les personnes morales (+7,5), des impôts sur les gains immobiliers et droits de mutations (+4 millions) et de la taxe automobile (+3,4 millions). Quant aux plus-values envisagées sur des ventes, celles-ci diminuent de quelque 6,4 millions de francs par rapport au budget 2013. Du côté des charges, à noter la diminution importante de 9,6 millions de francs des subsides octroyés au travers du fonds d'aide au commune suite aux fusions de l'année 2013 (Milvignes et Val-de-Ruz). Le prélèvement à la fortune de ce fonds diminue toutefois de quelque 6,4 millions entre le budget 2013 et le budget 2014, atténuant d'autant cet effet positif.

Budget des investissements

Résultats Les résultats des derniers exercices et des budgets 2014 et 2013 se présentent comme suit:

Budget des investissements (En milliers de francs)	Budgets		Comptes				
	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Dépenses d'investissements	98'417	131'827	102'069	112'842	95'332	92'254	141'335
./. Recettes	38'418	68'596	43'967	36'264	43'298	42'422	50'237
Dépenses nettes	59'999	63'231	58'102	76'578	52'034	49'832	91'098
./. Amortissements à charge du compte de fonctionnement	56'811	55'802	64'379	73'519	77'985	80'904	84'772
Variation nette du bilan	3'188	7'429	-6'277	3'059	-25'951	-31'072	6'326

Les dépenses brutes sont inférieures de 33,4 millions de francs par rapport à celles prévues au budget 2013 et les dépenses nettes diminuent de 3,2 millions de francs.

Les crédits en cours de réalisation, affichent des dépenses nettes à hauteur de 40 millions de francs contre 58,1 millions au budget 2013 accepté par le Grand Conseil (-18,1 millions). Cette importante diminution provient principalement du fait que les grands travaux relatifs à la construction de Microcity seront terminés d'ici à la fin de l'année 2013.

Les principaux projets en cours sont:

- "Rénovation de l'immeuble Promenade 20, rénovation et agrandissement de la Prison préventive à La Chaux-de-Fonds, rénovation et agrandissement de l'établissement d'exécution des peines (EEP) de Bellevue à Gorgier" (8,9 millions);
- "Part cantonale aux dépenses pour la route A5, construction du tunnel de Serrières" (5,9 millions);
- "Crédit cadre cantonal 2013-2016 pour financer les investissements d'infrastructures en faveur des chemins de fer privés (TransN, BLS, et CJ)" (4,6 millions);
- "Participation au transfert et à l'installation du Comlab au sein du CSEM" (2,7 millions);
- "Redressement durable des finances cantonales ainsi que l'adaptation en profondeur des structures et du fonctionnement de l'Etat" (1,9 million);
- "Subvention pour constructions rurales" (1,9 million);
- "Assainissement et renforcement de cinq ouvrages d'art" (1,8 million);
- "Elaboration du dossier de la route principale H20" (1,5 million);
- "Investigation, surveillance et assainissement des sites pollués" (1,2 million);
- "Etude détaillée de l'implantation du ministère public et du Tribunal d'instance sur le site "Le Corbusier" à La Chaux-de-Fonds" (1,1 million).

En ce qui concerne les crédits à solliciter, les dépenses nettes se montent à 20 millions de francs au budget 2014 contre 5,2 millions au budget 2013 accepté par le Grand Conseil (+14,8 millions). La fin des grands travaux de construction de Microcity permet d'intégrer au budget 2014 un grand nombre de nouveaux projets dont les principaux sont les suivants:

- "Douzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales" (4,6 millions);
- "Entretien constructif des routes 2014 – 2017" (4,2 millions);
- "CPLN, assainissement énergétique" (3,0 millions);
- "RPT 06 - deuxième convention programme" (1,6 million);
- "Intégration de la police locale de Neuchâtel" (1,2 million).

Récapitulation des investissements et amortissements par département

Récapitulation des investissements par département	Budget 2014			Budget 2013			Comptes 2012		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Autorités législatives	0.00	0.00	0.00	787'000.00	0.00	787'000.00	0.00	0.00	0.00
Autorités exécutives	1'921'000.00	0.00	1'921'000.00	1'947'000.00	0.00	1'947'000.00	1'008'307.90	36'136.80	972'171.10
PPDT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contrôle cantonal des finances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autorités judiciaires	1'100'000.00	0.00	1'100'000.00	1'000'000.00	225'000.00	775'000.00	513'990.40	20'909.00	493'081.40
Finances et santé	4'753'500.00	0.00	4'753'500.00	3'524'200.00	0.00	3'524'200.00	2'701'828.79	27'220.00	2'674'608.79
Justice, sécurité et culture	10'529'800.00	0.00	10'529'800.00	9'988'200.00	1'375'000.00	8'613'200.00	3'963'765.07	970'000.00	2'993'765.07
Education et famille	9'091'200.00	0.00	9'091'200.00	22'826'000.00	0.00	22'826'000.00	31'337'364.65	464'470.05	30'872'894.60
Développement territorial et environnement	70'271'665.00	38'392'765.00	31'878'900.00	78'115'500.00	53'692'000.00	24'423'500.00	62'291'442.05	42'448'273.21	19'843'168.84
Economie et action sociale	750'000.00	25'500.00	724'500.00	13'639'300.00	13'304'600.00	334'700.00	252'200.00	0.00	252'200.00
Total	98'417'165.00	38'418'265.00	59'998'900.00	131'827'200.00	68'596'600.00	63'230'600.00	102'068'898.86	43'967'009.06	58'101'889.80

Récapitulation des amortissements par département	Amortissements nets	Amortissements nets	Ecart	
	budget 2014	budget 2013	Fr.	%
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Autorités législatives	157'400.00	0.00	157'400.00	-
Autorités exécutives	1'443'063.00	1'262'725.00	180'338.00	14.3%
PPDT	0.00	0.00	0.00	-
Contrôle cantonal des finances	0.00	0.00	0.00	-
Autorités judiciaires	590'776.00	398'755.00	192'021.00	48.2%
Finances et santé	14'264'107.39	8'938'423.10	5'325'684.29	59.6%
Justice, sécurité et culture	4'075'982.31	4'858'687.10	-782'704.79	-16.1%
Education et famille	10'302'143.22	15'924'561.81	-5'622'418.59	-35.3%
Développement territorial et environnement	25'720'892.60	24'137'975.18	1'582'917.42	6.6%
Economie et action sociale	256'206.30	281'133.85	-24'927.55	-8.9%
Total	56'810'570.82	55'802'261.04	1'008'309.78	1.8%

Conclusions

Le Conseil d'Etat est entré en fonction en juin 2013 dans une composition entièrement nouvelle. Il a dû faire face à des délais extrêmement courts pour élaborer le budget 2014. Les bases qui avaient prévalu à la conception du budget 2013 et qui ont servi de référence à l'élaboration du budget 2014 étaient pour partie optimistes voire incertaines. Et l'assainissement de prévoyance.ne est venu péjorer la situation initiale déjà difficile de quelques 10 millions de francs. C'est donc dans un contexte très difficile mais motivant que le Conseil d'Etat s'est attelé à la tâche.

Malgré la crise économique mondiale, la Suisse a bien résisté au ralentissement. Ceci a été particulièrement le cas pour l'économie neuchâteloise qui profite d'une demande toujours soutenue pour les produits de luxe, notamment dans les pays émergents. La crise mondiale semble à présent s'apaiser tant aux Etats-Unis qu'en Europe. La fiscalité devrait donc rester favorable en 2014 même si la progression des recettes de l'impôt sur les personnes morales sera moins importante que durant les dernières années. Un certain plafond semble atteint. Il faut en effet rappeler qu'elles ont pratiquement doublé depuis 2009 pour flirter aujourd'hui avec la barre des 200 millions de francs. Sur le plan des personnes physiques, l'Etat enregistrera la deuxième année de réforme et une légère baisse est prévue. Le canton profite par ailleurs d'une péréquation fédérale (RPT) qui lui est encore favorable mais qui ne doit pas masquer les perturbations annoncées dans le cadre du 2^{ème} rapport d'efficacité où les cantons contributeurs instaurent une pression grandissante, notamment pour la suppression de la compensation des cas de rigueur, élément essentiel pour notre canton (plus de 100 millions).

Du côté des charges, le gouvernement a constaté que des dynamiques négatives étaient à l'œuvre dans certains secteurs et qu'il s'agissait de les infléchir rapidement. Notamment dans le secteur de la prévoyance sociale, des mesures ont dû être prises pour ralentir la dynamique de croissance et tenter d'assurer un financement dans la durée. Les politiques salariales ont également fait l'objet d'un examen attentif. La progression prévue par les mécanismes ordinaires n'est pas finançable à moyen terme. En 2014, le Conseil d'Etat propose des mesures restrictives qui devraient toutefois éviter une baisse du pouvoir d'achat. Il a par ailleurs demandé des efforts d'ampleur similaire dans le secteur parapublic régi par les CCT. A moyen terme, les politiques salariales devront être revues afin de s'inscrire dans une progression qui reste soutenable financièrement en tenant compte de la croissance escomptée des recettes. Concernant la gouvernance des institutions externes, le Conseil d'Etat entend s'écarter rapidement du système de couverture de déficit, qui réduit l'effet du frein sur un pan important du secteur public. La recherche d'économies et de réforme se poursuit. Le Conseil d'Etat souhaite examiner les mesures possibles avec calme, discernement et en dialogue avec les partenaires dans le cadre du programme de législation et de la panification financière roulante 2015-2017. Le Conseil d'Etat aurait également pu surseoir à la réforme de la fiscalité des personnes physiques afin de réduire davantage le déficit. Il y a renoncé, conscient que cette réforme est essentiel pour l'attractivité et l'image du canton.

Malgré des choix difficiles, le budget 2014 concrétise également la volonté du Conseil d'Etat de consacrer des ressources à des secteurs prioritaires et d'initier des dynamiques positives. Ainsi, la sécurité, la justice et l'informatique verront leurs effectifs s'accroître quelque peu conformément aux plans stratégiques décidés. Des places supplémentaires sont prévues dans le secteur de l'éducation spécialisée et du handicap. Le développement des structures d'accueil pré- et parascolaires se poursuit. Lutte contre les effets de seuil, projets spécifiques dans le domaine de la santé, poursuite des études de mobilité sont autant de signaux positifs qui accompagnent également le budget 2014. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a décidé de maintenir une enveloppe d'investissements nets permettant de diminuer les retards pris dans l'entretien du patrimoine, dans le développement des systèmes de gestion et de permettre une remise en état progressive des routes cantonales.

Cet objectif minimal d'investissements ainsi qu'un déficit du compte de fonctionnement difficile à réduire davantage à court terme a conduit le Conseil d'Etat à admettre un degré d'autofinancement inférieur aux exigences du frein à l'endettement. Compte tenu du contexte particulier du budget 2014, il propose au Grand Conseil de déroger exceptionnellement à l'article 24a, alinéa 1 de la loi sur les finances s'agissant de la limite d'autofinancement des investissements.

En présentant son rapport sur le budget 2014, le Conseil d'Etat n'est que partiellement satisfait. D'une part il est conscient que certaines des mesures qu'il s'est résolu à prendre seront vécues difficilement, voire durement. D'autre part le mécanisme de frein en matière d'investissement n'est pas respecté. Il en a expliqué les raisons. Mais le budget se veut réaliste et le pilotage des comptes 2014 sera suivi de manière serrée et critique. Pour l'avenir, le Conseil d'Etat est résolument positif. Certains choix ont été nécessaires pour amorcer une inversion des tendances négatives. De nombreux secteurs sont touchés et ce changement d'orientation ne se fera pas sans difficultés. Mais les équilibres essentiels ont, pour la plupart, pu être préservés et d'autres dynamiques positives ont été instaurées. Des investissements minimaux sont aussi prévus. Des mesures sont encore nécessaires pour ramener les finances du canton vers un équilibre durable. Le Conseil d'Etat est confiant qu'il pourra les trouver avec l'appui et la concertation des partenaires. A l'inverse, certains domaines-clé seront renforcés, comme c'est déjà le cas en 2014.

C'est dans cet esprit, par avance reconnaissant des efforts sollicités dans de nombreux secteurs, et confiant en l'avenir, que le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil d'approuver le projet de budget 2014.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 23 octobre 2013

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,

La chancelière,

L. KURTH

S. DESPLAND

Décret concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2014

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu les articles 57, alinéas 1 et 4, et 71 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, du 24 septembre 2000;

vu l'article 24a, alinéas 1 et 5 de la loi sur les finances, du 21 octobre 1980;

vu le rapport du Conseil d'Etat du 23 octobre 2013, et en particulier sa proposition de déroger à l'article 24a, alinéa 1 de la loi sur les finances s'agissant de la limite d'autofinancement des investissements pour le budget 2014,

décète:

Article premier Le budget général de l'Etat pour l'année 2014 est adopté.
Ce budget se résume comme suit:

	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>		
Total des charges	2'106'307'008	
Total des revenus		2'079'665'684
Excédent de charges	26'641'324	
<i>Compte des investissements</i>		
Total des dépenses	98'417'165	
Total des recettes		38'418'265
Investissements nets		59'998'900
<i>Financement</i>		
Investissements nets	59'998'900	
Amortissements du patrimoine administratif (autofinancement)		56'830'571
Excédent de charges du compte de fonctionnement	26'641'324	
Solde des mouvements avec les financements spéciaux	15'346'554	
Insuffisance de financement		45'156'207

Art. 2 ¹Le présent décret n'est pas soumis au référendum.

²Le Conseil d'Etat pourvoit à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

Le président,

Les secrétaires,

Loi **portant modification de la loi concernant l'affectation des crédits** **inscrits au budget des investissements**

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'Etat, du 23 octobre 2013,
décète:

Article premier La loi concernant l'affectation des crédits inscrits au budget des investissements, du 8 décembre 2010, est modifiée comme suit:

Art. 4, al. 2^{bis} (nouveau)

^{2bis}Elle est prolongée jusqu'au 31 décembre 2014.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

²Le Conseil d'Etat pourvoit, le cas échéant, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

Le président,

Les secrétaires,

Loi portant modification de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt)

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'Etat, du 23 octobre 2013,
décrète:*

Article premier La loi sur le statut de la fonction publique (LSt), du 28 juin 1995, est modifiée comme suit:

Art. 56

¹Le Conseil d'Etat verse annuellement aux titulaires de fonctions publiques une allocation de renchérissement adaptée à l'indice suisse des prix à la consommation sur la base de cet indice au 31 mai précédent.

²Lorsque la situation économique et la situation financière du canton l'exigent ou lorsque le taux d'inflation est élevé, le Conseil d'Etat peut, après consultation des associations du personnel, ne compenser que partiellement le renchérissement pour une durée de deux ans au maximum. Il peut renoncer, totalement ou partiellement, à adapter l'allocation de renchérissement à une baisse de l'indice.

³*supprimé*

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹Le Conseil d'Etat fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

²Il pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

Le président,

La secrétaire générale,

Valeurs limites selon le frein à l'endettement

Budget 2014

Budget de fonctionnement

Valeur limite	2%
Total des revenus	2'079'665'684
./. Subventions à redistribuer (rubriques 47)	-135'938'100
./. Imputations internes (rubriques 49)	-66'132'904
Revenus déterminants	1'877'594'680
Montant maximum de l'excédent de charges (revenus déterminants / 100 * 2)	37'551'894
Excédent de charges prévu	26'641'324
Excédent de charges en % des revenus (exc. de charges / rev. déterminants * 100)	1.42%

Budget des investissements

Valeur limite	70%
Amortissements du patrimoine administratif	56'830'571
./. Excédent de charges	- 26'641'324
Marge d'autofinancement	30'189'247
Montant maximum des investissements nets (marge d'autofinancement / 70 * 100)	43'127'496
Investissements nets prévus	59'998'900
Degré d'autofinancement des investissements (marge autofinancement / invest. nets * 100)	50.32%

Variations de l'effectif du personnel entre le budget 2013 et le budget 2014

Annexe 2

Résumé des variations

	Budget 2014	Budget 2013	EPT VARIATION TOTALE
PERSONNEL ADMINISTRATIF			
Autorités judiciaires	90.44	85.24	5.20
Autorités législatives	8.30	8.30	0.00
Contrôle cantonal des finances	8.75	8.70	0.05
Chancellerie	36.90	39.70	-2.80
DFS	358.31	347.71	10.60
DJSC	782.01	775.92	6.09
DEF	352.31	340.01	12.30
DDTE	380.37	375.47	4.90
DEAS	310.32	301.60	8.72
TOTAL PERSONNEL ADMINISTRATIF	2'327.71	2'282.65	45.06
MAGISTRATS (sans suppléances)			
Conseil d'Etat	5.00	5.00	0.00
Autorités judiciaires	41.70	42.50	-0.80
TOTAL MAGISTRATS	46.70	47.50	-0.80
TOTAL PERSONNEL ETAT (administratif + magistrats)			
	2'374.41	2'330.15	44.26

Les effectifs se basent sur les rubriques budgétaires 301000 (personnel administratif et d'exploitation) et 302000 (magistrats). Pour rappel, le service des ressources humaines n'effectue pas le suivi de l'effectif enseignant.

L'effectif budgétaire total du personnel administratif et d'exploitation, y compris les magistrats, passe de 2013 à 2014 de 2330,15 EPT à 2374,41 (équivalents plein temps), soit une augmentation de 44,26 EPT. Cette variation représente 1,9% par rapport à l'effectif 2013.

Les variations les plus significatives sont détaillées ci-après, alors que le tableau reproduit après les commentaires permet une vision complète sur l'évolution des effectifs de tous les départements et services de l'administration cantonale et du pouvoir judiciaire.

Aux **Autorités judiciaires**, l'augmentation globale de 4,4 EPT (5,2 – 0,8) tient à plusieurs besoins administratifs: la charge de travail du ministère public qui demande l'engagement d'un greffier-rédacteur et de deux secrétaires; les tribunaux d'instance qui ont besoin d'un greffier-rédacteur et de secrétaires pour faire face aux dossiers de procédure civile ordinaire qui s'accumulent; le secrétariat général qui sollicite un demi-poste d'adjoint afin de soulager la secrétaire générale qui a un cahier des charges trop large pour être assumé par une seule personne.

Sous **Autorités législatives** se trouve le secrétariat général du Grand Conseil qui se nommait précédemment "service du Grand Conseil" et qui était rattaché à la Chancellerie.

A la **Chancellerie d'Etat**, la diminution de 2,8 EPT est due au transfert dans les services concernés d'effectifs affectés au redressement des finances.

Au **DFS**, la moitié de l'augmentation de 10,6 EPT se rapporte à la création de postes pour le projet SAP du service informatique. Le reste tient essentiellement au renforcement des effectifs au service des contributions (contrôleur qualité et testeur informatique), divers postes au service des bâtiments et quelques variations dans d'autres services.

Au **DJSC**, l'augmentation globale de 6,09 EPT découle principalement de l'octroi de 9,2 EPT au service pénitentiaire qui a besoin d'agents de détention supplémentaires. A noter une diminution de l'effectif au service de la sécurité civile et militaire dû à l'autonomisation de l'ECAP.

Au **DEF**, l'augmentation de 12,3 EPT s'explique essentiellement par une augmentation de la dotation de 5,4 EPT en assistants sociaux au service de la protection de l'adulte et de la jeunesse ainsi que par 4 EPT de coach à l'office de l'insertion des jeunes et 2,4 EPT de collaborateurs scientifiques et administratifs au service des formations postobligatoires et de l'orientation.

Au **DDTE**, l'augmentation de 4,9 EPT résulte de divers postes dans différents services (transports; faune, forêts et nature; consommation et affaires vétérinaires).

Au **DEAS**, l'augmentation de 8,72 EPT tient pour moitié au service des migrations (concierge, enseignant, responsables). D'autres variations sont à noter comme le service de l'emploi qui demande des renforts administratifs pour 1,77 EPT et le service de l'action sociale qui sollicite un adjoint au chef d'office de l'aide sociale.

Détail des variations

DETAIL PERSONNEL ADMINISTRATIF	Budget 2014	Budget 2013	Variations	
AUTORITES JUDICIAIRES (administratif)				
Secrétariat général	7010	2.50	2.00	0.50
Tribunaux d'instance (adm.)	7020	44.24	42.14	2.10
Tribunal cantonal (adm.)	7030	18.60	19.00	-0.40
Ministère public (adm.)	7040	25.10	22.10	3.00
Total	90.44	85.24	5.20	
AUTORITES LEGISLATIVES				
Secrétariat général du Grand Conseil	8200	8.30	8.30	0.00
Total	8.30	8.30	0.00	
CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES				
Contrôle cantonal des finances	3150	8.75	8.70	0.05
Total	8.75	8.70	0.05	
CHANCELLERIE				
Redressement finances, adapt. structures	1110	9.80	12.80	-3.00
Secrétariat général	1150	10.40	10.20	0.20
Service d'achat, de logistique & imprimés	1250	16.70	16.70	0.00
Total	36.90	39.70	-2.80	
DFS				
Secrétariat général	2010	5.60	5.00	0.60
Office d'organisation	3300	1.50	1.30	0.20
Service financier	3050	33.00	33.00	0.00
Service des contributions	3100	132.20	130.20	2.00
Service de la santé publique	2250	18.80	17.90	0.90
Service des bâtiments, administratif	3400	18.80	17.40	1.40
Service des bâtiments, concierges	3401	47.86	47.86	0.00
Office du logement	3402	1.70	1.70	0.00
Service informatique Entité nteloise	3350	95.55	90.55	5.00
Service des communes	3700	3.30	2.80	0.50
Total	358.31	347.71	10.60	
DJSC				
Secrétariat général	3010	4.00	4.00	0.00
Service de la justice	2050	26.80	26.80	0.00
Service pénitentiaire	2205	102.00	92.80	9.20
Service de probation	2220	11.05	11.05	0.00
Service des instit. pour adultes & mineurs	3651	6.00	6.00	0.00
Service des poursuites et faillites	2100	56.70	56.70	0.00
Police neuchâteloise	2350	447.74	445.75	1.99
Service sécurité civile et militaire	2700	43.52	48.52	-5.00
Service des affaires culturelles	6550	2.95	2.95	0.00
Office patrimoine & archéologie nteloise	6610	18.00	17.90	0.10
Parc et musée d'archéologie	6651	11.65	12.55	-0.90
Archéologie fouilles A5	6652	3.50	3.60	-0.10
Office des archives	6670	7.20	7.20	0.00
Service des sports	6700	6.00	6.00	0.00
Service des sports, chalets	6701	1.00	1.00	0.00
Service des ressources humaines	3250	16.70	15.90	0.80
Service juridique	3200	17.20	17.20	0.00
Total	782.01	775.92	6.09	

DETAIL PERSONNEL ADMINISTRATIF		Budget 2014	Budget 2013	Variations
DEF				
Secrétariat général	6010	6.90	5.70	1.20
Office politique familiale et égalité	2011	2.10	2.10	0.00
Service de prot. de l'adulte & jeunesse	3650	72.50	67.10	5.40
CAPPES	6014	1.90	1.90	0.00
SEO administratifs	6200	17.55	18.25	-0.70
Bureau de l'informatique scolaire	6013	6.08	6.08	0.00
Office de l'enseignement spécialisé	6202	8.83	8.13	0.70
Conservatoire	6553	7.45	7.45	0.00
SFPO - Serv. formation post-obligatoires	6330	77.50	75.10	2.40
SFPO - OFJ	9504	9.30	5.30	4.00
LDR	6252	7.60	7.60	0.00
LBC	6253	6.05	6.25	-0.20
LJP	6255	17.96	17.86	0.10
CPMB	6302	9.45	9.95	-0.50
CPLN	6309	32.23	35.43	-3.20
CIFOM	6310	59.61	56.51	3.10
Centre de psychomotricité	6504	9.30	9.30	0.00
Total		352.31	340.01	12.30
DDTE				
Secrétariat général	4010	6.60	6.60	0.00
Service de l'aménagement du territoire	4200	19.00	19.00	0.00
Service des transports	4011	6.80	5.50	1.30
Service des ponts et chaussées	4053	147.20	147.40	-0.20
Service de l'énergie et de l'environnement	4160	34.60	34.80	-0.20
Service de la faune, forêts et nature	4360	41.45	40.45	1.00
Service de l'agriculture (y.c. Evologia)	5252	34.77	33.27	1.50
Service de la consom. et des affaires vét.	5151	38.55	37.05	1.50
Service géomatique et registre foncier	4251	51.40	51.40	0.00
Total		380.37	375.47	4.90
DEAS				
Secrétariat général	5010	6.30	5.00	1.30
Service de l'économie	5105	14.40	14.40	0.00
Office du registre du commerce	2102	4.80	4.80	0.00
Service de l'emploi	5051	129.34	127.57	1.77
Service des migrations	5014	92.97	88.68	4.29
Service de la cohésion multiculturelle	5017	12.61	12.75	-0.14
Service de l'action sociale	3550	23.60	22.60	1.00
Office de l'assurance-maladie	3600	17.50	17.50	0.00
Office des bourses	6011	2.80	2.80	0.00
Service de statistique	5025	6.00	5.50	0.50
Total		310.32	301.60	8.72
DETAIL MAGISTRATS (sans suppléances)				
CHANCELLERIE (magistrats)				
Conseil d'Etat	1100	5.00	5.00	0.00
Total		5.00	5.00	0.00
AUTORITES JUDICIAIRES (magistrats, sans suppléances)				
Tribunaux d'instance	7020	19.20	20.00	-0.80
Tribunal cantonal	7030	11.50	11.50	0.00
Ministère public	7040	11.00	11.00	0.00
Total		41.70	42.50	-0.80

Récapitulation des mesures

Budget 2014

Compétence	Type de mesure		Budget 2014 amélioration (-) / péjoration (+) en francs		Employés, salariés	Communes	Réf. struct. Rationalis. Prélev. fonds	Contribuables, Administrés
	Ponctuelle	Pérenne						
Total des mesures GC	1	2	-3'300'000		-1'300'000	-2'000'000		
Total des mesures CE et Dpt.	7	15	-20'827'000		-2'504'000	+1'900'000	-12'434'000	-7'789'000
Total des mesures	8	17	-24'127'000		-3'804'000	-100'000	-12'434'000	-7'789'000
Mesure CE non intégrée au budget		1	-197'000					-197'000

Définitions:

Mesure pérenne: Mesure durable et permanente en vigueur pour une période indéterminée.

Mesure ponctuelle: Mesure temporaire valable uniquement en 2014.

Mesures d'amélioration relevant du Grand Conseil et répartition des effets par catégorie

Budget 2014

Mesures envisagées	Type de mesure		Budget 2014 amélioration (-) / péjoration (+) en francs	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées				
	Ponctuelle	Pérenne			Employés, salariés	Communes	Réf. struct. Rationalis.	Contribuables, Administrés	
Mesures salariales			-1'300'000						
Prise en compte à raison de 0,32% de l'indexation négative de 0,6 % (admin. + enseignants)	X		-1'300'000	Mesure provisoirement limitée à 2014. Incidences financières durables. Définition d'une nouvelle politique salariale dès 2015.	-1'300'000				
DFS			-2'000'000						
Adaptation de la péréquation verticale		X	-500'000	La proposition vise à fixer une limite et une garantie de revenu aux communes financièrement faibles exprimé en fonction du revenu fiscal moyen de l'ensemble des communes et non en fonction des moyens à disposition. Cela permet d'éviter de verser des moyens disproportionnés à de très petites entités du seul fait que les moyens à disposition le permettent.		-500'000			
Adaptation de la dotation ordinaire du fonds d'aide aux communes		X	-1'500'000	En vertu de la fortune actuelle du fonds et du calendrier des prochaines fusions de communes, il est proposé de diminuer l'alimentation ordinaire du fonds d'aide aux communes de 6% à 4% de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct. Le soutien aux projets de fusions de communes serait garanti dans les limites des montants actuels jusqu'en 2017, puis diminué de moitié ensuite pour retrouver son niveau antérieur à 2006.		-1'500'000			
Total des mesures GC	1	2	-3'300'000		-1'300'000	-2'000'000	0	0	

Définitions:

Mesure pérenne: Mesure durable et permanente en vigueur pour une période indéterminée.

Mesure ponctuelle: Mesure temporaire valable uniquement en 2014.

Mesures d'amélioration relevant du Conseil d'Etat et du département et répartition des effets par catégorie

Budget 2014

Mesures envisagées	Type de mesure		Budget 2014 amélioration (-) / péjoration (+) en francs	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées			
	Ponctuelle	Pérenne			Employés, salariés	Communes	Réf. struct. Rationalis.	Contribuables, Administrés
Mesures salariales			-2'504'000					
Suppression des échelons complémentaires (administratifs), mais maintien des échelons automatique sur toute la grille salariale	X		-1'600'000	Mesure provisoirement limitée à 2014. Incidences financières durables. Définition d'une nouvelle politique salariale dès 2015.	-1'600'000			
Augmentation de salaire au 1 ^{er} avril au lieu du 1 ^{er} janvier (administratifs et enseignants)	X		-800'000	Idem.	-800'000			
Report des nominations au 1 ^{er} avril (administratifs)	X		-74'000	Idem.	-74'000			
Arrêt des primes de départ à la retraite et des cadeaux de fin d'activité (administratifs et enseignants)		X	-30'000	Mesure pérenne.	-30'000			
DFS			-11'015'000					
Enveloppes des institutions subventionnées soumises à la CCT Santé 21 calculées en tenant compte d'un blocage salarial		X	-4'215'000	Mesure pérenne de la compétence du Conseil d'Etat. L'enveloppe des institutions a été fixée en tenant compte de la suppression de l'échelon salarial. Cette suppression est à mettre en lien avec le rattrapage salarial lié à l'arrêt du Tribunal fédéral.			-4'215'000	
Economies supplémentaires demandées à certaines institutions	X		-6'800'000	Efforts supplémentaires demandées à Hne (-5 millions), à CNP (-1 million) et aux EMS (-0,8 million).			-6'800'000	
DJSC			-705'000					
JUST - Augmentation des frais de sommation de 20 à 25 francs		X	-70'000	Les bases légales découlent de "l'Arrêté d'exécution du 7.1.1921 de la loi du 10.11.1920 concernant les émoluments, Art. 3 tiré à part du 01.10.2004". Base légale: arrêté du Conseil d'Etat. Entrée en vigueur le 1 ^{er} janvier 2014.				-70'000
SIAM - Renoncement à la compensation du 2/3 du salaire des pensionnaires qui fréquentent les ateliers, pris en compte dans le calcul PC		X	-160'000	Mesure pérenne relevant du département. Le bénéficiaire d'une rente AI accueilli en institution peut toucher des prestations complémentaires (PC). Parmi les revenus déterminants, il y a le revenu net du travail du bénéficiaire en atelier, dont la CCNC déduit le montant non imputable de 1000 francs pour une personne seule et le solde n'est pris en compte que pour les deux tiers. Alors que l'encouragement par le biais du tiers laissé au bénéficiaire est considéré comme suffisant dans les autres cantons latins, à Neuchâtel, ces 2/3 sont restitués au bénéficiaire. Il est proposé de renoncer à cette compensation. Base légale à modifier: directive du DJSC. Entrée en vigueur le 01.01.2014.				-160'000
SIAM - Augmentation de l'obligation d'entretien des mineurs placés.		X	-475'000	Mesure pérenne relevant du département. Il est proposé d'augmenter la participation de l'obligation d'entretien des parents des mineurs placés, de 25 à 30 francs par jour. Base légale à modifier: directive du DJSC. Entrée en vigueur le 01.01.2014.				-475'000
DEF			-689'000					
CEPM - Adaptation des tarifs des cas non OES		X	-200'000	Adaptation des tarifs pour les prises en charge non reconnues par l'office dès 2014.				-200'000
SEEO - Ajournement rénovation des filières	X		-189'000	Ajournement de la mise en œuvre pour la rentrée scolaire 2014-2015.			-189'000	
SEEO - EPH, Harmonisation des prestations		X	-300'000	Harmonisation des prestations en matière d'éducation physique dès la rentrée scolaire 2014-2015.		-300'000		

Mesures d'amélioration relevant du Conseil d'Etat et du département et répartition des effets par catégorie

Budget 2014

Mesures envisagées	Type de mesure		Budget 2014 amélioration (-) / péjoration (+) en francs	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées			
	Ponctuelle	Pérenne			Employés, salariés	Communes	Réf. struct. Rationalisés.	Contribuables, Administrés
DDTE			-1'230'000					
SAGR - Vente fermes de l'Etat	X	X	-1'230'000	Cette mesure concerne la vente de 4 fermes de l'Etat en 2014. Elle aura des incidences financières sur le fermage ainsi que sur l'entretien des bâtiments en question. A noter que la mesure est à la fois ponctuelle (vente) et pérenne (fermage et entretien des bâtiments).			-1'230'000	
SFFN - Vente immeubles du centre forestier de l'Ether et création d'un centre forestier de l'Entre-deux-Lacs	X	X	+0	Cette mesure vise à créer un centre forestier commun pour l'Entre-deux-Lacs et le canton. Elle permettra notamment de vendre le domaine de l'Ether actuellement occupé par le service forestier de l'Etat. Cette vente impliquera toutefois de perdre les loyers issus de la location de deux appartements mais évitera probablement des frais d'entretien de bâtiment importants. Aucune incidence financière n'est prévue en 2014 car la création de ce nouveau centre forestier ne se réalisera pas avant 2015. La vente du domaine de l'Ether se réalisera au terme de ces travaux. A noter que la mesure est à la fois ponctuelle (vente) et pérenne (entretien des bâtiments).				
SPCH/SSCM/PONE - Réorganisation des garages de l'Etat		X	+0	Cette mesure est pilotée par le DJSC comme décidé par le Conseil d'Etat en date du 23.08.2013. Des économies sont possibles au travers de la mise en place d'une gestion de l'entretien systématique et centralisée et d'une supervision commune.				
DEAS			-4'684'000					
SMIG - Internalisation des taxes pour l'élaboration des documents d'identité		X	-760'000	Suppression de la part des émoluments versés aux communes. Révision de l'Arrêté concernant les émoluments perçus en application de la loi fédérale sur les étrangers (Aem-LEtr).		-760'000		
SMIG/SASO - Amélioration de l'efficacité des mesures d'intégration		X	-191'000	Les forfaits d'intégration, gérés par le COSM et financés par la Confédération dans le cadre du programme d'intégration cantonal (PIC), doivent permettre une meilleure intégration professionnelle. Le forfait d'aide sociale est désormais lié au taux d'occupation du marché du travail des personnes permis F (- 7 ans) et B réfugiés. Si l'intégration est meilleure, les forfaits augmentent. L'amélioration de l'efficacité des mesures d'intégration permettra une meilleure intégration professionnelle. Aucune disposition légale à modifier.				-191'000
SMIG - Réorganisation 1 ^{er} accueil et transfert du CAPE à l'ODM		X	-2'133'000	Transfert de Perreux à la Confédération et refacturation du loyer et des charges.		+560'000		-2'693'000
SASO - Efforts multiples portant sur la réduction de prestations circonstancielles, diminution du supplément ménage en tenant compte des personnes en activité lucrative		X	-1'000'000	Adaptation des normes d'aide matérielle et directives à l'égard des personnes sans charge de famille, sans activité lucrative et/ou sans projet d'insertion/formation. Révision de l'Arrêté du CE sur les normes d'aide matérielle avec entrée en vigueur au début de l'année 2014.		+1'500'000		-2'500'000
SASO - Aide sociale pour les jeunes de moins de 35 ans		X	-600'000	Adaptation des normes d'aide matérielle pour les jeunes de 15 à 35 ans, plus spécifiquement ceux sans charge de famille, sans activité lucrative et/ou sans projet d'insertion/formation. Révision de l'Arrêté du CE sur les normes d'aide matérielle avec entrée en vigueur au début de l'année 2014		+900'000		-1'500'000
Total des mesures CE et Dpt.	7	15	-20'827'000		-2'504'000	+1'900'000	-12'434'000	-7'789'000

Mesures d'amélioration relevant du Conseil d'Etat et du département et répartition des effets par catégorie Budget 2014

Mesures envisagées	Type de mesure		Budget 2014 amélioration (-) / péjoration (+) en francs	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées			
	Ponctuelle	Pérenne			Employés, salariés	Communes	Réf. struct. Rationalis.	Contribuables, Administrés

Mesure non intégrée au budget, étant donné que les incidences financières n'ont été estimées qu'au terme de la procédure budgétaire								
DDTE			-197'000					
SBAT/SGRF - Rachat dernier étage du bâtiment à Tivoli 22 et rationalisation de l'administration		X	-197'000	<p>Rachat dernier étage du bâtiment à Tivoli 22: Cette mesure vise à racheter à Prévoyance le dernier étage du bâtiment à Tivoli 22 (actuellement occupé par le SCTR et l'Office cantonal de la population). Celle-ci incombant au SBAT, elle devrait figurer sous le département compétent en la matière, à savoir le DFS. Il faut souligner que l'incidence financière sur le loyer ne se réalisera qu'au moment de l'acquisition. A ce jour, aucun budget n'est prévu à cet effet.</p> <p>Fermeture bureau régional registre foncier: Cette mesure vise à une centralisation ainsi qu'à une rationalisation des activités. Elle permettra d'économiser des charges de personnel sur une période limitée à une année (2014). Cette économie est partiellement compensée par la mise en œuvre de cette fermeture (déménagement, archivage électronique pour libérer des surfaces de bureau, etc.). Au plus tard en 2017, cette mesure permettra d'économiser un loyer de 70'000 par année.</p>				-197'000

69

Définitions:

Mesure pérenne: Mesure durable et permanente en vigueur pour une période indéterminée.

Mesure ponctuelle: Mesure temporaire valable uniquement en 2014.



Budget de fonctionnement détaillé

La récapitulation du budget de fonctionnement figure en pages 23 et 24



	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Autorités législatives			
<i>Total des charges</i>	3,672,777	2,873,352	1,593,281.78
<i>Total des revenus</i>	3,000 -	3,000 -	10,680.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,669,777	2,870,352	1,582,601.78
Grand Conseil			
<i>Total des charges</i>	2,644,400	2,028,200	0.00
<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,644,400	2,028,200	0.00
30 Charges de personnel	1,745,000	1,619,800	0.00
300110 Jetons de présence	1,445,000	1,345,000	0.00
303001 AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	150,000	149,800	0.00
309800 Autres charges de personnel	150,000	125,000	0.00
31 Biens, services et marchandises	349,400	178,400	0.00
311300 Licences et logiciels	23,000	0	0.00
315300 Entretien de l'équipement informatique	34,400	0	0.00
317000 Déplacements	180,000	60,900	0.00
318000 Mandats, expertises, études	20,000	10,000	0.00
318005 Honoraires, mandats	20,000	0	0.00
319105 Contributions à des institutions intercantionales	10,000	13,000	0.00
319800 Autres frais divers	62,000	94,500	0.00
33 Amortissements	157,400	0	0.00
331000 Biens du patrimoine administratif	157,400	0	0.00
36 Subventions accordées	345,000	230,000	0.00
365131 Contribution aux groupes politiques	345,000	230,000	0.00
39 Imputations internes	47,600	0	0.00
390627 Prestations informatiques SIEN	47,600	0	0.00
Grand Conseil			
<i>Total des charges</i>	0	0	1,010,179.58
<i>Total des revenus</i>	0	0	6,200.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	1,003,979.58
30 Charges de personnel	0	0	871,000.18
300110 Jetons de présence	0	0	799,107.70
303001 AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	0	0	71,892.48
31 Biens, services et marchandises	0	0	38,466.90
318000 Mandats, expertises, études	0	0	585.00
319105 Contributions à des institutions intercantionales	0	0	7,288.35
319800 Autres frais divers	0	0	30,593.55
36 Subventions accordées	0	0	100,500.00
365130 Contribution aux partis politiques	0	0	100,500.00
39 Imputations internes	0	0	212.50
390125 Imprimés	0	0	212.50
43 Contributions	0	0	6,200.00 -
436030 Remboursement de frais	0	0	6,200.00 -
Secrétariat général du Grand Conseil			
<i>Total des charges</i>	1,028,377	845,152	0.00
<i>Total des revenus</i>	3,000 -	3,000 -	0.00
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,025,377	842,152	0.00
30 Charges de personnel	1,016,877	832,652	0.00
301000 Personnel administratif et exploitation	821,884	695,260	0.00
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	72,190	61,251	0.00
304000 Caisse de pensions	122,803	76,142	0.00
31 Biens, services et marchandises	10,000	10,000	0.00
317000 Déplacements	6,000	6,000	0.00
319800 Autres frais divers	4,000	4,000	0.00
39 Imputations internes	1,500	2,500	0.00
390125 Imprimés	500	0	0.00
390145 Imprimante multifonction	1,000	2,500	0.00

Remarques

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

Grand Conseil		
300110	Jetons de présence	L'exercice comptable 2014 est le premier à être totalement soumis aux règles de la nouvelle loi d'organisation du Grand Conseil en matière d'indemnités.
309800	Autres charges de personnel	Indemnités informatiques aux membres du Grand Conseil, dans le cadre du parlement sans papier.
311300	Licences et logiciels	Mise à disposition des membres du Grand Conseil du Bureau virtuel et de l'accès à la plateforme Intranet du Grand Conseil.
315300	Entretien de l'équipement informatique	Frais relatifs à la maintenance de l'équipement informatique de la salle du Grand Conseil.
317000	Déplacements	Déplacements des membres du Grand Conseil: indemnités au km et bons de transports publics.
318000	Mandats, expertises, études	Mandats confiés par le bureau, la commission des finances ou la commission de gestion à des tiers.
318005	Honoraires, mandats	Régie de la salle du Grand Conseil pendant les sessions (Sonomix).
319800	Autres frais divers	Frais liés au fonctionnement du Grand Conseil, y compris un montant de 22'000 francs destiné à l'organisation du tournoi de football des parlements de Suisse dans le cadre des festivités du Bicentenaire.
331000	Biens du patrimoine administratif	Amortissement des crédits d'engagements pour l'informatisation du parlement et de sa salle.
390627	Prestations informatiques SIEN	Prestations fournies par le service informatique de l'Etat dans le cadre de l'informatisation de la salle du Grand Conseil et du parlement sans papier.
Secrétariat général du Grand Conseil		
301000	Personnel administratif et exploitation	En 2013, la dotation en personnel du secrétariat général fixée par le bureau du Grand Conseil n'a été effective qu'en milieu d'année, alors qu'en 2014 il y a lieu de prendre cette dotation en compte sur l'ensemble de l'exercice.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Autorités législatives				
43	Contributions	3,000 -	3,000 -	0.00
435000	Ventes à des tiers	3,000 -	3,000 -	0.00
Service du Grand Conseil				
	<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>583,102.20</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4,480.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>578,622.20</i>
30	Charges de personnel	0	0	576,973.55
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	482,220.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	42,083.35
304000	Caisse de pensions	0	0	52,669.85
31	Biens, services et marchandises	0	0	6,128.65
317000	Déplacements	0	0	4,072.20
319800	Autres frais divers	0	0	2,056.45
43	Contributions	0	0	4,480.00 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	4,480.00 -

Remarques



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Autorités exécutives				
	<i>Total des charges</i>	21,036,666	19,680,297	19,356,228.40
	<i>Total des revenus</i>	9,671,493 -	9,137,772 -	7,112,718.11 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	11,365,173	10,542,525	12,243,510.29
Conseil d'Etat				
	<i>Total des charges</i>	4,997,368	4,010,452	4,696,950.50
	<i>Total des revenus</i>	1,065,000 -	244,400 -	224,281.43 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,932,368	3,766,052	4,472,669.07
30	Charges de personnel	3,567,968	3,367,052	3,185,327.15
300100	Traitements du Conseil d'Etat	1,217,344	1,226,046	1,204,471.50
301000	Personnel administratif et exploitation	44,272	0	6,662.65
301010	Salaires occasionnels	12,000	12,000	9,492.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	108,444	104,521	102,767.75
304000	Caisse de pensions	5,508	0	681.90
304100	Fonds de pensions	0	29,486	0.00
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	2,180,400	1,995,000	1,861,250.90
31	Biens, services et marchandises	1,168,400	381,400	351,623.35
317600	Congrès et conférences	200,000	198,900	189,819.80
317610	Manifestations et réceptions	875,900	80,000	84,917.30
318000	Mandats, expertises, études	16,000	16,000	8,000.00
319100	Cadeaux pour centenaires	1,500	1,500	1,050.00
319800	Autres frais divers	75,000	85,000	67,836.25
36	Subventions accordées	260,000	260,000	260,000.00
365100	Aide au tiers monde	260,000	260,000	260,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	900,000.00
381110	Attribution provision bicentenaire	0	0	900,000.00
39	Imputations internes	1,000	2,000	0.00
390115	Fournitures de bureau	1,000	0	0.00
390125	Imprimés	0	2,000	0.00
43	Contributions	244,400 -	244,400 -	224,133.33 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	7,344.13 -
436020	Remboursement de frais divers	80,000 -	80,000 -	69,724.00 -
436030	Remboursement de frais	30,000 -	30,000 -	22,289.60 -
436365	Remboursement cotisations sociales	109,400 -	109,400 -	107,984.75 -
439850	Recettes diverses	25,000 -	25,000 -	16,790.85 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	820,600 -	0	0.00
481110	Prélèvement provision bicentenaire	820,600 -	0	0.00
49	Imputations internes	0	0	148.10 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	148.10 -
Redressement finances et adapt.structure				
	<i>Total des charges</i>	3,315,155	3,171,520	2,024,096.10
	<i>Total des revenus</i>	1,920,693 -	1,947,172 -	972,171.10 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,394,462	1,224,348	1,051,925.00
30	Charges de personnel	1,277,692	1,734,395	1,464,618.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,046,245	1,440,685	1,225,158.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	91,651	126,464	106,987.75
304000	Caisse de pensions	138,296	165,746	132,472.25
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,500	1,500	0.00
31	Biens, services et marchandises	643,000	223,000	98,553.10
317000	Déplacements	1,500	1,500	2,360.30
318000	Mandats, expertises, études	640,000	220,000	95,270.00
319800	Autres frais divers	1,500	1,500	922.80
33	Amortissements	1,394,463	1,214,125	460,925.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	460,925.00
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	1,394,463	1,214,125	0.00
43	Contributions	1,920,693 -	1,947,172 -	972,171.10 -
438000	Prestations pour investissements	1,920,693 -	1,947,172 -	972,171.10 -

Remarques

AUTORITÉS EXÉCUTIVES

Conseil d'Etat

301000	Personnel administratif et exploitation	Cette augmentation est due à l'engagement d'une cheffe de projet (0,5 EPT) pour l'organisation du Bicentenaire 2014. Celle-ci sera compensée par la dissolution de la provision constituée en 2012.
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	Cette augmentation est essentiellement due aux versements de trois retraites supplémentaires.
317610	Manifestations et réceptions	Écarts dus à l'organisation, en 2014, du Bicentenaire et des réceptions du futur président de la Confédération. Cette charge supplémentaire sera, en partie, compensée par la dissolution de la provision constituée en 2012 (rubrique budgétaire 481110).
481110	Prélèvement bicentenaire	Dissolution de la provision constituée en 2012 qui couvre les charges du Bicentenaire 2014.

Redressement des finances et réforme de l'Etat

301000	Personnel administratif et exploitation	Les responsables financiers des départements ont été sortis du budget du projet de la réforme de l'Etat. En parallèle, le pilote de la gestion par enveloppe et mandat de prestations (GEM-light) va être étendu et les travaux pour la refonte du système informatique d'information et de gestion vont démarrer. Ceci nécessite le renforcement ciblé notamment de l'équipe SAP au sein du SIEN.
318000	Mandats, expertises, études	La refonte du système SAP nécessite un recours de manière importante à des spécialistes SAP externes. Il s'agit de compétences indispensables pour une conception correcte et pertinente à long terme du nouveau système informatique et permettra de profiter des expériences faites dans d'autres cantons (VD, VS).
331006	Amortissement ADM manuel	Le projet de redressement des finances et réforme de l'Etat est considéré comme un investissement et financé par un crédit d'engagement de 16 millions adopté par le Grand Conseil. L'investissement est amorti selon un mode progressif.
438000	Prestations pour investissements	Les charges inscrites dans le centre financier "Redressement des finances et réforme de l'Etat" sont compensées par un prélèvement d'un montant équivalent sur le crédit précité.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Autorités exécutives				
Chancellerie d'Etat, secrétariat				
<i>Total des charges</i>		3,971,866	4,200,345	4,345,076.45
<i>Total des revenus</i>		340,000 -	383,400 -	376,302.15 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		3,631,866	3,816,945	3,968,774.30
30	Charges de personnel	1,495,966	1,409,795	1,390,629.50
301000	Personnel administratif et exploitation	1,202,866	1,146,329	1,135,624.35
301010	Salaires occasionnels	25,000	25,000	24,316.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	106,663	102,016	98,877.95
304000	Caisse de pensions	157,437	130,450	125,810.70
309800	Autres charges de personnel	4,000	6,000	6,000.00
31	Biens, services et marchandises	2,474,100	2,789,050	2,951,174.45
310100	Elections, votations	85,000	275,000	142,058.50
315310	Maintenance applications info. externes	15,000	15,000	13,600.55
317000	Déplacements	8,000	7,000	7,987.95
318000	Mandats, expertises, études	12,000	12,000	6,200.00
318030	Ports et affranchissements	2,300,000	2,400,000	2,722,647.45
318330	Frais divers de banque	100	50	84.60
318525	Information	45,000	70,000	49,942.90
319800	Autres frais divers	9,000	10,000	8,652.50
33	Amortissements	500	500	193.10
330010	Pertes sur débiteurs	500	500	193.10
39	Imputations internes	1,300	1,000	3,079.40
390115	Fournitures de bureau	100	0	557.05
390125	Imprimés	0	0	2,522.35
390145	Imprimante multifonction	1,200	1,000	0.00
41	Patentes et concessions	130,000 -	130,000 -	128,266.50 -
410110	Feuille officielle	130,000 -	130,000 -	128,266.50 -
43	Contributions	134,000 -	172,000 -	178,657.75 -
431000	Emoluments administratifs	90,000 -	90,000 -	82,985.00 -
436020	Remboursement de frais divers	42,000 -	80,000 -	92,275.65 -
439850	Recettes diverses	2,000 -	2,000 -	3,397.10 -
49	Imputations internes	76,000 -	81,400 -	69,377.90 -
490350	Prestations internes port et affranchissement	76,000 -	81,400 -	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	69,377.90 -
Service d'achat, logistique et imprimés				
<i>Total des charges</i>		8,752,277	8,297,980	8,290,105.35
<i>Total des revenus</i>		6,345,800 -	6,562,800 -	5,539,963.43 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		2,406,477	1,735,180	2,750,141.92
30	Charges de personnel	2,024,577	1,952,380	1,937,725.10
301000	Personnel administratif et exploitation	1,668,989	1,631,635	1,621,394.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	145,333	141,555	139,500.35
304000	Caisse de pensions	210,255	179,191	176,830.65
31	Biens, services et marchandises	6,654,100	6,272,000	6,247,682.20
310000	Fournitures de bureau et imprimés	786,000	780,000	831,610.76
310060	Information	2,000	2,000	201.00
310600	Fourn. scolaires, école enfantine	240,000	200,000	197,749.71
310610	Fourn. scolaires, ens. primaire	1,230,000	1,070,000	981,434.87
310620	Fourn. scolaires, ens. secondaire	1,675,000	1,515,000	1,319,489.68
310695	Fournitures et matériel refacturés	794,000	800,000	787,423.10
311000	Machines, mobilier et équipement	34,000	36,000	34,873.20
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	55,000	55,000	63,761.05
315020	Entretien des véhicules	15,000	15,000	15,931.05
315300	Entretien de l'équipement informatique	45,000	42,000	37,044.10
316010	Leasing de l'équipement informatique	1,160,000	1,160,000	1,334,847.75
316600	Droits d'auteurs	7,000	7,000	6,908.45
316610	Location de machines	321,000	465,000	610,391.53
316695	Location de machines refacturées	165,100	0	0.00
317000	Déplacements	11,000	11,000	10,937.20
318000	Mandats, expertises, études	100,000	100,000	0.00
319800	Autres frais divers	14,000	14,000	15,078.75
33	Amortissements	68,600	68,600	99,698.05

Remarques

Chancellerie d'Etat, secrétariat		
301000	Personnel administratif et exploitation	Rattachement du poste de responsable financière de département au secrétariat général de la chancellerie d'Etat (0,2 EPT) et réévaluation d'une fonction.
310100	Élections, votations	Diminution des frais par rapport à l'année 2013 du fait qu'aucune élection n'est organisée en 2014.
318030	Ports et affranchissements	Diminution des frais d'envoi des services grâce à la mise en œuvre de solutions telles que: e-facture, envois électroniques et centralisation des envois.
318525	Information	Diminution des frais par rapport à l'année 2013 du fait qu'aucune élection n'est organisée en 2014.
436020	Remboursement de frais divers	Diminution des charges refacturées (pas d'élections communales en 2014).
Service d'achat, de logistique et des imprimés		
301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation liée à la réévaluation de différentes fonctions.
310600	Fourn. scolaires, école enfantine	Augmentation des coûts des moyens d'enseignement suite à l'introduction d'Harmos.
310610	Fourn. scolaires, ens. primaire	Idem.
310620	Fourn. scolaires, ens. secondaire	Idem.
316610	Location de machines	Augmentation de la consommation suite à la généralisation des multifonctions au sein de l'administration cantonale. Cette rubrique budgétaire a été répartie avec la rubrique budgétaire 316695.
316695	Location de machines refacturées	Cette rubrique budgétaire provient de la répartition entre la rubrique budgétaire 316610 et celle-ci.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Autorités exécutives				
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	282.73
331000	Biens du patrimoine administratif	48,600	48,600	48,600.00
331080	Amortiss. matériel périmé	20,000	20,000	50,815.32
39	Imputations internes	5,000	5,000	5,000.00
390600	Location de locaux d'autres services	5,000	5,000	5,000.00
43	Contributions	1,830,000 -	2,520,000 -	1,729,109.95 -
435000	Ventes à des tiers	830,000 -	830,000 -	753,964.07 -
436320	Remboursement frais d'impression	1,000,000 -	1,030,000 -	974,886.07 -
439125	Bénéfice coordination des achats	0	660,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	0	0	259.81 -
49	Imputations internes	4,515,800 -	4,042,800 -	3,810,853.48 -
490115	Fournitures de bureau	264,700 -	297,600 -	220,305.00 -
490125	Prestations du CEEN	318,000 -	263,400 -	296,910.70 -
490135	Machines et équipement	13,000 -	5,000 -	17,171.60 -
490145	Imprimante multifonction	195,100 -	151,800 -	56,348.25 -
490640	Prestation édition et matériel scolaires	3,725,000 -	3,325,000 -	3,220,117.93 -

Remarques

Service d'achat, de logistique et des imprimés (suite)		
436320	Remboursement frais d'impression	Diminution du volume de facturation des frais d'impression du centre éditique pour les clients externes.
439125	Bénéfice coordination des achats	Cette rubrique budgétaire n'est plus utilisée. Les bénéfices identifiés du coordinateur des achats sont déjà intégrés dans les rubriques budgétaires des services concernés. Un récapitulatif des bénéfices sera inséré dans le rapport aux comptes.
490115	Fournitures de bureau	Légère baisse de la facturation en prestation interne pour les fournitures de bureau.
490125	Prestations du CEEN	Augmentation de la facturation en prestation interne pour les imprimés du centre éditique.
490135	Machines et équipement	Augmentation due aux commandes de dictaphones par le pouvoir judiciaire.
490145	Imprimante multifonction	Augmentation liée à la facturation des impressions couleurs.
490640	Prestation édition et matériel scolaires	Augmentation due aux nouveaux moyens d'enseignement selon Harnos pour l'année scolaire 2013-2014.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Autorités protection données et transpar				
	<i>Total des charges</i>	249,100	204,500	126,632.24
	<i>Total des revenus</i>	3,200 -	1,500 -	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	245,900	203,000	126,632.24
Autorités protection données et transpar				
	<i>Total des charges</i>	249,100	204,500	126,632.24
	<i>Total des revenus</i>	3,200 -	1,500 -	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	245,900	203,000	126,632.24
30	Charges de personnel	10,900	5,000	107,534.10
300000	Commissions	10,900	5,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	88,670.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	7,293.15
304000	Caisse de pensions	0	0	9,810.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	0	760.00
309800	Autres charges de personnel	0	0	1,000.00
31	Biens, services et marchandises	0	0	19,098.14
317000	Déplacements	0	0	2,560.30
318295	Contrôle protection de la personnalité	0	0	8,854.90
319800	Autres frais divers	0	0	7,682.94
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	238,200	199,500	0.00
351100	Contrib. préposé intercantonal protection données	238,200	199,500	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	3,200 -	1,500 -	0.00
451600	Contributions des autres cantons	3,200 -	1,500 -	0.00

Remarques

AUTORITÉS DE LA PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA TRANSPARENCE (PPDT)

Autorités de la protection des données et de la transparence		
300000	Commissions	Les frais de la commission de protection des données et de la transparence sont à la charge du canton de Neuchâtel.
351100	Contrib. préposé protection données	Conformément à la convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel, le financement du préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'effectue au prorata des populations des deux cantons, soit 71 % à la charge du canton de Neuchâtel. L'augmentation par rapport au budget 2013 s'explique principalement par l'ajout d'imputations de dépenses qui n'apparaissaient pas dans les comptes de l'ancienne autorité neuchâteloise (loyer, abonnement à Swisslex, téléphonie, matériel informatique) et des coûts complets des services centraux du canton du Jura.
451600	Contributions des autres cantons	Participation à la hauteur de 29% du canton de Jura aux frais de la commission de protection des données et de la transparence.



	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Contrôle cantonal des finances			
<i>Total des charges</i>	1,411,211	1,357,895	1,364,952.60
<i>Total des revenus</i>	245,000 -	285,000 -	322,682.60 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,166,211	1,072,895	1,042,270.00
Contrôle cantonal des finances			
<i>Total des charges</i>	1,411,211	1,357,895	1,364,952.60
<i>Total des revenus</i>	245,000 -	285,000 -	322,682.60 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,166,211	1,072,895	1,042,270.00
30 Charges de personnel	1,285,211	1,228,895	1,242,565.25
301000 Personnel administratif et exploitation	1,021,773	1,006,477	998,791.95
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	89,349	88,087	87,187.25
304000 Caisse de pensions	152,089	112,331	138,288.05
309000 Frais, formation et perfectionnement	20,000	20,000	16,298.00
309800 Autres charges de personnel	2,000	2,000	2,000.00
31 Biens, services et marchandises	126,000	69,000	36,876.45
317000 Déplacements	16,000	16,000	13,975.60
318000 Mandats, expertises, études	100,000	45,000	15,784.20
319800 Autres frais divers	10,000	8,000	7,116.65
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	0	60,000	85,477.00
351800 Dédommagements divers aux autres cantons	0	60,000	85,477.00
39 Imputations internes	0	0	33.90
390115 Fournitures de bureau	0	0	33.90
43 Contributions	245,000 -	285,000 -	322,682.60 -
438400 Prestations Etat, construction A5	45,000 -	45,000 -	72,000.00 -
439850 Recettes diverses	200,000 -	240,000 -	250,682.60 -

Remarques

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Contrôle cantonal des finances		
301000	Personnel administratif et exploitation	Dès 2014, l'effectif du CCFI sera au complet ce qui n'était pas le cas les années précédentes.
304000	Caisse de pensions	Rappels de cotisations de l'employeur suite à des nominations.
318000	Mandats, expertises, études	Reprise des dépenses auparavant mentionnées dans la rubrique 351800 "Dédommagements divers aux autres cantons", suite à la résiliation de la convention avec le canton de Vaud, qui impliquera le recours à des mandataires privés plutôt qu'aux auditeurs spécialisés du canton de Vaud.
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	Résiliation de la convention avec le canton de Vaud pour la mise à disposition d'auditeurs spécialisés dans le domaine de la construction.
438400	Prestations Etat, construction A5	Diminution des prestations d'audit mandatées par l'Office fédéral des routes en lien avec l'achèvement des travaux de l'A5.
439850	Recettes diverses	Baisse des heures d'audit facturables suite à des pertes de mandats (rotations intercantionales) et à la mise en place de systèmes de contrôle interne dans les entités auditées.



	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Autorités judiciaires			
<i>Total des charges</i>	24,950,106	24,282,607	21,930,794.59
<i>Total des revenus</i>	2,671,300 -	2,871,300 -	2,142,138.48 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	22,278,806	21,411,307	19,788,656.11
Secrétariat général			
<i>Total des charges</i>	2,099,044	1,943,577	1,362,249.72
<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,099,044	1,943,577	1,362,249.72
30 Charges de personnel	1,097,768	1,104,222	759,040.27
300210 Suppléances	300,000	302,361	120,297.85
300215 Suppléances ordinaires CaaJ	187,106	183,788	181,954.05
301000 Personnel administratif et exploitation	259,224	237,383	226,174.80
301045 Salaires stagiaires	179,992	182,148	114,166.65
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	80,915	78,193	56,626.42
304000 Caisse de pensions	88,031	117,850	59,161.70
309000 Frais, formation et perfectionnement	2,500	2,500	658.80
31 Biens, services et marchandises	408,000	438,000	329,454.45
310030 Livres et périodiques	5,000	5,000	5,455.85
317000 Déplacements	3,000	3,000	1,414.10
317605 Conférence judiciaire	10,000	10,000	7,618.00
319700 Frais et dépens sur recours TF	40,000	50,000	0.00
319705 Indemnisations et tort moral prévenus acquittés	260,000	250,000	256,974.85
319800 Autres frais divers	90,000	120,000	57,991.65
33 Amortissements	590,776	398,755	273,755.00
331000 Biens du patrimoine administratif	590,776	398,755	273,755.00
39 Imputations internes	2,500	2,600	0.00
390115 Fournitures de bureau	1,500	2,600	0.00
390125 Imprimés	1,000	0	0.00
Tribunaux d'instance			
<i>Total des charges</i>	10,522,490	10,241,376	9,445,529.19
<i>Total des revenus</i>	2,050,000 -	2,050,000 -	1,654,323.18 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	8,472,490	8,191,376	7,791,206.01
30 Charges de personnel	10,125,990	9,844,576	9,107,832.95
300000 Commissions	0	0	9,789.00
300205 Traitements greffiers-rédacteurs	324,622	225,690	171,506.65
300207 Traitements magistrats	3,720,144	3,701,791	3,653,843.30
300220 Assesseurs APEA	399,996	399,224	189,001.05
300225 Représentants chambres conciliation	50,004	49,176	0.00
301000 Personnel administratif et exploitation	3,753,407	3,721,288	3,525,264.60
301010 Salaires occasionnels	50,112	49,992	8,627.75
301750 Service de piquet	39,600	20,012	36,159.85
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	722,221	705,446	652,020.55
304000 Caisse de pensions	1,025,884	921,956	820,607.70
309000 Frais, formation et perfectionnement	40,000	50,000	41,012.50
31 Biens, services et marchandises	386,500	386,500	337,696.24
310030 Livres et périodiques	39,000	39,000	30,074.79
317000 Déplacements	20,000	30,000	12,273.25
317205 Témoins	50,000	80,000	34,526.25
318051 Médecins et experts	250,000	200,000	242,310.20
318055 Interprètes	7,500	7,500	6,580.65
319800 Autres frais divers	20,000	30,000	11,931.10
39 Imputations internes	10,000	10,300	0.00
390115 Fournitures de bureau	3,000	10,300	0.00
390135 Machines et équipement	7,000	0	0.00
43 Contributions	2,050,000 -	2,050,000 -	1,654,323.18 -
431000 Emoluments administratifs	2,050,000 -	2,050,000 -	1,654,323.18 -
Tribunal cantonal			
<i>Total des charges</i>	5,513,004	5,700,653	5,160,055.89
<i>Total des revenus</i>	600,000 -	800,000 -	405,850.35 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	4,913,004	4,900,653	4,754,205.54
30 Charges de personnel	5,390,004	5,532,353	5,113,744.15
300205 Traitements greffiers-rédacteurs	894,934	938,936	795,950.15

Remarques

AUTORITÉS JUDICIAIRES

Secrétariat général		
301000	Personnel administratif et exploitation	Création de 0,5 EPT d'adjoint à la secrétaire générale, notamment pour la gestion financière et des ressources humaines. Eu égard à l'autonomie des autorités judiciaires, le travail administratif est toujours plus important.
319800	Autres frais divers	Diminution du budget de 30'000 francs au vu du résultat des comptes 2012.
331000	Biens du patrimoine administratif	L'augmentation est due à l'accroissement des dépenses concernant le crédit d'engagement relatif aux études sur le projet de nouveau bâtiment judiciaire à La Chaux-de-Fonds.
Tribunaux d'instance		
300205	Traitements greffiers-rédacteurs	Création de 1 EPT de greffier-rédacteur au vu de l'augmentation du nombre des dossiers non liquidés à la fin de chaque année, notamment en procédure civile ordinaire. Les explications détaillées sur la création de ce poste sont mentionnées dans le rapport selon l'article 101 OJN.
317205	Témoins	Diminution de 30'000 francs de cette rubrique budgétaire au vu du résultat des comptes 2012.
318051	Médecins et experts	L'augmentation de cette rubrique budgétaire de 50'000 francs se base sur le résultat des comptes 2012. Le droit fédéral exige que certaines expertises soient réalisées dans le cadre de l'instruction des dossiers.
Tribunal cantonal		
300205	Traitements greffiers-rédacteurs	En cours d'exercice 2013, 1 EPT de secrétaire a été supprimé et 0,6 EPT de greffier-rédacteur créé au vu de la complexification des procédures civiles et pénales entrées en vigueur le 1 ^{er} janvier 2011. Parallèlement, le travail administratif a légèrement diminué.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Autorités judiciaires				
300207	Traitements magistrats	2,194,837	2,210,181	2,218,204.55
301000	Personnel administratif et exploitation	1,037,052	1,119,486	1,090,657.90
301010	Salaires occasionnels	30,000	31,213	4,059.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	358,227	369,166	354,786.30
304000	Caisse de pensions	544,954	523,372	483,108.30
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	300,000	300,000	152,665.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	40,000	14,312.50
31	Biens, services et marchandises	113,000	158,000	40,070.24
310030	Livres et périodiques	30,000	30,000	17,853.99
317000	Déplacements	6,000	6,000	3,533.00
317205	Témoins	10,000	15,000	88.00
318051	Médecins et experts	30,000	50,000	0.00
318055	Interprètes	7,000	7,000	400.00
319800	Autres frais divers	30,000	50,000	18,195.25
39	Imputations internes	10,000	10,300	6,241.50
390115	Fournitures de bureau	10,000	10,300	22.30
390125	Imprimés	0	0	6,219.20
43	Contributions	600,000 -	800,000 -	405,850.35 -
431000	Emoluments administratifs	600,000 -	800,000 -	405,850.35 -
Ministère public				
	<i>Total des charges</i>	<i>6,815,568</i>	<i>6,397,001</i>	<i>5,962,959.79</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>21,300 -</i>	<i>21,300 -</i>	<i>81,964.95 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>6,794,268</i>	<i>6,375,701</i>	<i>5,880,994.84</i>
30	Charges de personnel	5,687,568	5,146,701	4,994,312.47
300205	Traitements greffiers-rédacteurs	591,650	395,379	378,382.45
300207	Traitements magistrats	2,058,967	2,043,969	2,025,304.25
300210	Suppléances	58,775	0	138,659.50
301000	Personnel administratif et exploitation	1,786,525	1,615,604	1,512,918.00
301010	Salaires occasionnels	150,130	165,000	91,121.30
301750	Service de piquet	13,000	13,360	10,997.40
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	403,976	366,708	359,243.22
304000	Caisse de pensions	594,545	516,681	456,729.35
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	20,957.00
31	Biens, services et marchandises	1,118,000	1,240,000	917,612.12
310030	Livres et périodiques	18,000	18,000	12,015.51
317000	Déplacements	50,000	62,000	22,000.30
317205	Témoins	20,000	20,000	2,873.40
318051	Médecins et experts	1,000,000	1,100,000	866,640.86
318055	Interprètes	15,000	20,000	6,699.80
319800	Autres frais divers	15,000	20,000	7,382.25
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	0	0	43,083.45
351260	Placements hors canton (mesures pénales)	0	0	43,083.45
39	Imputations internes	10,000	10,300	7,951.75
390115	Fournitures de bureau	10,000	10,300	87.20
390125	Imprimés	0	0	7,864.55
43	Contributions	21,300 -	21,300 -	81,964.95 -
431000	Emoluments administratifs	21,300 -	21,300 -	81,964.95 -

Remarques

431000	Tribunal cantonal (suite) Emoluments administratifs	Cette rubrique budgétaire diminue de 200'000 francs car les recettes des appels civils ne compensent pas la perte de celles des dossiers de procédure civile ordinaire d'une valeur supérieure à 30'000 francs, transférés dans les tribunaux régionaux, compétents pour ces affaires en 1 ^{ère} instance depuis le 1 ^{er} janvier 2011.
300205	Ministère public Traitements greffiers-rédacteurs	Création de 1 EPT de procureur-assistant au vu de l'augmentation de la masse de travail du Ministère public suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure pénale le 1 ^{er} janvier 2011. Les explications détaillées sur la création de ce poste sont mentionnées dans le rapport selon l'article 101 OJN.
301000	Personnel administratif et exploitation	Création de 2 EPT de secrétaire pour accompagner la création de 1 EPT de greffier-rédacteur et l'augmentation du travail administratif au Ministère public. Les explications détaillées sur la création de ce poste sont mentionnées dans le rapport selon l'article 101 OJN.
318051	Médecins et experts	Diminution de 100'000 francs de cette rubrique budgétaire au vu du résultat des comptes 2012.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. finances et santé				
	<i>Total des charges</i>	491,987,806	477,601,592	489,132,755.21
	<i>Total des revenus</i>	1,385,141,114 -	1,342,667,617 -	1,367,942,714.60 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	893,153,308 -	865,066,025 -	878,809,959.39 -
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	1,116,670	906,587	946,838.25
	<i>Total des revenus</i>	5,000 -	0	19,004.80 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,111,670	906,587	927,833.45
30	Charges de personnel	861,470	758,587	806,503.50
301000	Personnel administratif et exploitation	677,310	609,825	649,944.60
301010	Salaires occasionnels	0	0	367.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	59,496	53,273	55,634.15
304000	Caisse de pensions	92,664	71,489	64,224.45
309800	Autres charges de personnel	32,000	24,000	36,333.30
31	Biens, services et marchandises	28,300	37,600	39,876.85
310030	Livres et périodiques	1,600	1,600	998.70
317000	Déplacements	10,000	10,000	6,948.50
319800	Autres frais divers	16,700	26,000	31,929.65
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	225,700	109,200	100,457.90
351250	Conférences intercantionales	225,700	109,200	100,457.90
39	Imputations internes	1,200	1,200	0.00
390145	Imprimante multifonction	1,200	1,200	0.00
43	Contributions	5,000 -	0	19,004.80 -
431000	Emoluments administratifs	5,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	0	0	19,004.80 -
Office d'organisation				
	<i>Total des charges</i>	400,472	202,173	107,354.05
	<i>Total des revenus</i>	5,500 -	5,500 -	4,762.50 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	394,972	196,673	102,591.55
30	Charges de personnel	311,972	195,573	101,396.20
301000	Personnel administratif et exploitation	181,007	162,972	85,014.20
301010	Salaires occasionnels	64,998	0	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	21,251	14,202	7,222.45
304000	Caisse de pensions	34,716	18,399	9,159.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	88,500	6,600	5,957.85
310030	Livres et périodiques	300	200	179.05
317000	Déplacements	8,200	4,900	3,845.40
318000	Mandats, expertises, études	60,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	20,000	1,500	1,933.40
43	Contributions	5,500 -	5,500 -	4,762.50 -
439850	Recettes diverses	5,500 -	5,500 -	4,762.50 -
Service financier				
	<i>Total des charges</i>	44,394,725	43,178,861	47,587,884.50
	<i>Total des revenus</i>	249,479,650 -	236,869,800 -	213,178,352.76 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	205,084,925 -	193,690,939 -	165,590,468.26 -
30	Charges de personnel	4,173,973	4,162,811	3,980,473.80
301000	Personnel administratif et exploitation	3,429,759	3,463,857	3,324,243.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	298,829	301,760	289,406.60
304000	Caisse de pensions	440,385	389,694	363,573.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	7,500	3,250.00
31	Biens, services et marchandises	2,121,752	2,176,650	4,553,755.00
310020	Imprimés et reliures	4,900	4,500	4,858.50
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	1,000	7,100	5,680.80
317000	Déplacements	4,400	4,000	2,529.60
318000	Mandats, expertises, études	750	750	718.86
318064	Assurance-RC et choses	620,000	844,600	826,678.85
318080	Taxes CCP	1,000,000	1,100,000	997,976.04
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	57,000	0	0.00
318305	Frais de courtage	120,000	0	0.00
318320	Frais d'emprunts	162,200	164,700	2,680,018.25

Remarques

FINANCES ET SANTÉ

Secrétariat général		
301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation due au rapatriement de la responsable financière.
351250	Conférences intercantionales	Augmentation suite aux changements de départements.
Office d'organisation		
301010	Salaires occasionnels	Engagement d'un soutien ponctuel en fonction de besoins spécifiques. On pense notamment à l'engagement d'étudiants pour approfondir certaines thématiques dans le domaine de la gestion et de la gouvernance. Ceci permettra d'avancer dans le projet de la gouvernance des partenariats par étapes et de manière pragmatique.
309000	F.format.& perfect.	Afin d'assurer des prestations de haute qualité, une formation continue mais ciblée des collaborateurs de l'OORG est nécessaire.
318000	Mandats.exp.,études	L'office d'organisation couvre des thématiques très vastes. Ceci explique le fait qu'il doit – de manière ponctuelle – avoir recours à des spécialistes. On pense par exemple à des spécialistes dans le domaine de la réorganisation et de l'optimisation du fonctionnement de services, à l'élaboration d'un plan de mobilité, à des formations dans le domaine de la documentation de processus, etc.
319800	Autres frais divers	Afin de soutenir le processus de transformation et de sensibiliser les cadres de l'administration cantonale à la thématique, il est prévu d'organiser un forum intercantonal de discussion autour du sujet de l'organisation des administrations publiques. Ceci permettra de donner une image dynamique de l'administration cantonale neuchâteloise au niveau suisse.
Service financier		
315000	Entretien mobilier et équipement	Mise en production dès la fin de l'année 2012 par la comptabilité centrale d'un moyen moderne pour l'archivage de documents comptables, soit le scannage informatique, d'où la résiliation de notre contrat d'entretien.
318064	Assurances RC et choses	Baisse des primes des principaux contrats d'assurance suite au renouvellement des assurances par le biais des marchés publics.
318100	Taxes véhicules à moteur	Introduction de la taxe véhicules à moteur en 2014. Pour tous les services (sauf SPCH et PONE), le montant est budgété au SFIN.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. finances et santé				
318330	Frais divers de banque	10,000	12,000	8,599.63
318335	Impôt foncier	10,000	10,000	8,686.40
319305	Franchises assurances	125,000	25,000	11,439.65
319800	Autres frais divers	6,502	4,000	6,568.42
32	Intérêts passifs	33,373,000	32,501,100	32,158,321.00
321300	Dettes à court terme	10,000	10,000	40.35
322300	Intérêts s/dettes à moyen et long termes	30,841,000	32,367,000	32,025,233.85
323300	Dettes envers des entités particulières	2,522,000	124,100	120,557.20
329910	Pertes sur différences de changes	0	0	12,489.60
33	Amortissements	0	10,000	719,225.70
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	667,504.00
330205	Moins-values pour remaniements parcellaires	0	10,000	1.00
330340	Amort. parts-sociales, titres	0	0	51,720.70
34	Parts et contributions sans affectation	2,764,000	2,764,000	2,815,160.00
341380	Compensation cas rigueur, part cantonale	2,764,000	2,764,000	2,815,160.00
36	Subventions accordées	1,560,000	1,560,000	1,560,000.00
365310	Eglises, selon concordat	1,560,000	1,560,000	1,560,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	1,800,000.00
381331	Attribution réserve projets investissements	0	0	1,800,000.00
39	Imputations internes	402,000	4,300	949.00
390115	Fournitures de bureau	0	0	949.00
390145	Imprimante multifonction	2,000	1,500	0.00
390350	Participation au frais de port	0	2,800	0.00
395737	Attrib. au fonds de l'énergie	400,000	0	0.00
41	Patentes et concessions	55,000 -	55,000 -	54,426.55 -
410300	Régale des sels	55,000 -	55,000 -	54,426.55 -
42	Revenus des biens	26,795,800 -	26,169,200 -	25,629,011.68 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	173,800 -	177,400 -	522,083.32 -
421300	Intérêts sur créances	122,000 -	111,800 -	156,758.02 -
422310	Revenus sur titres	700,000 -	880,000 -	750,764.95 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	0	0	8,325.00 -
424300	Bénéfice sur titres	0	0	389,465.30 -
424350	Récupération de créances amorties	2,800,000 -	2,600,000 -	3,771,410.44 -
425310	Intérêts sur prêts et réserve de crise	0	0	149.10 -
426300	Intérêts sur capital de dotation BCN	5,000,000 -	5,000,000 -	5,000,000.00 -
426310	Participation au bénéfice de la BCN	16,800,000 -	16,200,000 -	13,728,000.00 -
429300	Agios sur emprunts	0	0	6,000.00 -
429330	Rémunération garantie Etat par la BCN	1,200,000 -	1,200,000 -	1,289,000.00 -
429910	Gains sur différences de change	0	0	7,055.55 -
43	Contributions	513,000 -	413,500 -	253,889.04 -
431000	Emoluments administratifs	0	250,000 -	15,500.00 -
434800	Prestations de services diverses	0	0	25.00 -
436360	Remboursement primes d'assurances	43,000 -	33,500 -	56,768.45 -
439305	Ristournes courtage	270,000 -	120,000 -	167,246.70 -
439850	Recettes diverses	200,000 -	10,000 -	14,348.89 -
44	Parts à des recettes sans affectation	219,330,000 -	197,859,000 -	186,586,233.00 -
440310	Part à l'impôt anticipé	10,326,000 -	10,863,000 -	11,450,558.00 -
440340	Part au bénéfice de la BNS	14,545,000 -	14,600,000 -	14,800,000.00 -
440350	Impôt à la fiscalité épargne UE	282,000 -	403,000 -	305,884.00 -
440360	Péréquation des ressources, part fédérale	28,125,000 -	14,318,000 -	6,251,586.00 -
440365	Comp. charges géo-topographiques	22,741,000 -	23,754,000 -	23,994,322.00 -
440370	Comp. charges socio-démographiques	15,374,000 -	15,309,000 -	16,667,174.00 -
440380	Comp. cas de rigueur, part fédérale	72,555,000 -	72,555,000 -	72,555,152.00 -
441360	Péréquation des ressources, part cantons	19,104,000 -	9,779,000 -	4,283,980.00 -
441380	Compensation cas de rigueur, part cantons	36,278,000 -	36,278,000 -	36,277,577.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,800,000 -	12,000,000 -	281,771.40 -
481600	Prélèvement réserve pour équipements	1,800,000 -	12,000,000 -	281,771.40 -
49	Imputations internes	985,850 -	373,100 -	373,021.09 -
490020	Prestations de service internes	0	0	164,021.09 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	76,000 -	75,000.00 -
490303	Prél. fds réformes structures Communes	0	136,000 -	134,000.00 -

Remarques

Service financier (suite)		
319305	Franchises assurances	La sinistralité est difficilement planifiable. Augmentation de ce poste suite à la modification de la franchise du contrat RC de 5'000 à 10'000 qui conduit à des primes plus favorables et un meilleur rendement.
322300	Intérêts moyen et long terme	Conditions encore favorables sur le marché des capitaux et diminution de la dette en 2013.
323300	Dettes entités particulières	Intérêts dus sur la participation unique de l'Etat pour le passage futur à la primauté des cotisations de prévoyance.ne.
330340	Amortissement part-sociale, titre	Selon recommandation du CCFI, on renonce désormais à l'amortissement des titres ou des parts sociales.
395737	Attribution fonds énergie	Alimentation du fonds de l'énergie basée sur la somme des dividendes distribués par les sociétés productrices d'énergie dont l'Etat détient des participations (Groupe E, etc.).
422310	Revenus sur titres	Diminution des dividendes versés par les Salines du Rhin.
439850	Recettes diverses	Regroupement effectué avec la rubrique 431000. Les émoluments administratifs ainsi que les prestations facturées à des tiers par l'OCXG sont comptabilisés sur cette rubrique. Prévisions inférieures au budget 2013 car la convention de recouvrement signée avec le SCAN n'a pas encore été concrétisée.
440360	Péréquation des ressources, part fédérale	RPT. Montant reçu de la Confédération (rapport CH - canton 100 : 67,9) selon chiffres communiqués par la Confédération en été 2013.
441360	Péréquation des ressources, part cantons	RPT. Montant reçu d'autres cantons (rapport CH - canton 100 : 67,9) selon chiffres communiqués par la Confédération en été 2013.
440380	Comp. cas de rigueur	RPT. Allocation destinée à faciliter le passage de l'ancien au nouveau système. Part des cantons (rubrique 441380) équivalant au 1/3 du montant total selon chiffres communiqués par la Confédération en été 2013.
481600	Prélèvement réserve équipement	Dissolution de la réserve de 1,8 million de francs pour équipement créée lors du bouclage des comptes 2012 pour financer notamment le projet de rénovation des prisons et du CIFOM. En 2013, c'est la réserve de 12 millions créée en 2009 et liée à Microcity qui est dissoute vu la fin des travaux.
490302	Prélèv. fds réforme struct. Etat	Fonds à échéance à fin 2013. Proposition de virer le solde au crédit pour la réforme de l'Etat et le redressement des finances lors du bouclage 2013.
490303	Prélèv. fds réforme struct. communes	Le chef de projet MCH2 n'est plus financé par ce fonds car son activité est désormais concentrée sur le projet de mise en œuvre à l'Etat.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. finances et santé				
490315	Charges intérêts et assurances	735,150 -	0	0.00
490535	Prestations internes CNIP	142,900 -	161,100 -	0.00
490670	Location salles de sports du CSM	107,800 -	0	0.00
Service des contributions				
	<i>Total des charges</i>	39,936,739	43,764,047	44,710,405.46
	<i>Total des revenus</i>	1,105,344,000 -	1,078,385,000 -	1,130,138,741.86 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,065,407,261 -	1,034,620,953 -	1,085,428,336.40 -
30	Charges de personnel	16,084,039	15,673,047	14,348,105.40
301000	Personnel administratif et exploitation	13,221,682	12,933,155	12,002,481.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,155,231	1,129,167	1,046,848.50
304000	Caisse de pensions	1,677,126	1,540,725	1,274,405.70
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	70,000	24,370.00
31	Biens, services et marchandises	1,932,000	1,818,000	1,576,999.19
310000	Fournitures de bureau et imprimés	4,000	2,000	0.00
310030	Livres et périodiques	10,000	10,000	6,600.50
310310	Imprimés et frais de taxation	307,000	1,034,000	302,489.50
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	200,000	145,000	137,917.80
317000	Déplacements	55,000	62,000	49,228.10
318000	Mandats, expertises, études	650,000	0	185,870.72
318360	Frais de perception	700,000	560,000	889,591.42
319800	Autres frais divers	6,000	5,000	5,301.15
32	Intérêts passifs	1,150,000	1,311,000	1,068,026.75
329800	Intérêts dus aux contribuables	1,150,000	1,311,000	1,068,026.75
33	Amortissements	18,170,700	20,082,000	21,620,204.07
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	10,000	141,696.61
330300	Non-valeurs fiscales	18,000,000	20,000,000	21,412,769.57
330320	Remises fiscales	75,000	72,000	65,737.89
331000	Biens du patrimoine administratif	85,700	0	0.00
39	Imputations internes	2,600,000	4,880,000	6,097,070.05
390115	Fournitures de bureau	0	0	5,070.05
390710	Attribution au fonds d'aide aux communes	0	3,660,000	4,569,000.00
390715	Attrib. fonds communes, péréquation verticale	0	1,220,000	1,523,000.00
395710	Attribution au fonds d'aide aux communes	1,600,000	0	0.00
395715	Attrib. fonds communes, péréquation verticale	1,000,000	0	0.00
40	Impôts	1,013,900,000 -	1,002,900,000 -	1,025,893,910.06 -
400300	Impôt direct, personnes physiques	706,000,000 -	709,500,000 -	733,601,892.74 -
400310	Impôt direct, à la source	31,500,000 -	30,000,000 -	31,880,001.59 -
400320	Frontaliers, Accord franco-suisse 1983	10,500,000 -	9,000,000 -	9,837,127.00 -
401300	Impôt direct, personnes morales	188,000,000 -	180,500,000 -	173,606,441.83 -
402300	Impôt foncier	5,900,000 -	5,900,000 -	5,870,275.55 -
403300	Impôt sur gains immobiliers	23,500,000 -	21,500,000 -	23,022,543.35 -
404300	Lods	29,500,000 -	27,500,000 -	29,489,296.55 -
405350	Impôts sur les successions	19,000,000 -	19,000,000 -	18,586,331.45 -
42	Revenus des biens	11,000,000 -	11,530,000 -	11,073,664.48 -
421310	Intérêts dus par les contribuables	11,000,000 -	11,530,000 -	11,073,664.48 -
43	Contributions	2,944,000 -	2,955,000 -	2,834,796.52 -
431000	Emoluments administratifs	600,000 -	625,000 -	526,651.00 -
431005	Consignation	0	0	15,500.00 -
436340	Remboursement de frais, bordereau unique	2,194,000 -	2,110,000 -	2,136,516.40 -
439000	Contributions de tiers	80,000 -	120,000 -	65,828.00 -
439300	Recettes estimation cadastrale	40,000 -	70,000 -	70,766.00 -
439850	Recettes diverses	30,000 -	30,000 -	19,535.12 -
44	Parts à des recettes sans affectation	77,500,000 -	61,000,000 -	76,152,020.80 -
440300	Part à l'impôt fédéral direct	77,500,000 -	61,000,000 -	76,152,020.80 -
46	Subventions acquises	0	0	9,600,000.00 -
462700	Contribution solidarité communes (PM)	0	0	9,600,000.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	4,500,000.00 -
481305	Dissolution de provisions	0	0	4,500,000.00 -
49	Imputations internes	0	0	84,350.00 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	0	84,350.00 -

Remarques

	Service financier (suite)	
490315	Charges intérêts et assurances	En lien avec la mise à disposition du bâtiment Microcity. La contrepartie (charge) est comptabilisée au service des bâtiments.
490670	Location salle de sports CSM	Refacturation au CPLN des charges d'intérêt concernant la salle de sports de la Riveraine (complexe sportif de la Maladière), qui sont ensuite mises à la charge des locataires.

	Numéros de rubriques concernées (service financier)	Budget 2014	Exercice 2013 (selon allocation définitive)	Variations	Comptes 2012	Budget 2014 Part des éléments au total
		- en francs -				- en % -
Péréquation des ressources	440360 / 441360	-47'229'000	-24'097'000	+23'132'000	-10'535'566	25%
Compensation charges géo-topographiques	440365	-22'741'000	-23'754'000	-1'013'000	-23'994'322	12%
Compensation charges socio-démographiques	440370	-15'374'000	-15'309'000	+65'000	-16'667'174	8%
Compensation cas rigueur	341380 / 440380 / 441380	-106'069'000	-106'069'000	0	-106'017'569	55%
TOTAL		-191'413'000	-169'229'000	+22'184'000	-157'214'631	100%

	Service des contributions	
301000	Personnel administratif et exploitation	L'effectif du personnel du service reste stable. Dans le cadre de la réorganisation du service, certaines activités seront revues comme c'est déjà le cas pour la saisie des déclarations qui est externalisée depuis 2013. Les ressources économisées seront réallouées à des tâches d'analyse ou de lutte contre la fraude, permettant d'augmenter le rendement de l'impôt.
310310	Imprimés et frais de taxation	Montant transféré sous la rubrique 318000.
318000	Mandats, expertises, études	Le montant prévu dans cette rubrique figurait au budget 2013 sous la rubrique 310310.
318360	Frais de perception	La commission de perception de 2% versée aux employeurs pour l'impôt à la source est liée aux recettes de cet impôt et évolue de la même manière.
329800	Intérêts aux contribuables	Les contribuables ont l'habitude de maintenir leur tranche d'impôt et en cas de baisse de la taxation, ils préfèrent obtenir un remboursement de la part de l'Etat. Dans ce cas, un intérêt en leur faveur leur est versé. Ce montant est en légère augmentation.
330300	Non-valeurs fiscales	Le taux d'encaissement de l'impôt reste bon. Le suivi des arrangements est mieux respecté. Par conséquent, les non-valeurs restent stables.
330320	Remise fiscale	Le nombre de remises n'a pas évolué depuis plusieurs années.
395710	Attribution au fonds d'aides aux communes	Une attribution de 1,6 million de francs est prévue pour cette année.
395715	Attr. Fonds communes, péréquation verticales	Une attribution de 1 million de francs est prévue pour cette année.
400300	Impôt directs personnes physiques	L'impôt des personnes physiques tient compte des effets de la réforme fiscale, soit la modification du barème et l'introduction du rabais d'impôt.
400310	Impôt à la source	Augmentation de cet impôt depuis plusieurs mois en relation avec l'excellente santé de nos entreprises.
401300	Impôt direct, des personnes morales	L'effet de la réforme des entreprises continue d'influencer les recettes de l'impôt des personnes morales. L'évolution constatée en 2013 est meilleure que les prévisions initiales. Il s'agit de demeurer attentifs à l'évolution de la conjoncture qui peut influencer rapidement et de manière importante le résultat des entreprises et par là-même, le résultat de l'impôt. Il convient d'être prudent dans l'évaluation de ces recettes.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. finances et santé				
Service de la santé publique				
Total des charges		335,223,126	329,458,008	4,693,109.68
Total des revenus		911,000 -	835,000 -	521,327.61 -
Charges/Revenus(-)		334,312,126	328,623,008	4,171,782.07
30	Charges de personnel	2,771,507	2,596,553	2,543,817.30
300000	Commissions	23,000	27,000	12,787.30
301000	Personnel administratif et exploitation	2,250,709	2,136,087	2,101,316.35
301010	Salaires occasionnels	0	0	18,076.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	195,315	183,627	182,555.90
304000	Caisse de pensions	294,483	241,840	222,422.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	8,000	8,000	6,658.70
31	Biens, services et marchandises	694,000	662,000	488,706.53
317000	Déplacements	22,000	21,000	23,021.25
318000	Mandats, expertises, études	260,000	190,000	249,238.00
318040	Mesures de prophylaxie	317,500	350,000	179,971.67
319210	Frais divers, serv. sanitaire coordonné	72,500	69,000	26,025.20
319800	Autres frais divers	22,000	32,000	10,450.41
33	Amortissements	279,919	60,555	60,555.00
331000	Biens du patrimoine administratif	279,919	60,555	60,555.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	949,700	782,700	85,773.55
351220	Organismes relatifs à la santé	118,700	101,700	55,502.00
351240	Centre information toxicologique Zürich	31,000	31,000	30,271.55
351280	Centrale d'alarme 144	800,000	650,000	0.00
36	Subventions accordées	329,878,000	324,706,200	1,510,301.80
361200	Formation du domaine de la santé	394,000	544,000	211,874.85
362220	Centres de consultations grossesse	290,800	286,700	0.00
363205	Equipe mobile en soins palliatifs	387,000	370,000	299,247.00
363210	Hôpital neuchâtelois	155,300,000	160,260,000	0.00
363211	Institutions psychiatriques	39,700,000	39,870,000	0.00
363215	Maintien à domicile	27,606,200	25,040,000	0.00
363220	Centres de puériculture	223,400	0	0.00
364222	Hospitalisation hors canton	38,600,000	32,500,000	0.00
364223	Autres hôpitaux répertoriés	8,900,000	10,500,000	0.00
364230	Groupe d'information santé (GIS)	170,700	170,700	168,400.00
364235	Etablissement médico-social (EMS)	57,045,100	54,122,000	0.00
365200	Lutte contre la tuberculose	20,000	27,000	9,109.55
365205	Lutte contre le rhumatisme	25,000	25,000	25,000.00
365206	Centre information et prév. tabagisme	143,000	143,000	143,000.00
365207	Prévention santé	95,000	0	91,670.40
365210	Lutte contre le cancer	465,000	365,000	135,000.00
365220	Groupe SIDA, Neuchâtel	259,500	259,500	256,000.00
365265	Réseau Santé Migration	50,000	50,000	0.00
365270	Association neuch. services bénévoles	173,300	173,300	171,000.00
365285	Accompagnement fin de vie	30,000	0	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	650,000	650,000	0.00
381320	Réserve de la dîme de l'alcool	650,000	650,000	0.00
39	Imputations internes	0	0	3,955.50
390125	Imprimés	0	0	3,955.50
43	Contributions	171,000 -	110,000 -	256,613.76 -
431000	Emoluments administratifs	90,000 -	80,000 -	108,945.00 -
434800	Prestations de services diverses	30,000 -	29,000 -	27,307.80 -
435225	Facturation vaccin HPV	0	0	51,520.70 -
439850	Recettes diverses	51,000 -	1,000 -	68,840.26 -
44	Parts à des recettes sans affectation	650,000 -	650,000 -	0.00
440330	Part bénéfice régie fédérale alcools	650,000 -	650,000 -	0.00
46	Subventions acquises	90,000 -	75,000 -	264,713.85 -
469225	Subvention PSS mesures de prophylaxie	90,000 -	75,000 -	264,713.85 -
Aide hospitalière				
Total des charges		0	0	291,929,033.60
Total des revenus		0	0	2,746,338.02 -
Charges/Revenus(-)		0	0	289,182,695.58

Remarques

	Service des contributions (suite)	
403300	Impôt sur les gains immobiliers	Le domaine immobilier semble peu touché par l'évolution de la conjoncture.
404300	Lods	Idem rubrique 403300.
440300	Part à l'impôt fédéral direct	Stabilité par rapport au montant enregistré en 2012.
	Service de la santé publique	
318000	Mandats, expertises, études	Recours accru à des experts externes, notamment dans la mise en œuvre de la planification médico-sociale pour personnes âgées et la réorganisation des soins préhospitaliers, et notamment la mise en place d'une centrale d'appels sanitaire urgents 144, ainsi que l'élaboration de la planification hospitalière 2015.
318040	Mesures de prophylaxie	Développement de projets de prévention et de promotion de la santé (santé mentale et alimentation et activité physique) et réorganisation de la médecine scolaire. Transfert de subventions sous la rubrique budgétaire 365207 "Prévention santé".
319800	Autres frais divers	Financement des frais de fonctionnement de la structure tarifaire PLAISIR transféré sous la rubrique budgétaire 351220 "Organismes relatifs à la santé".
351220	Organismes relatifs à la santé	Transfert sous cette rubrique des frais de fonctionnement de la structure tarifaire PLAISIR anciennement sous la rubrique budgétaire 319800 "Autres frais divers".
351280	Centrale d'alarme 144	Sortie des appels d'urgence sanitaire (144) de la centrale d'engagement téléphonique de la police et développement de la prestation dans le cadre d'une réorganisation du secteur des soins préhospitaliers. Mise en œuvre de la nouvelle organisation lors du second semestre 2014.
361200	Formations de la santé	Développement du projet de Cursus neuchâtelois de médecine générale moins rapide qu'escompté.
363210	Hôpital neuchâtelois	Mise en place du centre de sénologie sur le site HNE de la Chaux-de-Fonds, augmentation des recettes, blocage des salaires et poursuite des mesures d'économie demandées par le Conseil d'Etat, à hauteur de 5 millions de francs en 2014.
363211	Institutions psychiatriques	Développement de prestations (centre d'urgences psychiatriques, psychiatrie de liaison), surcoût temporaire pour le projet de rénovation Maladière 5, blocage des salaires et mesures d'économies demandées par le Conseil d'Etat, à hauteur de 1 million de francs en 2014.
363215	Maintien à domicile	Augmentation de la dotation en personnel de NOMAD pour une mise en conformité aux standards de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile et pour une première étape de la mise en œuvre de la planification médico-sociale adoptée par le Grand Conseil en 2012, ainsi que blocage des salaires. Transfert des centres de puériculture sous la rubrique 363220 "Centres de puériculture".
363220	Centres de puériculture	Anciennement sous la rubrique budgétaire 363215 "Maintien à domicile".
364222	Hospitalisations hors canton	Augmentation des coûts plus importante que prévu en 2012 suite à la réforme du financement hospitalier; prévisions 2014 semblables à la réalité de 2012 et tenant compte de la participation de l'Etat, dès 2013, au financement des hospitalisations relevant de l'assurance-invalidité.
364223	Autres hôpitaux répertoriés	Financement à la prestation tenant compte d'une activité stable et d'une diminution des tarifs négociés avec les assureurs-maladie.
364235	Etablissements médico-sociaux	Alourdissement des cas, adaptations au financement des soins et à la LFinEMS, gel des tarifs "soins" et diminution du prix de pension, prise en compte de la soumission volontaire d'EMS privés à la CCT Santé 21 au 1 ^{er} janvier 2014.
365207	Prévention santé	Nouvelle rubrique budgétaire pour des versements considérés comme des subventions et non plus comme des mandats, anciennement sous la rubrique budgétaire 318040 "Mesures de prophylaxie".
365210	Lutte contre le cancer	Reprise du financement du Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE par l'Etat suite à l'épuisement en 2014 du budget alloué par la BCN pour le lancement de ce projet.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. finances et santé				
31	Biens, services et marchandises	0	0	5,036.00
319800	Autres frais divers	0	0	5,036.00
36	Subventions accordées	0	0	281,623,997.60
362220	Centres de consultations grossesse	0	0	277,924.45
363207	Autres hôpitaux répertoriés	0	0	10,850,000.00
363210	Hôpital neuchâtelois	0	0	162,500,000.00
363211	Institutions psychiatriques	0	0	44,124,800.00
365215	Maintien à domicile	0	0	23,871,273.15
366200	Hospitalisations hors canton	0	0	40,000,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	10,300,000.00
381229	Provision CCT Santé 21	0	0	7,300,000.00
381252	Provision aide extraordinaire Providence	0	0	3,000,000.00
43	Contributions	0	0	10,155.95 -
439850	Recettes diverses	0	0	10,155.95 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	2,736,182.07 -
481227	Prél. Provision déficit CNP	0	0	1,600,000.00 -
481305	Dissolution de provisions	0	0	1,136,182.07 -
Etablissements pour personnes âgées				
	<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>35,100,791.74</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>962,901.35 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>34,137,890.39</i>
31	Biens, services et marchandises	0	0	6,543.80
319800	Autres frais divers	0	0	6,543.80
33	Amortissements	0	0	552,920.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	552,920.00
36	Subventions accordées	0	0	34,541,327.94
364235	Etablissement médico-sociaux (EMS)	0	0	34,541,327.94
43	Contributions	0	0	112,901.35 -
439850	Recettes diverses	0	0	112,901.35 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	850,000.00 -
481226	Prélèvement provision CSB	0	0	850,000.00 -
Service des bâtiments				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,642,665</i>	<i>2,496,292</i>	<i>1,989,082.60</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>316,000 -</i>	<i>208,900 -</i>	<i>79,765.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,326,665</i>	<i>2,287,392</i>	<i>1,909,317.60</i>
30	Charges de personnel	2,591,165	2,449,692	1,949,452.95
300000	Commissions	2,500	2,500	1,000.00
301000	Personnel administratif et exploitation	2,075,263	1,965,314	1,604,559.95
301010	Salaires occasionnels	10,200	58,006	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	199,510	188,059	155,415.60
304000	Caisse de pensions	291,692	225,812	182,344.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	12,000	10,000	6,132.80
31	Biens, services et marchandises	45,000	42,000	39,564.30
310030	Livres et périodiques	10,000	10,000	5,779.70
317000	Déplacements	35,000	32,000	33,784.60
39	Imputations internes	6,500	4,600	65.35
390115	Fournitures de bureau	0	0	65.35
390145	Imprimante multifonction	6,500	4,600	0.00
43	Contributions	316,000 -	208,900 -	79,765.00 -
431000	Emoluments administratifs	6,000 -	6,000 -	8,545.00 -
438000	Prestations pour investissements	310,000 -	200,000 -	67,000.00 -
439850	Recettes diverses	0	2,900 -	4,220.00 -
Entretien et exploitation des bâtiments				
	<i>Total des charges</i>	<i>36,309,462</i>	<i>27,667,087</i>	<i>26,895,587.23</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>16,467,364 -</i>	<i>13,885,417 -</i>	<i>7,802,688.50 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>19,842,098</i>	<i>13,781,670</i>	<i>19,092,898.73</i>

Remarques

365285	Service de la santé publique (suite) Accompagnement fin de vie	Subvention ajoutée au budget en 2013 par le Grand Conseil et inscrite initialement dans le centre financier 3550 (service de l'action sociale), sous la rubrique budgétaire 365800 "Div. organismes & instit. privées". Considérant que la prestation qui fait l'objet de cette subvention concerne avant tout le domaine de la santé, notamment dans le contexte du développement des soins palliatifs, cette subvention a été rattachée au service de la santé publique.
439850	Recettes diverses	Recouvrement de créances impliquant un tiers responsable dans les cas d'hospitalisations suite à un accident, dans le contexte du nouveau financement hospitalier.
301000	Service des bâtiments Personnel administratif + exploitation	Engagement d'un technicien et d'un collaborateur du domaine financier, soit au total 1.4 EPT.
438000	Prestations pour investissements	Augmentation liée à l'engagement d'un nouveau chef de projet pour les prisons.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. finances et santé				
30	Charges de personnel	4,251,394	4,150,799	4,053,477.40
301000	Personnel administratif et exploitation	3,401,089	3,342,378	3,351,673.65
301010	Salaires occasionnels	101,281	118,462	47,253.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	337,816	332,828	326,709.35
304000	Caisse de pensions	409,208	355,132	325,902.00
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	2,000	2,000	1,938.60
31	Biens, services et marchandises	19,527,500	17,043,600	16,462,953.88
311000	Machines, mobilier et équipement	280,000	150,000	196,265.50
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	2,615,000	2,614,000	3,056,571.65
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	130,000	140,000	122,756.60
314000	Entretien des bâtiments	5,010,000	3,455,000	3,256,247.48
314020	Aménagements de locaux	250,000	100,000	128,846.05
314300	Conciergerie par des tiers	850,000	1,000,000	997,358.15
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	90,000	80,000	59,467.45
316000	Loyers de locaux	8,350,000	8,206,000	7,218,774.60
316300	Droit de superficie	145,000	133,600	133,536.00
318000	Mandats, expertises, études	195,000	145,000	227,813.15
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	734,000	680,000	648,953.05
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	100,000	120,000	81,214.80
318380	Frais de gestion par des tiers	753,500	200,000	312,733.55
319800	Autres frais divers	25,000	20,000	22,415.85
33	Amortissements	11,043,418	5,781,688	5,736,775.55
330000	Biens du patrimoine financier	54,917	54,860	54,917.00
331000	Biens du patrimoine administratif	5,544,572	5,726,828	5,681,858.55
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	5,443,929	0	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	531,000	480,000	441,380.40
350800	Dédommagements divers à la Confédération	174,000	0	0.00
352800	Dédommagements divers aux communes	357,000	480,000	441,380.40
39	Imputations internes	956,150	211,000	201,000.00
390030	Forfait conciergerie Police cantonale	150,000	140,000	130,000.00
390315	Charges intérêts et assurances	735,150	0	0.00
390600	Location de locaux d'autres services	71,000	71,000	71,000.00
42	Revenus des biens	13,934,864 -	10,446,600 -	4,879,927.85 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	43,000 -	115,000 -	101,550.40 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	1,350,000 -	6,000,000 -	0.00
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	10,288,864 -	4,331,600 -	4,778,377.45 -
427315	Prestations en nature	2,253,000 -	0	0.00
43	Contributions	411,000 -	614,000 -	619,333.95 -
436030	Remboursement de frais	125,000 -	125,000 -	383,007.95 -
436370	Remboursements de loyers	266,000 -	439,000 -	1,750.00 -
439860	Recettes diverses exploitation	20,000 -	50,000 -	234,576.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	495,000 -	490,000 -	682,672.20 -
451630	Contribution HEP-BEJUNE	350,000 -	330,000 -	348,992.45 -
451631	Contribution HE-ARC	30,000 -	60,000 -	143,802.55 -
451632	Contribution HEG-ARC	90,000 -	80,000 -	149,903.05 -
451635	Contribution HEM-Genève	25,000 -	20,000 -	39,974.15 -
46	Subventions acquises	3,500 -	11,000 -	3,500.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	3,500 -	11,000 -	3,500.00 -
49	Imputations internes	1,623,000 -	2,323,817 -	1,617,254.50 -
490020	Prestations de service internes	0	0	574,734.85 -
490340	Prestations internes SBAT mobilier	16,000 -	43,000 -	0.00
490536	Prestations internes frais entretien CNIP	580,000 -	647,960 -	0.00
490611	Prestations internes loyers SEMP	564,000 -	599,144 -	0.00
490612	Loyer centres SMIG	375,000 -	937,713 -	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	1,042,519.65 -
490806	Prestations internes SEMP	88,000 -	96,000 -	0.00
Office du logement				
<i>Total des charges</i>		<i>2,875,013</i>	<i>2,673,163</i>	<i>3,732,915.10</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>706,800 -</i>	<i>706,000 -</i>	<i>654,719.55 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>2,168,213</i>	<i>1,967,163</i>	<i>3,078,195.55</i>
30	Charges de personnel	244,013	227,663	235,587.75

Remarques

Entretien et exploitation des bâtiments		
311000	Machines, mobilier, équipement	Manque chronique de mobilier et remplacement du mobilier usagé. Le garde-meuble ne permet plus d'assurer ce remplacement.
314000	Entretien des bâtiments	Augmentation de l'enveloppe destinée à l'entretien des bâtiments.
314020	Aménagement locaux	Fin du recours aux investissements pour la Commission cantonale du logement (CLA).
314300	Conciergerie tiers	Suite à un appel d'offre, obtention de meilleures conditions pour le nettoyage des bâtiments par des tiers.
316000	Loyers locaux	Loyers relatifs à de nouveaux locaux (nouvelle implantation du service de protection de l'adulte et de la jeunesse)
316300	Droit de superficie	Montant adapté tous les trois ans (rente versée aux CFF pour l'Espace de l'Europe 21).
318000	Mandats, expertises, études	Augmentation des mandats d'études en rapport avec l'augmentation des projets à réaliser.
318066	Primes d'assurance, immeuble, impôt et taxes	Hausse de primes liées au bâtiment Microcity. Reprise de quelques immeubles du service de l'agriculture (décision de regrouper toutes les primes ECAP au service des bâtiments à terme).
318380	Gestion par des tiers	Charges d'entretien et d'exploitation de la partie du site de Perreux occupée par l'État et dont une part est refacturée au service des migrations (rubrique 490612).
350800	Dédommagement divers à la Confédération	L'État est propriétaire du bâtiment Microcity, mais par convention il a délégué une partie de l'exploitation à l'EPFL. Ce montant correspond au montant que l'État reverse à l'EPFL (charges d'entretien des aménagements intérieurs et des équipements d'exploitation).
352800	Dédommagement divers aux communes	Diminution liée à la vente par l'État de sa part de copropriété du Centre sportif et de protection civile à Couvet à l'ECAP.
390315	Charges d'intérêts et assurances	En lien avec la mise à disposition du bâtiment Microcity. La contrepartie (recettes) est comptabilisée au service financier.
423300	Revenu des immeubles du patrimoine financier	Loyer "Prises 8" à Couvet facturé au Service des migrations par l'intermédiaire des imputations internes (rubrique comptable 490612).
424000	Plus-values cessions immobilières	Estimation des plus-values envisagées pour 2014.
427300	Revenu des immeubles du patrimoine administratif	Augmentation relative à l'intégration de nouveaux loyers tels que Microcity, Université, Hautes-écoles, ancien observatoire, etc.
436370	Remboursement de loyers	Diminution liée au transfert des baux du CNP à la gérance Naef (comptabilisé dans la rubrique comptable 427300).
439860	Recettes diverses d'exploitation	Montant aléatoire (estimation des remboursements de l'ECAP ou de tiers).
451631	Contributions HE-ARC	Diminution linéaire en rapport avec le remplacement par un loyer à partir de 2015.
460800	Subventions diverses	Désengagement de la Confédération.
490612	Loyers centre Service des migrations	Diminution en rapport avec le projet de reprise de l'exploitation des bâtiments de Perreux par l'Office fédéral des migrations.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. finances et santé				
300000	Commissions	3,000	3,000	1,096.00
301000	Personnel administratif et exploitation	196,279	186,782	194,833.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	18,775	17,345	17,888.00
304000	Caisse de pensions	25,959	20,537	21,770.10
31	Biens, services et marchandises	129,000	5,500	6,100.55
310030	Livres et périodiques	500	500	414.80
317000	Déplacements	3,500	3,500	2,204.60
318000	Mandats, expertises, études	120,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	5,000	1,500	3,481.15
36	Subventions accordées	2,302,000	2,440,000	2,444,226.80
362448	Prise en charge d'intérêts communes	50,000	0	0.00
365448	Prise charge d'intérêts sté coop. & fondation	250,000	0	0.00
366340	Prise en charge intérêts, construction	2,000,000	2,430,000	2,414,968.80
366341	Prise en charge intérêts, rénovation	2,000	10,000	29,258.00
39	Imputations internes	200,000	0	1,047,000.00
390751	Attrib. fonds d'aide au logement	0	0	1,047,000.00
395751	Attrib. fonds d'aide au logement	200,000	0	0.00
42	Revenus des biens	26,500 -	0	0.00
421300	Intérêts sur créances	24,000 -	0	0.00
422310	Revenus sur titres	2,500 -	0	0.00
43	Contributions	300 -	6,000 -	256.00 -
436050	Remboursement de subventions	0	5,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	300 -	1,000 -	256.00 -
46	Subventions acquises	680,000 -	700,000 -	654,463.55 -
462000	Part communale	680,000 -	700,000 -	654,463.55 -
Serv. inform. entité neuchâteloise				
	<i>Total des charges</i>	26,292,853	24,783,105	23,145,526.85
	<i>Total des revenus</i>	9,819,300 -	9,748,500 -	10,300,273.40 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	16,473,553	15,034,605	12,845,253.45
30	Charges de personnel	12,716,066	12,181,065	11,482,370.22
300000	Commissions	1,000	1,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	10,279,185	9,966,867	9,460,983.40
301750	Service de piquet	56,000	56,000	53,649.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	900,460	872,928	826,159.00
304000	Caisse de pensions	1,319,421	1,124,270	1,042,751.05
309000	Frais, formation et perfectionnement	80,000	80,000	79,702.72
309900	Honoraires pour frais de formation	80,000	80,000	19,125.00
31	Biens, services et marchandises	9,779,000	8,496,000	7,830,392.48
311010	Equipements informatiques	600,000	650,000	599,239.86
311300	Licences et logiciels	1,100,000	1,080,000	580,844.90
314040	Entretien de la téléphonie	130,000	100,000	159,014.17
315020	Entretien des véhicules	15,000	15,000	8,990.50
315300	Entretien de l'équipement informatique	1,090,000	1,110,000	916,017.67
315310	Maintenance applications info. externes	2,560,000	2,605,000	2,656,531.48
316310	Renouvellement installation informatique	1,555,000	700,000	654,197.35
317000	Déplacements	96,000	96,000	89,286.45
318000	Mandats, expertises, études	140,000	150,000	140,813.26
318084	Taxes téléinformatiques	940,000	955,000	999,879.05
318090	Taxes téléphone et natel	930,000	980,000	968,368.55
319000	Cotisations	33,000	30,000	31,443.24
319020	Rest. TVA non imputable (REDIP)	560,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	30,000	25,000	25,766.00
33	Amortissements	2,909,987	3,151,040	2,874,611.00
331000	Biens du patrimoine administratif	2,909,987	3,151,040	2,874,611.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	883,000	954,000	953,640.00
352000	Mandats effectués par les communes	883,000	954,000	953,640.00
39	Imputations internes	4,800	1,000	4,513.15
390115	Fournitures de bureau	0	0	1,820.20
390125	Imprimés	0	0	1,793.65
390135	Machines et équipement	0	0	899.30
390145	Imprimante multifonction	4,800	1,000	0.00

Remarques

	Office du logement	
365448	Prise charge intérêts coop. + fond.	Prévision à la hausse de l'aide à la rénovation.
366340	Prise charge intérêt, construction	Économie suite à l'extinction d'une partie des aides individuelles dans les immeubles subventionnés.
366341	Prise charge intérêt, rénovation	Voir remarque rubrique 366340.
390751	Fonds aide au logement	Le fonds d'aide au logement sera à terme remplacé par un crédit-cadre. Jusqu'à ce que les démarches nécessaires soient effectuées, le système actuel est maintenu. L'attribution au fonds est transférée dans la rubrique 395751.
421300	Intérêts s/créances	Adaptation à la situation réelle.
462000	Part communale	Voir remarques rubriques 366340 et 366341.
	Serv. Inform. Entité neuchâteloise	
301000	Personnel administratif et exploitation	L'écart par rapport au budget 2013 s'explique par l'engagement de 5 collaborateurs : un technicien micro-informatique pour la maintenance des postes des écoles, l'intégration d'un poste de chef de projet financé jusqu'ici par le crédit de réforme de l'Etat, ainsi que 3 chefs de projet pour le domaine SAP dans le cadre du projet GEM-light.
316310	Renouvellement installations inform.	L'augmentation est due à l'intégration dans le budget de fonctionnement des mises à jour de licences Microsoft qui étaient jusqu'ici financées par le budget des investissements.
319020	Restitution TVA non imput.	Le service informatique ayant changé de méthode de décompte de la TVA en passant de la méthode forfaitaire à la méthode effective, le montant budgété correspond à la restitution de l'impôt préalable sur la TVA. Le service ne facturant pas l'entier de ses prestations (part État) il ne peut récupérer la totalité de l'impôt préalable et doit réduire celui-ci selon la part des prestations non facturées. Ce montant est compensé par une diminution des charges (budgétisation hors TVA).



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. finances et santé				
43	Contributions	6,635,000 -	6,710,000 -	6,987,943.20 -
436020	Remboursement de frais divers	190,000 -	190,000 -	205,916.88 -
436310	Noeud cantonal	1,160,000 -	1,220,000 -	1,217,692.84 -
438000	Prestations pour investissements	385,000 -	450,000 -	427,400.80 -
439850	Recettes diverses	4,900,000 -	4,850,000 -	5,136,932.68 -
49	Imputations internes	3,184,300 -	3,038,500 -	3,312,330.20 -
490626	Prestations informatiques scolaires SIEN	2,190,700 -	2,054,500 -	0.00
490627	Prestations informatiques SIEN	993,600 -	984,000 -	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	3,312,330.20 -
SIEN - Entité neuchâteloise				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,086,500</i>	<i>2,023,500</i>	<i>1,533,439.25</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,086,500 -</i>	<i>2,023,500 -</i>	<i>1,533,439.25 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	10,000	10,000	6,102.64
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	10,000	6,102.64
31	Biens, services et marchandises	1,445,500	1,365,500	873,980.02
311010	Equipements informatiques	513,500	643,500	235,564.07
311300	Licences et logiciels	370,000	120,000	143,524.30
315300	Entretien de l'équipement informatique	105,000	105,000	75,404.05
315310	Maintenance applications info. externes	320,000	320,000	333,401.40
317000	Déplacements	7,000	7,000	1,257.80
318000	Mandats, expertises, études	80,000	80,000	82,308.15
318084	Taxes téléinformatiques	40,000	80,000	0.00
318090	Taxes téléphone et natel	10,000	10,000	2,520.25
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	23,506.04
381400	Opérations transitoires	0	0	23,506.04
39	Imputations internes	631,000	648,000	629,850.55
390125	Imprimés	25,000	19,000	20,650.55
390627	Prestations informatiques SIEN	606,000	629,000	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	609,200.00
43	Contributions	936,000 -	630,000 -	545,646.29 -
434800	Prestations de services diverses	556,000 -	500,000 -	533,761.99 -
439850	Recettes diverses	380,000 -	130,000 -	11,884.30 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	250,000 -	250,000 -	257,774.96 -
452000	Dédommagements des communes	250,000 -	250,000 -	257,774.96 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	73,000 -	290,000 -	0.00
481400	Opérations transitoires	73,000 -	290,000 -	0.00
49	Imputations internes	827,500 -	853,500 -	730,018.00 -
490020	Prestations de service internes	0	0	730,018.00 -
490626	Prestations informatiques scolaires SIEN	100,000 -	100,000 -	0.00
490627	Prestations informatiques SIEN	370,000 -	370,000 -	0.00
490628	Acquisition de matériel pr domaine des écoles SIEN	357,500 -	383,500 -	0.00
Service des communes				
	<i>Total des charges</i>	<i>709,581</i>	<i>448,768</i>	<i>6,760,786.90</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>400.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>709,581</i>	<i>448,768</i>	<i>6,760,386.90</i>
30	Charges de personnel	504,781	443,968	437,135.05
301000	Personnel administratif et exploitation	413,506	369,355	364,378.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	36,304	32,053	31,749.40
304000	Caisse de pensions	54,971	42,560	41,007.00
31	Biens, services et marchandises	104,800	4,800	23,651.85
317000	Déplacements	2,800	2,800	2,392.60
318000	Mandats, expertises, études	100,000	0	20,000.00
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	1,259.25
36	Subventions accordées	100,000	0	0.00
362800	Subsides divers aux communes	100,000	0	0.00
39	Imputations internes	0	0	6,300,000.00

Remarques

	Service des communes	
301000	Charges de personnel	Augmentation liée à la nomination d'un chef de projet à 50% du volet «communes» du nouveau modèle de compte harmonisé (MCH2).
318000	Mandats, expertise, études	Transfert en provenance de la même rubrique du fonds destiné aux réformes de structures des communes.
362800	Subsides divers aux communes	Transfert en provenance de la même rubrique du fonds destiné aux réformes de structures des communes.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. finances et santé				
390710	Attribution au fonds d'aide aux communes	0	0	6,300,000.00
43	Contributions	0	0	400.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	400.00 -

Remarques



	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture			
<i>Total des charges</i>	254,893,606	241,921,224	250,788,845.00
<i>Total des revenus</i>	80,374,827 -	77,597,863 -	83,676,934.83 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	174,518,779	164,323,361	167,111,910.17
Secrétariat général			
<i>Total des charges</i>	828,627	859,926	700,162.25
<i>Total des revenus</i>	0	5,000 -	30,251.75 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	828,627	854,926	669,910.50
30 Charges de personnel	691,627	609,226	467,147.80
301000 Personnel administratif et exploitation	518,923	494,693	371,683.65
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	43,944	42,805	31,824.65
304000 Caisse de pensions	66,760	55,729	46,639.50
309800 Autres charges de personnel	62,000	16,000	17,000.00
31 Biens, services et marchandises	29,000	22,000	22,374.30
317000 Déplacements	10,000	10,000	8,131.45
319315 Restitutions AI / SMpea	0	0	763.90
319800 Autres frais divers	19,000	12,000	13,478.95
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	106,000	227,000	210,614.00
351250 Conférences intercantionales	106,000	227,000	210,614.00
39 Imputations internes	2,000	1,700	26.15
390115 Fournitures de bureau	0	0	26.15
390145 Imprimante multifonction	2,000	1,700	0.00
43 Contributions	0	5,000 -	30,251.75 -
431000 Emoluments administratifs	0	5,000 -	5,100.00 -
436000 Remboursement d'assurances	0	0	2,199.05 -
439850 Recettes diverses	0	0	22,952.70 -
Service de la justice			
<i>Total des charges</i>	23,895,659	15,699,360	24,531,360.30
<i>Total des revenus</i>	26,572,000 -	18,508,390 -	26,984,944.86 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,676,341 -	2,809,030 -	2,453,584.56 -
30 Charges de personnel	2,881,944	2,834,653	2,610,623.80
300000 Commissions	112,000	110,000	82,031.35
301000 Personnel administratif et exploitation	2,286,916	2,272,741	2,115,242.15
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	199,573	198,102	184,004.60
304000 Caisse de pensions	283,455	253,810	229,345.70
31 Biens, services et marchandises	3,265,200	2,764,500	4,676,257.98
310030 Livres et périodiques	700	1,000	579.30
317000 Déplacements	4,500	2,500	3,912.00
318210 Assistance judiciaire	3,000,000	2,500,000	3,005,351.86
318215 Tutelles sans actifs	0	0	1,544,745.04
318330 Frais divers de banque	5,000	0	3,631.78
319010 Indemnités de dépens	50,000	60,000	15,566.15
319240 Détention injustifiée	50,000	90,000	8,530.40
319800 Autres frais divers	155,000	111,000	93,941.45
32 Intérêts passifs	5,500	0	0.00
329910 Pertes sur différences de changes	5,500	0	0.00
33 Amortissements	4,053,015	3,448,347	4,650,544.97
330010 Pertes sur débiteurs	3,700,000	3,400,000	3,550,997.72
330050 Amort. travail intérêt général et prison	336,000	0	1,051,200.25
331000 Biens du patrimoine administratif	17,015	48,347	48,347.00
34 Parts et contributions sans affectation	5,600,000	5,800,000	5,621,345.23
340200 Part communale aux amendes	5,600,000	5,800,000	5,621,345.23
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	790,000	851,860	792,576.49
350010 Documents d'identité, part fédérale	790,000	851,860	792,576.49
39 Imputations internes	7,300,000	0	6,180,011.83
390220 Part aux amendes	7,300,000	0	6,180,011.83
42 Revenus des biens	7,000 -	0	6,360.26 -
429910 Gains sur différences de change	7,000 -	0	6,360.26 -

Remarques

JUSTICE, SÉCURITÉ ET CULTURE

Secrétariat général

309800	Autres charges de personnel	Adaptation à la nouvelle configuration du département.
319800	Autres frais divers	Idem.
351250	Conférences intercantionales	Idem.
431000	Emoluments administratifs	Transfert au DFS de la gestion des laisser passer pour cadavres dans le cadre de la réorganisation des départements.
439850	Recettes diverses	Comptes 2012: remboursement exceptionnel de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS), et rémunération de la part de cette même Conférence pour la tenue de sa comptabilité durant cet exercice.

Service de la justice

318210	Assistance judiciaire	Adaptation à la réalité des comptes 2012.
319240	Détention injustifiée	Adaptation du budget 2014 aux coûts de ces dernières années, lesquels portaient sur une douzaine de dossiers à 4'000 francs chacun.
319800	Autres frais divers	Progression liée à l'achat d'un support informatique pour le secteur de l'Etat civil, ainsi qu'à l'adoption de deux nouveaux formats de carnets pour les amendes d'ordre et tarifées avec souches recto-verso et code-barres.
330010	Pertes sur débiteurs	Montant à prévoir de 3 millions de francs enregistrés par l'office du contentieux général principalement sous forme d'actes de défaut de biens et de 0,7 million de francs par le service de la justice sous forme de non-valeurs, voire d'abandons pour des créances dues par des ressortissants de pays étrangers.
330050	Amort. travail intérêt général et prison	Nouvelle rubrique créée en 2012 avec un premier montant important dû au rattrapage depuis 2009 qui était l'année de passage à un traitement totalement électronique des amendes. Dès 2013, cette rubrique sera annuellement d'environ 350'000 francs.
350010	Documents d'identité, part fédérale	Ajustement aux résultats 2012 qui représentaient une année standard d'établissement des documents d'identité.
390220	Part aux amendes	Nouvelle rubrique depuis 2012 qui permet de mettre en évidence le travail de perception exécuté par le service de la justice au profit de la police cantonale. Ce montant représente la somme totale touchée par la police cantonale au travers des amendes qu'elle inflige et perçoit en totalité ou par moitié uniquement s'il y a un contrat de prestation signé avec une commune. L'augmentation de 1,12 million de francs depuis 2012 tient en l'utilisation du radar semi mobile, lequel a été réceptionné par la police en cours d'année 2012, et en l'installation sur un nouveau site de l'actuel radar situé devant Philip Morris.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
43	Contributions	24,965,000 -	16,809,500 -	25,409,640.30 -
431000	Emoluments administratifs	120,000 -	126,500 -	130,168.25 -
431002	Emoluments de rappels SAP	50,000 -	25,000 -	55,850.00 -
431260	Emoluments, naturalisations	285,000 -	253,000 -	287,240.00 -
436015	Remboursement frais assist. judiciaire	500,000 -	550,000 -	486,744.22 -
436020	Remboursement de frais divers	2,000,000 -	3,300,000 -	2,787,307.50 -
436025	Frais ordonnances pénales adm.	1,300,000 -	0	0.00
437000	Amendes	2,600,000 -	12,500,000 -	5,068,467.94 -
437201	Amendes AO + AT	15,750,000 -	0	16,415,840.00 -
437205	Ordonnances pénales administratives	2,050,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	310,000 -	55,000 -	178,022.39 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,600,000 -	1,698,890 -	1,568,944.30 -
452010	Documents identité, parts cant.+fédérale	1,600,000 -	1,698,890 -	1,568,944.30 -
Service pénitentiaire				
<i>Total des charges</i>		<i>25,513,220</i>	<i>22,667,712</i>	<i>19,791,566.91</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>3,130,700 -</i>	<i>2,583,355 -</i>	<i>3,563,142.96 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>22,382,520</i>	<i>20,084,357</i>	<i>16,228,423.95</i>
30	Charges de personnel	12,056,090	11,090,608	9,857,423.65
300000	Commissions	65,000	72,000	27,468.95
301000	Personnel administratif et exploitation	9,734,477	8,931,088	8,101,323.10
301010	Salaires occasionnels	21,600	170,004	35,404.90
301750	Service de piquet	100,020	99,504	75,840.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	857,878	800,106	710,541.75
304000	Caisse de pensions	1,228,115	973,906	871,772.10
309800	Autres charges de personnel	49,000	44,000	35,072.35
31	Biens, services et marchandises	3,774,800	3,437,000	3,303,372.41
310050	Matériel d'enseignement	130,000	130,000	96,384.95
313050	Habillement	83,400	90,000	63,786.85
313070	Produits alimentaires	629,700	584,000	504,014.76
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	40,000	60,000	31,925.70
313200	Rémunération	477,500	510,000	338,325.10
313210	Frais de médecine et pharmacie	1,150,000	945,000	987,407.70
313220	Entretien pensionnaires, autres frais	66,200	52,000	46,785.95
314000	Entretien des bâtiments	385,000	370,000	326,695.13
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	400,000	285,400	229,294.80
317000	Déplacements	41,000	53,200	36,847.40
318000	Mandats, expertises, études	90,000	90,000	214,788.50
318060	Assurance-accidents des détenus	45,000	65,000	18,720.75
318275	Transport des détenus	0	0	115,878.20
318285	Frais de surveillance	210,000	175,000	275,026.45
319800	Autres frais divers	27,000	27,400	17,490.17
33	Amortissements	977,830	955,104	853,688.10
331000	Biens du patrimoine administratif	977,830	955,104	853,688.10
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	8,704,000	7,185,000	5,777,082.75
351230	Part aux frais de formation CSFPP	204,000	215,000	185,013.50
351260	Placements hors canton (mesures pénales)	8,500,000	6,970,000	5,592,069.25
39	Imputations internes	500	0	0.00
390145	Imprimante multifonction	500	0	0.00
43	Contributions	1,071,000 -	1,150,000 -	1,046,742.06 -
434200	Pensions facturées	8,000 -	7,000 -	9,063.00 -
434800	Prestations de services diverses	260,000 -	300,000 -	223,315.02 -
436020	Remboursement de frais divers	53,000 -	53,000 -	61,980.24 -
436210	Remboursement des caisses-maladie	600,000 -	640,000 -	679,069.40 -
439850	Recettes diverses	150,000 -	150,000 -	73,314.40 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,059,700 -	1,433,355 -	2,515,919.50 -
451200	Pensions facturées hors canton	2,059,700 -	1,433,355 -	2,515,919.50 -
49	Imputations internes	0	0	481.40 -
490301	Prestations internes Buanderie	0	0	481.40 -
Service de probation				
<i>Total des charges</i>		<i>1,460,270</i>	<i>1,371,262</i>	<i>1,345,581.25</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>460.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,460,270</i>	<i>1,371,262</i>	<i>1,345,121.25</i>

Remarques

Service de la justice (suite)		
436015	Remboursement frais assist. judiciaire	Adaptation à la réalité des comptes 2012.
436020	Remboursement de frais divers	Dès 2013, cette rubrique comporte uniquement les frais générés par jugements ou établissement d'ordonnances pénales.
436025	Frais ordonnances pénales adm.	Dès 2013, nous enregistrons les frais d'ordonnances pénales administratives dans cette nouvelle rubrique car nous bénéficions d'un nouveau logiciel de gestion des ordonnances pénales administratives. De ce fait, l'ancienne rubrique "Remboursement de frais divers" est remplacée par la somme des rubriques "Remboursement de frais divers" et "Frais ordonnances pénales".
437000	Amendes	Dès 2013, cette rubrique contient uniquement les amendes et les peines pécuniaires infligées par le pouvoir judiciaire.
437201	Amendes AO + AT	Produit des amendes d'ordre et tarifées. Dès 2014, le produit des ordonnances pénales administratives figure sous rubrique 437205.
437205	Ordonnances pénales administratives	Voir remarque sous rubrique 437201.
439850	Recettes diverses	Transfert depuis la rubrique budgétaire 436020 suite à l'introduction d'un nouveau support informatique pour le secteur des frais de justice, permettant une meilleure traçabilité des différentes catégories de frais.
452010	Documents identité, parts cant.+ fédérale	Ajustement aux résultats 2012 qui représentaient une année standard d'établissement des documents d'identité.
Service pénitentiaire		
301000	Personnel administratif et exploitation	Engagement de 9,2 EPT dès novembre 2013, par mesure d'urgence validée par le CE, pour l'Établissement de détention de La Promenade (EDPR).
301010	Salaires occasionnels	En prévision des indemnités pour les arythmies relatives aux horaires irréguliers des agents de détention (travail de nuit, week-end et jours fériés), le service pénitentiaire avait budgété un montant de 150'000 francs dans le but de les payer dès juillet 2013. Suite à une analyse des conditions salariales des agents et une réflexion approfondie par le CE, ces indemnités supplémentaires ne seront pas mises en œuvre.
313070	Produits alimentaires	En lien avec l'augmentation du nombre de détenus incarcérés à l'Établissement de détention de La Promenade (EDPR), en moyenne 15 détenus par jour pour une année.
313210	Frais de médecine et pharmacie	L'accroissement des charges relatives aux frais médicaux est à mettre en relation avec la typologie de la population carcérale actuelle, s'agissant de plus en plus de cas montrant d'importants troubles de la personnalité et du comportement ainsi que des maladies psychiatriques nécessitant des interventions médicales et des hospitalisations de plus en plus fréquentes. A cela s'ajoute l'augmentation du nombre de personnes incarcérées.
313220	Entretien pensionnaires, autres frais	En relation avec l'augmentation du nombre de personnes prévenues à l'EDPR.
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	Augmentation essentiellement due à la prise en compte des coûts relatifs à l'achat d'un tunnel à rayons-X Rapiscan (scanner) et de deux détecteurs de métaux portiques permettant de renforcer la sécurité au sein de l'Établissement d'exécution des peines de Bellevue (EPPB).
318285	Frais de surveillance	Dépenses supplémentaires prévues pour les factures des agences de sécurités privées relatives à la surveillance des détenus lors de placement à court ou à long terme dans des milieux hospitaliers, afin d'assurer la sécurité du personnel ou de diminuer le risque de fuite de la personne détenue (environ 30'000 francs pour 2012 et plus de 100'000 francs en 2013).
351260	Placements hors canton	Conséquence de la diminution de la capacité d'accueil liée aux travaux de construction à l'EPPB et de l'accroissement du nombre d'incarcérations, qui a été sous-estimée pour 2013.
434800	Prestations de services diverses	Diminution des recettes des ateliers due aux travaux de construction.
451200	Pensions facturées hors canton	L'augmentation des recettes provenant des autorités de placement hors canton se base sur la prévision des comptes 2013.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
30	Charges de personnel	1,418,270	1,324,762	1,301,221.70
301000	Personnel administratif et exploitation	1,152,012	1,082,913	1,065,722.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	100,284	94,544	92,715.95
304000	Caisse de pensions	150,974	132,305	133,026.75
309800	Autres charges de personnel	15,000	15,000	9,756.90
31	Biens, services et marchandises	42,000	46,500	44,359.55
310050	Matériel d'enseignement	12,000	16,000	15,989.95
317000	Déplacements	15,000	13,500	14,400.75
318015	Analyses particulières	5,000	7,000	3,036.10
319800	Autres frais divers	10,000	10,000	10,932.75
43	Contributions	0	0	460.00 -
434530	Prestations de formation	0	0	460.00 -
Serv. institutions pr adultes et mineurs				
	<i>Total des charges</i>	<i>95,213,862</i>	<i>93,621,915</i>	<i>91,888,832.34</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>3,758,000 -</i>	<i>3,758,000 -</i>	<i>3,685,521.69 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>91,455,862</i>	<i>89,863,915</i>	<i>88,203,310.65</i>
30	Charges de personnel	916,362	893,615	843,836.00
300000	Commissions	8,500	8,500	3,510.40
301000	Personnel administratif et exploitation	745,609	736,973	701,283.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	65,167	64,429	61,103.50
304000	Caisse de pensions	97,086	83,714	77,938.30
31	Biens, services et marchandises	46,000	46,000	17,476.95
317000	Déplacements	12,000	12,000	10,577.70
318005	Honoraires, mandats	25,000	25,000	1,725.00
319800	Autres frais divers	9,000	9,000	5,174.25
33	Amortissements	265,000	370,000	370,000.00
331000	Biens du patrimoine administratif	265,000	370,000	370,000.00
36	Subventions accordées	90,436,500	88,762,300	87,165,960.04
364300	Lutte contre les addictions	5,845,000	6,091,800	5,360,337.88
364900	Lutte contre les addictions jeu	200,000	200,000	186,381.69
365325	Pro Infirmités	290,000	0	0.00
365360	Institutions dans le canton pour mineurs	25,241,000	25,184,000	26,599,679.50
365365	Institutions hors canton pour mineurs	3,700,000	3,700,000	3,908,481.10
365370	Institutions dans le canton pour adultes	46,740,000	45,586,500	42,676,477.87
365375	Institutions hors canton pour adultes	8,400,000	8,000,000	8,434,602.00
365800	Divers organismes et instit. privées	20,500	0	0.00
37	Subventions redistribuées	3,550,000	3,550,000	3,491,525.00
373610	Redistribution subventions OFJ	3,550,000	3,550,000	3,491,525.00
39	Imputations internes	0	0	34.35
390115	Fournitures de bureau	0	0	34.35
43	Contributions	208,000 -	208,000 -	193,996.69 -
436020	Remboursement de frais divers	8,000 -	8,000 -	7,592.00 -
439365	Contribution LORO addiction jeu	200,000 -	200,000 -	186,381.69 -
439850	Recettes diverses	0	0	23.00 -
47	Subventions à redistribuer	3,550,000 -	3,550,000 -	3,491,525.00 -
470640	Subventions OFJ	3,550,000 -	3,550,000 -	3,491,525.00 -
Serv. et offices poursuites et faillites				
	<i>Total des charges</i>	<i>7,856,241</i>	<i>7,757,621</i>	<i>7,421,141.88</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>13,940,000 -</i>	<i>14,395,000 -</i>	<i>12,884,723.50 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>6,083,759 -</i>	<i>6,637,379 -</i>	<i>5,463,581.62 -</i>
30	Charges de personnel	6,233,399	6,074,779	5,947,410.70
301000	Personnel administratif et exploitation	5,122,973	5,053,835	4,974,862.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	446,307	440,577	434,031.55
304000	Caisse de pensions	658,119	574,368	533,416.65
309910	Frais divers de formation	6,000	6,000	5,100.00
31	Biens, services et marchandises	1,462,300	1,522,300	1,353,189.18
310020	Imprimés et reliures	400	400	0.00
310030	Livres et périodiques	6,000	6,000	5,689.60

Remarques

	Service de probation	
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Réévaluation des fonctions de l'ensemble des collaborateurs (sauf chef de service) avec effet au 1 ^{er} décembre 2012 et effet rétroactif au 1 ^{er} janvier 2012.
310050	Matériel d'enseignement	Diminution de la rubrique budgétaire 2014 liée à la limitation du déploiement de l'activité durant les travaux de rénovation à l'EEPB.
	Service des institutions pour adultes et mineurs	
331000	Biens du patrimoine administratif	Amortissement en 2014 de la valeur résiduelle de l'investissement relatif à la reconstruction de la maison de Belmont.
364300	Lutte contre les addictions	Malgré la progression salariale, légère diminution liée au maintien de la subvention fédérale (art. 74 LAI). Le budget 2013 tient compte d'une augmentation de la subvention cantonale pour pallier à sa suppression initialement annoncée, ce qu'il n'y a plus lieu de prévoir au budget 2014.
365325	Pro Infirmis	Subvention auparavant versée par le service de l'action sociale.
365360	Institutions dans le canton pour mineurs	Cette légère augmentation de la subvention, malgré la prise en compte de la progression salariale et l'octroi de postes nouveaux pour la petite enfance, s'explique par l'introduction d'une mesure visant à augmenter la participation journalière versée par les parents des enfants placés.
365370	Institutions dans le canton pour adultes	Places supplémentaires dans le domaine du handicap mental, acceptées au budget 2013 dès août 2013 et prises en considération sur l'année entière en 2014; nouveaux postes visant à répondre à des normes légales, voire des carences d'encadrement; progression salariale; création de 7 places en foyer et 14 places en atelier pour pallier aux besoins.
365375	Institutions hors canton pour adultes	Adaptation à la réalité des comptes.
365800	Divers organismes et institutions privés	Aide financière à diverses entités auparavant soutenues par le service de l'action sociale.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
317000	Déplacements	55,000	55,000	45,894.40
317600	Congrès et conférences	900	900	430.00
318007	Archivage OF / OP	30,000	30,000	5,830.10
318035	Ports spéciaux et divers	1,240,000	1,300,000	1,152,068.53
319205	Frais irrécupérables lors de faillites	120,000	120,000	134,160.66
319800	Autres frais divers	10,000	10,000	9,115.89
33	Amortissements	120,542	120,542	120,542.00
331000	Biens du patrimoine administratif	120,542	120,542	120,542.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	40,000	40,000	0.00
350800	Dédommagements divers à la Confédération	40,000	40,000	0.00
43	Contributions	13,940,000 -	14,395,000 -	12,884,723.50 -
431000	Emoluments administratifs	13,850,000 -	14,300,000 -	12,855,223.50 -
431006	Emoluments archivage	90,000 -	95,000 -	29,500.00 -
Police neuchâteloise				
	<i>Total des charges</i>	<i>70,958,864</i>	<i>67,755,127</i>	<i>65,992,941.46</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>17,781,200 -</i>	<i>22,580,700 -</i>	<i>19,983,736.76 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>53,177,664</i>	<i>45,174,427</i>	<i>46,009,204.70</i>
30	Charges de personnel	61,998,196	58,612,221	56,170,876.71
301000	Personnel administratif et exploitation	47,773,679	45,995,918	44,798,948.15
301010	Salaires occasionnels	52,598	25,600	41,492.45
301060	Indemnités	1,059,484	762,878	750,688.20
301200	Traitements des aspirants	1,148,806	856,505	711,566.25
301750	Service de piquet	228,000	250,000	114,521.75
301800	Salaires écarts statistique	300,000 -	300,000 -	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	4,301,704	4,103,525	3,927,835.42
304000	Caisse de pensions	5,949,025	5,674,795	5,475,745.35
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	980,000	440,000	0.00
309200	Formation des aspirants	45,000	40,000	20,206.70
309210	Instruction	459,900	463,000	329,872.44
31	Biens, services et marchandises	6,931,200	6,776,010	6,674,082.10
311000	Machines, mobilier et équipement	480,000	481,300	464,082.84
311020	Armes et moyens d'intervention	179,500	201,100	199,774.60
311030	Véhicules	520,000	500,000	517,042.15
313010	Carburants	446,800	472,500	446,883.68
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	450,000	369,200	353,895.30
313050	Habillement	490,700	482,000	490,709.65
313800	Marchandises diverses	150,000	131,000	131,305.32
314000	Entretien des bâtiments	67,000	55,000	53,848.30
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	25,000	25,000	0.00
315010	Entretien des véhicules et appareils	354,000	350,000	250,917.94
315200	Entretien de l'habillement	2,800	5,000	2,802.95
315210	Entretien des installations du BAP	331,000	340,500	301,078.80
316000	Loyers de locaux	94,400	88,900	76,296.05
316210	Location de lignes et appareils	362,000	359,210	376,569.75
317000	Déplacements	71,600	35,100	71,666.01
317610	Manifestations et réceptions	7,300	10,000	7,365.62
318000	Mandats, expertises, études	2,441,000	2,425,400	2,591,014.75
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	33,000	0	0.00
318330	Frais divers de banque	100	1,000	101.13
319000	Cotisations	25,000	24,500	0.00
319800	Autres frais divers	400,000	419,300	338,727.26
33	Amortissements	1,005,781	1,536,296	2,231,580.96
330010	Pertes sur débiteurs	8,000	7,500	161,704.96
331000	Biens du patrimoine administratif	997,781	1,528,796	2,069,876.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	182,500	238,200	147,952.99
350800	Dédommagements divers à la Confédération	21,000	20,000	0.00
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	126,900	183,600	36,701.79
352000	Mandats effectués par les communes	34,600	34,600	111,251.20
36	Subventions accordées	9,000	9,000	6,884.00
365800	Divers organismes et instit. privées	9,000	9,000	6,884.00
39	Imputations internes	1,132,187	883,400	761,564.70
390115	Fournitures de bureau	4,000	4,000	1,804.00
390125	Imprimés	10,000	0	9,836.05

Remarques

	Service et offices poursuites et faillites	
318035	Ports spéciaux et divers	Diminution des frais de port en lien avec la réduction du montant attribué à la rubrique budgétaire 431000.
431000	Émoluments administratifs	Révision à la baisse de l'estimation des volumes au regard de l'évolution récente.
	Police neuchâteloise	
301000	Personnel administratif et d'exploitation	2 EPT supplémentaires, à savoir un chargé de sécurité des entreprises horlogères, auparavant au DEAS, et un collaborateur au service de documentation et renseignements.
301010	Salaires occasionnels	Les salaires occasionnels concernent essentiellement les frais de traduction, et sont donc liés au nombre d'affaires. Adaptation aux récentes évolutions 2013.
301060	Indemnités	Nouvelles indemnités liées aux changements de postes.
301200	Traitements des aspirants	Augmentation du nombre des aspirants (+4).
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	En raison des négociations en cours pour l'assainissement du plan PPP, il est difficile de prévoir le nombre de départ à la retraite sur l'année 2014. En effet, s'il est déjà possible de confirmer que 5 collaborateurs affiliés au plan PPP partiront à la retraite en 2014, ce chiffre risque grandement d'être augmenté par des départs anticipés en raison des modifications de modalités de prévoyance qui seront très probablement mises en œuvre courant de l'année prochaine.
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	Acquisition de nouveaux caissons pour les véhicules police secours.
313800	Marchandises diverses	Acquisition de matériel pour le service forensique.
314000	Entretien des bâtiments	Coûts liés à la remise en état des stands de tirs.
316000	Loyers de locaux	Nouvelle location de salle d'entraînements (formation continue).
317000	Déplacements	Adaptation à la réalité des comptes.
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	Charges auparavant centralisée au service financier.
331000	Biens du patrimoine administratif	Amortissement en 2013 de la valeur résiduelle liée à l'investissement du réseau radio pour le service de sécurité.
351800	Dédomm. divers aux autres cantons	Diminution des coûts concernant le projet de l'harmonisation informatique policière suisse (HIP).



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
390145	Imprimante multifonction	5,000	2,700	0.00
390301	Prestations internes Buanderie	0	0	481.40
390600	Location de locaux d'autres services	62,400	62,400	62,400.00
390627	Prestations informatiques SIEN	30,000	30,000	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	287,084.05
390821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	320,000	300,000	0.00
390822	Ecolage ERAP	700,787	484,300	399,959.20
43	Contributions	1,800,700 -	10,132,600 -	2,317,633.44 -
431000	Emoluments administratifs	435,000 -	451,000 -	436,801.70 -
434210	Escortes et enquêtes	483,500 -	376,000 -	484,568.47 -
434215	Retraits plaques	255,000 -	270,000 -	255,000.00 -
435000	Ventes à des tiers	133,400 -	57,000 -	176,531.46 -
436010	Remboursement de traitements	0	357,800 -	285,734.33 -
436020	Remboursement de frais divers	455,300 -	515,300 -	562,741.97 -
436220	Locations de stands de tirs	11,200 -	15,000 -	11,200.00 -
437200	Amendes et mandats de répression	0	8,059,500 -	80,400.00 -
439850	Recettes diverses	27,300 -	31,000 -	24,655.51 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	8,142,500 -	11,826,100 -	7,878,118.49 -
450800	Dédommagements de la Confédération	452,100 -	397,100 -	278,157.00 -
452000	Dédommagements des communes	7,690,400 -	11,429,000 -	7,599,961.49 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	54,700.00 -
481000	Prélèvement provision pour litiges	0	0	54,700.00 -
49	Imputations internes	7,838,000 -	622,000 -	9,733,284.83 -
490030	Rbt frais de conciergerie par SBAT	150,000 -	140,000 -	0.00
490040	Revenus acquis d'autres services	0	0	224,800.00 -
490220	Part aux amendes	7,300,000 -	0	6,180,011.83 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	400,000 -	0.00
490303	Prél. fds réformes structures Communes	0	0	3,328,473.00 -
490823	Rbt traitements	257,000 -	0	0.00
490824	Forfait administratifs et logistiques	36,500 -	0	0.00
490825	Formateurs de police	94,500 -	82,000 -	0.00
Ecole régionale d'aspirant police (ERAP)				
	<i>Total des charges</i>	895,987	1,223,340	1,029,065.95
	<i>Total des revenus</i>	895,987 -	1,223,500 -	1,029,065.95 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	160 -	0.00
30	Charges de personnel	138,687	220,840	178,533.40
301010	Salaires occasionnels	13,200	32,004	10,481.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,170	2,836	880.80
309210	Instruction	124,317	186,000	167,171.00
31	Biens, services et marchandises	231,800	783,000	618,232.55
311000	Machines, mobilier et équipement	5,000	6,500	6,282.05
311020	Armes et moyens d'intervention	25,000	50,000	0.00
313010	Carburants	5,000	10,000	5,263.15
313050	Habillement	25,000	45,000	41,729.90
314000	Entretien des bâtiments	15,000	15,000	0.00
316000	Loyers de locaux	29,500	29,800	0.00
318000	Mandats, expertises, études	103,600	540,500	513,596.63
319800	Autres frais divers	23,700	86,200	51,360.82
39	Imputations internes	525,500	219,500	232,300.00
390600	Location de locaux d'autres services	137,500	137,500	137,500.00
390823	Rbt traitements	257,000	0	0.00
390824	Forfait administratifs et logistiques	36,500	0	0.00
390825	Formateurs de police	94,500	82,000	94,800.00
43	Contributions	0	0	77,486.25 -
436020	Remboursement de frais divers	0	0	77,486.25 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	195,200 -	739,200 -	551,620.50 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	195,200 -	739,200 -	551,620.50 -
49	Imputations internes	700,787 -	484,300 -	399,959.20 -
490822	Prestations int. ecolage Police Cant. NE	700,787 -	484,300 -	399,959.20 -

Remarques

Police neuchâteloise (suite)		
390822	Ecolage ERAP	Augmentation du nombre des aspirants.
434210	Escortes et enquêtes	Adaptation à la réalité des comptes.
435000	Ventes à des tiers	Idem.
436010	Remboursement de traitements	Voir rubrique budgétaire 490823.
436020	Remboursement de frais divers	Diverses recettes comptabilisées en imputations internes.
436220	Location de stands de tir	Adaptation à la réalité des comptes.
437200	Amendes et mandats de répression	Voir rubrique budgétaire 490220.
450800	Dédommagements de la Confédération	Nouvelles recettes liées à la commande de prestations par l'OFROU.
452000	Dédommagement des communes	Adaptation en regard des recettes réelles de l'année 2012. Renégociation des contrats en cours.
490302	Prélèv. fonds réformes stucture Etat	Pas de demande au Fonds de réformes des structures de l'Etat en 2014.
490824	Forfait admin/logist.	Anciennement sous rubrique budgétaire 436020.
Ecole régionale d'aspirants de police (ERAP)		
318000	Mandats, expertises, études	Remboursements de traitements en faveur de la Police neuchâteloise désormais sous rubrique 390823, et pas d'engagement d'un chef de branche externe.
390823	Remboursement de traitements	Voir remarque sur rubrique budgétaire 318000.
451800	Dédommagements d'autres cantons	Diminution d'aspirants d'autres cantons.
490822	Prestations int. écolage Police Cant. NE	Augmentation d'aspirants neuchâtelois.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
Service sécurité civile et militaire				
Total des charges		7,821,565	8,200,766	7,943,576.18
Total des revenus		6,008,300 -	6,346,700 -	6,923,336.82 -
Charges/Revenus(-)		1,813,265	1,854,066	1,020,239.36
30	Charges de personnel	5,098,520	5,685,845	5,286,004.35
301000	Personnel administratif et exploitation	4,137,871	4,671,930	4,376,920.30
301010	Salaires occasionnels	21,600	20,000	18,308.25
301750	Service de piquet	25,200	28,800	13,296.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	397,749	453,833	427,910.40
304000	Caisse de pensions	516,100	511,282	449,569.15
31	Biens, services et marchandises	1,852,600	1,564,400	1,313,917.83
311000	Machines, mobilier et équipement	64,000	43,800	28,306.35
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	55,000	55,000	41,927.15
313040	Matériel et fournitures	209,500	95,500	87,383.77
313055	Matériel de garage	50,000	40,000	44,823.85
314000	Entretien des bâtiments	860,000	860,000	684,633.89
314470	Entretien des sites naturels	48,000	48,000	47,156.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	45,200	37,000	32,203.37
316200	Loyers des places de tir	15,000	13,800	13,995.95
317000	Déplacements	22,000	22,000	22,616.65
318000	Mandats, expertises, études	90,000	0	0.00
318030	Ports et affranchissements	700	600	550.50
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	0	0	116.65
318090	Taxes téléphone et natel	0	500	300.80
318200	Instruction et formation PCi	120,000	100,000	104,268.40
319200	Organis. catastrophe et défense générale	200,000	175,000	145,321.32
319800	Autres frais divers	73,200	73,200	60,313.18
33	Amortissements	387,945	477,921	556,634.45
330010	Pertes sur débiteurs	15,000	500	18,108.45
331000	Biens du patrimoine administratif	372,945	477,421	538,526.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	14,000	16,000	5,448.05
350200	Recrutement	14,000	16,000	5,448.05
36	Subventions accordées	286,500	285,000	245,518.20
362212	Part cantonale charges salariales OPC	286,500	285,000	245,518.20
37	Subventions redistribuées	175,000	169,300	533,090.95
372200	Ouvrages PCi	175,000	169,300	533,090.95
39	Imputations internes	7,000	2,300	2,962.35
390115	Fournitures de bureau	0	0	235.80
390125	Imprimés	3,000	0	2,726.55
390145	Imprimante multifonction	4,000	2,300	0.00
42	Revenus des biens	136,200 -	166,200 -	157,981.85 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	136,200 -	166,200 -	157,981.85 -
43	Contributions	378,000 -	783,000 -	882,264.00 -
431000	Emoluments administratifs	36,000 -	40,000 -	31,216.00 -
434800	Prestations de services diverses	28,000 -	32,000 -	22,150.00 -
437000	Amendes	130,000 -	120,000 -	142,620.00 -
439000	Contributions de tiers	0	400,000 -	400,000.00 -
439850	Recettes diverses	133,000 -	149,000 -	241,390.25 -
439855	Recettes de garage	51,000 -	42,000 -	44,887.75 -
44	Parts à des recettes sans affectation	720,000 -	650,000 -	813,156.27 -
440320	Taxe d'exemption obligation de servir	720,000 -	650,000 -	813,156.27 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	4,008,200 -	4,007,300 -	4,011,225.00 -
450220	Indemnité fédérale, loyers places d'armes	2,870,700 -	2,869,800 -	2,873,692.00 -
450800	Dédommagements de la Confédération	1,137,500 -	1,137,500 -	1,137,533.00 -
47	Subventions à redistribuer	175,000 -	169,300 -	533,090.95 -
470210	Subv. féd., protection civile	175,000 -	169,300 -	533,090.95 -
49	Imputations internes	590,900 -	570,900 -	525,618.75 -
490610	Location de locaux à d'autres services	270,900 -	270,900 -	270,900.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	254,718.75 -

Remarques

Sécurité civile et militaire		
301000	Personnel administratif et exploitation	Transfert de 5 EPT à l'ECAP.
311000	Machines, mobilier et équipement	Acquisition de containers pour récupération des déchets.
313040	Matériel et fournitures	Augmentation des frais d'exploitation au centre d'instruction PCi due au transfert de compétences à l'ECAP (voir rubrique 301000)
318000	Mandats, expertises, études	Développement de la centrale neuchâteloise unique et mandat d'inspection des sapeurs-pompiers suite au transfert des compétences feu et secours à l'ECAP.
318200	Instruction et formation PCi	Organisation de cours supplémentaires décidés par la Confédération.
319200	Organis. catastrophe et défense générale	Organisation en 2014 de l'Exercice réseau national de sécurité (ERNS14).
330010	Pertes sur débiteurs	Forte augmentation des contentieux (débiteurs pour amendes disciplinaires).
331000	Biens du patrimoine administratif	Transfert des immobilisations concernant le centre de protection civile de Couvet à l'ECAP, et amortissement en 2013 de la valeur résiduelle de l'immobilisation "Arsenal, aménagement du garage".
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	Suite à la vente des bâtiments abritant le centre d'instruction PCi, les locaux ne sont plus loués à des tiers par l'Etat.
439000	Contributions de tiers	La gestion du domaine des sapeurs-pompiers a été reprise au 1 ^{er} juillet 2013 par l'ECAP qui ne verse plus de dédommagements au SSCM.
439850	Recettes diverses	Recette extraordinaire en 2012 (solde pandémie).
440320	Taxe d'exemption obligation de servir	Adaptation à la réalité des comptes.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
490821	Prestations internes Garage Arsenal Colombier	320,000 -	300,000 -	0.00
Service des affaires culturelles				
	<i>Total des charges</i>	5,499,685	5,482,372	5,499,651.25
	<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	5,499,685	5,482,372	5,499,651.25
30	Charges de personnel	462,680	452,869	428,139.15
300000	Commissions	10,000	10,000	6,828.40
301000	Personnel administratif et exploitation	371,794	368,831	352,061.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	32,021	31,823	30,329.40
304000	Caisse de pensions	48,865	42,215	38,920.00
31	Biens, services et marchandises	81,500	81,000	79,003.50
317000	Déplacements	5,500	5,500	4,405.95
318000	Mandats, expertises, études	25,000	15,000	15,000.00
318610	Promotion	10,000	20,000	21,000.00
318640	Archives pour demain	36,000	36,000	34,480.00
319800	Autres frais divers	5,000	4,500	4,117.55
33	Amortissements	5	3,503	45,701.70
331000	Biens du patrimoine administratif	5	3,503	45,701.70
36	Subventions accordées	4,420,500	4,446,500	4,450,806.90
362712	Lecture et bibliothèques	2,157,000	2,257,000	2,259,196.90
364630	Université populaire	10,000	10,000	10,000.00
365625	Médiation culturelle	20,000	0	0.00
366650	Musique	419,000	400,000	400,400.00
366655	Théâtre et centres culturels	1,166,500	1,140,500	1,142,710.00
366660	Bibliobus	480,000	480,000	480,000.00
366670	Institut neuchâtelois	3,000	3,000	3,000.00
366690	Arts et lettres	75,000	66,000	65,500.00
366695	Académie Maximilien de Meuron	90,000	90,000	90,000.00
39	Imputations internes	535,000	498,500	496,000.00
390743	Attrib. fonds encouragement culture et art	0	301,500	300,000.00
390744	Attrib. fonds cinématographique	0	197,000	196,000.00
395743	Attrib. fonds encouragement culture et art	350,000	0	0.00
395744	Attrib. fonds cinématographique	185,000	0	0.00
Office du patrimoine et de l'archéologie				
	<i>Total des charges</i>	2,436,774	2,413,622	0.00
	<i>Total des revenus</i>	120,000 -	120,000 -	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,316,774	2,293,622	0.00
30	Charges de personnel	2,434,274	2,412,022	0.00
300000	Commissions	3,800	3,800	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,977,742	1,959,707	0.00
301010	Salaires occasionnels	4,732	4,732	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	191,864	188,920	0.00
304000	Caisse de pensions	254,636	253,363	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,500	1,500	0.00
39	Imputations internes	2,500	1,600	0.00
390145	Imprimante multifonction	2,500	1,600	0.00
46	Subventions acquises	120,000 -	120,000 -	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	120,000 -	120,000 -	0.00
Section conservation du patrimoine				
	<i>Total des charges</i>	1,391,220	1,372,000	0.00
	<i>Total des revenus</i>	500,000 -	500,000 -	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	891,220	872,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	107,000	107,000	0.00
310030	Livres et périodiques	10,000	10,000	0.00
310700	Documentation de sécurité BCCA	15,000	15,000	0.00
313000	Travaux photographiques et autres	9,000	9,000	0.00
317000	Déplacements	11,000	11,000	0.00
318000	Mandats, expertises, études	50,000	50,000	0.00
319800	Autres frais divers	12,000	12,000	0.00
33	Amortissements	184,220	165,000	0.00

Remarques

	Service des affaires culturelles	
365625	Médiation culturelle	Médiation culturelle dans les écoles afin de soutenir les activités culturelles et artistiques.
366650	Musique	Soutien à l'Ensemble symphonique Neuchâtel pour une partie de ses activités pédagogiques.
366655	Théâtre et centres culturels	Participation du canton à des projets nationaux et intercantonaux soutenus par l'ensemble des cantons suisses ou romands.
366690	Arts et lettres	Charges locatives de l'atelier neuchâtelois à la Cité Internationale des Arts, à Paris (auparavant dans le Fonds encouragement culture et art).
395743	Attr. fonds encouragement culture et art	Attribution au fonds pour tenir compte de la réalité des projets déposés au cours des années précédentes. Le montant sera complété par un prélèvement à la fortune du fonds.
395744	Attr. fonds cinématographique	Contribution du canton équivalente à celle des communes.
	Office du patrimoine et de l'archéologie	L'Office du patrimoine et de l'archéologie regroupe, depuis le 1 ^{er} juillet 2012, les anciens "office de la protection des monuments et des sites" et "office et musée d'archéologie". Leurs rubriques budgétaires ont donc été réorganisées.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
331000	Biens du patrimoine administratif	184,220	165,000	0.00
36	Subventions accordées	600,000	600,000	0.00
362800	Subsides divers aux communes	300,000	300,000	0.00
365800	Divers organismes et instit. privées	300,000	300,000	0.00
37	Subventions redistribuées	500,000	500,000	0.00
376600	Monuments et sites	500,000	500,000	0.00
47	Subventions à redistribuer	500,000 -	500,000 -	0.00
470630	Subv. féd., protection monuments, sites	500,000 -	500,000 -	0.00
Office de protection monuments et sites				
	<i>Total des charges</i>	0	0	2,554,402.81
	<i>Total des revenus</i>	0	0	520,756.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	2,033,646.81
30	Charges de personnel	0	0	958,295.45
300000	Commissions	0	0	1,967.00
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	789,775.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	75,859.50
304000	Caisse de pensions	0	0	90,693.90
31	Biens, services et marchandises	0	0	108,070.61
310030	Livres et périodiques	0	0	9,978.10
310700	Documentation de sécurité BCCA	0	0	14,912.60
313000	Travaux photographiques et autres	0	0	8,659.00
317000	Déplacements	0	0	12,186.00
318000	Mandats, expertises, études	0	0	49,974.52
319800	Autres frais divers	0	0	12,360.39
33	Amortissements	0	0	382,040.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	0	382,040.00
36	Subventions accordées	0	0	599,770.00
362800	Subsides divers aux communes	0	0	299,814.00
365800	Divers organismes et instit. privées	0	0	299,956.00
37	Subventions redistribuées	0	0	506,204.00
376600	Monuments et sites	0	0	506,204.00
39	Imputations internes	0	0	22.75
390115	Fournitures de bureau	0	0	22.75
46	Subventions acquises	0	0	14,552.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	14,552.00 -
47	Subventions à redistribuer	0	0	506,204.00 -
470630	Subv. féd., protection monuments, sites	0	0	506,204.00 -
Section archéologie				
	<i>Total des charges</i>	255,720	255,300	0.00
	<i>Total des revenus</i>	8,000 -	8,000 -	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	247,720	247,300	0.00
31	Biens, services et marchandises	255,220	255,300	0.00
310040	Edition	50,000	65,000	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	10,000	10,000	0.00
315020	Entretien des véhicules	4,200	3,600	0.00
316000	Loyers de locaux	58,120	53,800	0.00
317000	Déplacements	6,000	6,000	0.00
319680	Fouilles, photos, génie civil, analyses	120,000	110,000	0.00
319800	Autres frais divers	6,900	6,900	0.00
39	Imputations internes	500	0	0.00
390145	Imprimante multifonction	500	0	0.00
43	Contributions	8,000 -	8,000 -	0.00
435000	Ventes à des tiers	8,000 -	8,000 -	0.00

Remarques

	Section conservation du patrimoine	
331000	Biens du patrimoine administratif	Augmentation des dépenses concernant le crédit d'engagement pour la restauration de la Collégiale.
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	Voir rubrique 331000.
	Section archéologie	
310040	Edition	Réduction progressive du nombre de publications résultant des fouilles effectuées sur le tracé de l'autoroute A5.
316000	Loyers de locaux	Conclusion d'un nouveau bail pour le dépôt de mobilier archéologique au Centre Innoparc, à Hauterive.
319680	Fouilles, photos, génie civil, analyses	Renforcement des activités de terrain (archéologie préventive).



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
Office d'archéologie				
	<i>Total des charges</i>	0	0	1,592,477.08
	<i>Total des revenus</i>	0	0	151,079.85 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	1,441,397.23
30	Charges de personnel	0	0	1,341,342.40
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	1,099,024.05
301010	Salaires occasionnels	0	0	6,658.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	106,997.35
304000	Caisse de pensions	0	0	127,227.50
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	0	1,435.00
31	Biens, services et marchandises	0	0	250,808.98
310040	Edition	0	0	92,810.47
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	3,964.60
315020	Entretien des véhicules	0	0	2,792.45
316000	Loyers de locaux	0	0	63,304.20
317000	Déplacements	0	0	4,244.20
319680	Fouilles, photos, génie civil, analyses	0	0	82,477.36
319800	Autres frais divers	0	0	1,215.70
39	Imputations internes	0	0	325.70
390115	Fournitures de bureau	0	0	325.70
43	Contributions	0	0	23,052.85 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	15,544.15 -
439850	Recettes diverses	0	0	7,508.70 -
46	Subventions acquises	0	0	128,027.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	128,027.00 -
Parc et musée d'archéologie				
	<i>Total des charges</i>	2,793,101	2,687,817	2,707,102.35
	<i>Total des revenus</i>	294,387 -	295,842 -	261,545.41 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,498,714	2,391,975	2,445,556.94
30	Charges de personnel	1,531,214	1,460,930	1,487,883.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,152,740	1,214,136	1,244,431.90
301010	Salaires occasionnels	110,777	0	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	120,738	117,752	120,980.00
304000	Caisse de pensions	145,959	128,042	121,541.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,000	1,000	929.65
31	Biens, services et marchandises	608,000	573,000	574,425.10
310010	Fournitures de bureau	10,000	10,000	14,646.00
310030	Livres et périodiques	11,000	11,000	10,985.51
310040	Edition	30,000	30,000	29,869.24
311000	Machines, mobilier et équipement	15,000	15,000	13,571.01
313040	Matériel et fournitures	35,000	35,000	33,118.30
314000	Entretien des bâtiments	80,000	65,000	64,889.41
317000	Déplacements	6,000	6,000	6,005.80
318000	Mandats, expertises, études	70,000	70,000	70,178.35
318600	Relations extérieures, muséologie	18,000	18,000	18,219.65
318610	Promotion	120,000	100,000	99,940.15
319410	Expositions temporaires	210,000	210,000	209,891.02
319800	Autres frais divers	3,000	3,000	3,110.66
33	Amortissements	641,687	641,687	641,687.00
331000	Biens du patrimoine administratif	641,687	641,687	641,687.00
39	Imputations internes	12,200	12,200	3,107.25
390115	Fournitures de bureau	2,200	2,200	3,080.85
390145	Imprimante multifonction	10,000	10,000	0.00
390350	Participation au frais de port	0	0	26.40
43	Contributions	294,387 -	295,842 -	261,545.41 -
434630	Finances d'entrée	200,000 -	200,000 -	180,200.15 -
435000	Ventes à des tiers	62,000 -	62,000 -	52,273.06 -
436010	Remboursement de traitements	32,387 -	33,842 -	29,026.20 -
439850	Recettes diverses	0	0	46.00 -

Remarques

	Section parc et musée d'archéologie	
301010	Salaires occasionnels	Transfert de la rubrique budgétaire 301000.
314000	Entretien des bâtiments	Le vieillissement des équipements muséographiques (projecteurs, audiovisuels, stations interactives, etc.) entraîne des frais croissants d'entretien, de réparation.
318610	Promotion	Campagne de promotion en Suisse alémanique et dans les organes pédagogiques des cantons voisins.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
Archéologie, fouilles A5				
	<i>Total des charges</i>	613,902	584,576	807,288.44
	<i>Total des revenus</i>	613,903 -	581,990 -	807,288.44 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1 -	2,586	0.00
30	Charges de personnel	486,902	424,576	666,231.60
301000	Personnel administratif et exploitation	398,167	352,851	537,020.85
301010	Salaires occasionnels	0	0	20,000.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	38,646	33,430	51,985.15
304000	Caisse de pensions	50,089	38,296	57,225.60
31	Biens, services et marchandises	127,000	160,000	140,092.04
316000	Loyers de locaux	95,000	90,000	91,037.87
317000	Déplacements	2,000	5,000	598.00
319800	Autres frais divers	30,000	65,000	48,456.17
39	Imputations internes	0	0	964.80
390115	Fournitures de bureau	0	0	964.80
43	Contributions	613,903 -	570,902 -	633,142.20 -
438400	Prestations Etat, construction A5	613,903 -	570,902 -	633,142.20 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	11,088 -	174,146.24 -
481400	Opérations transitoires	0	11,088 -	174,146.24 -
Office des archives				
	<i>Total des charges</i>	962,210	928,352	880,697.94
	<i>Total des revenus</i>	21,500 -	53,780 -	40,853.18 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	940,710	874,572	839,844.76
30	Charges de personnel	826,177	801,115	737,585.80
300000	Commissions	500	1,000	93.20
301000	Personnel administratif et exploitation	676,720	665,948	615,568.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	59,402	58,445	53,932.00
304000	Caisse de pensions	87,555	73,722	65,829.90
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,000	2,000	2,162.25
31	Biens, services et marchandises	65,500	58,500	56,934.04
310030	Livres et périodiques	8,000	8,000	8,981.17
310040	Edition	5,000	5,000	994.40
313040	Matériel et fournitures	8,500	8,500	9,221.10
315100	Restauration de documents anciens	8,500	8,500	9,951.10
317000	Déplacements	3,500	2,500	3,021.25
318000	Mandats, expertises, études	20,000	14,000	14,218.10
318670	Microfilmage	10,000	10,000	9,997.05
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	549.87
33	Amortissements	70,533	68,737	86,153.00
331000	Biens du patrimoine administratif	70,533	68,737	86,153.00
39	Imputations internes	0	0	25.10
390115	Fournitures de bureau	0	0	25.10
43	Contributions	19,500 -	51,780 -	39,240.18 -
431000	Emoluments administratifs	6,000 -	4,000 -	3,415.90 -
438000	Prestations pour investissements	13,500 -	47,780 -	35,800.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	24.28 -
46	Subventions acquises	2,000 -	2,000 -	1,613.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	2,000 -	2,000 -	1,613.00 -
Service des sports				
	<i>Total des charges</i>	1,552,160	1,527,526	1,491,034.55
	<i>Total des revenus</i>	217,000 -	28,800 -	22,074.05 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,335,160	1,498,726	1,468,960.50
30	Charges de personnel	816,177	778,217	782,830.20
300000	Commissions	5,000	2,500	2,464.45
301000	Personnel administratif et exploitation	653,465	647,514	651,778.60
301010	Salaires occasionnels	15,996	0	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	58,282	56,243	56,372.05
304000	Caisse de pensions	83,434	71,960	72,215.10

Remarques

	Archéologie, fouilles A5	
301000	Personnel administratif et exploitation	Charges salariales adaptées en fonction du 2 ^{ème} programme complémentaire accordé par la Confédération pour l'élaboration des travaux sur le tracé de l'autoroute A5.
319800	Autres frais divers	Montant adapté en fonction des travaux prévus dans le cadre du 2 ^{ème} programme complémentaire.
438400	Construction A5	Versement de l'OFROU.
	Office des archives	
318000	Mandats, expertises, études	Hausse de la cotisation annuelle au centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques et travaux de reprise d'inventaires dans la base de données FloraNE.
431000	Émoluments administratifs	Entrée en vigueur d'un nouveau tarif d'éoluments.
438000	Prestations pour investissements	Montant équivalant aux charges salariales d'un records manager engagé à 50% jusqu'au 31 mars 2014, imputé au crédit d'engagement pour l'acquisition et la création des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage.
	Service des sports	
300000	Commissions	Rétablissement de la commission cantonale des sports (Loi sur le sport).
301010	Salaires occasionnels	Nouveau poste d'ambassadeur Cool & clean à 20%. Remboursé intégralement par Swiss Olympic dans la rubrique budgétaire 436010.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
31	Biens, services et marchandises	129,100	93,100	46,975.35
315020	Entretien des véhicules	9,100	9,100	1,746.70
316620	Location d'équipements et de véhicules	6,000	0	0.00
317000	Déplacements	9,000	9,000	4,274.50
319650	Frais divers, manifestations sportives	76,000	51,000	28,757.85
319660	Frais divers, sport pour tous	23,000	18,000	6,890.00
319800	Autres frais divers	6,000	6,000	5,306.30
33	Amortissements	450,883	502,009	513,229.00
330000	Biens du patrimoine financier	22,458	22,458	22,458.00
331000	Biens du patrimoine administratif	428,425	479,551	490,771.00
36	Subventions accordées	153,000	153,000	148,000.00
362713	Sport scolaire facultatif	10,000	10,000	5,000.00
362714	Salles de gymnastique	143,000	143,000	143,000.00
39	Imputations internes	3,000	1,200	0.00
390145	Imprimante multifonction	3,000	1,200	0.00
43	Contributions	63,600 -	28,800 -	22,074.05 -
436010	Remboursement de traitements	51,000 -	26,000 -	8,668.00 -
439850	Recettes diverses	12,600 -	2,800 -	13,406.05 -
49	Imputations internes	153,400 -	0	0.00
490670	Location salles de sports du CSM	153,400 -	0	0.00
Camps de sports				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,428,025</i>	<i>2,671,451</i>	<i>2,501,560.13</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,353,000 -</i>	<i>2,670,756 -</i>	<i>2,444,624.13 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>75,025</i>	<i>695</i>	<i>56,936.00</i>
30	Charges de personnel	658,875	670,461	642,648.10
301000	Personnel administratif et exploitation	125,527	122,219	557,599.65
301010	Salaires occasionnels	420,000	435,000	3,838.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	47,871	48,907	46,716.40
304000	Caisse de pensions	15,277	13,135	33,194.05
304001	Caisse de pensions, autres	43,700	43,700	0.00
309800	Autres charges de personnel	6,500	7,500	1,300.00
31	Biens, services et marchandises	1,767,600	1,999,440	1,856,748.60
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	100,000	101,000	99,237.50
313070	Produits alimentaires	329,000	367,000	347,658.75
316000	Loyers de locaux	621,600	621,600	609,400.00
317620	Camps de jeunes	75,000	128,000	99,463.60
317630	Abonnements, remontées mécaniques	522,000	639,600	535,074.60
317672	Indemnités J + S	20,000	41,100	23,486.90
319800	Autres frais divers	100,000	101,140	142,427.25
33	Amortissements	1,550	1,550	2,163.43
330010	Pertes sur débiteurs	1,550	1,550	2,163.43
43	Contributions	2,341,000 -	2,659,756 -	2,435,847.13 -
434620	Recettes des camps	2,124,000 -	2,372,000 -	2,243,930.66 -
436041	Recettes CBS	114,000 -	172,656 -	79,909.60 -
439610	Recettes cantine et divers	103,000 -	115,100 -	110,335.41 -
439850	Recettes diverses	0	0	1,671.46 -
46	Subventions acquises	12,000 -	11,000 -	8,777.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	12,000 -	11,000 -	8,777.00 -
Jeunesse et sport				
	<i>Total des charges</i>	<i>312,350</i>	<i>651,800</i>	<i>534,978.41</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>324,350 -</i>	<i>645,850 -</i>	<i>511,755.90 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>12,000 -</i>	<i>5,950</i>	<i>23,222.51</i>
30	Charges de personnel	158,500	195,500	151,625.00
300000	Commissions	2,000	2,000	3,045.35
309000	Frais, formation et perfectionnement	154,500	191,500	148,579.65
309800	Autres charges de personnel	2,000	2,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	153,850	456,300	382,429.65
310050	Matériel d'enseignement	16,500	5,250	2,977.75

Remarques

	Service des sports (suite)	
316620	Location équipements et véhicules	Rente superficière à charge du SSPO pour la mise à disposition d'équipements pour les élèves des écoles dans le cadre de la nouvelle halle de grimpe.
319650	Manifestations sportives	Évolution du Prix du mérite sportif neuchâtelois. En relation avec la rubrique budgétaire 439850.
319660	Sport pour tous	Subventionnement de coordinateurs sportifs pour le sport des adultes.
436010	Remboursement de traitements	En relation avec la rubrique budgétaire 301010.
439850	Recettes diverses	Contribution de partenaires pour l'organisation du Prix du mérite sportif neuchâtelois. En relation avec la rubrique budgétaire 319650.
490670	Loc. salles sports CSM	Contribution de la Ville de Neuchâtel pour la salle de sport de la Riveraine.
	Camps de sports	
313070	Produits alimentaires	Gain dû à la centralisation des commandes par le service.
317620	Camps de jeunes	Diminution du nombre de camps organisés en été. Plus de facturation interne des camps à J+S. En relation avec la rubrique budgétaire 436041.
317630	Abonnements, remontées mécaniques	Les abonnements des groupes non scolaires sont payés directement aux caisses et les abonnements J+S sont payés directement par le centre financier "Jeunesse et sport". En relation avec la rubrique budgétaire 434620.
317672	Indemnités J+S	Diminution du nombre de camps organisés en été.
434620	Recettes des camps	En relation avec la rubrique budgétaire 317630. Diminution du nombre de nuitées dans le cadre du Sport pour Tous.
436041	Recettes CBS	Diminution des camps d'été et plus de facturation interne des camps à J+S. En relation avec la rubrique budgétaire 317620.
	Jeunesse et Sport	
309000	Frais, formation et perfectionnement	Diminution du nombre de cours de formation. En relation avec la rubrique budgétaire 436040.
310050	Matériel d'enseignement	Augmentation du prix des manuels d'enseignement J+S suite à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le sport en octobre 2012.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
313040	Matériel et fournitures	5,800	5,800	5,475.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	5,500	7,200	6,719.50
317620	Camps de jeunes	0	300,000	263,725.95
317672	Indemnités J + S	124,400	136,400	102,190.45
319800	Autres frais divers	1,650	1,650	1,341.00
33	Amortissements	0	0	923.76
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	923.76
43	Contributions	180,350 -	511,850 -	406,846.95 -
436040	Recettes de cours	180,000 -	211,500 -	140,791.50 -
436041	Recettes CBS	0	0	50.00 -
439850	Recettes diverses	350 -	300,350 -	266,005.45 -
46	Subventions acquises	144,000 -	134,000 -	104,908.95 -
460800	Subventions fédérales diverses	144,000 -	134,000 -	104,908.95 -
Service des ressources humaines				
<i>Total des charges</i>		<i>433,380 -</i>	<i>1,525,612</i>	<i>9,034,456.12</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>3,635,000 -</i>	<i>3,101,600 -</i>	<i>3,656,089.93 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>4,068,380 -</i>	<i>1,575,988 -</i>	<i>5,378,366.19</i>
30	Charges de personnel	5,687,120	5,668,643	5,180,921.33
301000	Personnel administratif et exploitation	1,849,212	1,750,406	1,740,659.35
301010	Salaires occasionnels	5,004	5,000	4,260.00
301040	Salaires apprenants	1,300,020	1,300,000	1,222,713.45
301045	Salaires stagiaires	600,000	550,008	423,036.20
301055	Remplacements APG maternité	300,000	500,004	253,632.70
301056	Indemnisation maîtres d'apprentissages	117,000	102,800	88,200.00
301801	Ecart statistique et remplacements	7,300,000 -	4,500,000 -	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	365,009	370,678	324,259.67
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	100	0	108.65
303002	AVS, ALFA, chôm.corr	0	78,000 -	0.00
304000	Caisse de pensions	243,275	202,746	255,180.90
304002	Caisse pension, corr.	0	635,031 -	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	504,500	435,000	411,382.66
309010	Examens et frais médicaux	10,000	10,000	0.00
309090	Santé et sécurité	50,000	40,000	3,576.35
309300	Frais, recherche de personnel	200,000	170,000	184,940.25
309325	Plan mobilité	25,000	140,000	18,020.00
309800	Autres charges de personnel	118,000	92,000	250,951.15
31	Biens, services et marchandises	204,500	180,000	151,456.94
311000	Machines, mobilier et équipement	3,000	3,000	3,000.00
315300	Entretien de l'équipement informatique	22,000	10,000	17,445.86
317000	Déplacements	12,000	10,000	9,880.65
318000	Mandats, expertises, études	140,000	140,000	106,160.60
318005	Honoraires, mandats	8,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	19,500	17,000	14,969.83
33	Amortissements	5,000	20,000	29.45
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	20,000	29.45
36	Subventions accordées	500,000	500,000	472,187.90
365390	Mesures "famille et égalité"	500,000	500,000	472,187.90
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	2,840,000.00
381340	Attribution provision rétrocession traitements 12	0	0	2,840,000.00
39	Imputations internes	470,000	370,000	389,860.50
390125	Imprimés	0	0	42.50
390517	Rbt LAA, APG	100,000	0	0.00
390627	Prestations informatiques SIEN	370,000	370,000	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	389,818.00
43	Contributions	3,485,000 -	2,755,000 -	3,438,945.03 -
434800	Prestations de services diverses	100,000 -	150,000 -	199,374.75 -
436000	Remboursement d'assurances	2,100,000 -	1,800,000 -	1,933,161.50 -
436010	Remboursement de traitements	415,000 -	350,000 -	536,575.35 -
436040	Recettes de cours	130,000 -	145,000 -	129,101.90 -
436045	Recettes branche Administration publique	40,000 -	30,000 -	54,690.00 -
436440	Facturation places de parcs	300,000 -	280,000 -	208,071.53 -
439200	Rbt contrib. structures d'accueil	400,000 -	0	377,750.00 -

Remarques

	Jeunesse et Sport (suite)	
317620	Camps de jeunes	Le soutien financier versé aux écoles pour l'organisation de leurs camps sportifs est désormais directement effectué par la commission LoRo-Sport Neuchâtel. En relation avec la rubrique budgétaire 439850.
436040	Recettes de cours	Diminution du nombre de cours de formation. En relation avec la rubrique budgétaire 309000.
439850	Recettes diverses	En relation avec la rubrique budgétaire 317620.
	Service des ressources humaines	
301000	Personnel administratif et exploitation	Régularisation de 0,6 EPT, autofinancé via la rubrique budgétaire 436010, dans le cadre de nouvelles normes fédérales pour les stagiaires de maturité professionnelle, et transfert interne de 0,2 EPT.
301045	Salaires stagiaires	Nouveaux stages de maturités techniques. Demandes croissantes en lien avec l'augmentation des exigences en matière de stages pour les filières de formation.
301055	Remplacements APG maternité	Remplacements non systématiques des congés de maternité pour le personnel administratif.
301801	Écart statistique et remplacements	Adaptation à la réalité des comptes.
309090	Santé et sécurité	Introduction d'un programme visant à limiter l'absentéisme.
309325	Plan de mobilité	Réduction en fonction du succès réel de l'offre "JobAbo".
309800	Autres charges de personnel	Augmentation des cotisations en tant qu'employeur pour cours professionnels des apprentis et des stagiaires de maturité professionnelle.
315300	Entretien de l'équipement informatique	Adaptation à la réalité des coûts de maintenance des logiciels de saisie des temps et entretien des autres systèmes métiers.
318005	Honoraires, mandats	Nouvelle rubrique destinée aux mandats confiés par le groupe de confiance.
390517	Remboursements LAA et APG	Remboursements d'assurances sociales au service de l'emploi selon exigences de la Confédération.
434800	Prestations de services diverses	Réduction du nombre de mandats en raison de la surcharge interne.
436000	Remboursement d'assurances	Adaptation en fonction du bouclage 2013 prévisionnel.
436010	Remboursements de traitements	Financement du poste supplémentaire pour les stagiaires de maturité professionnelle inscrit dans la rubrique budgétaire 301000.
439200	Rbt. contrib. structures d'accueil	Remboursement d'une partie des cotisations de l'Etat proportionnel aux dépenses engagées pour la structure d'accueil Etat-BCN (crèche Tic-Tac).



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. justice, sécurité et culture				
439850	Recettes diverses	0	0	220.00 -
46	Subventions acquises	60,000 -	250,000 -	159,996.30 -
469325	Part au produit de la taxe CO2	60,000 -	250,000 -	159,996.30 -
49	Imputations internes	90,000 -	96,600 -	57,148.60 -
490515	Facturation salaires apprenants	75,000 -	81,600 -	57,148.60 -
490516	Prestations internes gestion dossiers SRH	15,000 -	15,000 -	0.00
Service juridique				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,637,545</i>	<i>2,663,768</i>	<i>2,540,967.40</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>201,500 -</i>	<i>190,600 -</i>	<i>175,683.65 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,436,045</i>	<i>2,473,168</i>	<i>2,365,283.75</i>
30	Charges de personnel	2,594,745	2,610,568	2,512,201.95
301000	Personnel administratif et exploitation	2,125,545	2,175,700	2,096,195.10
301010	Salaires occasionnels	5,520	0	2,648.70
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	184,433	187,079	180,314.45
304000	Caisse de pensions	279,247	247,788	233,043.70
31	Biens, services et marchandises	40,300	52,200	24,777.20
310030	Livres et périodiques	17,400	17,200	15,351.95
310110	Recueil systématique, mise à jour	2,000	17,600	1,382.20
317000	Déplacements	4,200	4,200	2,636.50
317600	Congrès et conférences	9,700	6,100	4,167.00
318000	Mandats, expertises, études	5,000	5,100	0.00
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	1,239.55
33	Amortissements	2,500	1,000	3,988.25
330010	Pertes sur débiteurs	2,500	1,000	3,988.25
43	Contributions	201,500 -	190,600 -	175,663.65 -
431000	Emoluments administratifs	115,000 -	115,000 -	89,094.00 -
435000	Ventes à des tiers	11,000 -	13,000 -	11,340.00 -
436010	Remboursement de traitements	74,000 -	61,100 -	74,997.60 -
439850	Recettes diverses	1,500 -	1,500 -	232.05 -
49	Imputations internes	0	0	20.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	20.00 -

Remarques

Service des ressources humaines (suite)

469325	Part au produit de la taxe CO2	Réduction de la contribution de la Confédération.
--------	--------------------------------	---



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
	<i>Total des charges</i>	534,523,831	523,979,486	512,816,597.86
	<i>Total des revenus</i>	105,508,744 -	102,518,150 -	114,031,735.21 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	429,015,087	421,461,336	398,784,862.65
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	4,673,188	5,057,177	3,393,255.60
	<i>Total des revenus</i>	1,168,400 -	134,150 -	212,752.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,504,788	4,923,027	3,180,503.60
30	Charges de personnel	1,060,799	1,649,614	878,196.85
301000	Personnel administratif et exploitation	855,830	706,332	720,961.75
301010	Salaires occasionnels	0	0	126.00
302000	Traitements du personnel enseignant	0	783,000	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	73,099	60,788	62,465.30
304000	Caisse de pensions	119,870	83,493	77,643.80
309800	Autres charges de personnel	12,000	16,000	17,000.00
31	Biens, services et marchandises	67,000	55,000	155,537.45
317000	Déplacements	12,000	10,000	11,354.65
318000	Mandats, expertises, études	30,000	25,000	108,532.45
319800	Autres frais divers	25,000	20,000	35,650.35
33	Amortissements	2,600,127	2,026,163	1,133,663.00
331000	Biens du patrimoine administratif	2,600,127	2,026,163	1,133,663.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	2,560,838 -	0	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,211,500	1,282,600	1,185,840.20
351660	Conférence sse directeurs instr.publique	539,000	573,300	547,262.30
351661	CDIP, Enquête internationale PISA	13,400	13,500	13,371.00
351665	Conf. romande/TI dir.instruct. publique	484,000	515,900	448,051.90
351666	Contributions aux bibliothèques RERO	175,100	179,900	177,155.00
36	Subventions accordées	2,293,000	40,000	40,000.00
360600	Subv. en nature envers des établissements	2,253,000	0	0.00
361621	Part loyer de la coordination scolaire	40,000	40,000	40,000.00
39	Imputations internes	1,600	3,800	18.10
390125	Imprimés	0	0	18.10
390145	Imprimante multifonction	1,600	3,800	0.00
42	Revenus des biens	1,000,000 -	0	0.00
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	1,000,000 -	0	0.00
43	Contributions	168,400 -	134,150 -	134,252.00 -
434800	Prestations de services diverses	168,400 -	134,150 -	133,800.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	452.00 -
49	Imputations internes	0	0	78,500.00 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	0	78,500.00 -
Constructions scolaires				
	<i>Total des charges</i>	1,880,805	3,043,236	3,343,701.65
	<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,880,805	3,043,236	3,343,701.65
30	Charges de personnel	2,000	2,000	618.40
300000	Commissions	2,000	2,000	618.40
31	Biens, services et marchandises	5,000	10,000	1,535.00
318000	Mandats, expertises, études	5,000	10,000	1,535.00
33	Amortissements	1,774,805	2,934,236	3,247,891.00
331000	Biens du patrimoine administratif	1,774,805	2,934,236	3,247,891.00
36	Subventions accordées	99,000	97,000	93,657.25
362800	Subsides divers aux communes	99,000	97,000	93,657.25
Centre acc. & prév. pr prof. ets scol.				
	<i>Total des charges</i>	388,670	382,605	341,727.65
	<i>Total des revenus</i>	5,000 -	1,000 -	4,021.80 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	383,670	381,605	337,705.85
30	Charges de personnel	331,670	325,205	313,903.70

Remarques

ÉDUCATION ET FAMILLE

Secrétariat général

301000	Personnel administratif et exploitation	Depuis le 1 ^{er} janvier 2013, le poste de responsable financier du département est imputé au secrétariat général (auparavant au centre financier "Redressement des finances et adaptations des structures").
302000	Traitement du personnel enseignant	Au budget 2013, les effets des accords salariaux décidés par le Grand Conseil avaient été centralisés dans cette rubrique.
331000	Biens du patrimoine administratif	La diminution totale entre les rubriques budgétaires 331000 et 331006 de 1,9 million de francs est due au transfert de la gestion du bâtiment Microcity au service des bâtiments à partir de l'année 2014.
331007	Amort.ADM manuel	Idem rubrique budgétaire 331000.
360600	Subv.en nature étab.	Matérialisation du loyer en nature sous forme de subvention à l'EPFL pour la mise à disposition du bâtiment Microcity.
424000	Plus-val.ces.immos	Plus-value prévue suite à la vente future des pavillons modulaires du CPLN acquis en 2013 par le biais du patrimoine financier.
434800	Prestation services	Imputations effectives du coût salarial de l'administration de la caisse de remplacement en réponse à une demande du CCFI

Constructions scolaires

331000	Amort.Imm.en cours patr.administratif	Diminution due à l'amortissement en 2012 et 2013 de la valeur résiduelle de plusieurs immobilisations.
--------	---------------------------------------	--



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
301000	Personnel administratif et exploitation	234,624	232,631	233,259.55
301010	Salaires occasionnels	40,140	39,790	29,840.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	23,678	23,475	23,155.35
304000	Caisse de pensions	30,228	26,409	25,378.80
309000	Frais, formation et perfectionnement	3,000	2,900	2,270.00
31	Biens, services et marchandises	57,000	57,400	27,823.95
310040	Edition	2,000	2,200	1,440.15
317000	Déplacements	10,000	10,000	8,882.75
318000	Mandats, expertises, études	20,000	20,000	9,640.20
319695	Mesures contre la violence	25,000	25,000	7,860.85
319800	Autres frais divers	0	200	0.00
43	Contributions	5,000 -	1,000 -	4,021.80 -
439850	Recettes diverses	5,000 -	1,000 -	4,021.80 -
Politique familiale et égalité				
	<i>Total des charges</i>	<i>355,545</i>	<i>318,866</i>	<i>313,770.70</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>300 -</i>	<i>0.00</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>355,545</i>	<i>318,566</i>	<i>313,770.70</i>
30	Charges de personnel	296,945	290,304	285,100.05
300000	Commissions	1,500	1,500	550.00
301000	Personnel administratif et exploitation	243,248	241,816	238,962.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	20,773	20,533	20,467.30
304000	Caisse de pensions	31,424	26,455	25,120.40
31	Biens, services et marchandises	23,000	23,000	23,108.65
317000	Déplacements	3,000	3,000	3,011.10
319800	Autres frais divers	20,000	20,000	20,097.55
36	Subventions accordées	35,600	5,562	5,562.00
363211	Institutions psychiatriques	30,000	0	0.00
364800	Subsides divers stés économie mixte	5,600	5,562	5,562.00
43	Contributions	0	300 -	0.00
439850	Recettes diverses	0	300 -	0.00
Service de l'enseignement obligatoire				
	<i>Total des charges</i>	<i>93,368,304</i>	<i>90,715,486</i>	<i>89,014,161.20</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>32,000 -</i>	<i>32,000 -</i>	<i>231,776.10 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>93,336,304</i>	<i>90,683,486</i>	<i>88,782,385.10</i>
30	Charges de personnel	4,478,091	4,187,717	4,026,714.60
300000	Commissions	119,000	97,500	78,480.85
301000	Personnel administratif et exploitation	2,087,325	2,184,343	2,202,613.30
301010	Salaires occasionnels	80,000	80,000	31,477.55
302010	Traitements à la charge de l'Etat	900,000	892,000	793,062.70
302460	Indemnités pour anciens directeurs	38,500	38,500	11,954.15
302470	Indemnités remplacement form. ens. spec.	0	0	40,697.55
302480	Indemnités recyclage sur temps libre	50,000	40,000	15,680.00
302490	Indemnités remplacement mandats DECS	515,000	225,000	268,671.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	188,159	196,676	269,110.72
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	104,125	101,800	1,057.10
304000	Caisse de pensions	271,332	247,247	245,956.48
304001	Caisse de pensions, autres	40,000	0	1,434.60
305610	Caisse de remplacement	2,150	2,150	1,381.00
309910	Frais divers de formation	82,500	82,500	65,137.30
31	Biens, services et marchandises	698,000	681,500	808,179.62
310050	Matériel d'enseignement	175,000	140,000	91,152.12
317000	Déplacements	50,000	57,500	45,580.86
317600	Congrès et conférences	15,000	15,000	8,041.75
317680	Dédommagements soutien pédagogique	40,000	40,000	41,014.75
318000	Mandats, expertises, études	23,000	23,000	129,248.76
319625	Epreuves cantonales d'orientation	295,000	295,000	297,037.05
319630	Frais divers, éducation routière	80,000	80,000	74,832.15
319635	Epreuves 10e année	0	0	84,595.15
319670	Cadeaux fin d'activité person. communal	0	12,000	17,821.60
319800	Autres frais divers	20,000	19,000	18,855.43
33	Amortissements	0	0	1,600.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	1,600.00

Remarques

363211	Office de la politique familiale et de l'égalité Inst. psychiatriques	Contrat de prestations CNP "Violences conjugales".
301000	Service de l'enseignement obligatoire Pers. adm.+exploit.	Le transfert de 0.7 EPT du SEO à l'OES pour un poste de spécialiste PES (procédure d'évaluation spécialisée) provoque une diminution de la masse salariale.
302490	Ind.rempl.mand.	L'augmentation provient de la mise en place du comité pour la rédaction d'épreuves et de nouveaux groupes de travail pour la régionalisation et l'harmonisation de l'école au niveau romand.
310050	Mat. d'enseignement	Matériel supplémentaire nécessaire dans le cadre d'une collaboration école-bibliothèque, ainsi que pour les enfants en difficulté.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	970,000	928,300	650,624.85
352630	Ecolages versés aux communes	190,000	178,300	750.00
352660	Classes d'accueil, ens. préscolaire	0	0	1,218.00
352661	Classes d'accueil, ens. primaire	0	0	41,098.30
352662	Classes d'accueil, ens. secondaire	0	0	152,461.05
352663	Classe d'accueil cycle 1	10,000	120,000	0.00
352664	Classe d'accueil cycle 3	150,000	150,000	0.00
352666	Classe d'accueil cycle 2	110,000	0	0.00
352800	Dédommagements divers aux communes	510,000	480,000	455,097.50
36	Subventions accordées	83,486,713	81,591,969	80,291,536.70
362600	Transports des élèves	430,000	400,000	430,566.45
362601	Traitements cycle 1	16,585,018	8,571,700	0.00
362602	Traitements cycle 2	27,623,319	29,669,900	0.00
362603	Traitements cycle 3	30,233,476	35,605,300	0.00
362620	Traitements, ens. préscolaire	0	0	8,430,939.80
362621	Traitements, ens. primaire	0	0	29,537,276.05
362622	Traitements, ens. secondaire	0	0	35,585,177.00
362634	Caisse de pensions, ens. préscolaire	0	0	667,450.40
362635	Caisse de pensions, ens. primaire	0	0	2,400,444.70
362636	Caisse de pensions, ens. secondaire	0	0	3,047,816.55
362640	Primes de fidélité, ens. préscolaire	0	0	18,155.70
362641	Prime fidélité cycle 1	40,000	30,000	0.00
362642	CP cycle 1	1,841,100	812,417	0.00
362643	CP cycle 2	3,066,500	2,807,499	0.00
362644	CP cycle 3	3,356,300	3,377,653	0.00
362650	Primes de fidélité, ens. primaire	0	0	72,450.70
362651	Primes de fidélité, ens. secondaire	0	0	94,459.35
362655	Prime fidélité cycle 2	110,000	90,000	0.00
362656	Prime fidélité cycle 3	190,000	216,500	0.00
366635	Echanges d'élèves	11,000	11,000	6,800.00
39	Imputations internes	3,735,500	3,326,000	3,235,505.43
390115	Fournitures de bureau	0	0	65.25
390125	Imprimés	8,000	0	4,932.40
390145	Imprimante multifonction	2,500	1,000	0.00
390640	Edition et matériel scolaires	3,725,000	3,325,000	3,219,068.38
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	11,439.40
43	Contributions	32,000 -	32,000 -	119,926.10 -
436020	Remboursement de frais divers	25,000 -	25,000 -	99,434.00 -
439850	Recettes diverses	7,000 -	7,000 -	20,492.10 -
46	Subventions acquises	0	0	11,850.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	11,850.00 -
49	Imputations internes	0	0	100,000.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	100,000.00 -
Office de l'enseignement spécialisé				
	<i>Total des charges</i>	<i>38,340,856</i>	<i>36,686,979</i>	<i>36,181,415.74</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>135,000 -</i>	<i>105,000 -</i>	<i>156,897.10 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>38,205,856</i>	<i>36,581,979</i>	<i>36,024,518.64</i>
30	Charges de personnel	1,553,590	1,442,730	1,047,524.60
300000	Commissions	15,000	10,000	765.60
301000	Personnel administratif et exploitation	916,526	867,997	559,191.85
302000	Traitements du personnel enseignant	346,900	324,000	310,236.75
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	80,064	76,348	51,298.35
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	29,300	27,400	24,858.45
304000	Caisse de pensions	116,000	96,645	65,206.10
304001	Caisse de pensions, autres	38,300	30,840	28,932.10
305610	Caisse de remplacement	3,500	3,500	3,065.40
309000	Frais, formation et perfectionnement	8,000	6,000	3,970.00
31	Biens, services et marchandises	9,326,000	9,831,000	9,999,713.12
313040	Matériel et fournitures	17,000	5,000	83.55
317000	Déplacements	24,000	21,000	13,416.70
318000	Mandats, expertises, études	50,000	50,000	15,053.40
318624	Honoraires psychomotricité	150,000	150,000	71,148.05
318626	Honoraires orthoph. ambulatoire	9,000,000	9,500,000	9,826,916.57
318628	Frais transp. remb. aux parents (RAI 9b)	80,000	100,000	68,418.95

Remarques

Service de l'enseignement obligatoire (suite)

352663	Cl. acc. cycle 1	Reclassement par cycle des coûts en lien avec la régionalisation.
352664	Cl. acc. cycle 3	Idem.
352666	Cl. acc. cycle 2	Idem.
362601	Traitements cycle 1	Cette rubrique budgétaire a, durant l'année 2013, été adaptée aux changements de structure de l'école obligatoire et l'on trouve désormais des cycles 1, 2 et 3 alors qu'auparavant il s'agissait d'années 1 à 2, 3 à 7 et 8 à 11. L'augmentation pour les trois rubriques budgétaires 362601, 362602 et 362603 est liée à la politique salariale mais aussi à l'introduction de 2 périodes d'anglais, la revalorisation des enseignants de l'année 7 et les coûts des remplacements pour la formation des enseignants au nouveau moyen d'enseignement de l'allemand au cycle 2.
362602	Traitements cycle 2	Idem.
362603	Traitements cycle 3	Idem.
390640	Edit. &mat. scolaire	L'augmentation de cette rubrique relève de la diffusion de nouveaux moyens d'enseignement romand en partenariat avec la CIIP - Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.
Office de l'enseignement spécialisé		
301000	Pers. adm.+exploit.	Cf. SEEO, rubrique 301000.
318626	Hon.orthop. ambulat.	La mise en place de nouveaux outils de gestion permettent de déterminer une meilleure prévisibilité des charges.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
319800	Autres frais divers	5,000	5,000	4,675.90
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	2,150,000	1,750,000	1,886,525.34
351622	Scolarisation hors canton	2,150,000	1,750,000	1,886,525.34
36	Subventions accordées	25,311,266	23,663,249	23,247,652.68
362635	Caisse de pensions, ens. primaire	67,728	54,449	45,382.80
364620	Personnel enseignant, institutions	612,698	607,500	484,215.35
365374	Institutions OES (ex AI) dans le canton	24,630,840	23,001,300	22,718,054.53
43	Contributions	15,000 -	15,000 -	37,210.40 -
439850	Recettes diverses	15,000 -	15,000 -	37,210.40 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	120,000 -	90,000 -	119,686.70 -
452420	Part des communes élèves hors canton	120,000 -	90,000 -	119,686.70 -
Bureau de l'infomatique scolaire				
<i>Total des charges</i>		3,965,519	3,838,014	3,986,576.69
<i>Total des revenus</i>		308,000 -	273,000 -	291,600.15 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		3,657,519	3,565,014	3,694,976.54
30	Charges de personnel	885,719	881,162	807,644.70
301000	Personnel administratif et exploitation	646,983	635,365	619,623.80
301010	Salaires occasionnels	16,000	0	0.00
302010	Traitements à la charge de l'Etat	28,000	32,400	21,472.85
302030	Salaires occasionnels enseignants	43,300	40,000	37,885.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	57,887	55,008	58,098.48
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	6,100	6,100	0.00
304000	Caisse de pensions	82,449	108,289	65,564.57
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	4,000	5,000.00
31	Biens, services et marchandises	701,000	679,000	917,911.79
311000	Machines, mobilier et équipement	2,000	2,000	0.00
311010	Equipements informatiques	520,000	520,000	771,461.78
311300	Licences et logiciels	119,000	99,000	90,646.33
317000	Déplacements	9,000	9,000	5,292.80
318005	Honoraires, mandats	43,000	43,000	43,400.00
319800	Autres frais divers	8,000	6,000	7,110.88
33	Amortissements	0	20,052	49,946.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	20,052	49,946.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	312,000	290,000	261,774.20
352640	Rembours. traitements à charge de l'Etat	312,000	290,000	261,774.20
39	Imputations internes	2,066,800	1,967,800	1,949,300.00
390010	Traitement de l'information	0	0	1,833,500.00
390145	Imprimante multifonction	4,600	4,000	0.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	1,588,900	1,464,500	0.00
390628	Acquisition de matériel pr domaine des écoles SIEN	357,500	383,500	0.00
390650	Prestations de l'office de statistique	115,800	115,800	115,800.00
43	Contributions	158,000 -	145,000 -	150,300.15 -
436610	Remboursements sur équipements	140,000 -	120,000 -	131,794.15 -
439850	Recettes diverses	18,000 -	25,000 -	18,506.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	150,000 -	128,000 -	141,300.00 -
452600	Contributions communes neuchâtelaises	150,000 -	128,000 -	141,300.00 -
Centre de psychomotricité				
<i>Total des charges</i>		1,309,597	1,310,108	1,117,281.95
<i>Total des revenus</i>		601,000 -	401,000 -	409,067.05 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		708,597	909,108	708,214.90
30	Charges de personnel	1,229,597	1,229,108	1,075,789.35
301000	Personnel administratif et exploitation	986,264	984,006	881,330.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	86,257	86,148	76,790.35
304000	Caisse de pensions	127,076	128,954	93,791.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	23,876.90
31	Biens, services et marchandises	72,000	73,000	39,794.25
313040	Matériel et fournitures	10,000	20,000	4,400.40
316000	Loyers de locaux	42,000	34,000	17,641.95

Remarques

Office de l'enseignement spécialisé (suite)

351622
365374

Scolaris.hors canton
Institutions OES (ex AI) dans le canton

De nouveaux placements devront être pris en charge en 2014.
Le nombre d'heures de SPS passe de 4 à 8 heures en moyenne par enfant. Une classe supplémentaire à l'institution spécialisée des Perce-Neige est également prévue.

Bureau de l'informatique scolaire

390626

Prest.info.scol.SIEN

L'augmentation concerne l'engagement d'une ressource supplémentaire (1EPT) au SIEN pour le support du parc informatique dans les écoles.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
317000	Déplacements	18,000	17,000	15,747.05
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	2,004.85
33	Amortissements	8,000	8,000	1,698.35
330010	Pertes sur débiteurs	8,000	8,000	1,698.35
43	Contributions	601,000 -	401,000 -	409,067.05 -
434800	Prestations de services diverses	320,000 -	300,000 -	337,055.55 -
439000	Contributions de tiers	280,000 -	100,000 -	71,469.00 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	542.50 -
Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs				
<i>Total des charges</i>		10,657,961	10,579,261	10,042,055.60
<i>Total des revenus</i>		2,862,500 -	2,862,500 -	2,711,046.05 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		7,795,461	7,716,761	7,331,009.55
30	Charges de personnel	9,381,552	9,262,352	8,749,893.40
301000	Personnel administratif et exploitation	637,249	654,834	615,327.75
301010	Salaires occasionnels	17,700	17,642	17,421.10
302000	Traitements du personnel enseignant	6,948,700	6,902,600	6,498,720.20
302030	Salaires occasionnels enseignants	20,000	15,000	28,864.05
302420	Indemnités pour concerts	30,000	40,000	29,614.90
302430	Indemnités pour auditions	75,000	75,000	69,750.90
302440	Indemnités pour examens	43,000	38,000	40,351.20
302810	Indemnités diverses personnel enseignant	2,500	2,500	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	57,567	59,055	102,147.31
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	617,200	592,900	530,949.24
304000	Caisse de pensions	99,236	70,621	144,831.95
304001	Caisse de pensions, autres	735,900	698,000	560,630.35
305610	Caisse de remplacement	66,900	65,600	61,963.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	15,600	15,600	20,749.10
309800	Autres charges de personnel	15,000	15,000	28,571.75
31	Biens, services et marchandises	453,700	493,700	452,085.55
310020	Imprimés et reliures	27,000	27,000	26,997.50
310050	Matériel d'enseignement	16,000	16,000	16,159.07
311000	Machines, mobilier et équipement	13,100	15,000	13,098.20
311640	Achat d'instruments	48,600	52,000	48,561.90
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	78,800	80,000	78,759.70
314000	Entretien des bâtiments	43,900	45,000	43,825.15
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	1,900	5,000	1,929.45
315600	Entretien des instruments	84,600	96,000	84,574.80
316000	Loyers de locaux	51,400	61,000	52,100.00
317000	Déplacements	23,000	25,500	21,244.45
318030	Ports et affranchissements	1,800	1,800	1,117.05
318090	Taxes téléphone et natel	600	600	1,055.25
319610	Frais divers, auditions	700	2,000	619.70
319620	Frais divers, concerts	46,000	50,000	45,673.60
319640	Frais divers, examens	6,000	6,500	6,225.88
319800	Autres frais divers	10,300	10,300	10,143.85
33	Amortissements	821,709	821,709	839,704.65
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	17,995.65
331000	Biens du patrimoine administratif	821,709	821,709	821,709.00
39	Imputations internes	1,000	1,500	372.00
390115	Fournitures de bureau	0	0	372.00
390145	Imprimante multifonction	1,000	1,500	0.00
43	Contributions	2,862,500 -	2,862,500 -	2,711,046.05 -
433600	Ecolages et finances de cours	2,512,500 -	2,512,500 -	2,324,217.50 -
439850	Recettes diverses	350,000 -	350,000 -	386,828.55 -
Serv.form.postobligatoire et orientation				
<i>Total des charges</i>		57,117,651	51,640,089	49,964,846.23
<i>Total des revenus</i>		4,614,100 -	4,382,100 -	4,914,607.22 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		52,503,551	47,257,989	45,050,239.01
30	Charges de personnel	12,263,186	11,737,869	10,962,558.30
300000	Commissions	29,600	26,000	11,823.70
301000	Personnel administratif et exploitation	8,448,573	8,166,972	7,812,936.50
301010	Salaires occasionnels	15,000	574	4,890.00
302030	Salaires occasionnels enseignants	108,200	146,000	89,853.90

Remarques

439000	Centre de Psychomotricité Contributions tiers	Changement des tarifs pour les prises en charge non reconnues par l'office.
301000 302030	Service des formations post-obligatoires et de l'orientation Personnel administratif et exploitation Salaires occasionnels enseignants	Nouveaux engagements pour la promotion/appui aux entreprises. Le système de rétribution des formateurs en établissements (FEE) a été modifié pour la rentrée scolaire 2013. Les enseignants peuvent choisir entre la rétribution sous forme de décharge (rubrique budgétaire 390621) ou sous forme d'indemnité (rubrique budgétaire 302030). Le montant principal se trouve donc sous la rubrique financière 390621.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
302450	Indemnités aux experts	1,604,000	1,529,500	1,343,191.05
302460	Indemnités pour anciens directeurs	13,000	3,500	2,101.70
302500	Indemnités cours cantonaux pour experts	43,000	43,400	32,754.80
302510	Ind. cours cant. maîtres d'apprentissage	43,200	42,000	36,290.00
302520	Ind. délégués surveillance apprentissage	9,000	9,000	4,759.70
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	735,286	711,765	681,750.05
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	34,400	34,400	26,984.95
303060	Assurance-accidents des stagiaires	17,000	17,000	15,626.90
304000	Caisse de pensions	1,090,427	951,058	855,513.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	52,000	36,700	27,167.40
309220	Compléments de formation pédagogique	5,000	5,000	0.00
309800	Autres charges de personnel	15,500	15,000	16,914.45
31	Biens, services et marchandises	1,220,800	1,246,400	1,157,050.48
310000	Fournitures de bureau et imprimés	1,500	1,500	165.10
310030	Livres et périodiques	3,300	3,000	1,918.40
310040	Edition	12,200	10,200	2,969.90
310050	Matériel d'enseignement	34,000	32,700	22,373.43
310650	Matériel d'examens	417,000	325,000	433,296.24
310660	Prest. spéc. cours maîtres apprentissage	26,300	23,700	24,660.25
311010	Equipements informatiques	36,000	36,000	5,400.00
314020	Aménagements de locaux	6,000	5,000	83,052.65
317000	Déplacements	113,700	115,300	79,910.70
318005	Honoraires, mandats	152,000	272,600	104,421.00
318525	Information	65,000	67,000	52,125.05
318610	Promotion	266,600	287,600	277,776.31
318650	Contribution au CREME	21,000	9,800	10,282.00
319000	Cotisations	16,200	15,900	15,870.00
319800	Autres frais divers	50,000	41,100	42,829.45
33	Amortissements	1,718,693	1,382,863	1,427,890.80
330000	Biens du patrimoine financier	2,000	2,000	2,000.00
330010	Pertes sur débiteurs	25,000	2,000	22,995.80
331000	Biens du patrimoine administratif	1,691,693	1,380,863	1,402,895.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	37,658,700	35,571,100	34,341,613.11
351600	Autres universités suisses	15,185,000	14,500,000	14,031,270.35
351670	Contribution à la HEP BEJUNE	12,475,000	12,814,100	12,272,477.53
351672	Contributions HES autres cantons	1,726,200	1,554,500	1,307,802.68
351676	Contributions HNE/ELM	153,000	153,000	153,000.00
351677	Contributions APS	1,552,500	1,336,500	1,315,688.00
351680	Dédommagements autres cantons secondaire II	5,167,000	4,100,000	4,147,465.55
351681	Dédommagements autres cantons AESS	1,400,000	1,113,000	1,113,909.00
36	Subventions accordées	3,051,500	1,283,900	1,621,389.99
364670	Ecoles professionnelles privées/mixtes	150,000	150,000	150,000.00
364800	Subsides divers stés économie mixte	123,000	134,900	129,826.00
365547	CSEM (Temps-Fréquence)	2,000,000	300,000	650,000.00
365630	Cours introduction ass. professionnelles	506,000	467,000	467,654.00
365635	Cours perfect. assoc. professionnelles	272,500	238,000	223,909.99
37	Subventions redistribuées	111,600	210,000	351,529.00
375600	Subventions féd. autres écoles	111,600	210,000	351,529.00
39	Imputations internes	1,093,172	205,957	102,814.55
390115	Fournitures de bureau	10,700	9,700	7,589.40
390125	Imprimés	11,000	8,000	5,494.45
390145	Imprimante multifonction	25,000	19,000	15,924.55
390621	Prestations internes charges FEE	372,600	127,241	0.00
390622	Pl. ressources pédagogiques numérisées	0	42,016	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	73,806.15
395735	Attrib. fds formation et intégr. jeunes	673,872	0	0.00
43	Contributions	1,086,200 -	1,026,400 -	1,075,334.50 -
433620	Ecolages, cours maître apprentissage	55,000 -	50,000 -	48,750.00 -
434800	Prestations de services diverses	541,000 -	504,400 -	524,447.80 -
436020	Remboursement de frais divers	201,100 -	191,200 -	178,814.00 -
439850	Recettes diverses	289,100 -	280,800 -	323,322.70 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	908,400 -	894,300 -	907,259.72 -
451630	Contribution HEP-BEJUNE	550,000 -	550,000 -	575,251.02 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	358,400 -	344,300 -	332,008.70 -

Remarques

Service des formations post-obligatoires et de l'orientation (suite)		
310650	Matériel d'examens	Plus d'élèves en formation professionnelle.
318005	Honoraires et mandats	Pour plusieurs mandats, un financement par le fonds destiné aux réformes de structures de l'Etat est envisagé.
331000	Biens du patrimoine administratif	L'augmentation est principalement due à l'accroissement des dépenses concernant l'investissement relatif au transfert du Comlab au CSEM.
351600	Autres universités suisses	La hausse du montant est due à l'augmentation des étudiants neuchâtelois dans les autres universités suisses.
351670	Contribution à la HEP BEJUNE	Cette diminution est due à la réorganisation de la HEP BEJUNE, et ce, malgré une augmentation des coûts relative à la croissance des effectifs de la filière de formation pour l'enseignement primaire.
351672	Contributions HES cantons	La hausse du montant est due à l'augmentation des étudiants neuchâtelois dans les HES suisses.
351677	Contributions APS	L'augmentation est due à un fort taux de redoublement. Cette formation étant nouvelle, le phénomène n'avait pas encore été identifié.
351680	Dédommagements secondaires II	Augmentation des élèves qui suivent des formations hors-canton (pas offertes dans le canton de Neuchâtel).
361681	Dédommagements AESS	Comme dans tous les autres niveaux de formation, la mobilité augmente également pour les élèves suivants des formations supérieures qui ne sont pas offertes dans le canton.
365547	CSEM (Temps-Fréquence)	Cf. rapport 12.018.
375600	Subventions autres écoles	Les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel ont mis en place un système de financement plus simple pour les formations modulaires organisées pour les 3 cantons. Il n'y a plus de transfert de flux financiers (contrepartie rubrique budgétaire 470800) entre les 3 cantons.
390621	Prestations internes charges FEE	Cf. rubrique 302030.
390622	Prestations internes charges SSPES	La facturation de la décharge pour la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire se fait directement du Lycée Jean-Piaget au SSPES.
390735	Fonds intégration jeunes	Réalimentation du fonds conformément à ce qui a été annoncé lors de l'établissement du budget 2013.
460800	Subventions fédérales diverses	Augmentation des subventions fédérales pour la formation professionnelle (part fédérale de 25% prescrite par la loi atteinte).
470800	Subvention fédérales à redistribuer	Cf. rubrique 375600.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
46	Subventions acquises	2,100,000 -	1,844,000 -	2,131,584.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	2,100,000 -	1,844,000 -	2,131,584.00 -
47	Subventions à redistribuer	111,600 -	210,000 -	351,529.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	111,600 -	210,000 -	351,529.00 -
49	Imputations internes	407,900 -	407,400 -	448,900.00 -
490020	Prestations de service internes	0	0	403,900.00 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	0	45,000.00 -
490306	Convention SFPO / autres services Etat	73,400 -	70,400 -	0.00
490530	convention ORP/OCOSP	151,500 -	151,500 -	0.00
490551	Prestations projets + SFPO	183,000 -	185,500 -	0.00
Lycée Denis-de-Rougemont				
	<i>Total des charges</i>	<i>14,302,395</i>	<i>15,270,992</i>	<i>14,376,114.12</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>838,305 -</i>	<i>713,000 -</i>	<i>659,155.30 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>13,464,090</i>	<i>14,557,992</i>	<i>13,716,958.82</i>
30	Charges de personnel	12,288,862	13,168,502	12,437,291.15
300000	Commissions	2,000	2,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	676,770	670,057	663,365.05
301010	Salaires occasionnels	8,000	8,000	7,974.85
302000	Traitements du personnel enseignant	9,130,300	9,958,900	9,560,092.50
302030	Salaires occasionnels enseignants	55,000	45,000	58,384.25
302450	Indemnités aux experts	67,000	39,000	32,907.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	59,899	59,302	58,626.05
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	835,800	904,750	833,379.25
304000	Caisse de pensions	83,933	72,213	64,156.20
304001	Caisse de pensions, autres	1,225,400	1,264,780	1,041,350.05
305610	Caisse de remplacement	110,260	110,000	92,876.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	24,500	24,500	16,901.10
309800	Autres charges de personnel	10,000	10,000	7,277.80
31	Biens, services et marchandises	1,188,500	1,331,700	1,189,161.97
310000	Fournitures de bureau et imprimés	30,000	30,000	29,665.05
310030	Livres et périodiques	12,000	12,000	12,055.55
310050	Matériel d'enseignement	151,000	200,000	151,049.52
311000	Machines, mobilier et équipement	90,000	137,500	89,585.72
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	165,000	130,000	167,610.25
314000	Entretien des bâtiments	55,000	61,000	54,618.97
316000	Loyers de locaux	131,000	143,000	130,912.00
317000	Déplacements	17,500	25,000	17,445.00
318660	Informatique scolaire	40,000	50,700	39,498.65
319600	Activités culturelles et sportives	449,000	490,000	448,699.21
319800	Autres frais divers	48,000	52,500	48,022.05
33	Amortissements	59,023	99,747	90,870.70
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	10,000	1,121.70
331000	Biens du patrimoine administratif	49,023	89,747	89,749.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	175,000	0	0.00
352800	Dédommagements divers aux communes	175,000	0	0.00
36	Subventions accordées	0	0	4,577.90
366620	Résultat du réfectoire	0	0	4,577.90
39	Imputations internes	591,010	671,043	654,212.40
390115	Fournitures de bureau	10,000	10,000	11,499.20
390125	Imprimés	3,500	3,500	818.95
390600	Location de locaux d'autres services	0	40,000	40,000.00
390613	Prestations internes locations salles QRC	40,000	0	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	0	191,000	178,160.95
390625	Remboursements de traitements	324,910	256,543	0.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	212,600	0	0.00
390670	Location salles de sports du CSM	0	170,000	143,861.80
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	279,871.50
43	Contributions	673,000 -	679,000 -	605,449.30 -
433600	Ecolages et finances de cours	253,000 -	253,000 -	224,973.35 -
439850	Recettes diverses	420,000 -	426,000 -	380,475.95 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	34,000 -	34,000 -	44,583.85 -
451600	Contributions des autres cantons	34,000 -	34,000 -	44,583.85 -

Remarques

Lycée Denis-de-Rougemont		
302000	Traitements du personnel enseignant	Affinage des prévisions en termes d'effectif et fermeture d'une classe.
310050	Matériel d'enseignement	Ajustement aux coûts effectifs.
311000	Machines, mobilier, équipement	Idem.
312000	Eau,gaz,chauf.,élec.	Idem.
319600	Activités culture et sportives	Idem.
352800	Dédom.div.communes	Suite à la nouvelle convention État/Ville de Neuchâtel du 08 avril 2013, les locations sont facturées directement aux utilisateurs par le Ville de Neuchâtel.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
49	Imputations internes	131,305 -	0	9,122.15 -
490020	Prestations de service internes	0	0	9,122.15 -
490621	Prestations internes charges FEE	84,400 -	0	0.00
490625	Remboursements de traitements	46,905 -	0	0.00
Lycée Blaise-Cendrars				
	<i>Total des charges</i>	<i>11,257,334</i>	<i>11,407,447</i>	<i>11,125,893.17</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,640,600 -</i>	<i>1,775,700 -</i>	<i>1,287,567.15 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>9,616,734</i>	<i>9,631,747</i>	<i>9,838,326.02</i>
30	Charges de personnel	9,958,064	10,126,084	9,880,787.30
300000	Commissions	2,000	3,000	572.80
301000	Personnel administratif et exploitation	536,032	540,247	533,750.90
301010	Salaires occasionnels	4,350	4,333	4,000.00
302000	Traitements du personnel enseignant	7,454,000	7,677,097	7,618,871.80
302030	Salaires occasionnels enseignants	30,000	30,000	23,473.35
302450	Indemnités aux experts	43,500	43,500	35,202.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	46,951	47,615	101,839.20
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	702,900	716,893	608,451.25
304000	Caisse de pensions	65,631	57,998	160,283.80
304001	Caisse de pensions, autres	983,300	911,400	710,944.45
305610	Caisse de remplacement	74,400	77,000	74,338.25
309000	Frais, formation et perfectionnement	12,000	12,000	8,319.40
309800	Autres charges de personnel	3,000	5,000	739.30
31	Biens, services et marchandises	614,500	640,900	608,932.57
310000	Fournitures de bureau et imprimés	13,000	15,500	14,273.23
310030	Livres et périodiques	9,000	11,000	10,196.45
310050	Matériel d'enseignement	120,000	125,000	115,829.43
311000	Machines, mobilier et équipement	50,000	50,000	48,923.90
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	235,000	235,000	235,983.50
314000	Entretien des bâtiments	50,000	60,000	47,652.70
317000	Déplacements	3,100	3,000	2,581.40
318500	Elimination de déchets	6,000	0	5,186.45
318660	Informatique scolaire	35,400	44,400	37,786.55
319600	Activités culturelles et sportives	81,000	85,000	79,951.36
319800	Autres frais divers	12,000	12,000	10,567.60
33	Amortissements	403,063	403,063	411,853.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	8,790.00
331000	Biens du patrimoine administratif	403,063	403,063	403,063.00
36	Subventions accordées	98,000	98,000	92,991.60
366620	Résultat du réfectoire	98,000	98,000	92,991.60
39	Imputations internes	183,707	139,400	131,328.70
390115	Fournitures de bureau	12,000	12,000	11,008.40
390125	Imprimés	8,000	6,000	8,719.10
390620	Prestat. internes informatique scolaire	0	121,400	111,417.20
390625	Remboursements de traitements	40,707	0	0.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	123,000	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	184.00
42	Revenus des biens	10,000 -	10,000 -	2,804.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	10,000 -	10,000 -	2,804.00 -
43	Contributions	195,500 -	212,000 -	215,488.90 -
433600	Ecolages et finances de cours	152,500 -	167,000 -	162,333.00 -
434640	Droit d'utilisation des infrastructures	0	12,000 -	0.00
436010	Remboursement de traitements	3,000 -	3,000 -	326.40 -
439850	Recettes diverses	40,000 -	30,000 -	52,829.50 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,346,200 -	1,477,000 -	1,055,343.00 -
451600	Contributions des autres cantons	1,346,200 -	1,477,000 -	1,055,343.00 -
49	Imputations internes	88,900 -	76,700 -	13,931.25 -
490040	Revenus acquis d'autres services	0	0	13,931.25 -
490621	Prestations internes charges FEE	88,900 -	76,700 -	0.00

Remarques

Lycée Blaise-Cendrars		
302000	Traitements du personnel enseignant	Fermeture d'une classe.
390625	Remb.traitements	Cf. lycée Jean-Piaget, rubrique 490625.
451600	Contributions des cantons	Moins d'élèves en provenance des cantons de Berne et du Jura.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
Lycée Blaise-Cendrars - Projets				
	<i>Total des charges</i>	25,000	25,000	31,152.00
	<i>Total des revenus</i>	25,000 -	25,000 -	31,152.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	25,000	25,000	31,152.00
319800	Autres frais divers	25,000	25,000	31,152.00
43	Contributions	0	0	25,728.20 -
439850	Recettes diverses	0	0	25,728.20 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	25,000 -	25,000 -	5,423.80 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	25,000 -	25,000 -	5,423.80 -
Lycée Jean-Piaget				
	<i>Total des charges</i>	26,873,110	26,846,172	26,946,939.54
	<i>Total des revenus</i>	4,169,790 -	3,630,200 -	4,259,671.15 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	22,703,320	23,215,972	22,687,268.39
30	Charges de personnel	22,815,172	22,898,764	23,353,354.10
300000	Commissions	2,000	2,000	800.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,474,421	1,434,378	1,420,379.70
301010	Salaires occasionnels	82,400	86,400	59,159.55
301750	Service de piquet	0	0	700.00
302000	Traitements du personnel enseignant	16,684,800	16,951,500	17,577,573.70
302030	Salaires occasionnels enseignants	203,000	200,000	199,313.00
302450	Indemnités aux experts	167,100	219,700	121,343.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	135,466	132,570	127,259.15
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	1,488,700	1,514,300	1,551,054.50
304000	Caisse de pensions	179,385	168,915	144,982.05
304001	Caisse de pensions, autres	2,199,400	1,978,100	1,960,153.80
305610	Caisse de remplacement	164,500	167,900	173,464.35
309000	Frais, formation et perfectionnement	34,000	43,000	17,171.20
31	Biens, services et marchandises	2,189,900	2,211,900	1,984,802.74
310000	Fournitures de bureau et imprimés	100,000	109,000	88,964.60
310030	Livres et périodiques	25,000	25,000	23,497.59
310050	Matériel d'enseignement	140,500	140,500	136,142.70
310060	Information	40,000	45,000	36,991.45
311000	Machines, mobilier et équipement	80,000	80,000	64,793.50
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	267,000	290,000	263,651.78
314000	Entretien des bâtiments	218,000	218,000	208,005.00
314300	Conciergerie par des tiers	147,000	145,000	133,915.85
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	31,500	31,500	20,269.25
316000	Loyers de locaux	199,500	198,500	183,649.10
317000	Déplacements	24,500	64,100	26,550.20
318005	Honoraires, mandats	16,000	16,000	8,043.05
318030	Ports et affranchissements	18,000	19,500	14,184.35
318090	Taxes téléphone et natel	31,300	45,400	27,949.75
318660	Informatique scolaire	167,800	137,800	136,379.70
319600	Activités culturelles et sportives	236,000	176,000	176,839.92
319665	Activités hivernales	383,000	387,800	363,469.85
319800	Autres frais divers	64,800	82,800	71,505.10
33	Amortissements	583,960	603,408	597,553.45
330010	Pertes sur débiteurs	10,000	10,000	4,145.45
331000	Biens du patrimoine administratif	573,960	119,447	593,408.00
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	473,961	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	540,100	177,300	137,276.15
352800	Dédommagements divers aux communes	540,100	177,300	137,276.15
39	Imputations internes	743,978	954,800	873,953.10
390115	Fournitures de bureau	45,000	45,000	36,563.55
390125	Imprimés	8,000	8,000	4,759.55
390606	Prestations d'enseignement	53,600	42,500	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	0	534,300	500,843.55
390625	Remboursements de traitements	28,478	0	0.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	608,900	0	0.00
390670	Location salles de sports du CSM	0	325,000	297,211.45
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	34,575.00

Remarques

Lycée Jean-Piaget		
302000	Traitements du personnel enseignant	Affinage des prévisions en termes d'effectif et réduction du nombre de classes.
302450	Indemnités aux experts	Baisse du nombre de candidats en maturité spécialisée et diminution des modalités de rétributions pour les filières commerciales.
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	Suite des effets des mesures prises pour les économies d'énergie (concept Energho).
317000	Déplacements	Ajustement aux coûts effectifs.
319600	Activités culturelles et sportives	Réallocation de ces charges dans le budget de fonctionnement précédemment financées par un fonds ad hoc.
352800	Dédom.div.communes	Cf. lycée Denis-de-Rougemont, rubrique 352800.
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	Augmentation du montant des infrastructures centrales liée au remplacement de plusieurs serveurs.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
42	Revenus des biens	15,000 -	15,000 -	15,174.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	15,000 -	15,000 -	15,174.00 -
43	Contributions	1,436,100 -	1,413,000 -	1,191,728.40 -
433600	Ecolages et finances de cours	837,800 -	822,300 -	632,019.70 -
436010	Remboursement de traitements	137,300 -	122,900 -	130,788.10 -
439665	Recettes activités hivernales	342,000 -	346,800 -	325,364.85 -
439850	Recettes diverses	119,000 -	121,000 -	103,555.75 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	320,100 -	406,700 -	600,633.75 -
451600	Contributions des autres cantons	320,100 -	406,700 -	600,633.75 -
46	Subventions acquises	1,754,300 -	1,322,300 -	1,961,318.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,754,300 -	1,322,300 -	1,961,318.00 -
49	Imputations internes	644,290 -	473,200 -	490,817.00 -
490020	Prestations de service internes	0	0	402,611.85 -
490610	Location de locaux à d'autres services	0	80,000 -	88,205.15 -
490613	Prestations internes locations salles QRC	100,000 -	0	0.00
490621	Prestations internes charges FEE	97,100 -	24,641 -	0.00
490622	Prestations internes charges SSPES	0	42,016 -	0.00
490623	Forfait élèves	100,000 -	70,000 -	0.00
490625	Remboursements de traitements	347,190 -	256,543 -	0.00
Lycée Jean-Piaget - Projets				
	<i>Total des charges</i>	<i>75,000</i>	<i>195,000</i>	<i>89,769.20</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>75,000 -</i>	<i>195,000 -</i>	<i>89,769.20 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	60,000	175,000	78,454.20
313625	Charges autom. boissons et nourriture	25,000	80,000	18,156.15
319600	Activités culturelles et sportives	15,000	75,000	54,453.10
319800	Autres frais divers	20,000	20,000	5,844.95
36	Subventions accordées	15,000	20,000	11,315.00
366010	Subsides à des tiers	15,000	20,000	11,315.00
43	Contributions	50,000 -	95,000 -	37,412.15 -
435625	Revenus autom. boissons et nourriture	30,000 -	85,000 -	27,506.15 -
439850	Recettes diverses	20,000 -	10,000 -	9,906.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	25,000 -	100,000 -	52,357.05 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	25,000 -	100,000 -	52,357.05 -
CPMB, Centre form. prof. métiers bât.				
	<i>Total des charges</i>	<i>9,187,796</i>	<i>8,888,671</i>	<i>16,677,383.29</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>6,658,349 -</i>	<i>5,727,800 -</i>	<i>14,662,474.32 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,529,447</i>	<i>3,160,871</i>	<i>2,014,908.97</i>
30	Charges de personnel	7,606,313	7,394,521	7,177,414.34
301000	Personnel administratif et exploitation	829,380	853,875	813,129.45
301010	Salaires occasionnels	40,000	0	0.00
302000	Traitements du personnel enseignant	5,267,400	5,181,500	5,113,380.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	75,735	74,654	71,056.01
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	466,700	458,700	445,789.74
304000	Caisse de pensions	120,998	89,903	82,287.60
304001	Caisse de pensions, autres	631,100	540,300	473,533.90
305610	Caisse de remplacement	46,000	45,100	42,754.45
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	88,000	110,090	111,094.05
309000	Frais, formation et perfectionnement	38,000	38,000	24,388.84
309300	Frais, recherche de personnel	3,000	2,400	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,149,800	1,176,800	1,149,317.44
310000	Fournitures de bureau et imprimés	4,500	4,500	3,305.50
310020	Imprimés et reliures	10,000	11,000	3,081.80
310030	Livres et périodiques	7,500	10,000	10,610.78
310050	Matériel d'enseignement	104,000	106,000	106,801.60
311000	Machines, mobilier et équipement	10,000	12,000	10,383.75
311610	Machines et outillage cours introduction	140,000	140,000	139,857.19
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	239,000	245,000	231,090.05
313600	Matières premières	365,000	365,000	367,972.76
314000	Entretien des bâtiments	127,000	130,000	131,417.82
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	36,000	38,000	34,928.31

Remarques

Lycée Jean-Piaget (suite)		
451600	Contributions des autres cantons	Baisse du nombre d'élèves en provenance du canton de Berne.
460800	Subventions fédérales diverses	Cf. SFPO, rubrique 460800.
490610	Locations locaux	Imputation de ces recettes sous la rubrique budgétaire 490613.
490613	Prestations internes salles QRC	Facturation des salles occupées dans le pavillon Quai Robert-Comtesse par le CPLN et le lycée Denis-de-Rougemont.
490621	Prestations internes charges FEE	Cf. SFPO, rubrique 302030.
490622	Prestations internes charges SSPES	Cette prestation est désormais refacturée directement à la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire et imputée sous la rubrique budgétaire 436010.
490625	Remboursement de traitements	Augmentation du nombre d'heures refacturées pour les enseignants du lycée Jean-Piaget au lycée Denis-de-Rougemont et refacturation de la part du salaire de l'administrateur général pour les prestations effectuées pour le compte des lycées Denis-de-Rougemont et Blaise-Cendrars.
CPMB, Centre form. prof. métiers bât.		
308000	Personnel temp. facturé par des tiers	Reclassement du coût de la formation de cariste réalisée hors canton sur la rubrique budgétaire 351800.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
315020	Entretien des véhicules	3,000	3,000	2,120.80
316610	Location de machines	9,500	5,000	11,964.60
317000	Déplacements	11,000	10,000	13,127.60
318005	Honoraires, mandats	6,000	6,000	10,584.00
318030	Ports et affranchissements	1,800	1,800	899.45
318090	Taxes téléphone et natel	10,000	14,000	9,433.10
318610	Promotion	26,000	33,000	25,980.83
318660	Informatique scolaire	2,500	2,500	1,950.65
319800	Autres frais divers	37,000	40,000	33,806.85
33	Amortissements	74,633	8,000	8,070,200.56
330010	Pertes sur débiteurs	8,000	8,000	7,965.31
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	8,062,235.25
331000	Biens du patrimoine administratif	66,633	0	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	63,000	41,000	29,600.00
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	63,000	41,000	29,600.00
36	Subventions accordées	25,150	25,150	23,425.80
366640	Transport des apprentis	25,150	25,150	23,425.80
39	Imputations internes	268,900	243,200	227,425.15
390115	Fournitures de bureau	12,000	15,000	5,523.55
390125	Imprimés	1,000	1,000	456.40
390620	Prestat. internes informatique scolaire	0	227,200	221,445.20
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	255,900	0	0.00
42	Revenus des biens	210,000 -	188,000 -	8,278,901.70 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	0	8,063,580.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	210,000 -	188,000 -	215,321.70 -
43	Contributions	3,212,119 -	3,130,400 -	3,121,327.12 -
433600	Ecolages et finances de cours	139,219 -	64,300 -	259,015.40 -
434800	Prestations de services diverses	720,000 -	786,000 -	709,847.09 -
435000	Ventes à des tiers	111,500 -	111,500 -	101,181.97 -
435610	Ventes cafétéria	328,300 -	331,000 -	323,741.42 -
436010	Remboursement de traitements	25,000 -	20,000 -	75,557.55 -
436040	Recettes de cours	700,000 -	664,000 -	694,224.05 -
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	42,100 -	42,100 -	14,592.95 -
436600	Part associations profess. sur achats CI	46,000 -	46,000 -	46,619.10 -
436625	Participation du FFPP	1,050,000 -	1,030,000 -	871,801.45 -
439850	Recettes diverses	50,000 -	35,500 -	24,746.14 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,740,250 -	1,510,200 -	1,679,173.75 -
451600	Contributions des autres cantons	1,740,250 -	1,510,200 -	1,679,173.75 -
46	Subventions acquises	1,495,980 -	899,200 -	1,582,554.75 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,495,980 -	899,200 -	1,582,554.75 -
49	Imputations internes	0	0	517.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	517.00 -
CPMB-Projets, Centre form. métiers bât.				
<i>Total des charges</i>		<i>2,245,800</i>	<i>2,264,900</i>	<i>2,415,774.21</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,245,800 -</i>	<i>2,264,900 -</i>	<i>2,415,774.21 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	75,000	42,000	23,693.95
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	65,000	32,000	21,793.95
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	10,000	1,900.00
31	Biens, services et marchandises	2,160,800	2,213,900	2,382,762.36
310000	Fournitures de bureau et imprimés	1,000	1,000	211.30
310020	Imprimés et reliures	2,000	2,000	0.00
310030	Livres et périodiques	1,000	1,000	120.00
310050	Matériel d'enseignement	351,000	407,000	334,492.02
311000	Machines, mobilier et équipement	10,000	10,000	3,408.60
313600	Matières premières	3,000	2,000	3,493.77
313610	Achats réfectoire/caféteria	350,000	369,800	334,571.76
314000	Entretien des bâtiments	6,000	6,000	3,260.25
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	14,000	12,000	14,349.58
317000	Déplacements	32,000	21,000	33,921.54
318005	Honoraires, mandats	720,000	786,000	702,406.99

Remarques

CPMB, Centre form. prof. métiers bât. (suite)

331000	Bien du patrimoine administratif	Amortissement des équipements des ateliers.
351800	Dédommagement divers autres cantons	Cf. rubrique 308000.
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	Augmentation due à des changements prévus de serveurs.
427300	Revenus imm. patrimoine administratif	Augmentation du nombre de locations.
433600	Ecolage et finance de cours	Augmentation des bénéficiaires réalisés sur les cours de la formation supérieure et de la formation continue. Augmentation du nombre de candidats libres et art. 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr).
451600	Contribution des cantons	Augmentation de personnes en apprentissage.
460800	Subventions fédérales diverses	Cf. SFPO, rubrique 460800.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
318610	Promotion	25,000	53,000	54,637.60
318660	Informatique scolaire	4,000	4,000	7,493.35
319675	Coût net des projets	610,800	508,100	860,582.25
319800	Autres frais divers	31,000	31,000	29,813.35
39	Imputations internes	10,000	9,000	9,317.90
390115	Fournitures de bureau	10,000	9,000	9,288.90
390125	Imprimés	0	0	29.00
43	Contributions	2,012,400 -	2,056,100 -	2,013,156.96 -
433600	Ecolages et finances de cours	800,000 -	842,000 -	797,996.80 -
435000	Ventes à des tiers	322,000 -	347,700 -	363,224.12 -
435610	Ventes cafétéria	680,000 -	700,000 -	652,569.55 -
436010	Remboursement de traitements	10,000 -	0	6,900.00 -
436040	Recettes de cours	30,000 -	0	26,302.65 -
439675	Revenu net des projets	100,000 -	100,000 -	82,930.09 -
439850	Recettes diverses	70,400 -	66,400 -	83,233.75 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	99,000 -	82,000 -	234,452.00 -
451600	Contributions des autres cantons	99,000 -	82,000 -	234,452.00 -
46	Subventions acquises	134,400 -	76,800 -	168,165.25 -
460800	Subventions fédérales diverses	134,400 -	76,800 -	168,165.25 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	50,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	0	50,000 -	0.00
CPLN, Centre form. prof. Littoral				
<i>Total des charges</i>		<i>41,105,460</i>	<i>43,812,435</i>	<i>43,339,505.43</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>14,875,400 -</i>	<i>16,421,300 -</i>	<i>17,123,229.17 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>26,230,060</i>	<i>27,391,135</i>	<i>26,216,276.26</i>
30	Charges de personnel	34,371,868	36,453,631	36,176,711.09
301000	Personnel administratif et exploitation	3,027,182	3,433,267	3,290,041.45
301010	Salaires occasionnels	55,400	55,956	43,436.45
302000	Traitements du personnel enseignant	23,906,800	25,467,500	25,685,553.48
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	269,958	306,329	288,798.95
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	2,088,900	2,228,700	2,221,673.02
304000	Caisse de pensions	401,628	376,679	341,245.35
304001	Caisse de pensions, autres	3,065,700	2,917,100	2,693,283.61
305610	Caisse de remplacement	233,200	249,400	239,826.63
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	1,216,600	1,318,800	1,278,410.35
309000	Frais, formation et perfectionnement	88,000	87,000	74,860.69
309800	Autres charges de personnel	18,500	12,900	19,581.11
31	Biens, services et marchandises	4,478,400	5,505,000	5,389,554.11
310020	Imprimés et reliures	39,500	50,000	48,649.94
310050	Matériel d'enseignement	151,300	160,300	169,023.17
310060	Information	50,000	62,000	59,780.35
311000	Machines, mobilier et équipement	982,000	845,800	823,664.34
311015	Equipement informatique STS2	351,000	240,900	245,207.37
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	591,600	620,000	589,120.05
313600	Matières premières	203,800	197,300	196,604.04
313800	Marchandises diverses	28,000	30,100	30,046.65
314000	Entretien des bâtiments	286,500	300,000	261,513.16
314300	Conciergerie par des tiers	642,000	668,200	694,212.70
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	129,800	129,700	131,030.08
316000	Loyers de locaux	291,300	1,404,400	1,407,691.60
317000	Déplacements	37,000	43,000	38,961.50
317010	Indemnités de stage des élèves	150,000	170,000	131,561.50
317610	Manifestations et réceptions	37,600	39,600	37,996.70
318005	Honoraires, mandats	10,700	11,200	6,232.00
318030	Ports et affranchissements	43,000	48,000	44,668.85
318061	Assurance-accidents des élèves	88,000	88,000	85,143.30
318064	Assurance-RC et choses	4,800	4,800	4,142.65
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	21,900	22,400	22,281.25
318090	Taxes téléphone et natel	56,800	57,900	60,131.75
318285	Frais de surveillance	26,000	30,800	25,272.00
318620	Médecine scolaire	3,000	3,800	2,498.45
319410	Expositions temporaires	17,000	17,500	17,017.77
319600	Activités culturelles et sportives	75,800	75,800	75,455.64
319640	Frais divers, examens	145,000	165,500	166,355.24
319800	Autres frais divers	15,000	18,000	15,292.06

Remarques

CPLN – Centre professionnel du Littoral neuchâtelois

301000	Personnel administratif et exploitation	Transfert de la formation continue du CPLN au CIFOM.
302000	Traitement personnel enseignant	Idem.
308000	Personnel temp. facturé par des tiers	Idem.
311000	Machines, mobilier, équipement	Déménagement et changement des serveurs informatiques.
311015	Equipment informatique STS2	Idem.
316000	Loyers de locaux	Arrêt de la location du pavillon pour l'École Professionnelle Commerciale et transfert de la formation continue du CPLN au CIFOM.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
33	Amortissements	943,992	788,804	735,428.84
330010	Pertes sur débiteurs	20,000	25,300	15,437.84
331000	Biens du patrimoine administratif	923,992	763,504	719,991.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	390,000	5,000	4,881.60
352800	Dédommagements divers aux communes	390,000	5,000	4,881.60
39	Imputations internes	921,200	1,060,000	1,032,929.79
390513	Formation continue	159,400	0	0.00
390600	Location de locaux d'autres services	0	40,000	0.00
390613	Prestations internes locations salles QRC	60,000	0	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	0	0	566,000.00
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	701,800	690,000	0.00
390670	Location salles de sports du CSM	0	330,000	318,724.55
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	148,205.24
42	Revenus des biens	148,100 -	177,500 -	182,311.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	148,100 -	177,500 -	182,311.00 -
43	Contributions	2,564,800 -	5,225,700 -	4,863,437.47 -
433600	Ecolages et finances de cours	1,901,600 -	4,533,800 -	4,061,364.45 -
434800	Prestations de services diverses	84,000 -	80,000 -	95,081.15 -
436000	Remboursement d'assurances	0	0	23,148.70 -
436010	Remboursement de traitements	65,000 -	98,700 -	183,547.29 -
436030	Remboursement de frais	100,000 -	98,000 -	115,370.48 -
436625	Participation du FFPP	345,000 -	345,000 -	323,073.10 -
436635	Part des élèves à l'assurance-accidents	68,200 -	69,200 -	59,586.80 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	2,265.50 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	3,120,000 -	3,381,000 -	3,141,157.00 -
451610	Conventions intercantionales	3,120,000 -	3,381,000 -	3,141,157.00 -
46	Subventions acquises	7,168,100 -	6,174,200 -	7,586,156.90 -
460570	Subv. féd. formation profes. supérieure	670,700 -	804,000 -	997,860.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	6,047,800 -	4,959,700 -	6,119,862.00 -
469800	Subventions diverses	449,600 -	410,500 -	468,434.90 -
49	Imputations internes	1,874,400 -	1,462,900 -	1,350,166.80 -
490070	Prestations internes secteur hôtelier	40,500 -	40,500 -	43,800.00 -
490513	Formation continue	266,200 -	0	0.00
490551	Prestations projets + SFPO	156,100 -	182,100 -	0.00
490620	Informatique STS2	0	1,234,400 -	1,185,407.40 -
490621	Prestations internes charges FEE	48,200 -	5,900 -	0.00
490626	Prestations informatiques scolaires SIEN	1,363,400 -	0	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	120,959.40 -
CPLN-Projets, Centre form. prof.Littoral				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,171,500</i>	<i>3,916,100</i>	<i>3,709,459.68</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,171,500 -</i>	<i>3,916,100 -</i>	<i>3,709,459.68 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	20,000	148,000	161,100.35
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	20,000	148,000	161,100.35
31	Biens, services et marchandises	1,680,300	3,267,100	3,091,721.03
310020	Imprimés et reliures	65,000	85,000	65,091.35
310050	Matériel d'enseignement	620,000	685,000	632,496.31
311000	Machines, mobilier et équipement	0	20,000	6,358.55
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	14,300	230,000	261,582.05
313600	Matières premières	0	20,000	19,858.77
313800	Marchandises diverses	20,000	10,000	16,725.50
314000	Entretien des bâtiments	0	40,000	33,439.40
314300	Conciergerie par des tiers	0	230,000	223,962.60
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	40,000	42,488.80
316000	Loyers de locaux	0	800,000	803,920.05
318030	Ports et affranchissements	1,000	1,000	1,010.90
318064	Assurance-RC et choses	0	500	486.80
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	0	10,300	10,648.85
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	0	2,500	1,613.35
318090	Taxes téléphone et natel	0	1,900	2,173.85
318285	Frais de surveillance	0	10,900	9,538.80
319600	Activités culturelles et sportives	0	0	200.00

Remarques

CPLN – Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (suite)		
331000	Biens du patrimoine administratif	L'augmentation est principalement due au crédit d'investissement relatif aux études sur l'assainissement thermique.
352800	Dédom.div.communes	Cf. lycée Denis-de-Rougemont, rubrique 352800.
390513	Formation continue	Transfert de la formation continue du CPLN au CIFOM.
433600	Écolages et finances de cours	Ajustement à l'évaluation des dépenses de fonctionnement 2013 et transfert de la formation continue du CPLN au CIFOM.
451610	Convention intercantonale	Baisse de l'effectif et des tarifs des contributions hors-canton.
460570	Subvention féd. Formation prof.	Effet du déplacement de filières ES au CIFOM.
460800	Subventions féd. diverses	Cf. SFPO, rubrique 460800.
490513	Formation continue	Cf. CIFOM, rubrique 390513.
490621	Prestations internes charges FEE	Cf. SFPO, rubrique 302030.
490626	Prestations info. scolaire SIEN	Augmentation due au remplacement prévu des serveurs.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
319800	Autres frais divers	960,000	1,080,000	960,125.10
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	0	282,000	273,699.00
352800	Dédommagements divers aux communes	0	282,000	273,699.00
39	Imputations internes	471,200	219,000	182,939.30
390115	Fournitures de bureau	25,000	32,000	23,414.10
390125	Imprimés	155,000	157,000	154,503.95
390145	Imprimante multifonction	30,000	30,000	0.00
390670	Location salles de sports du CSM	261,200	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	5,021.25
42	Revenus des biens	0	1,022,100 -	939,823.65 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0	1,022,100 -	939,823.65 -
43	Contributions	2,171,500 -	2,069,000 -	2,009,838.23 -
434800	Prestations de services diverses	956,000 -	1,090,000 -	932,243.15 -
436010	Remboursement de traitements	0	0	14,490.00 -
436030	Remboursement de frais	1,215,500 -	979,000 -	919,625.38 -
439850	Recettes diverses	0	0	143,479.70 -
49	Imputations internes	0	825,000 -	759,797.80 -
490670	Location salles de sports du CSM	0	825,000 -	759,797.80 -
CIFOM, Centre form. prof. Montagnes				
	<i>Total des charges</i>	<i>65,655,941</i>	<i>60,996,540</i>	<i>57,570,148.46</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>19,401,000 -</i>	<i>17,300,400 -</i>	<i>16,841,211.04 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>46,254,941</i>	<i>43,696,140</i>	<i>40,728,937.42</i>
30	Charges de personnel	55,296,873	51,157,117	48,464,506.30
301000	Personnel administratif et exploitation	4,967,801	4,704,061	4,344,785.60
301010	Salaires occasionnels	6,480	0	9,169.45
302000	Traitements du personnel enseignant	38,494,500	36,081,200	34,724,744.47
302450	Indemnités aux experts	27,000	27,000	17,640.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	435,991	411,293	688,019.24
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	3,798,100	3,522,700	3,079,470.53
303060	Assurance-accidents des stagiaires	3,000	3,000	1,236.90
304000	Caisse de pensions	615,801	501,263	969,423.15
304001	Caisse de pensions, autres	5,253,100	4,270,800	3,210,242.79
305610	Caisse de remplacement	384,900	361,100	331,660.37
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	1,107,400	1,092,400	911,426.34
309000	Frais, formation et perfectionnement	145,100	129,600	112,001.46
309800	Autres charges de personnel	57,700	52,700	64,686.00
31	Biens, services et marchandises	6,790,600	6,655,300	6,234,384.12
310020	Imprimés et reliures	139,500	194,500	127,763.43
310050	Matériel d'enseignement	551,000	573,300	492,642.98
310060	Information	101,000	97,000	84,707.42
311000	Machines, mobilier et équipement	1,946,100	1,980,600	2,164,257.42
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	1,093,900	1,048,500	923,609.30
313040	Matériel et fournitures	432,300	455,300	393,972.34
313600	Matières premières	343,500	365,000	320,167.87
314000	Entretien des bâtiments	640,000	646,500	617,312.25
314300	Conciergerie par des tiers	26,200	0	0.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	174,100	188,600	158,536.37
316000	Loyers de locaux	263,500	42,000	36,292.00
317000	Déplacements	98,900	98,000	84,285.35
317610	Manifestations et réceptions	102,000	114,000	88,300.25
318005	Honoraires, mandats	142,500	180,500	155,287.38
318030	Ports et affranchissements	62,600	61,000	53,739.85
318061	Assurance-accidents des élèves	300,000	249,500	186,753.00
318064	Assurance-RC et choses	3,000	5,100	2,679.90
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	36,000	38,500	31,952.95
318090	Taxes téléphone et natel	61,600	67,000	57,011.10
318620	Médecine scolaire	13,000	19,000	12,609.39
319410	Expositions temporaires	26,500	26,500	51,315.62
319600	Activités culturelles et sportives	90,500	80,500	86,619.32
319640	Frais divers, examens	92,500	59,500	67,290.85
319800	Autres frais divers	50,400	64,900	37,277.78
33	Amortissements	2,504,868	2,381,823	2,121,233.39
330010	Pertes sur débiteurs	37,000	25,000	37,193.39
331000	Biens du patrimoine administratif	2,467,868	1,291,646	2,084,040.00

Remarques

CIFOM, Centre form. prof. Montagnes		
301000	Personnel administratif et exploitation	Transfert de la formation continue du CPLN au CIFOM.
302000	Traitements du personnel enseignant	Transfert de la formation continue du CPLN au CIFOM et évolution des effectifs dans les filières du domaine santé-social.
316000	Loyers locaux	Idem.
318061	Ass.accid.élèves	Obligation d'assurer les élèves en maturité santé-social dès août 2013.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	1,065,177	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	310,000	312,000	300,157.95
352800	Dédommagements divers aux communes	310,000	312,000	300,157.95
39	Imputations internes	753,600	490,300	449,866.70
390115	Fournitures de bureau	37,000	39,000	27,129.80
390125	Imprimés	23,800	15,700	21,472.75
390513	Formation continue	266,200	0	0.00
390605	Locations internes CIFOM	205,000	217,000	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	0	218,600	183,006.15
390626	Prestations informatiques scolaires SIEN	221,600	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	218,258.00
42	Revenus des biens	75,800 -	85,800 -	104,276.60 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	75,800 -	85,800 -	104,276.60 -
43	Contributions	6,682,100 -	5,016,100 -	5,079,923.04 -
433600	Ecolages et finances de cours	5,677,000 -	3,972,400 -	3,811,998.40 -
434800	Prestations de services diverses	53,000 -	55,000 -	78,518.70 -
435000	Ventes à des tiers	362,700 -	386,000 -	358,914.80 -
435610	Ventes cafétéria	35,000 -	40,000 -	28,965.15 -
436000	Remboursement d'assurances	0	0	29,969.00 -
436010	Remboursement de traitements	42,300 -	41,800 -	194,839.04 -
436030	Remboursement de frais	64,100 -	61,000 -	126,381.54 -
436625	Participation du FFPP	250,000 -	301,900 -	282,051.00 -
436635	Part des élèves à l'assurance-accidents	195,000 -	155,000 -	140,378.70 -
439850	Recettes diverses	3,000 -	3,000 -	27,906.71 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,856,500 -	3,301,900 -	2,953,873.75 -
451610	Conventions intercantionales	2,696,000 -	2,951,900 -	2,901,725.75 -
451660	HE-ARC, part. infrastruct. et équipement	160,500 -	350,000 -	52,148.00 -
46	Subventions acquises	8,796,000 -	8,534,000 -	8,411,495.00 -
460570	Subv. féd. formation profes. supérieure	1,066,000 -	1,117,000 -	842,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	7,730,000 -	7,417,000 -	7,569,495.00 -
49	Imputations internes	990,600 -	362,600 -	291,642.65 -
490513	Formation continue	159,400 -	0	0.00
490551	Prestations projets + SFPO	26,000 -	0	0.00
490605	Locations internes CIFOM	205,000 -	217,000 -	0.00
490606	Prestations d'enseignement	482,600 -	62,500 -	0.00
490610	Location de locaux à d'autres services	5,000 -	5,000 -	5,000.00 -
490620	Informatique STS2	0	58,100 -	57,049.65 -
490621	Prestations internes charges FEE	54,000 -	20,000 -	0.00
490626	Prestations informatiques scolaires SIEN	58,600 -	0	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	229,593.00 -
CIFOM-Projets, Centre form. Montagnes				
<i>Total des charges</i>		<i>1,184,000</i>	<i>1,144,500</i>	<i>1,151,335.41</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,184,000 -</i>	<i>1,144,500 -</i>	<i>1,151,335.41 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	0	0	6,273.80
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	0	0	6,174.00
309800	Autres charges de personnel	0	0	99.80
31	Biens, services et marchandises	1,160,000	1,125,000	1,121,776.11
310020	Imprimés et reliures	5,000	5,000	2,323.10
310050	Matériel d'enseignement	1,000	1,000	865.00
310060	Information	5,000	5,000	243.00
311000	Machines, mobilier et équipement	6,000	6,000	8,821.75
313040	Matériel et fournitures	730,000	730,000	628,246.08
313600	Matières premières	125,000	125,000	130,537.77
314000	Entretien des bâtiments	0	0	9,844.25
316000	Loyers de locaux	0	0	374.00
317000	Déplacements	2,500	2,500	1,634.00
317610	Manifestations et réceptions	29,800	29,800	34,537.40
318005	Honoraires, mandats	15,800	15,800	53,701.90
318030	Ports et affranchissements	43,000	43,000	37,141.30
319410	Expositions temporaires	2,000	2,000	13,269.64
319600	Activités culturelles et sportives	120,500	120,500	120,679.63
319640	Frais divers, examens	35,900	35,900	28,465.00

Remarques

CIFOM, Centre form. prof. Montagnes (suite)

390513	Formation continue	Nouvelle rubrique budgétaire utilisée dans le cadre de la consolidation du CEFNA dans les comptes du CIFOM (prestations fournies par le CPLN pour le compte du Centre de formations neuchâtelois pour adultes).
433600	Écolages et finances de cours	Transfert de la formation continue du CPLN au CIFOM et reclassement budgétaire de recettes provenant du COSM (service de la cohésion multiculturelle).
451610	Conventions intercantionales	Il s'agit de la participation des cantons tiers pour le financement de l'écolage des élèves ressortissants de ces cantons. Les tarifs moyens en baisse par rapport à 2013 expliquent principalement la diminution de ces recettes.
451660	HE-ARC, part équipement	Ajustement à l'évaluation des dépenses de fonctionnement 2013.
460800	Subventions fédérales diverses	Cf. SFPO, rubrique 460800.
490513	Formation continue	Transfert de la formation continue du CPLN au CIFOM.
490606	Prestations d'enseignement	Cf. rubrique 433600.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
319800	Autres frais divers	38,500	3,500	51,092.29
39	Imputations internes	24,000	19,500	23,285.50
390115	Fournitures de bureau	12,000	9,500	11,287.50
390125	Imprimés	12,000	10,000	11,998.00
43	Contributions	1,184,000 -	1,144,500 -	1,149,635.41 -
434800	Prestations de services diverses	368,000 -	368,000 -	285,936.30 -
435000	Ventes à des tiers	576,500 -	537,000 -	549,670.60 -
436000	Remboursement d'assurances	5,000 -	5,000 -	14,191.45 -
436030	Remboursement de frais	234,500 -	234,500 -	270,047.95 -
439850	Recettes diverses	0	0	29,789.11 -
49	Imputations internes	0	0	1,700.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	1,700.00 -
Formations HES				
<i>Total des charges</i>		36,161,748	37,018,225	35,809,435.65
<i>Total des revenus</i>		340,000 -	300,000 -	300,000.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		35,821,748	36,718,225	35,509,435.65
33	Amortissements	881,948	1,036,883	1,036,883.00
331000	Biens du patrimoine administratif	881,948	1,036,883	1,036,883.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	35,279,800	35,981,342	34,772,552.65
351640	Contribution à la HES-SO	28,028,300	28,815,080	19,719,278.95
351645	Contribution à la HES-S2	0	0	6,637,157.34
351646	Contribution à la HE-ARC	6,100,000	4,697,600	4,798,317.00
351647	Contribution HES-S3	0	1,442,312	2,664,938.97
351648	Contribution à la HEM / CSMG	683,800	536,350	586,596.39
351655	HE-ARC, indemnités étudiants santé	467,700	490,000	366,264.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	340,000 -	300,000 -	300,000.00 -
451660	HE-ARC, part. infrastruct. et équipement	340,000 -	300,000 -	300,000.00 -
Université				
<i>Total des charges</i>		87,426,000	86,068,000	87,695,840.28
<i>Total des revenus</i>		40,500,000 -	39,500,000 -	41,435,840.28 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		46,926,000	46,568,000	46,260,000.00
33	Amortissements	2,883,091	2,889,948	2,984,537.70
331000	Biens du patrimoine administratif	2,883,091	2,889,948	2,984,537.70
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	2,883,091 -	0	0.00
36	Subventions accordées	46,926,000	83,178,052	84,711,302.58
361800	Subsides divers aux autres cantons	0	0	1,155,189.00
363800	Subsides aux établissements propres	46,926,000	83,178,052	83,556,113.58
37	Subventions redistribuées	40,500,000	0	0.00
373600	Subventions fédérale	19,300,000	0	0.00
373601	Dédommagements d'autres cantons	21,200,000	0	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	18,300,000 -	19,364,215.28 -
451600	Contributions des autres cantons	0	18,300,000 -	19,364,215.28 -
46	Subventions acquises	0	21,200,000 -	22,071,625.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	21,200,000 -	22,071,625.00 -
47	Subventions à redistribuer	40,500,000 -	0	0.00
470800	Subventions fédérales à redistribuer	19,300,000 -	0	0.00
471800	Dédommagements d'autres cantons	21,200,000 -	0	0.00
Cité des étudiants				
<i>Total des charges</i>		1,035,362	1,005,362	888,964.18
<i>Total des revenus</i>		231,400 -	186,200 -	229,354.03 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		803,962	819,162	659,610.15
30	Charges de personnel	700	700	550.00
300000	Commissions	700	700	550.00
31	Biens, services et marchandises	474,500	444,500	328,252.18
311000	Machines, mobilier et équipement	85,000	48,000	0.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	210,000	207,000	202,108.90

Remarques

351640	Formation HES Contribution HES-SO	Cette rubrique représente la contribution de l'Etat au fonctionnement de la HES-SO. La diminution observée est due à la baisse des effectifs d'étudiants neuchâtelois dans la HES-SO et à la diminution de la contribution par étudiant à charge du canton de Neuchâtel (diminution de l'avantage de bien public). À noter que le montant indiqué comprend également les contributions relatives au domaine "Arts et Musique" conformément à la nouvelle convention. Cf. rubrique budgétaire 351647 Contribution HES-S3. Sans cette nouvelle convention, la part cantonale serait de 1.2 million de francs plus élevée.
351646	Contribution HE-ARC	Cette rubrique représente la participation neuchâteloise à l'insuffisance de financement de la HE-ARC. Le montant indiqué est supérieur au budget 2013 pour deux raisons. D'une part pour l'exercice 2013, la contribution cantonale avait pu être allégée par la dissolution d'une provision. D'autre part, la HE-ARC doit participer aux mesures de recapitalisation de prévoyance.ne. Sans la nouvelle convention, la part cantonale serait de 2.3 millions de francs plus élevée.
351647	Contribution HES-S3	Cf. rubrique 351640.
351648	Contribution HEM/CSMG	Cette rubrique budgétaire représente la participation neuchâteloise à l'insuffisance de financement de la HEM. Le montant indiqué est supérieur au budget 2013 pour deux raisons. D'une part, le loyer pour les locaux occupés sur le campus ARC I a été révisé à la hausse. D'autre part, la HEM doit participer aux mesures de recapitalisation de prévoyance.ne.
	Université	Conformément à la loi sur l'Université, le canton octroie une enveloppe financière à l'Université. La nouvelle présentation financière répond à une demande formulée par le CCFI et l'enveloppe effective accordée apparaît désormais clairement dans la rubrique budgétaire 363800 "Subsides divers aux établissements propres".
331000	Immeubles du patrimoine administratif	Réforme financière en matière de gestion immobilière. Dès 2014, il est prévu que le service des bâtiments officie comme gérant central. Les charges d'amortissement ont dès lors été transférées dans ce service.
373600	Subventions fédérales	Au titre de la Loi fédérale sur l'aide aux universités, l'État de Neuchâtel reçoit des subventions fédérales en faveur de l'Université. Cette rubrique représente la subvention fédérale que l'État redistribue intégralement à l'Université.
373601	Dédomm. cantons	Au titre de l'accord intercantonal sur les universités, l'État de Neuchâtel reçoit des contributions cantonales en faveur de l'Université. Cette rubrique représente les contributions des autres cantons que l'État redistribue intégralement à l'Université.
470800	Sub. féd. à redistrib.	Cf. rubrique 373600.
471800	Dédomm. cantons	Cf. rubrique 373601.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. éducation et famille				
314000	Entretien des bâtiments	136,000	166,000	123,505.38
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	20,000	20,000	1,006.95
319800	Autres frais divers	23,500	3,500	1,630.95
33	Amortissements	560,162	560,162	560,162.00
331000	Biens du patrimoine administratif	560,162	560,162	560,162.00
42	Revenus des biens	80,000 -	74,800 -	77,961.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	80,000 -	74,800 -	77,961.00 -
43	Contributions	151,400 -	111,400 -	151,393.03 -
436020	Remboursement de frais divers	151,400 -	111,400 -	151,393.03 -
Serv. protection de l'adulte et jeunesse				
	<i>Total des charges</i>	23,759,291	21,548,322	13,290,090.23
	<i>Total des revenus</i>	1,426,600 -	1,227,000 -	903,974.80 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	22,332,691	20,321,322	12,386,115.43
30	Charges de personnel	9,118,191	8,342,922	7,599,036.05
300000	Commissions	5,000	5,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	7,456,648	6,923,717	6,301,622.10
301010	Salaires occasionnels	1,560	0	1,498.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	653,716	604,092	548,201.45
304000	Caisse de pensions	956,267	770,114	687,251.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	45,000	40,000	60,462.40
31	Biens, services et marchandises	1,415,000	1,415,000	147,440.65
310040	Edition	5,000	5,000	1,397.00
317000	Déplacements	125,000	125,000	107,112.70
318000	Mandats, expertises, études	10,000	10,000	1,000.00
318216	Curatelles sans actifs	1,240,000	1,240,000	0.00
319800	Autres frais divers	35,000	35,000	37,930.95
33	Amortissements	48,000	48,000	48,000.00
331000	Biens du patrimoine administratif	48,000	48,000	48,000.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	214,600	127,000	214,552.80
352800	Dédommagements divers aux communes	214,600	127,000	214,552.80
36	Subventions accordées	3,610,800	11,615,400	5,280,105.08
365385	Institutions de la petite enfance	0	8,230,000	5,280,105.08
365800	Divers organismes et instit. privées	3,610,800	3,385,400	0.00
39	Imputations internes	9,352,700	0	955.65
390115	Fournitures de bureau	0	0	97.20
390135	Machines et équipement	0	0	858.45
390360	Part cantonale fds extra-familial	9,352,700	0	0.00
43	Contributions	1,426,600 -	1,227,000 -	903,974.80 -
434800	Prestations de services diverses	1,200,000 -	1,100,000 -	650.00 -
436650	Dédommagements de tiers	214,600 -	127,000 -	216,864.00 -
439850	Recettes diverses	12,000 -	0	686,460.80 -

Remarques

Service de protection de l'adulte et de la jeunesse		
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Augmentation de 5.4 EPT qui découle pour 4 EPT de la poursuite du déploiement voulu par le Conseil d'Etat dans son rapport 12.037 sur le développement cantonal de la prise en charge ambulatoire et pour 1.4 EPT de la poursuite de la mise en application des nouvelles dispositions relatives au nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte (rapport 12.042).
352800	Dédommagements divers communes	La loi sur l'accueil des enfants est entrée en vigueur le 1er janvier 2012. Son règlement prévoit que les structures d'accueil subventionnées utilisent la plateforme informatique de gestion de l'accueil extrafamilial fournie par le Centre électronique de gestion de la ville de Neuchâtel. Le service doit s'acquitter d'une redevance informatique annuelle en contrepartie des prestations fournies par le Centre électronique de gestion. Refacturation aux structures d'accueil subventionnées.
365385	Institutions petite enfance	Reclassement sous rubrique 390360.
365800	Divers organismes et institutions privées	Augmentation de la rubrique liée à la poursuite du déploiement voulu par le Conseil d'Etat dans son rapport 12.037 sur le développement cantonal de la prise en charge ambulatoire et transfert de la subvention au Service social international du Service de l'action sociale au SPAJ.
390360	Part cantonale fds	Augmentation de la part de l'Etat liée au développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial.
436650	Dédommagement de tiers	Cf. rubrique 352800.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dév. territorial et environnement				
	<i>Total des charges</i>	252,645,440	251,456,328	250,356,272.67
	<i>Total des revenus</i>	207,416,300 -	215,273,350 -	204,836,514.50 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	45,229,140	36,182,978	45,519,758.17
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	6,264,043	5,816,166	5,723,898.25
	<i>Total des revenus</i>	47,446,000 -	45,615,000 -	47,196,296.14 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	41,181,957 -	39,798,834 -	41,472,397.89 -
30	Charges de personnel	989,078	963,677	751,353.25
300000	Commissions	2,000	2,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	779,105	764,906	605,408.15
301010	Salaires occasionnels	0	12,214	679.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	68,460	68,313	53,054.20
304000	Caisse de pensions	104,013	86,744	66,131.40
309000	Frais, formation et perfectionnement	7,500	7,500	4,080.00
309800	Autres charges de personnel	28,000	22,000	22,000.00
31	Biens, services et marchandises	1,632,700	1,781,000	1,953,396.74
317000	Déplacements	13,700	11,000	11,879.51
317610	Manifestations et réceptions	10,000	10,000	0.00
318000	Mandats, expertises, études	40,000	40,000	195,196.20
318465	Honoraires perception taxe d'élimination	0	55,000	55,000.00
318467	Compensation tâches en matière de navigation	200,000	200,000	200,000.00
318470	Honoraires pour encaissements taxes	1,300,000	1,400,000	1,289,246.40
318471	Frais gestion redevance poids lourds	35,000	35,000	129,900.00
319000	Cotisations	17,500	0	0.00
319800	Autres frais divers	16,500	30,000	72,174.63
33	Amortissements	567,465	551,489	485,303.21
330010	Pertes sur débiteurs	100,000	100,000	103,654.21
331000	Biens du patrimoine administratif	467,465	451,489	381,649.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	451,400	456,000	449,600.00
352210	Redevance S.I.S.	451,400	456,000	449,600.00
39	Imputations internes	2,623,400	2,064,000	2,084,245.05
390125	Imprimés	0	0	74.05
390145	Imprimante multifonction	2,000	0	0.00
390471	Attribution service Energie Environnement	800,000	800,000	800,000.00
390720	Attrib. fonds des routes communales	0	1,264,000	1,284,171.00
395720	Attrib. fonds des routes communales	1,821,400	0	0.00
40	Impôts	47,235,000 -	43,823,000 -	44,530,682.50 -
406200	Taxe sur véhicules à moteur	45,500,000 -	42,100,000 -	42,770,648.50 -
406210	Taxe de navigation	1,700,000 -	1,690,000 -	1,724,994.00 -
406220	Taxe sur cyclomoteurs	35,000 -	33,000 -	35,040.00 -
42	Revenus des biens	0	20,000 -	0.00
429400	Part au bénéfice du SCAN	0	20,000 -	0.00
43	Contributions	1,000 -	1,602,000 -	1,813,438.64 -
431280	Taxe d'élimination des véhicules usagés	0	1,600,000 -	1,812,433.64 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	2,000 -	1,005.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	170,000 -	170,000 -	682,175.00 -
450471	Indemnité redevance poids lourds	170,000 -	170,000 -	682,175.00 -
49	Imputations internes	40,000 -	0	170,000.00 -
490625	Remboursements de traitements	40,000 -	0	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	170,000.00 -
Service de l'aménagement du territoire				
	<i>Total des charges</i>	3,560,430	4,241,856	2,696,479.51
	<i>Total des revenus</i>	1,388,000 -	2,024,900 -	1,032,691.10 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,172,430	2,216,956	1,663,788.41
30	Charges de personnel	2,450,530	2,420,056	2,198,200.80
301000	Personnel administratif et exploitation	1,998,201	2,004,604	1,826,624.15
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	191,821	190,811	176,153.10
304000	Caisse de pensions	255,508	224,641	195,423.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	0	0.00

Remarques

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ENVIRONNEMENT

Secrétariat général		
301000	Personnel administratif et exploitation	Depuis le 1 ^{er} septembre 2012, intégration du poste de responsable financier de département et création d'un poste de chargé de mission.
309800	Autres charges de personnel	Adaptation du nombre des indemnités "cadre" de 2'000 francs annuel suite à la réorganisation des départements, à savoir l'intégration du service de l'agriculture et du service de la consommation et des affaires vétérinaires. Ces indemnités sont versées aux titulaires libérés par le Conseil d'Etat de la saisie de leur temps de travail en vertu de l'al. 4 de l'art. 10 du règlement des fonctionnaires.
317000	Déplacements	Adaptation des crédits pour tenir compte des besoins réels en regard de l'exercice 2012 mais aussi en relation avec l'augmentation des deux postes de travail.
317610	Manifestation et réceptions	Depuis 2013, financement de la réunion annuelle du département regroupant l'ensemble du personnel.
318000	Mandats, expertises, études	En 2012, financement d'un mandat externe relatif au projet de la réforme structurelle de la gestion du patrimoine administratif et financier de l'Etat.
318465	Honoraires perception taxe élim.	Avec l'entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2014 de la modification de la loi sur l'élimination des véhicules automobiles (LEVA), la taxe d'élimination des véhicules est supprimée (cf. rubrique budgétaire 431280 "Taxe véhic. usagés") et, de ce fait, les honoraires versés au SCAN ne nous sont plus facturés.
318470	Honoraires pour encaissements taxes	Dans le cadre de la conclusion du contrat de prestations entre l'Etat et le SCAN pour les périodes 2013 à 2014, le forfait annuel par véhicule, bateau et cyclomoteur immatriculé dans le canton pour la perception des taxes de circulation et de navigation a été réduit de CHF 9,50/vhc à CHF 9,25/vhc.
318471	Frais gestion redevances poids lourds	Indemnisation du SCAN pour la gestion des véhicules soumis à la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP). Le montant 2012 représente quatre années d'indemnisation à compter de l'autonomisation du SCAN, soit de 2009 à 2012. Dès 2013, un montant annuel de 35'000 francs a été prévu au budget (à mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 450471 "Indemnités redevances poids lourd").
319000	Cotisations	Nouvelle rubrique budgétaire pour comptabiliser les cotisations, précédemment intégrées à la rubrique budgétaire 319800 "Autres frais divers".
319800	Autres frais divers	Diminution en raison du transfert des cotisations dans la rubrique budgétaire 319000 "Cotisations".
390720	Attrib. fds des routes communales	Reclassement de la bonification budgétaire dans la nouvelle rubrique 395720 "Fds routes communales".
395720	Attrib. fds des routes communales	Augmentation de 3 à 4% du produit de la taxe au fonds des routes communales suite à l'entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2014 de la modification de la loi sur la taxe des véhicules à moteur, des remorques et des bateaux (LTVRB).
406200	Taxe sur véhicules à moteur	Selon la modification de la LTVRB, le produit de la taxe intègre désormais des facteurs écologiques et énergétiques, ainsi que l'élimination des véhicules, des remorques et des bateaux.
429400	Part au bénéfice du SCAN	En raison des charges liées à la recapitalisation de Prévoyance.ne, le SCAN ne réalisera certainement pas de bénéfice en 2014.
431280	Taxe d'élimination véhic. usagés	Avec la modification de la LEVA, la taxe d'élimination des véhicules automobiles est supprimée dès 2014.
450471	Indemnités redevances poids lourds	Il s'agit de la recette perçue de la Confédération au titre d'indemnisation pour l'exécution de la RPLP (à mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 318471 "Frais gestion redevances poids lourds").
490625	Remboursement de traitements	Indemnisation du chargé de mission pour le mandat réalisé au profit du service de la géomatique et du registre foncier dans le cadre du projet de l'introduction du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF).



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dév. territorial et environnement				
31	Biens, services et marchandises	318,700	318,700	289,186.76
310410	Publications officielles	20,000	20,000	17,250.00
317000	Déplacements	6,000	6,000	5,593.85
318000	Mandats, expertises, études	231,000	231,000	204,768.13
319000	Cotisations	44,100	26,700	23,219.45
319010	Indemnités de dépens	5,000	5,000	8,913.75
319800	Autres frais divers	12,600	30,000	29,441.58
33	Amortissements	53,200	53,200	53,220.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	20.00
331000	Biens du patrimoine administratif	53,200	53,200	53,200.00
36	Subventions accordées	259,000	331,000	108,440.00
362418	Entretien de la forêt	200,000	272,000	49,440.00
365410	Sentiers pédestres	59,000	59,000	59,000.00
37	Subventions redistribuées	468,000	1,104,900	0.00
372800	Subventions fédérales redistribuées	468,000	1,104,900	0.00
39	Imputations internes	11,000	14,000	47,431.95
390115	Fournitures de bureau	0	10,000	261.80
390125	Imprimés	5,000	0	2,170.15
390145	Imprimante multifonction	6,000	4,000	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	45,000.00
43	Contributions	890,000 -	890,000 -	1,032,691.10 -
431000	Emoluments administratifs	890,000 -	890,000 -	1,031,021.10 -
439850	Recettes diverses	0	0	1,670.00 -
47	Subventions à redistribuer	468,000 -	1,104,900 -	0.00
470800	Subventions fédérales à redistribuer	468,000 -	1,104,900 -	0.00
49	Imputations internes	30,000 -	30,000 -	0.00
490625	Remboursements de traitements	30,000 -	30,000 -	0.00
Service des transports				
<i>Total des charges</i>		<i>63,314,129</i>	<i>64,818,103</i>	<i>65,634,767.76</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>28,243,700 -</i>	<i>32,313,300 -</i>	<i>27,596,149.05 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>35,070,429</i>	<i>32,504,803</i>	<i>38,038,618.71</i>
30	Charges de personnel	952,719	758,195	723,173.65
300000	Commissions	1,300	3,800	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	771,856	628,980	606,643.40
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	67,452	54,853	52,476.50
304000	Caisse de pensions	109,611	70,562	64,053.75
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,500	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	2,521,400	173,000	214,736.04
317000	Déplacements	11,800	9,000	6,823.85
318000	Mandats, expertises, études	170,000	130,000	165,266.65
318001	Etude nouveau projet mobilité	2,300,000	0	0.00
319000	Cotisations	26,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	13,600	34,000	42,645.54
33	Amortissements	1,970,510	2,045,808	8,283,020.06
331000	Biens du patrimoine administratif	1,970,510	2,045,808	8,283,020.06
36	Subventions accordées	57,864,700	61,841,100	56,402,012.21
363408	Subventions exploitation TransRun SA	0	1,055,000	0.00
364400	Entreprises de transports	56,889,800	60,114,000	55,251,448.71
364800	Subsides divers stés économie mixte	974,900	672,100	1,150,563.50
39	Imputations internes	4,800	0	11,825.80
390125	Imprimés	4,000	0	3,505.80
390145	Imprimante multifonction	800	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	8,320.00
43	Contributions	680,900 -	743,700 -	763,183.00 -
431000	Emoluments administratifs	700 -	700 -	1,200.00 -
439850	Recettes diverses	680,200 -	743,000 -	761,983.00 -
44	Parts à des recettes sans affectation	4,857,000 -	5,057,500 -	4,920,528.25 -
440410	Redevances sur trafic poids lourds	4,857,000 -	5,057,500 -	4,920,528.25 -

Remarques

490800	Secrétariat général (suite) Prestations internes spécif. diverses	Un prélèvement sur le fonds de réforme des structures de l'Etat avait été effectué en 2012 pour compenser les dépenses supplémentaires de la rubrique budgétaire 318000 "Mandats, expertises, études" liées au mandat concernant le projet de la réforme structurelle de la gestion du patrimoine administratif et financier de l'Etat.
319000	Service de l'aménagement du territoire Cotisations	Cotisation à la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT), précédemment comptabilisée dans la rubrique budgétaire 319800 "Autres frais divers".
319800	Autres frais divers	Cf. rubrique budgétaire 319000 "Cotisations".
362418	Entretien de la forêt	Le budget intègre la part cantonale au projet CFF au Val-de-Travers ainsi que le solde des prestations de base portant sur des études en lien avec les dangers naturels.
372800	Subventions fédérales redistribuées	La rubrique est destinée au versement de subventions fédérales pour le projet CFF au Val-de-Travers. Le budget évolue selon l'avancement du projet.
470800	Subventions fédérales à redistribuer	Idem.
301000	Service des transports Personnel administratif et exploitation	Augmentation expliquée par la création d'un poste d'ingénieur transports pour le suivi des mandats du projet de mobilité (1 EPT) et d'un poste de secrétaire (0,8 EPT). Parallèlement, le poste de collaboratrice scientifique (0,5 EPT) n'a pas été repourvu et a donc été supprimé.
318000	Mandats, expertises, études	Le budget intègre notamment les moyens nécessaires pour les études de la réorganisation des horaires en phase avec Léman 2030 et de la réorganisation des lignes de bus en lien avec le Littorail.
318001	Étude projet mobilité	Nouvelle rubrique budgétaire destinée au financement des études du projet de mobilité. Le montant de 2,3 millions de francs doit permettre de terminer les études d'analyse de la demande et du développement de l'offre sur le réseau structurant et de rabattement, mais aussi de procéder à une estimation des coûts des nouvelles infrastructures.
319000	Cotisations	Nouvelle rubrique budgétaire pour comptabiliser les cotisations, précédemment intégrées à la rubrique budgétaire 319800 "Autres frais divers".
363408	Subvention exploitation TransRun SA	Les moyens alloués à TransRun SA dans le cadre du projet de mobilité n'ont pas été reconduits au budget 2014 vu la fin des activités de ladite société en juin 2013.
364400	Entreprises de transports	Les conditions-cadres n'ont pas évolué et la quote-part accordée par la Confédération devrait se situer à un niveau stable. Certaines réserves servant à couvrir des risques liées à une réduction du cofinancement de la Confédération en raison du taux de couverture trop faible des lignes ont pu être écartées. Contrairement à l'année horaire 2013 aucune amélioration de l'offre n'est prévue sur les lignes neuchâteloises. La substitution des TGV en circulation en 2013 devrait avoir un effet neutre au niveau des indemnités. De même, l'acquisition de nouveau matériel roulant par TransN, décalée partiellement de 2013 en 2014, ne devrait pas engendrer de besoins supplémentaires en indemnités car cela concerne le remplacement de véhicules amortis.
364800	Subsides divers stés économie mixte	Les prestations pour les lignes à l'essai restent pratiquement stables. Une nouvelle ligne dans le secteur Bevaix-Boudry-Cortailod sera toutefois commandée pour environ 350'000 francs à charge du canton.
440410	Redevances sur trafic poids lourds	Redevances à percevoir selon les dernières estimations de la Confédération.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dev. territorial et environnement				
46	Subventions acquises	22,705,800 -	24,362,100 -	21,912,437.80 -
462300	Part communale, entrepr. de transports	22,705,800 -	24,362,100 -	21,912,437.80 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	2,150,000 -	0.00
481411	Dissolution réserve matériel roulant	0	2,150,000 -	0.00
Service des ponts et chaussées				
	<i>Total des charges</i>	<i>48,802,022</i>	<i>44,519,655</i>	<i>46,856,434.20</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>17,364,500 -</i>	<i>18,579,500 -</i>	<i>20,106,635.62 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>31,437,522</i>	<i>25,940,155</i>	<i>26,749,798.58</i>
30	Charges de personnel	18,174,362	17,696,386	17,066,885.30
301000	Personnel administratif et exploitation	14,318,143	14,651,394	13,661,217.00
301010	Salaires occasionnels	5,416	4,800	3,088.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,368,907	1,399,629	1,303,173.15
304000	Caisse de pensions	1,801,896	1,610,563	1,458,471.90
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	650,000	0	629,726.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	11,208.45
31	Biens, services et marchandises	11,915,500	9,922,000	10,251,236.07
310030	Livres et périodiques	12,000	11,000	4,476.93
311000	Machines, mobilier et équipement	450,000	450,000	445,933.20
311030	Véhicules	400,000	350,000	629,811.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	40,000	40,000	45,631.85
312400	Electricité routes et tunnels	500,000	510,000	448,922.00
313010	Carburants	485,000	485,000	488,690.50
313020	Lubrifiants	25,000	25,000	22,153.65
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	455,000	450,000	424,148.58
313050	Habillement	50,000	48,000	45,571.00
313400	Signaux et peintures	460,000	460,000	495,202.55
313410	Marchandises entretien routes, ouvrages	610,000	610,000	572,816.80
313420	Réparation dégâts lors d'accidents	160,000	130,000	161,832.10
314000	Entretien des bâtiments	48,000	47,000	43,587.65
314405	Entretien des berges et travaux d'art	960,000	500,000	462,088.95
314410	Entretien des routes	2,000,000	1,200,000	964,420.75
314420	Entretien électromécanique des tunnels	580,000	570,000	686,313.46
314430	Enlèvement de la neige et sablage	1,700,000	1,600,000	1,970,220.50
314435	Entretien./Constr. Chem. pédestres - part	20,000	20,000	0.00
314440	Correction routes, entret.ouvrages d'art	1,300,000	810,000	636,116.20
314460	Entretien des plantations	36,000	34,000	10,506.15
314490	Traitement des déchets	170,000	190,000	142,532.30
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	130,000	130,000	133,121.55
317000	Déplacements	180,000	180,000	153,792.10
317600	Congrès et conférences	11,000	10,000	5,225.20
318000	Mandats, expertises, études	930,000	915,000	1,115,361.65
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	2,500	1,000	2,519.10
318083	Taxes poids lourds et vignettes	54,000	54,000	66,565.00
318084	Taxes téléinformatiques	4,000	4,000	3,963.20
318090	Taxes téléphone et natel	25,000	25,000	22,840.20
318100	Taxes sur les véhicules à moteur	50,000	0	0.00
318450	Information corrections des routes	3,000	3,000	2,312.00
319800	Autres frais divers	65,000	60,000	44,559.95
33	Amortissements	18,257,304	16,347,168	18,702,400.03
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	2,005.85
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	1.00
331000	Biens du patrimoine administratif	18,257,304	16,347,168	18,700,393.18
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	113,244 -	0	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	564,000	550,000	835,912.80
350220	Taxes fédérales diverses	14,000	0	13,717.90
352000	Mandats effectués par les communes	550,000	550,000	822,194.90
39	Imputations internes	4,100	4,100	0.00
390145	Imprimante multifonction	4,100	4,100	0.00
41	Patentes et concessions	2,090,000 -	2,150,000 -	2,033,218.22 -
410420	Extraction de gravier du lac	950,000 -	1,000,000 -	898,069.22 -
410430	Concessions hydrauliques	1,140,000 -	1,150,000 -	1,135,149.00 -
42	Revenus des biens	0	0	936,020.00 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	0	936,020.00 -

Remarques

462300	Service des transports (suite) Part communale, entrepr. de transports	Répercussion proportionnelle à l'évolution de la rubrique budgétaire 364000 "Entreprises de transports" sur les communes.
481411	Dissolution réserve matériel roulant	Le budget 2013 prévoyait une dissolution partielle de la réserve pour matériel roulant à hauteur de 2,1 millions. Il ne sera en revanche pas nécessaire d'y recourir en 2014 mais dès 2015.
	Service des ponts et chaussées	
301000	Personnel administratif et exploitation	La diminution par rapport à 2013 est due à de multiples facteurs dont la révision des indemnités cantonniers et des primes de fidélité, la réduction de taux d'activité et des changements structurels dans l'organisation.
304000	Caisse de pensions	Prise en compte des nouvelles dispositions financières ayant trait à la recapitalisation de Prévoyance.ne.
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	Prise en compte des dispositions de l'Etat dans le cadre des retraites anticipées pour les métiers admis comme pénibles, tels les cantonniers et chefs d'équipe. Trois cas ont été admis en tant que valeur budgétaire.
311030	Véhicules	Montant déterminé en fonction des besoins de renouvellement.
313420	Réparation dégâts lors d'accidents	Adaptation de la valeur budgétaire selon les expériences des dernières années. Ces coûts font l'objet de refacturation, principalement à des assureurs. Les recettes y relatives sont imputées à la rubrique 436400 "Recettes dégâts lors d'accidents".
314405	Entretien berges et travaux d'art	Afin de respecter les principes comptables en la matière, les travaux d'entretien financés par le crédit-cadre d'investissement relatif à l'entretien constructif lors des quatre exercices précédents (2010-2013) sont dorénavant à la charge du compte de fonctionnement.
314410	Entretien des routes	Idem.
314420	Entretien électromécanique des tunnels	Le budget correspond à un entretien légèrement réduit des tunnels de la H20 dans l'attente du transfert de cet axe à la Confédération. Aucune intervention conséquente n'est prévue.
314430	Enlèvement neige et sablage	L'évaluation de ces moyens est étroitement liée au facteur climatique. La valeur retenue, proche de la moyenne des 10 dernières années, permet d'assurer le dégagement et la viabilité du réseau routier lors d'un hiver similaire à celui de l'hiver 2011/2012, mais demeure insuffisante pour couvrir un hiver tel que celui de 2012/2013.
314440	Correction routes, entretien ouvrages	Afin de respecter les principes comptables en la matière, les travaux d'entretien financés par le crédit-cadre d'investissement relatif à l'entretien constructif lors des quatre exercices précédents (2010-2013) sont dorénavant à la charge du compte de fonctionnement.
318000	Mandats, expertises et études	Adaptation des moyens nécessaires afin de compenser la diminution des ressources humaines internes (cf. rubrique budgétaire 301000 "Personnel administratif et exploitation").
318100	Taxes véhicules à moteur	La modification de la loi liée à la taxe véhicule (LTVRB) engendre la facturation de taxes pour les véhicules de service et de travail de l'Etat, auparavant exonérés.
331000	Biens du patrimoine administratif	Augmentation principalement due à l'engagement des dépenses relatives aux crédits d'investissement pour la 11e étape de correction et d'aménagement des routes cantonales, pour les travaux de construction du tunnel de Serrières, pour l'élaboration du dossier de la H20, ainsi que pour l'entretien constructif des routes cantonales.
331007	Amortissement manuel	Il s'agit d'une correction technique liée à la vente de véhicules au CNERN en 2013.
350220	Taxes fédérales diverses	Part versée à la Confédération sur l'encaissement par l'Etat des redevances hydrauliques (cf. rubrique budgétaire 410430 "Concessions hydrauliques").



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dev. territorial et environnement				
43	Contributions	1,245,000 -	2,005,000 -	1,802,793.34 -
434450	Honoraires, location CNERN	50,000 -	80,000 -	248,340.05 -
435000	Ventes à des tiers	45,000 -	45,000 -	51,291.42 -
435415	Ventes biens mobiliers	0	700,000 -	0.00
435700	Virement produits cession immobilisation	0	0	58,080.00 -
436400	Recettes dégâts lors d'accidents	300,000 -	300,000 -	288,580.05 -
438400	Prestations Etat, construction A5	400,000 -	530,000 -	590,478.12 -
438410	Prestations Etat, gros entretien A5	0	0	52,036.76 -
439850	Recettes diverses	450,000 -	350,000 -	513,986.94 -
44	Parts à des recettes sans affectation	14,029,500 -	14,424,500 -	15,246,077.46 -
440400	Part aux droits sur les carburants	9,172,500 -	9,367,000 -	10,325,549.21 -
440410	Redevances sur trafic poids lourds	4,857,000 -	5,057,500 -	4,920,528.25 -
46	Subventions acquises	0	0	88,526.60 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	88,526.60 -
Service énergie et de l'environnement				
	<i>Total des charges</i>	<i>13,155,944</i>	<i>13,314,596</i>	<i>14,469,223.37</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>7,158,000 -</i>	<i>7,883,000 -</i>	<i>7,712,860.15 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>5,997,944</i>	<i>5,431,596</i>	<i>6,756,363.22</i>
30	Charges de personnel	4,975,354	4,776,963	4,508,431.15
300000	Commissions	7,500	7,500	2,186.70
301000	Personnel administratif et exploitation	4,034,031	3,946,978	3,729,365.85
301750	Service de piquet	13,035	12,312	12,527.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	378,685	370,525	351,956.95
304000	Caisse de pensions	538,103	439,647	412,394.15
309000	Frais, formation et perfectionnement	4,000	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,523,700	1,382,000	1,292,612.57
310030	Livres et périodiques	4,000	6,000	3,463.83
310060	Information	80,500	75,000	49,690.26
311000	Machines, mobilier et équipement	121,000	58,000	58,416.13
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	33,000	35,000	27,551.60
313010	Carburants	10,000	10,000	6,289.45
313080	Produits chimiques	92,000	92,000	86,834.13
315010	Entretien des véhicules et appareils	125,000	125,000	115,178.31
317000	Déplacements	50,000	50,000	46,595.25
318000	Mandats, expertises, études	144,000	104,000	90,511.41
318015	Analyses particulières	54,000	54,000	58,382.00
318065	Assurance des véhicules et du matériel	18,000	18,000	17,189.20
318430	Elimination de déchets spéciaux	180,000	160,000	174,273.45
318440	Elimination de véhicules usagés	450,000	445,000	425,061.15
318460	Contrôle vignettes install. de chauffage	132,000	110,000	110,160.00
319000	Cotisations	10,200	0	0.00
319010	Indemnités de dépens	5,000	10,000	0.00
319800	Autres frais divers	15,000	30,000	23,016.40
33	Amortissements	1,732,290	1,689,433	1,794,322.75
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	12,946.30
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	1.00
331000	Biens du patrimoine administratif	1,732,290	1,689,433	1,781,375.45
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	68,000	60,000	46,141.00
351250	Conférences intercantionales	68,000	60,000	46,141.00
37	Subventions redistribuées	4,850,000	5,400,000	4,827,442.45
372801	Subventions redistribuées	150,000	0	138,442.15
375800	Subventions féd.redistribuées aux privés	1,700,000	4,000,000	4,613,175.00
376500	Assainissement bruit ferroviaire	3,000,000	1,400,000	75,825.30
39	Imputations internes	6,600	6,200	2,000,273.45
390115	Fournitures de bureau	200	0	105.45
390125	Imprimés	200	0	168.00
390145	Imprimante multifonction	6,200	6,200	0.00
390737	Attrib. au fonds de l'énergie	0	0	2,000,000.00
43	Contributions	693,000 -	643,000 -	625,131.20 -
431000	Emoluments administratifs	32,500 -	32,500 -	36,365.00 -
431460	Vignettes installations de chauffage	275,000 -	230,000 -	233,160.00 -
434800	Prestations de services diverses	110,000 -	125,000 -	79,688.50 -

Remarques

	Service des ponts et chaussées (suite)	
434450	Honoraires, location CNERN	Correspond à la part d'activités du service en faveur de l'unité territoriale IX (UT IX) administrativement gérée par le CNERN. À noter que le parc véhicules vendu en 2013 ne fait dorénavant plus l'objet de recettes de location (à mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 435415 "Ventes biens mobiliers").
438400	Prestations État, construction A5	Prestations réalisées par le service sur mandat de la Confédération, dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières, en tant que maître de l'ouvrage délégué, ainsi que pour d'autres projets en tant que mandataire (réaménagement de jonctions). La diminution de volume des prestations liée à l'avancement des travaux du tunnel de Serrières explique la diminution des montants facturés.
439850	Recettes diverses	Adaptation du montant budgétaire en fonction de la situation actuelle des recettes relatives aux locations d'infrastructures RC et aux réclames routières.
440400	Part aux droits sur les carburants	Adaptation budgétaire sur la base des estimations fournies par la Confédération.
440410	Redevances sur trafic poids lourds	Idem.
	Service énergie et environnement	
304000	Caisse de pensions	Prise en compte des nouvelles dispositions financières ayant trait à la recapitalisation de Prévoyance.ne.
309000	Frais, formation et perfectionnement	Nouvelle rubrique budgétaire pour comptabiliser les coûts de formation des collaborateurs, précédemment intégrées à la rubrique budgétaire 319800 "Autres frais divers".
311000	Machines, mobilier et équipement	Augmentation due à l'acquisition prévue de trois appareils pour une valeur globale de quelques 60'000 francs. Ceux-ci sont destinés à des analyses de la qualité de l'air et au laboratoire.
318000	Mandats, expertises, études	Augmentation des moyens nécessaires à la réalisation de plusieurs mandats, qui avaient été reportés les années précédentes.
318460	Contrôle vignettes install. chauffage	La rétribution des entreprises de ramonage dans le cadre du contrôle des chaudières a été augmentée. Ces coûts supplémentaires sont couverts par une augmentation du prix de la vignette (à mettre en corrélation avec la rubrique budgétaire 431460 "Vignette install. chauffage").
319000	Cotisations	Nouvelle rubrique budgétaire pour comptabiliser les cotisations, précédemment intégrées à la rubrique budgétaire 319800 "Autres frais divers".
319010	Indemnités de dépens	Adaptation budgétaire selon les premières expériences.
319800	Autres frais divers	Cf. rubriques budgétaires 309000 "Frais, formation et perfectionnement" et 319000 "Cotisations".
351250	Conférences intercantionales	La conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) a décidé d'une augmentation de la cotisation.
372801	Subventions redistribuées	Dans le cadre du projet européen "Holistic", les dépenses sont couvertes pour certains projets relatifs à des bâtiments de l'Etat. En 2013, aucun projet de ce type n'était en cours. Les montants alloués sont exactement compensés par une recette équivalente encaissée sous la rubrique budgétaire 474100 "Subventions en provenance de l'étranger".
375800	Subventions féd. redistribuées aux privés	Une directive émise en octobre 2011 et émanant de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie demande aux cantons d'indiquer de manière uniforme et transparente dans les comptes et les budgets cantonaux les subsides versés dans le cadre du Programme Bâtiments pour l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment. Un montant équivalent est présenté sous la rubrique budgétaire 470800 "Subventions fédérales à redistribuer". Ce montant correspond à une estimation des subventions du Programme Bâtiments qui sont versées directement aux ayants droits neuchâtelois.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dév. territorial et environnement				
435410	Valorisation mat. des véhicules usagés	20,000 -	20,000 -	13,749.50 -
436020	Remboursement de frais divers	12,000 -	12,000 -	20,177.20 -
436430	Remb. élimination déchets spéciaux	180,000 -	160,000 -	174,209.35 -
439850	Recettes diverses	63,500 -	63,500 -	67,781.65 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	220,000 -	240,000 -	240,000.00 -
450800	Dédommagements de la Confédération	195,000 -	195,000 -	195,000.00 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	25,000 -	45,000 -	45,000.00 -
46	Subventions acquises	95,000 -	300,000 -	320,286.50 -
460800	Subventions fédérales diverses	95,000 -	100,000 -	120,286.50 -
463000	Allocation de l'ECAP	0	200,000 -	200,000.00 -
47	Subventions à redistribuer	4,850,000 -	5,400,000 -	4,827,442.45 -
470650	Subv. féd., assainissement bruit ferroviaire	3,000,000 -	1,400,000 -	75,825.30 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	1,700,000 -	4,000,000 -	4,613,175.00 -
474100	Subvention en provenance de l'étranger	150,000 -	0	138,442.15 -
49	Imputations internes	1,300,000 -	1,300,000 -	1,700,000.00 -
490040	Revenus acquis d'autres services	800,000 -	800,000 -	800,000.00 -
490471	Prélèv. fds eaux, charges fonctionnement	500,000 -	500,000 -	900,000.00 -
Service de la faune, forêts et nature				
	<i>Total des charges</i>	<i>12,823,732</i>	<i>12,469,901</i>	<i>13,076,613.50</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>6,126,100 -</i>	<i>6,136,100 -</i>	<i>7,628,997.62 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>6,697,632</i>	<i>6,333,801</i>	<i>5,447,615.88</i>
30	Charges de personnel	5,768,043	5,501,539	5,412,763.55
300000	Commissions	13,800	15,000	9,949.10
301000	Personnel administratif et exploitation	4,499,468	4,369,063	4,338,202.85
301010	Salaires occasionnels	60,000	60,000	45,604.70
301750	Service de piquet	45,000	24,000	24,025.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	496,783	484,737	487,225.45
304000	Caisse de pensions	592,992	488,739	464,131.75
309000	Frais, formation et perfectionnement	60,000	60,000	43,624.70
31	Biens, services et marchandises	1,958,000	1,822,000	2,258,340.13
311020	Armes et moyens d'intervention	7,000	7,000	7,000.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	42,000	47,000	27,255.85
313010	Carburants	81,000	76,000	76,231.20
313060	Matériel, fournitures et habillement	200,000	185,000	217,901.24
313430	Oeufs, alevins, nourriture	4,000	4,000	2,144.40
313600	Matières premières	40,000	43,000	26,908.20
314400	Entretien des berges et cours d'eau	70,000	40,000	17,128.95
314450	Entretien des piscicultures	23,000	15,000	430,333.95
314470	Entretien des sites naturels	285,000	290,000	283,403.55
315020	Entretien des véhicules	55,000	55,000	44,778.70
316000	Loyers de locaux	34,000	39,000	40,210.00
317000	Déplacements	190,000	170,000	158,087.70
318000	Mandats, expertises, études	363,000	310,000	401,142.65
318063	Assurance-RC des chasseurs	9,000	9,000	9,000.00
318435	Travaux par entreprises	480,000	460,000	451,708.10
319000	Cotisations	15,000	14,000	13,198.00
319800	Autres frais divers	60,000	58,000	51,907.64
33	Amortissements	219,789	243,662	426,224.17
330000	Biens du patrimoine financier	13,128	13,185	93,127.00
330010	Pertes sur débiteurs	4,000	4,000	9,420.17
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	113,400.00
331000	Biens du patrimoine administratif	202,661	194,077	210,277.00
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	0	32,400	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	328,000	328,000	618,783.10
351430	Dédommagement à l'École de Lyss	28,000	28,000	27,675.00
352000	Mandats effectués par les communes	300,000	300,000	591,108.10
36	Subventions accordées	2,283,000	2,265,000	2,160,988.15
362410	Travaux forestiers de cantonnement	300,000	302,000	604,358.00
362418	Entretien de la forêt	850,000	850,000	791,594.80
365435	Encourag.bois indigène et fonds du bois	48,000	53,000	38,418.40
365440	Dégâts aux cultures	160,000	160,000	141,976.95
365455	Restitution sociétés de chasse et de pêche	37,000	37,000	34,810.00
365485	Extensification	550,000	530,000	295,285.25

Remarques

Service énergie et environnement (suite)		
376500	Assainissement bruit ferroviaire	Dans le cadre des mesures prises pour la réduction du bruit émis par les chemins de fer, la Confédération alloue des contributions (conformément à l'ordonnance y relative). Selon les estimations actuelles, ce sont quelque 6 millions de francs qui seront payés sur les trois prochaines années. Ces contributions sont redistribuées par le canton aux ayants droit propriétaires pour la pose de fenêtres antibruit. Comme cette distribution se fera en fonction des travaux qui auront aboutis, mais qui ne dépendent pas de l'autorité, la somme globale a été répartie sur trois ans. Mais la moitié déjà sur 2014. Les montants alloués sont exactement compensés par une recette équivalente encaissée sous la rubrique budgétaire 470650 "Subventions fédérales, assainissement bruit ferroviaire".
390737	Attribution fonds énergie	Renoncement à toute bonification budgétaire au fonds cantonal de l'énergie. Ce dernier est toutefois alimenté par l'affectation des dividendes perçus dans le cadre des participations de l'Etat dans diverses sociétés productrices d'électricité (cf. remarques sous "Fonds cantonal de l'énergie").
431460	Vignettes installations de chauffage	L'arrêté relatif au contrôle périodique des installations de chauffage a été modifié et la vignette de contrôle est passée de 20 à 25 francs générant ainsi une augmentation de la recette prévue (à mettre en corrélation avec la rubrique 318460 "Contrôle vignettes").
451800	Dédommagements d'autres cantons	Diminution due à la mise en place d'une nouvelle solution informatique pour le site internet de la Conférence romande des délégués à l'énergie, qui a rendu superflu un travail de mise à jour pour lequel le service était dédommagé.
463000	Allocation de l'ECAP	La révision du règlement d'utilisation du fonds de l'ECAP a entraîné la suppression de l'allocation annuelle de 200'000 francs dès 2014.
470650	Subventions féd. assain. bruit ferroviaire	Cf. rubrique budgétaire 376500 "Assainissement bruit ferroviaires".
470800	Subventions féd. à redistribuer	Cf. rubrique budgétaire 375800 "Subventions féd. redistribuées aux privés".
474100	Subventions en provenance de l'étranger	Cf. rubrique budgétaire 372801 "Subventions redistribuées".
Service faune, forêts et nature		
301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation due à la création d'un poste de chargé de la protection des espaces naturels. Ce poste répond aux charges de travail liées aux effets de la politique agricole 2014-2017 (partie biodiversité gérée et suivie par le service de la faune, des forêts et de la nature).
301750	Service de piquet	Augmentation consécutive à l'entrée en vigueur en 2013 de la nouvelle directive sur le service de piquet, qui comprend une indemnisation supplémentaire de piquets effectués en semaine.
314400	Entretien des berges et cours d'eau	Une augmentation de 20'000 francs provient d'un transfert budgétaire du service des ponts et chaussées au service de la faune, des forêts et de la nature relatif aux travaux forestiers à mener sur les rives boisées de cours d'eau. Une augmentation complémentaire de 10'000 francs est jugée nécessaire pour assurer la gestion forestière des grèves publiques du lac de Neuchâtel.
314450	Entretien des piscicultures	Après la mise en service des nouvelles installations de la pisciculture de Colombier, il s'avère que certains équipements nécessitent un suivi spécialisé et par conséquent plus coûteux.
317000	Déplacements	Adaptation budgétaire nécessaire en raison de l'augmentation de l'engagement de stagiaires et des activités du personnel de piquet, ainsi que des besoins accrus de déplacements liés aux tâches des rangers.
318000	Mandats, expertises, études	Le développement et la relative urgence du plan d'aménagement cantonal Creux du Van nécessiteront des études particulières en 2014, en sus de celles qui sont liées au plan d'aménagement forestier. En outre, la participation du canton à l'association de la Grande Carrière entraîne des dépenses supplémentaires.
318435	Travaux par entreprises	Augmentation liée à un accroissement de la production et du transport de plaquettes de bois de chauffage, ainsi qu'à la nécessité d'améliorer l'entretien de la desserte.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dev. territorial et environnement				
365800	Divers organismes et instit. privées	48,000	48,000	40,350.00
366000	Formation professionnelle	185,000	185,000	149,194.75
366430	Terrains maigres	105,000	100,000	65,000.00
37	Subventions redistribuées	2,122,400	2,122,400	2,027,491.15
372490	Entretien de la forêt	2,070,000	2,070,000	1,944,667.95
376400	Protection de la nature	52,400	52,400	82,823.20
39	Imputations internes	144,500	187,300	172,023.25
390115	Fournitures de bureau	1,000	0	343.75
390125	Imprimés	1,000	1,000	990.50
390145	Imprimante multifonction	3,000	1,800	0.00
390651	Entretien des forêts cantonales	109,500	109,500	110,566.00
390722	Attrib. fonds forestier de réserve	30,000	75,000	60,123.00
41	Patentes et concessions	530,000 -	531,000 -	518,687.40 -
410440	Permis de chasse	250,000 -	250,000 -	236,640.00 -
410450	Permis de pêche	280,000 -	280,000 -	281,327.40 -
410460	Permis escargots	0	1,000 -	720.00 -
42	Revenus des biens	500,000 -	500,000 -	668,609.75 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	0	209,999.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	500,000 -	500,000 -	458,610.75 -
43	Contributions	1,549,000 -	1,578,000 -	1,931,006.72 -
431000	Emoluments administratifs	9,000 -	8,000 -	16,205.90 -
431400	Martelages forêts privées	70,000 -	80,000 -	58,868.00 -
434430	Prestations de service	320,000 -	340,000 -	514,447.12 -
434440	Redevances	20,000 -	20,000 -	20,888.35 -
435050	Ventes de bois	1,100,000 -	1,100,000 -	1,175,345.70 -
435060	Ventes d'animaux	5,000 -	5,000 -	9,081.12 -
439850	Recettes diverses	25,000 -	25,000 -	136,170.53 -
46	Subventions acquises	1,319,700 -	1,299,700 -	1,647,070.60 -
460430	Subv. féd. réserves naturelles	72,000 -	52,000 -	72,000.00 -
460455	Conventions programmes tâches du service	35,000 -	35,000 -	45,069.00 -
460460	Subvention formation professionnelle	120,000 -	120,000 -	232,740.00 -
460490	Conventions programmes forêts cantonales	310,000 -	310,000 -	348,843.15 -
460810	Subventions fédérales faune et nature	462,700 -	462,700 -	313,114.00 -
462320	Participations communales aux arrondissements	320,000 -	320,000 -	635,304.45 -
47	Subventions à redistribuer	2,122,400 -	2,122,400 -	2,027,491.15 -
470455	Entretien de la forêt	2,070,000 -	2,070,000 -	1,944,667.95 -
470460	Subv. féd., protection de la nature	52,400 -	52,400 -	82,823.20 -
49	Imputations internes	105,000 -	105,000 -	836,132.00 -
490403	Prélèv. du fonds conservation de la forêt	0	0	330,000.00 -
490651	Entretien des forêts cantonales	105,000 -	105,000 -	106,132.00 -
490726	Prélèvement pour rénovation pisciculture	0	0	400,000.00 -
Service de l'agriculture				
	Total des charges	0	88,060,985	84,640,221.79
	Total des revenus	0	84,816,050 -	79,068,349.33 -
	Charges/Revenus(-)	0	3,244,935	5,571,872.46
30	Charges de personnel	0	3,022,060	3,001,359.75
300000	Commissions	0	25,300	35,286.70
301000	Personnel administratif et exploitation	0	2,436,274	2,451,972.60
301010	Salaires occasionnels	0	52,000	33,631.85
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	216,606	216,310.00
304000	Caisse de pensions	0	291,880	264,158.60
31	Biens, services et marchandises	0	1,145,700	1,107,047.20
310030	Livres et périodiques	0	5,000	3,593.95
311000	Machines, mobilier et équipement	0	34,000	28,223.55
313040	Matériel et fournitures	0	75,000	67,281.84
313510	Lutte contre les ravageurs	0	13,000	4,626.22
314000	Entretien des bâtiments	0	204,000	266,375.47
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	5,000	4,553.75
315020	Entretien des véhicules	0	5,500	3,368.85
317000	Déplacements	0	60,000	45,736.05
318000	Mandats, expertises, études	0	291,000	215,905.55
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	0	28,000	41,728.15

Remarques

Service faune, forêts et nature (suite)		
331000	Biens du patrimoine administratif	Diminution des charges d'amortissement suite à la vente, en 2012, de l'un des deux immeubles de la pisciculture de Môtiers et à la constitution d'un droit de superficie sur l'autre.
365485	Extensification	Budget destiné à la mise en œuvre de la politique agricole 2014-2017 pour les surfaces de promotion de la biodiversité.
366430	Terrains maigres	Budget destiné à la poursuite de la mise en œuvre de l'ordonnance fédérale sur les prairies et pâturages secs d'importance nationale.
390722	Attribution fonds forestier de réserve	Diminution due au changement de mode d'amortissement d'anciens investissements comptabilisés dans le fonds forestier de réserve (cf. rubrique budgétaire 490460 "Attribution suite investissements" sous "Fonds forestier de réserve").
410460	Permis escargots	Vu la modicité des recettes associées à cette rubrique budgétaire, celles-ci ont été intégrées à la rubrique budgétaire 439850 "Recettes diverses".
434430	Prestations de service	Suite à un transfert budgétaire réalisé avec le service des ponts et chaussées, des prestations d'équipes forestières ne seront plus facturées, d'où une diminution de recettes évaluée à 20'000 francs, sans incidence sur le résultat global au niveau département (cf. rubrique budgétaire 314400 "Entretien des berges et cours d'eau").
460430	Subventions féd. réserves naturelles	Augmentation liée à des subventions supplémentaires accordées par la Confédération pour des mesures spécifiques à développer au Creux du Van et au Fanel.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dev. territorial et environnement				
318585	Promotion OVPT	0	345,000	354,826.88
318590	Partenariat avec Tourisme neuchâtelois	0	19,500	19,500.00
319000	Cotisations	0	25,700	25,471.00
319800	Autres frais divers	0	35,000	25,855.94
33	Amortissements	2,399,820	2,639,125	2,713,418.15
330000	Biens du patrimoine financier	0	49,330	50,727.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	1,000	17,992.15
331000	Biens du patrimoine administratif	2,399,820	2,588,795	2,644,699.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	2,399,820 -	0	0.00
36	Subventions accordées	0	1,000,100	979,722.99
365505	Consultation en économie laitière (CASEI)	0	31,600	24,999.99
365510	Placement du bétail	0	220,000	220,000.00
365511	Promotion de l'agriculture	0	100,000	100,072.00
365512	Service volontaire agricole	0	11,000	10,900.00
365513	Contrôles agricoles	0	205,000	196,913.40
365514	Elevage	0	22,000	16,337.60
366520	CNAV, vulgarisation agricole	0	395,000	395,000.00
366800	Subsides aux personnes physiques	0	15,500	15,500.00
37	Subventions redistribuées	0	80,250,000	76,836,827.40
372500	Améliorations foncières, communes	0	50,000	0.00
375500	Paievements directs et écologiques	0	77,200,000	74,573,827.40
375550	Amélior. foncières, privés et syndicats	0	1,000,000	1,181,600.00
375560	Constructions rurales	0	2,000,000	1,081,400.00
39	Imputations internes	0	4,000	1,846.30
390125	Imprimés	0	0	1,846.30
390145	Imprimante multifonction	0	4,000	0.00
41	Patentes et concessions	0	20,000 -	10,587.30 -
410400	Redevances	0	20,000 -	10,587.30 -
42	Revenus des biens	0	3,322,250 -	1,013,947.30 -
423500	Fermages agricoles	0	270,000 -	373,047.20 -
423510	Fermages viticoles	0	51,000 -	50,860.10 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	3,000,000 -	588,790.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0	1,250 -	1,250.00 -
43	Contributions	0	802,800 -	736,266.78 -
431000	Emoluments administratifs	0	66,500 -	69,630.00 -
434800	Prestations de services diverses	0	130,000 -	135,633.96 -
435000	Ventes à des tiers	0	445,000 -	369,058.18 -
436030	Remboursement de frais	0	8,100 -	7,131.30 -
436050	Remboursement de subventions	0	10,000 -	40,460.00 -
439505	Recettes OVPT	0	140,000 -	107,216.09 -
439850	Recettes diverses	0	3,200 -	7,137.25 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	186,000 -	203,011.95 -
450800	Dédommagements de la Confédération	0	11,000 -	11,338.60 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	0	175,000 -	191,673.35 -
47	Subventions à redistribuer	0	80,250,000 -	76,836,827.40 -
470510	Subv. féd., constructions rurales	0	2,000,000 -	1,081,400.00 -
470520	Subv. féd., paits directs et écologiques	0	77,200,000 -	74,573,827.40 -
470540	Subv. féd., améliorations foncières	0	1,050,000 -	1,181,600.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	17,708.60 -
481610	Prélèvement provision	0	0	17,708.60 -
49	Imputations internes	0	235,000 -	250,000.00 -
490510	Bonification du fonds viticole	0	235,000 -	250,000.00 -
Evologia				
	Total des charges	0	2,714,790	2,762,235.74
	Total des revenus	0	1,647,500 -	1,609,856.36 -
	Charges/Revenus(-)	0	1,067,290	1,152,379.38
30	Charges de personnel	0	1,298,825	1,322,443.25
301000	Personnel administratif et exploitation	0	1,075,057	1,082,880.05
301010	Salaires occasionnels	0	7,000	18,005.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	93,557	95,176.50

Remarques



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dév. territorial et environnement				
304000	Caisse de pensions	0	115,211	111,676.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	8,000	14,705.50
31	Biens, services et marchandises	0	1,123,800	1,151,654.79
311000	Machines, mobilier et équipement	0	58,500	52,284.15
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	171,000	182,432.20
313010	Carburants	0	11,000	11,394.30
313040	Matériel et fournitures	0	16,300	25,836.59
313070	Produits alimentaires	0	295,000	282,678.96
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	0	24,000	24,036.11
313600	Matières premières	0	38,000	40,439.50
313800	Marchandises diverses	0	12,000	11,061.30
314000	Entretien des bâtiments	0	100,000	201,553.97
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	90,000	78,622.04
316210	Location de lignes et appareils	0	4,500	4,417.70
317000	Déplacements	0	3,500	7,080.70
317610	Manifestations et réceptions	0	40,000	34,603.62
318000	Mandats, expertises, études	0	210,000	157,299.20
318330	Frais divers de banque	0	0	204.34
319570	Frais "URSP"	0	8,000	7,723.70
319800	Autres frais divers	0	42,000	29,986.41
33	Amortissements	287,765	287,765	288,114.55
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	349.55
331000	Biens du patrimoine administratif	287,765	287,765	287,765.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	287,765 -	0	0.00
39	Imputations internes	0	4,400	23.15
390115	Fournitures de bureau	0	0	23.15
390145	Imprimante multifonction	0	4,400	0.00
42	Revenus des biens	0	160,000 -	171,197.93 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0	160,000 -	171,197.93 -
43	Contributions	0	877,500 -	854,029.43 -
434800	Prestations de services diverses	0	243,000 -	189,331.10 -
435000	Ventes à des tiers	0	515,000 -	554,570.58 -
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	0	30,000 -	35,803.50 -
436410	Participation de tiers sur entretien	0	31,000 -	26,355.80 -
439500	Contributions mesures d'intégration	0	38,500 -	33,071.00 -
439850	Recettes diverses	0	20,000 -	14,897.45 -
46	Subventions acquises	0	610,000 -	584,629.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	610,000 -	573,756.00 -
469210	Contribution de l'ECAP	0	0	10,873.00 -
Service de l'agriculture				
	<i>Total des charges</i>	<i>89,128,561</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>83,145,500 -</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>5,983,061</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	4,408,103	0	0.00
300000	Commissions	25,300	0	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	3,540,254	0	0.00
301010	Salaires occasionnels	62,000	0	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	313,488	0	0.00
304000	Caisse de pensions	446,961	0	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	20,100	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	2,169,600	0	0.00
310030	Livres et périodiques	6,000	0	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	87,000	0	0.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	186,500	0	0.00
313010	Carburants	14,000	0	0.00
313040	Matériel et fournitures	95,000	0	0.00
313070	Produits alimentaires	280,000	0	0.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	26,000	0	0.00
313510	Lutte contre les ravageurs	4,000	0	0.00
313600	Matières premières	40,000	0	0.00
313800	Marchandises diverses	12,200	0	0.00
314000	Entretien des bâtiments	300,000	0	0.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	88,900	0	0.00
315020	Entretien des véhicules	13,500	0	0.00

Remarques

Service de l'agriculture		
301000	Personnel administratif et exploitation	<i>En préambule, il faut noter qu'un nouveau centre financier a été créé suite au rattachement d'Evologia au service de l'agriculture (SAGR). Ce dernier reprend les missions actuelles d'Evologia et la direction est remise au chef du SAGR. Par conséquent, le budget présenté ci-contre cumule les moyens prévus pour les activités de ces deux services.</i> Augmentation des effectifs de 1,5 EPT pour atteindre 34,77 EPT (dont 10,7 EPT à Evologia). Les postes d'horticulteur (0,5 EPT) et de collaborateur scientifique (1,0 EPT) ont été créés.
309000	Frais, formation et perfectionnement	Augmentation liée à la poursuite de la certification du brevet fédéral de formateurs d'adultes pour trois collaborateurs d'Evologia.
313510	Lutte contre les ravageurs	Adaptation budgétaire de la lutte contre le feu bactérien.
315000	Entretien mobilier, machines, équip.	Diminution due au transfert des charges de véhicules d'Evologia sous la rubrique comptable 315020 "Entretien des véhicules".
315020	Entretien des véhicules	Cf. rubrique 315000 "Entretien mobilier, machines, équipement".



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dév. territorial et environnement				
316210	Location de lignes et appareils	4,800	0	0.00
317000	Déplacements	60,000	0	0.00
317610	Manifestations et réceptions	30,000	0	0.00
318000	Mandats, expertises, études	453,000	0	0.00
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	8,000	0	0.00
318585	Promotion OVPT	345,000	0	0.00
318590	Partenariat avec Tourisme neuchâtelois	19,500	0	0.00
319000	Cotisations	26,700	0	0.00
319570	Frais "URSP"	8,200	0	0.00
319800	Autres frais divers	61,300	0	0.00
33	Amortissements	2,736,858	0	0.00
330006	Amortissement patrimoine PFIN manuellement	48,272	0	0.00
330010	Pertes sur débiteurs	1,000	0	0.00
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	2,687,585	0	0.00
36	Subventions accordées	1,103,500	0	0.00
365505	Consultation en économie laitière (CASEi)	20,000	0	0.00
365510	Placement du bétail	220,000	0	0.00
365511	Promotion de l'agriculture	100,000	0	0.00
365512	Service volontaire agricole	11,000	0	0.00
365513	Contrôles agricoles	220,000	0	0.00
365514	Elevage	22,000	0	0.00
365515	Contribution qualité du paysage	100,000	0	0.00
366520	CNAV, vulgarisation agricole	395,000	0	0.00
366800	Subsides aux personnes physiques	15,500	0	0.00
37	Subventions redistribuées	78,700,000	0	0.00
375500	Paievements directs et écologiques	78,700,000	0	0.00
39	Imputations internes	10,500	0	0.00
390125	Imprimés	2,000	0	0.00
390145	Imprimante multifonction	8,500	0	0.00
41	Patentes et concessions	20,000 -	0	0.00
410400	Redevances	20,000 -	0	0.00
42	Revenus des biens	1,721,000 -	0	0.00
423500	Fermages agricoles	270,000 -	0	0.00
423510	Fermages viticoles	51,000 -	0	0.00
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	1,230,000 -	0	0.00
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	170,000 -	0	0.00
43	Contributions	1,598,500 -	0	0.00
431000	Emoluments administratifs	66,500 -	0	0.00
434800	Prestations de services diverses	305,000 -	0	0.00
435000	Ventes à des tiers	1,000,000 -	0	0.00
436030	Remboursement de frais	5,000 -	0	0.00
436050	Remboursement de subventions	10,000 -	0	0.00
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	26,300 -	0	0.00
436410	Participation de tiers sur entretien	7,000 -	0	0.00
439500	Contributions mesures d'intégration	30,000 -	0	0.00
439505	Recettes OVPT	140,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	8,700 -	0	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	186,000 -	0	0.00
450800	Dédommagements de la Confédération	11,000 -	0	0.00
451800	Dédommagements d'autres cantons	175,000 -	0	0.00
46	Subventions acquises	660,000 -	0	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	660,000 -	0	0.00
47	Subventions à redistribuer	78,700,000 -	0	0.00
470520	Subv. féd., paits directs et écologiques	78,700,000 -	0	0.00
49	Imputations internes	260,000 -	0	0.00
490371	Entretien Mycorama	25,000 -	0	0.00
490510	Bonification du fonds viticole	235,000 -	0	0.00
Service consommation et aff vétérinaires				
<i>Total des charges</i>		<i>8,362,448</i>	<i>8,420,631</i>	<i>7,544,801.86</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>9,529,500 -</i>	<i>9,143,000 -</i>	<i>5,722,231.35 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,167,052 -</i>	<i>722,369 -</i>	<i>1,822,570.51</i>

Remarques

Service de l'agriculture (suite)		
318000	Mandats, expertises, études	Le budget 2013 intégrait les moyens nécessaires à la préparation des projets "Qualité du paysage" dans le cadre de la politique agricole 2014-2017 et de revitalisation des cours d'eau.
318066	Assurances immob., impôts et taxes	Diminution en raison du transfert prévu de l'assurance-incendie des fermes de l'Etat au service des bâtiments.
319800	Autres frais divers	Adaptation budgétaire suite à une surévaluation des taxes de déchets en 2013.
365505	Consultation en économie laitière	Budget destiné à subventionner les frais de fonctionnement du CASEi (consultation en économie laitière) et basé sur leur estimation.
365513	Contrôles agricoles	Augmentation de la charge des préposés agricoles suite à l'introduction de la politique agricole 2014-2017.
365515	Contribution qualité paysage	Nouvelle rubrique budgétaire destinée au financement de la contribution cantonale pour la qualité du paysage dans le cadre de la nouvelle politique agricole 2014-2017.
375500	Paiements directs et écologiques	Augmentation due à l'accroissement des surfaces mises en réseaux écologiques. Un montant équivalent est présenté sous la rubrique budgétaire 470520 "Subventions fédérales paiements directs et écologiques".
375550	Amél. foncières, privés et syndicats	Les subventions relatives aux améliorations foncières et constructions rurales ne transiteront plus par le compte de fonctionnement mais par les projets concernés au compte des investissements dès 2014.
375560	Constructions rurales	Idem.
424000	Plus-values cessions immobilisations	La prévision de vente de fermes de l'Etat ne s'est réalisée que partiellement en 2013. Les autres ventes sont différées en 2014.
427300	Revenus imm. patrimoine administratif	Augmentation liée à une nouvelle location d'appartement à Evologia.
434800	Prestations de services diverses	Adaptation budgétaire liée à la diminution des cours de répétition de caristes organisés pour le compte du service de l'emploi.
435000	Ventes à des tiers	Augmentation expliquée par l'amélioration prévue du chiffre d'affaires du restaurant d'Evologia.
436410	Participation de tiers sur entretien	Diminution due au transfert de la participation du service de l'économie (NECO) à l'entretien du Mycorama sous la rubrique 490371 "Entretien Mycorama".
439850	Recettes diverses	Diminution due au caractère aléatoire des prestations délivrées à des tiers.
460800	Subventions fédérales diverses	Rubrique budgétaire destinée aux indemnités pour encadrement versées par le SECO. Ces dernières ont été augmentées pour certains types d'encadrement.
470510	Subv.féd. constructions rurales	Cf. rubrique budgétaire 375560 "Constructions rurales".
470520	Subv.féd. paiements directs et écol.	Cf. rubrique budgétaire 375500 "Paiements directs et écologiques".
470540	Subv.féd. améliorations foncières	Cf. rubrique budgétaire 375550 "Améliorations foncières, privés et syndicats".
490371	Entretien Mycorama	Cf. rubrique budgétaire 436410 "Participation de tiers sur entretien".



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dév. territorial et environnement				
30	Charges de personnel	4,926,127	4,894,089	4,986,565.05
301000	Personnel administratif et exploitation	3,875,392	3,858,370	3,983,704.15
301010	Salaires occasionnels	165,048	185,040	154,381.50
301750	Service de piquet	12,000	12,000	21,700.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	353,854	355,525	359,213.60
304000	Caisse de pensions	489,833	453,155	436,615.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	30,000	30,000	30,950.20
31	Biens, services et marchandises	1,324,000	1,349,500	1,429,357.33
311000	Machines, mobilier et équipement	160,000	160,000	148,912.43
313800	Marchandises diverses	360,000	370,000	413,376.80
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	50,000	45,000	38,251.83
317000	Déplacements	125,500	129,500	117,775.90
317610	Manifestations et réceptions	10,000	10,000	9,973.60
318000	Mandats, expertises, études	240,000	266,500	365,540.58
318040	Mesures de prophylaxie	160,000	160,000	158,015.87
318500	Élimination de déchets	135,000	125,000	132,603.65
319010	Indemnités de dépens	0	0	940.00
319800	Autres frais divers	83,500	83,500	43,966.67
33	Amortissements	283,621	284,942	344,973.43
330010	Pertes sur débiteurs	65,000	50,000	64,937.43
331000	Biens du patrimoine administratif	218,621	234,942	280,036.00
34	Parts et contributions sans affectation	529,600	529,600	510,087.95
340210	Part communale aux redevances	529,600	529,600	510,087.95
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	10,000	10,000	8,998.80
350220	Taxes fédérales diverses	10,000	10,000	8,998.80
36	Subventions accordées	1,235,000	1,309,000	209,182.15
365530	Diverses institutions économiques	1,000,000	1,074,000	0.00
365555	Subventions aux refuges	50,000	50,000	48,875.00
365580	Indemnités pour bétail abattu	23,000	23,000	7,166.35
366000	Formation professionnelle	162,000	162,000	153,140.80
39	Imputations internes	54,100	43,500	55,637.15
390070	Formation professionnelle	40,500	40,500	43,800.00
390115	Fournitures de bureau	0	0	1,856.60
390125	Imprimés	10,000	0	9,980.55
390145	Imprimante multifonction	3,600	3,000	0.00
40	Impôts	4,000,000 -	3,500,000 -	360,000.00 -
407100	Impôt sur les maisons de jeux	4,000,000 -	3,500,000 -	360,000.00 -
41	Patentes et concessions	3,280,000 -	3,084,000 -	2,847,603.75 -
410200	Établissements publics	2,335,000 -	2,310,000 -	2,068,964.85 -
410220	Commerce détail boissons alcoolisées	920,000 -	770,000 -	766,229.40 -
410500	Patentes et taxes	25,000 -	2,000 -	12,409.50 -
410800	Patentes et concessions diverses	0	2,000 -	0.00
43	Contributions	1,890,500 -	2,220,000 -	2,188,678.10 -
431000	Emoluments administratifs	1,004,500 -	1,556,500 -	1,190,443.82 -
431270	Indemnités de dépens	0	0	509.40 -
434520	Analyses pour des tiers	375,000 -	375,000 -	546,358.58 -
434800	Prestations de services diverses	50,000 -	67,500 -	121,729.44 -
436010	Remboursement de traitements	100,000 -	0	0.00
437000	Amendes	160,000 -	140,000 -	98,950.00 -
439850	Recettes diverses	201,000 -	81,000 -	230,686.86 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	325,000 -	305,000 -	292,230.00 -
450800	Dédommagements de la Confédération	20,000 -	0	0.00
452000	Dédommagements des communes	305,000 -	305,000 -	292,230.00 -
46	Subventions acquises	34,000 -	34,000 -	33,719.50 -
460520	Subv. féd. contrôle des vendanges	34,000 -	0	33,719.50 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	34,000 -	0.00
Service géomatique et registre foncier				
Total des charges		7,234,132	7,079,646	6,951,596.69
Total des revenus		7,015,000 -	7,115,000 -	7,162,447.78 -
Charges/Revenus(-)		219,132	35,354 -	210,851.09 -

Remarques

Service consommation et affaires vétérinaires		
318000	Mandats, expertises, études	Diminution du salaire des contrôleurs des viandes suite à la fermeture prévue d'abattoirs.
365530	Diverses institutions économiques	Adaptation budgétaire en fonction des coûts réels 2013.
407100	Impôt sur les maisons de jeux	Adaptation budgétaire des revenus sur la base des résultats des premiers mois d'exploitation du casino.
410200	Établissements publics	Adaptation budgétaire en fonction des revenus réels 2013 et transfert des patentes occasionnelles (135'000 francs) précédemment imputées à la rubrique budgétaire 431000 "Émoluments administratifs".
410220	Commerce détail boissons alcoolisées	Transfert des débits occasionnels (150'000 francs) précédemment imputés à la rubrique budgétaire 431000 "Émoluments administratifs".
410500	Patentes et taxes	Augmentation due à l'encaissement de la patente sur les marchands de bétail tous les trois ans.
431000	Émoluments administratifs	Diminution expliquée par de multiples facteurs, dont l'encaissement unique en 2013 de 305'000 francs lié à la lutte contre la diarrhée virale bovine, le transfert des patentes et débits occasionnels sous les rubriques budgétaires 410200 et 410220 pour 285'000 francs et le transfert des redevances des loteries sous la rubrique 439850 pour 105'000 francs. Cette diminution est partiellement compensée par un revenu supplémentaire de 125'000 francs lié à l'engagement prévu d'un contrôleur pour les denrées alimentaires.
434800	Prestation de services diverses	Diminution des encaissements d'éoluments pour le contrôle des viandes suite à la fermeture prévue d'abattoirs.
436010	Remboursement de traitements	Rubrique budgétaire destinée à refacturer aux cantons romands le salaire du responsable de l'application intercantonale Limsophy.
437000	Amendes	Augmentation prévue des contrôles dans le domaine de la police du commerce.
439850	Recettes diverses	Transfert des encaissements sur les loteries (105'000 francs) précédemment imputés à la rubrique budgétaire 431000 "Émoluments administratifs".
450800	Dédommagements de la Confédération	Nouvelle mission de surveillance du casino financée par la Confédération.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Dépt. dev. territorial et environnement				
30	Charges de personnel	6,640,632	6,507,549	6,262,720.30
300000	Commissions	24,000	24,000	22,265.80
301000	Personnel administratif et exploitation	5,378,194	5,370,484	5,192,256.75
301010	Salaires occasionnels	45,600	45,600	36,652.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	474,581	471,071	456,831.95
304000	Caisse de pensions	706,257	596,394	554,713.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	12,000	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	525,000	525,200	469,521.56
311000	Machines, mobilier et équipement	31,000	31,000	73,745.66
311010	Equipements informatiques	35,000	35,000	21,537.90
311300	Licences et logiciels	175,000	180,000	178,879.40
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	6,000	6,000	5,632.10
315020	Entretien des véhicules	15,000	16,200	14,129.05
317000	Déplacements	48,000	45,000	46,593.30
318330	Frais divers de banque	0	0	37.66
318405	Honoraires développement par des tiers	100,000	106,000	43,314.60
318415	Honor. plans, triangulation, conservat.	90,000	80,000	53,406.15
319800	Autres frais divers	25,000	26,000	32,245.74
33	Amortissements	5,000	29,597	42,612.63
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	3,000	5,277.28
331000	Biens du patrimoine administratif	0	26,597	37,335.35
39	Imputations internes	63,500	17,300	176,742.20
390115	Fournitures de bureau	1,000	0	230.70
390145	Imprimante multifonction	5,500	4,200	0.00
390350	Participation au frais de port	17,000	13,100	15,989.00
390625	Remboursements de traitements	40,000	0	0.00
390724	Attrib. fonds mensurations officielles	0	0	150,000.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	10,522.50
43	Contributions	6,454,000 -	6,554,000 -	6,543,965.28 -
431000	Emoluments administratifs	5,300,000 -	5,300,000 -	5,413,738.89 -
434800	Prestations de services diverses	1,150,000 -	1,250,000 -	1,126,335.81 -
439850	Recettes diverses	4,000 -	4,000 -	3,890.58 -
46	Subventions acquises	111,000 -	111,000 -	113,500.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	111,000 -	111,000 -	113,500.00 -
49	Imputations internes	450,000 -	450,000 -	504,982.50 -
490480	Prestations pr mensurations officielles	450,000 -	450,000 -	504,982.50 -

Remarques

Service géomatique et registre foncier		
309000	Frais, formation et perfectionnement	Centralisation des budgets relatifs à la formation sous une nouvelle rubrique budgétaire.
318415	Honoraires plans, triang., conservation	Augmentation liée au développement constant de modules sur le logiciel Terris.
331000	Biens du patrimoine administratif	Diminution due à l'amortissement en 2013 de la valeur résiduelle de l'immobilisation concernant l'investissement relatif à l'informatisation du registre foncier.
390625	Remboursement de traitements	Cf. rubrique budgétaire 490625 "Remboursement de traitements" sous "Secrétariat général".
434800	Prestations de services diverses	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2012.
490480	Prestations pour mensurations officielles	Rubrique budgétaire destinée au paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art. 10 de la loi cantonale sur la mensuration officielle (LCMO).



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. de l'économie et action sociale				
	<i>Total des charges</i>	464,045,328	405,107,903	420,456,945.33
	<i>Total des revenus</i>	231,739,570 -	186,582,012 -	187,903,203.72 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	232,305,758	218,525,892	232,553,741.61
Secrétariat général				
	<i>Total des charges</i>	1,878,003	1,691,653	1,866,408.45
	<i>Total des revenus</i>	10,000 -	6,000 -	17,571.50 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,868,003	1,685,653	1,848,836.95
30	Charges de personnel	943,589	705,173	769,279.40
300000	Commissions	1,000	0	271.20
301000	Personnel administratif et exploitation	744,052	548,534	596,732.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	64,390	47,242	58,467.95
304000	Caisse de pensions	96,147	63,397	64,474.85
309800	Autres charges de personnel	38,000	46,000	49,333.35
31	Biens, services et marchandises	108,700	66,900	83,282.20
310030	Livres et périodiques	2,000	2,000	1,929.40
317000	Déplacements	14,000	14,000	11,445.80
317600	Congrès et conférences	46,700	11,500	11,501.00
317610	Manifestations et réceptions	25,000	30,000	18,859.40
318000	Mandats, expertises, études	10,000	0	25,593.50
319010	Indemnités de dépens	6,000	2,000	5,760.00
319800	Autres frais divers	5,000	7,400	8,193.10
33	Amortissements	34,395	46,601	181,204.75
330000	Biens du patrimoine financier	34,395	34,395	34,395.00
331000	Biens du patrimoine administratif	0	12,206	146,809.75
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	18,581 -	18,581 -	0.00
36	Subventions accordées	0	0	21,600.00
364505	Subvention CNIP	0	0	21,600.00
39	Imputations internes	809,900	891,560	811,042.10
390115	Fournitures de bureau	4,000	6,500	3,385.65
390125	Imprimés	1,000	1,000	669.80
390145	Imprimante multifonction	2,000	0	0.00
390516	Prestations internes gestion dossiers SRH	15,000	15,000	0.00
390535	Prestations internes CNIP	142,900	161,100	806,986.65
390536	Prestations internes frais entretien CNIP	580,000	647,960	0.00
390627	Prestations informatiques SIEN	65,000	60,000	0.00
43	Contributions	0	0	1.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	1.00 -
49	Imputations internes	10,000 -	6,000 -	17,570.50 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	0	11,570.50 -
490537	Prestations internes Indemnités cadres	10,000 -	6,000 -	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	6,000.00 -
Service de l'économie				
	<i>Total des charges</i>	20,995,814	5,551,556	10,563,088.90
	<i>Total des revenus</i>	10,629,600 -	1,429,500 -	1,400,338.05 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	10,366,214	4,122,056	9,162,750.85
30	Charges de personnel	2,242,124	2,133,193	2,081,425.45
300000	Commissions	5,000	5,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,827,478	1,770,231	1,735,886.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	158,854	154,655	148,601.55
304000	Caisse de pensions	250,792	203,306	196,937.10
31	Biens, services et marchandises	1,775,200	810,100	874,832.45
314030	Frais liés aux terrains industriels	100,000	0	0.00
317000	Déplacements	144,500	24,500	23,139.15
318000	Mandats, expertises, études	825,000	175,600	271,455.65
318014	Frais de vente immobilière / courtage	5,000	0	0.00
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	300	0	0.00
319320	Indemnités pour perte de culture	34,400	0	0.00
319507	Taxes de séjour	560,000	560,000	546,298.05
319800	Autres frais divers	106,000	50,000	33,939.60
33	Amortissements	212,370	0	0.00
331006	Amortissement patrimoine ADM manuellement	212,370	0	0.00

Remarques

ECONOMIE ET ACTION SOCIALE

Secrétariat général

301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation due à l'intégration du poste de responsable financière (0,8 EPT) et à la création d'un poste de chargé de missions (0,5 EPT).
309800	Autres charges de personnel	Diminution liée à la réorganisation des départements et à la suppression du cadeau destiné aux personnes partant à la retraite.
317600	Congrès et conférences	Suite à la réorganisation des départements, transfert de la cotisation de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales.
319010	Indemnités de dépens	Augmentation des montants des dépens octroyés.
390536	Prestations internes frais entretien CNIP	Diminution liée aux investissements passés du CNIP totalement amortis.

Service de l'économie

		Dans la perspective de l'entrée en vigueur du manuel comptable harmonisé (MCH2), l'intégralité des charges et revenus des fonds de promotion de l'économie (FPEN), fonds d'aides aux régions de montagne (FARM) et fonds de politique régionale (FPR) sont intégrés, dès 2014, au centre financier du service de l'économie.
301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation liée à la réévaluation de fonctions.
314030	Frais liés aux terrains industriels	Dans la perspective de l'entrée en vigueur de la LFinEC, dès les comptes 2013, les frais liés aux équipements des terrains industriels sont comptabilisés au patrimoine financier, exception faite des charges liées à l'équipement de terrains qui n'appartiennent pas à l'Etat. Les frais non activables (pertes de culture, taxes LCAT, taxes de drainages, etc.), sont maintenus au compte de fonctionnement. Ces frais sont répartis sous les rubriques budgétaires 318014, 318066 et 319320.
318000	Mandats, expertises, études	Augmentation liée à des dossiers en cours (i.e., Swiss Innovation Park, SIP-NE) et à venir (i.e., pôle économique touristique).
318014	Frais vente immo/courtage	Voir rubrique budgétaire 314030.
318066	Pr. ass. im., imp. taxe	Voir rubrique budgétaire 314030.
319320	Indemnité perte culture	Voir rubrique budgétaire 314030.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. de l'économie et action sociale				
36	Subventions accordées	11,773,520	860,720	1,845,720.00
361500	Collaboration intercantonale	141,720	140,720	140,720.00
361530	Promotion économique	260,000	0	0.00
365260	Subvention tourisme	705,000	720,000	1,705,000.00
365530	Diverses institutions économiques	503,300	0	0.00
365540	Mesures de soutien	8,374,000	0	0.00
365541	Pertes sur prêts	4,500	0	0.00
365545	Parc scientifique et technologique	1,785,000	0	0.00
37	Subventions redistribuées	4,961,100	850,000	843,811.00
371600	Subventions d'autres cantons redistribuées	46,500	0	0.00
372800	Subventions fédérales redistribuées	4,058,600	0	0.00
375570	Tourisme neuchâtelois, parts communales	856,000	850,000	843,811.00
39	Imputations internes	31,500	897,543	4,917,300.00
390145	Imprimante multifonction	4,500	0	0.00
390350	Participation au frais de port	2,000	0	0.00
390371	Entretien Mycorama	25,000	0	0.00
390731	Attrib. fonds de promotion de l'économie	0	897,543	4,457,300.00
390736	Attrib. fonds politique régionale	0	0	460,000.00
42	Revenus des biens	1,000,000 -	0	0.00
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	1,000,000 -	0	0.00
43	Contributions	568,500 -	579,500 -	556,527.05 -
431240	Recettes taxes de séjour	560,000 -	560,000 -	546,298.05 -
439850	Recettes diverses	8,500 -	19,500 -	10,229.00 -
47	Subventions à redistribuer	4,961,100 -	850,000 -	843,811.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	4,058,600 -	0	0.00
471600	Subventions d'autres cantons à redistribuer	46,500 -	0	0.00
472500	Parts communales à Tourisme neuchâtelois	856,000 -	850,000 -	843,811.00 -
49	Imputations internes	4,100,000 -	0	0.00
495000	Bonification budgétaire	4,100,000 -	0	0.00
Office du registre du commerce				
	<i>Total des charges</i>	<i>753,790</i>	<i>729,143</i>	<i>730,956.88</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,052,500 -</i>	<i>1,010,000 -</i>	<i>1,063,250.60 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>298,710 -</i>	<i>280,857 -</i>	<i>332,293.72 -</i>
30	Charges de personnel	616,790	602,143	594,191.45
301000	Personnel administratif et exploitation	507,549	502,438	497,340.15
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	44,145	43,699	43,211.30
304000	Caisse de pensions	65,096	56,006	53,640.00
31	Biens, services et marchandises	17,000	17,000	12,298.20
317000	Déplacements	3,000	3,000	1,737.20
318035	Ports spéciaux et divers	12,000	12,000	8,561.00
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	2,000.00
33	Amortissements	5,000	5,000	9,928.13
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	5,000	9,928.13
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	115,000	105,000	114,539.10
350220	Taxes fédérales diverses	115,000	105,000	114,539.10
43	Contributions	1,052,500 -	1,010,000 -	1,063,250.60 -
431210	Emoluments, registre du commerce	1,050,000 -	1,000,000 -	1,061,319.26 -
439850	Recettes diverses	2,500 -	10,000 -	1,931.34 -
Service de l'emploi				
	<i>Total des charges</i>	<i>32,084,079</i>	<i>24,902,906</i>	<i>24,544,124.74</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>26,703,221 -</i>	<i>15,053,162 -</i>	<i>12,881,472.37 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>5,380,858</i>	<i>9,849,744</i>	<i>11,662,652.37</i>
30	Charges de personnel	15,419,982	14,920,865	13,499,881.85
300000	Commissions	20,000	27,000	10,425.80
300500	Conseils sociaux	3,500	3,000	2,850.00
301000	Personnel administratif et exploitation	12,519,060	12,157,314	11,192,175.60
301010	Salaires occasionnels	0	0	1,515.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,091,478	1,060,167	967,514.25

Remarques

Service de l'économie (suite)

361530 Promo. économique Conformément à la volonté des cantons partenaires, diminution prévue de la subvention au GGBa.

365540 Mesures de soutien Cette rubrique budgétaire comprend des aides pour des projets de développement économique (aide à l'innovation, à la création d'emplois, etc.) et de politique régionale (volets cantonal, intercantonal CDEP-SO, BEJUNE, AJ.ch, et transfrontalier Interreg, ainsi que l'ancienne politique régionale LIM). Les subventions budgétées (8,374 millions de francs) se répartissent de la manière suivante:

Nature des subventions		Budget 2014
Politique régionale	Période 2008-2011	670'600
	Période 2012-2015	2'130'127
Développement économique		5'573'273

365545 Parc scientifique et technologique Par rapport à 2013, les moyens alloués à la politique régionale sont en légère augmentation compte tenu du chevauchement de deux périodes de programmation et à la comptabilisation des moyens effectivement utilisés qui sont en décalage par rapport à la convention signée avec la Confédération. Néanmoins, il ne s'agit pas d'augmentation de charges, puisque l'enveloppe quadriennale de politique régionale est respectée. Pour des raisons d'économies, les moyens alloués aux projets de développement économique ont été réduits de 600'000 francs (-10.1%). L'augmentation est liée d'une part au surcoût locatif à la suite de l'intégration de Neode dans Microcity, d'autre part à la comptabilisation, dès 2014, de toutes les charges relatives à Neode sous la même rubrique comptable.

424000 Plus-value cession immobilière Les revenus liés à la réalisation de cessions immobilières et leur calendrier sont difficilement estimables car dépendants de facteurs sur lesquels l'Etat n'a pas d'emprise.

495000 Bonification budgétaire Contrepartie des prélèvements à la fortune des différents fonds gérés par le service (voir remarque liminaire).

Service de l'emploi

301000 Personnel administratif et exploitation Dans la perspective de l'entrée en vigueur du manuel comptable harmonisé (MCH2), l'intégralité des charges et revenus du fonds d'intégration professionnelle (FIP) sont intégrés, dès 2014, au centre financier du service de l'emploi. Par ailleurs, par souci de simplification, le nombre des rubriques budgétaires concernant les différentes mesures financées par le FIP a été réduit et ramené à deux, soit la rubrique budgétaire 365565 - Mesures entreprises et la rubrique budgétaire 366538 - Mesures chômeurs.

Augmentation liée au renforcement des secrétariats de l'office de contrôle pour 1 EPT et de l'office de l'inspection du travail pour 0,5 EPT. Une réévaluation de certains postes, en particulier en lien avec la finalisation de la réorganisation de l'office régional de placement neuchâtelois, est également planifiée pour 2014.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. de l'économie et action sociale				
304000	Caisse de pensions	1,615,944	1,334,384	1,209,781.65
309000	Frais, formation et perfectionnement	170,000	339,000	115,619.55
31	Biens, services et marchandises	510,600	557,400	349,786.44
310000	Fournitures de bureau et imprimés	2,500	2,500	1,317.35
310030	Livres et périodiques	17,100	18,000	13,394.80
310050	Matériel d'enseignement	0	1,400	0.00
310060	Information	50,000	10,000	24,898.00
311000	Machines, mobilier et équipement	30,000	30,000	27,055.41
311010	Equipements informatiques	12,000	14,000	4,800.30
313080	Produits chimiques	6,000	4,500	5,213.47
313800	Marchandises diverses	10,000	8,000	9,263.07
314000	Entretien des bâtiments	8,000	10,000	6,210.60
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	23,000	24,000	10,389.25
316000	Loyers de locaux	17,000	17,000	16,574.20
317000	Déplacements	171,000	202,500	133,237.45
317610	Manifestations et réceptions	16,000	40,000	10,090.10
318000	Mandats, expertises, études	10,000	10,000	2,737.37
318005	Honoraires, mandats	90,500	120,000	41,680.60
318030	Ports et affranchissements	1,000	3,500	936.05
318350	Nettoyage par des tiers	5,000	5,000	2,103.00
319800	Autres frais divers	41,500	37,000	39,885.42
33	Amortissements	59,997	54,997	95,775.00
330010	Pertes sur débiteurs	20,000	15,000	55,778.00
331000	Biens du patrimoine administratif	39,997	39,997	39,997.00
36	Subventions accordées	14,794,000	0	0.00
360530	Confédération, financement LACI	4,384,000	0	0.00
365565	Mesures entreprises	1,310,000	0	0.00
365800	Divers organismes et instit. privées	120,000	0	0.00
366538	Mesures chômeurs	8,980,000	0	0.00
39	Imputations internes	1,299,500	9,369,644	10,598,681.45
390115	Fournitures de bureau	26,000	25,200	25,440.55
390125	Imprimés	20,000	22,700	18,830.05
390135	Machines et équipement	3,000	0	0.00
390145	Imprimante multifonction	24,000	16,000	18,585.05
390340	Prestations internes SBAT mobilier	16,000	43,000	92,917.40
390350	Participation au frais de port	57,000	63,500	52,831.40
390515	Salaires apprenants	75,000	81,600	57,148.60
390530	Prestations OCOSP en faveur des chômeurs	151,500	151,500	151,500.00
390537	Prestations internes Indemnités cadres	10,000	6,000	0.00
390570	Prestations internes STATEM	20,000	0	0.00
390600	Location de locaux d'autres services	0	0	29,118.00
390611	Prestations internes loyers SEMP	564,000	599,144	0.00
390627	Prestations informatiques SIEN	245,000	265,000	0.00
390730	Attrib. fds intégration professionnelle	0	8,000,000	9,238,000.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	914,310.40
390806	Frais de conciergerie	88,000	96,000	0.00
43	Contributions	517,783 -	526,000 -	481,743.53 -
431000	Emoluments administratifs	60,000 -	70,000 -	58,550.00 -
434505	Recettes encaissées du BNMB	0	0	5,000.00 -
434800	Prestations de services diverses	53,783 -	56,000 -	52,294.60 -
436020	Remboursement de frais divers	0	0	9,333.95 -
436510	Remb. frais commision sécurité travail	350,000 -	350,000 -	303,587.00 -
437500	Amendes, contrôle marché du travail	50,000 -	50,000 -	29,553.40 -
439850	Recettes diverses	4,000 -	0	23,424.58 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	99,138 -	90,000 -	71,315.87 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	99,138 -	90,000 -	71,315.87 -
46	Subventions acquises	21,786,300 -	14,437,162 -	12,328,412.97 -
460800	Subventions fédérales diverses	14,391,300 -	14,437,162 -	12,328,412.97 -
462550	Part communale, mesures d'intégration	7,395,000 -	0	0.00
49	Imputations internes	4,300,000 -	0	0.00
490517	Rbt LAA, APG	100,000 -	0	0.00
495000	Bonification budgétaire	4,200,000 -	0	0.00

Remarques

Service de l'emploi (suite)		
309000	Frais, formation et perfectionnement	Lors de nouveaux engagement, il est donné la priorité aux personnes titulaires du brevet de conseiller en personnel ou de son équivalence ce qui permet une diminution des charges de formation.
310060	Information	Augmentation des coûts liés aux frais de communication de l'office régional de placement neuchâtelois.
317000	Déplacements	Diminution des charges suite principalement à l'acquisition, pour l'office de contrôle, d'une voiture de fonction en 2013.
318005	Honoraires, mandats	Diminution suite au transfert sur les rubriques budgétaires 390570 et 310060.
330010	Pertes sur débiteurs	En 2012, des pertes sur débiteurs en lien avec les personnes placées dans des programmes d'emplois temporaires ont été comptabilisées dans cette rubrique budgétaire en lieu et place de la rubrique budgétaire 366538 du FIP.
360530	Confédération, financement LACI	Rubrique budgétaire provenant du FIP.
365565	Mesures entreprises	Nouvelle rubrique budgétaire dès 2014, qui intègre les anciennes rubriques 365010, 365560, 365562 et 365563 du FIP relatives à l'ensemble des mesures en faveur des entreprises. Diminution globale du coût de ces mesures pour 378'000 francs par rapport au budget 2013. Malgré la campagne promotionnelle menée par le service de l'emploi depuis 2013, la progression des dépenses reste modérée.
365800	Divers organismes et instit. privées	Rubrique budgétaire provenant du FIP.
366538	Mesures chômeurs	Nouvelle rubrique budgétaire qui intègre, dès 2014, les anciennes rubriques 366533 et 366550 du FIP relatives à l'ensemble des mesures en faveur des chômeurs. Diminution globale du coût de ces mesures pour 2,27 millions de francs par rapport au budget 2013, notamment grâce à l'optimisation de l'utilisation des moyens fédéraux pour les programmes.
390340	Prestations internes SBAT mobilier	Pas de transformation immobilière envisagée en 2014.
390570	Prestation pour la STATEM	Nouvelle rubrique budgétaire dès 2014 qui concerne la prise en charge du 50% des frais liés à l'établissement de la statistique trimestrielle de l'emploi par le service de la statistique.
438850	Recettes diverses	Rubrique budgétaire provenant du FIP
462550	Part communale, mesures d'intégration	Rubrique budgétaire provenant du FIP et représentant la prise en charge par les communes du 50% des charges du FIP.
490517	Remboursement LAA, APG	Nouvelle rubrique budgétaire dès 2014 suite à la récupération auprès du service des ressources humaines des APG militaire, des allocations maternité et des indemnités LAA concernant les collaborateurs du service de l'emploi dont l'activité est subventionnée par la Confédération.



Départ. de l'économie et action sociale

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
AVS/AI			
	<i>Total des charges</i>	<i>117,601,800</i>	<i>110,087,600</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>34,934,100 -</i>	<i>33,394,300 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>82,667,700</i>	<i>76,693,300</i>
31	Biens, services et marchandises	2,622,400	2,771,800
318540	Administrat. prestations complém. AVS	1,289,600	1,377,600
318541	Administrat. prestations complém. AI	972,800	1,039,200
318542	Adm. all. fam. pers. sans activité lucrative	260,000	255,000
318545	Administration contrôle LAA	100,000	100,000
36	Subventions accordées	114,979,400	107,315,800
360500	Alloc. familiales travailleurs agricoles	656,600	800,000
363500	Prestations complémentaires AVS	66,914,100	57,501,500
363510	Prestations complémentaires AI	43,438,700	45,453,300
363540	Caisse compensation, remises de cotisations	1,470,000	1,261,000
363550	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	2,500,000	2,300,000
46	Subventions acquises	34,934,100 -	33,394,300 -
460500	Subv. féd. prest. complémentaires AVS	15,881,300 -	13,487,200 -
460510	Subv. féd. prest. complémentaires AI	16,017,000 -	17,039,400 -
460517	Subv. féd. frais administratifs AVS	786,500 -	764,800 -
460518	Subv. féd. frais administratifs AI	593,300 -	569,900 -
462515	Part communale alloc. fam. SAL	1,656,000 -	1,533,000 -
Service des migrations			
	<i>Total des charges</i>	<i>23,946,570</i>	<i>22,639,266</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>19,653,950 -</i>	<i>16,469,000 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>4,292,620</i>	<i>6,170,266</i>
30	Charges de personnel	10,712,210	10,239,053
300000	Commissions	3,000	3,000
301000	Personnel administratif et exploitation	8,589,596	8,202,723
301010	Salaires occasionnels	216,000	208,800
301750	Service de piquet	16,320	15,000
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	771,891	736,992
304000	Caisse de pensions	1,080,403	1,037,538
309090	Santé et sécurité	5,000	5,000
309800	Autres charges de personnel	30,000	30,000
31	Biens, services et marchandises	1,744,000	1,127,000
310000	Fournitures de bureau et imprimés	110,000	90,000
317000	Déplacements	32,000	32,000
318005	Honoraires, mandats	1,500,000	900,000
318020	Contrôles médicaux	2,000	5,000
318260	Rapatriement d'étrangers	40,000	40,000
319010	Indemnités de dépens	30,000	30,000
319800	Autres frais divers	30,000	30,000
33	Amortissements	12,000	12,000
330010	Pertes sur débiteurs	12,000	12,000
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	530,000	380,000
350220	Taxes fédérales diverses	230,000	230,000
351200	Concordat et détention LMC	300,000	150,000
36	Subventions accordées	10,528,360	9,898,500
366570	Dépenses d'assistance pour les RA	7,157,890	6,348,000
366575	Dépenses d'assistance pour les réfugiés	3,370,470	3,550,500
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0
381235	Attrib. prov. charges sociales	0	0
39	Imputations internes	420,000	982,713
390115	Fournitures de bureau	27,000	27,000
390125	Imprimés	3,000	5,000
390135	Machines et équipement	3,000	5,000
390145	Imprimante multifonction	12,000	8,000
390612	Loyer centres SMIG	375,000	937,713
390627	Prestations informatiques SIEN	0	0
43	Contributions	3,738,660 -	1,029,000 -

Remarques

AVS/AI		
318540	Administrat. prestations complém. AVS	Le budget 2014 enregistre une légère diminution car les coûts de la migration des données sur le nouveau système informatique ont été comptabilisés en grande partie sur l'exercice 2013.
318541	Administrat. prestations complém. AI	Idem.
360500	Allocations familiales dans l'agriculture	Diminution du volume d'allocations familiales payées.
363500	Prestations complémentaires AVS	Le budget 2013 est sous-évalué en raison d'une part de pronostics trop optimistes quant aux économies consécutives à l'entrée en vigueur de la Loi sur le financement des établissements médicaux-sociaux (LFinEMS) et d'autre part quant à l'évolution du nombre de cas. Le montant porté au budget 2014 tient compte des dépenses prévisibles 2013 évoluant selon un indice de croissance de 2,92%.
363510	Prestations complémentaires AI	Suite à l'introduction de la 6 ^{ème} révisions de l'AI, une stabilisation du nombre de dossiers se confirme et permet d'envisager un ralentissement des dépenses.
360500	Caisse compensation, remises de cotisations	L'augmentation est étroitement liée au nombre de bénéficiaires de l'aide sociale du canton.
363550	Alloc. familiales personnes sans activité lucrative	Idem.
460500	Subv. féd. prest. complémentaires AVS	L'écart avec le budget 2013 est consécutif à l'augmentation des dépenses de la rubrique budgétaire 363500.
460510	Subv. féd. prest. complémentaires AI	L'écart avec le budget 2013 est consécutif à la réduction des dépenses de la rubrique budgétaire 363510.
462515	Part communale alloc. fam. SAL	L'écart avec le budget 2013 est consécutif à l'augmentation des dépenses de la rubrique budgétaire 363550.

Service des migrations

		Dans la perspective du transfert du centre d'hébergement de Perreux du canton à la Confédération, l'économie de charges nettes, pour le canton, a été estimée à 1,8 millions de francs. Cette économie figure dans la rubrique 439850 Recettes diverses. Les charges et revenus bruts liés à l'entretien, l'exploitation et la sécurité du centre d'accueil de Perreux figurent dans les rubriques correspondantes. En d'autres termes, le budget 2014 est basé sur l'hypothèse du transfert du centre du canton à la Confédération mais permet, si ce transfert ne devait finalement pas se réaliser, au service des migrations de disposer du budget nécessaire pour assurer l'entretien, l'exploitation et la sécurité du centre.
301000	Personnel administratif & exploitation	Augmentation liée d'une part à l'engagement, en cours d'exercice 2013, de 2,0 EPT non prévu au budget 2013 pour renforcer l'encadrement du centre d'accueil de Perreux, d'autre part de 2,0 EPT destinés à l'encadrement de requérants d'asile dans le cadre de programmes d'occupation.
310000	Fournitures de bureau et imprimés	Le nombre de titres de séjour produits et imprimés est en hausse, en corrélation avec la rubrique budgétaire 431220.
318005	Honoraires, mandats	Renforcement du dispositif de sécurité en place au centre d'hébergement de Perreux.
330010	Pertes sur débiteurs	Après une année 2012 particulière, stabilisation des charges liées aux factures établies avec des adresses à l'étranger. En cas de non-paiement, les procédures de poursuites ne sont pas mises en œuvre.
351200	Concordat + détention LMC	Coûts en augmentation, essentiellement en raison de la nouvelle organisation des renvois de ressortissants étrangers. Faute de places de détention administrative dans le canton, il est recouru à une entreprise de sécurité privée pour le convoyage des détenus vers les aéroports ou des établissements de détention administrative dans d'autres cantons. En corrélation avec la rubrique budgétaire 450800.
366570	Dépenses d'assistance pour les RA	Augmentation de l'effectif des requérants d'asile et admis provisoires de moins de 7 ans assistés ou partiellement assistés et des frais liés malgré le transfert d'une plus grande part des coûts d'assistance à charge du service des migrations au service de l'action sociale.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. de l'économie et action sociale				
431000	Emoluments administratifs	200,000 -	200,000 -	179,636.00 -
431220	Emoluments de contrôle des étrangers	1,710,000 -	800,000 -	1,032,560.95 -
431221	Emoluments de contrôle MJUR	30,000 -	25,000 -	34,970.00 -
436020	Remboursement de frais divers	2,000 -	2,000 -	1,188.40 -
439850	Recettes diverses	1,796,660 -	2,000 -	110,121.95 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	250,000 -	140,000 -	205,119.80 -
450800	Dédommagements de la Confédération	250,000 -	140,000 -	205,119.80 -
46	Subventions acquises	15,560,000 -	15,300,000 -	16,474,280.00 -
460205	Forfaits réfugiés (permis B + F)	4,170,000 -	4,300,000 -	4,194,548.00 -
460230	Forfaits asile (RA+AP)	11,390,000 -	11,000,000 -	12,279,732.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	105,290 -	0	2,038,000.00 -
481320	Prélèvement provision ODM	105,290 -	0	2,038,000.00 -
Service de la cohésion multiculturelle				
<i>Total des charges</i>		<i>3,048,296</i>	<i>2,657,917</i>	<i>2,794,320.23</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,946,199 -</i>	<i>1,575,500 -</i>	<i>1,826,676.90 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>1,102,097</i>	<i>1,082,417</i>	<i>967,643.33</i>
30	Charges de personnel	1,610,696	1,399,117	1,443,659.55
300000	Commissions	20,000	20,000	17,900.80
300500	Conseils sociaux	7,000	7,000	4,682.60
301000	Personnel administratif et exploitation	1,258,344	1,100,136	1,167,323.20
301010	Salaires occasionnels	34,800	38,223	27,388.70
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	112,811	98,868	103,234.00
304000	Caisse de pensions	177,741	134,890	123,130.25
31	Biens, services et marchandises	692,600	1,006,800	1,065,850.83
310020	Imprimés et reliures	24,000	30,000	38,416.60
317000	Déplacements	16,000	12,000	16,357.30
319505	Prix "Salut l'étranger"	7,000	7,000	7,000.00
319540	Mesures d'intégration	227,000	500,000	513,656.18
319541	Programmes intégration pluriannuels	415,800	455,000	487,045.30
319800	Autres frais divers	2,800	2,800	3,375.45
36	Subventions accordées	210,000	165,000	196,915.00
365800	Divers organismes et instit. privées	210,000	165,000	196,915.00
39	Imputations internes	535,000	87,000	87,894.85
390115	Fournitures de bureau	0	8,000	4,948.00
390125	Imprimés	2,000	3,500	2,783.25
390145	Imprimante multifonction	4,000	5,500	10,102.40
390606	Prestations d'enseignement	429,000	0	0.00
390623	Forfait élèves	100,000	70,000	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	70,061.20
43	Contributions	1,052,650 -	575,500 -	1,089,934.10 -
431260	Emoluments, naturalisations	150,000 -	175,500 -	85,835.00 -
439500	Contributions mesures d'intégration	902,650 -	400,000 -	1,004,099.10 -
46	Subventions acquises	893,549 -	1,000,000 -	736,742.80 -
460800	Subventions fédérales diverses	893,549 -	1,000,000 -	736,742.80 -
Service de l'action sociale				
<i>Total des charges</i>		<i>128,875,880</i>	<i>110,073,673</i>	<i>108,675,403.90</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>70,732,900 -</i>	<i>59,722,400 -</i>	<i>60,129,520.85 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>58,142,980</i>	<i>50,351,273</i>	<i>48,545,883.05</i>
30	Charges de personnel	3,033,380	2,847,873	2,590,068.05
300000	Commissions	4,000	4,000	1,586.20
301000	Personnel administratif et exploitation	2,491,647	2,372,352	2,167,932.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	216,632	206,807	188,260.85
304000	Caisse de pensions	321,101	264,715	232,288.10
31	Biens, services et marchandises	269,000	214,000	235,324.50
317000	Déplacements	9,000	9,000	5,253.10
318005	Honoraires, mandats	55,000	55,000	49,542.40
319310	Indemnités LAVI	165,000	110,000	162,342.40
319800	Autres frais divers	40,000	40,000	18,186.60
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	8,500	7,500	8,277.00

Remarques

Service des migrations (suite)		
366575	Dépenses d'assistance pour les réfugiés	Légère diminution de l'effectif des réfugiés statutaires et transfert d'une plus grande part des coûts d'assistance à charge du service des migrations au service de l'action sociale.
390612	Loyers centres SMIG	Les frais liés au centre d'hébergement de Perreux ne sont plus pris en charge par le service des migrations, mais par le service des bâtiments.
431220	Émoluments contrôle ETR	Dès 2014, suppression de la part des émoluments versés aux communes.
431221	Émoluments contrôle MJUR	Augmentation du nombre de décisions juridiques rendues et facturées.
439850	Recettes diverses	Économies d'environ 1,8 million de francs liées au transfert probable du centre d'hébergement de Perreux sous la responsabilité de la Confédération dès le 1 ^{er} janvier 2014.
450800	Dédommagement de la Confédération	Augmentation en corrélation avec les frais de la rubrique budgétaire 351200.
460205	Forfaits réfugiés (B et F)	Malgré une réduction du nombre de réfugiés prévues en 2014, augmentation prévues des forfaits liée à l'intégration accrue des réfugiés statutaires sur le marché du travail suite à la mise en place de mesures par le COSM.
460230	Forfaits asile RA + AP	Augmentation prenant en considération une intégration accrue des requérant d'asile et admis provisoire moins de 7 ans suite à la mise en place de mesures par le COSM.
481320	Prélèvement provision ODM	Prélèvement du solde de la provision ODM.
Service de la cohésion multiculturelle		
301000	Personnel administratif et exploitation	Écarts liés à la fin du gel du poste de spécialiste en migration (1 EPT) à partir du 1er juillet 2014 et à la création de (0,7 EPT), totalement subventionné dans le cadre des entretiens individualisés de primo-information (0.5 EPT) et de la mise en œuvre du projet "Valoriser la diversité dès l'enfance" (0.2 EPT).
310020	Imprimés et reliures	Suppression du mandat externe relatif au bulletin d'information du service à partir de 2014.
319540	Mesures d'intégration	Transfert du coût des cours de français, facturés par le CIFOM, dans la rubrique budgétaire 390606 Prestations d'enseignement (prestations internes). Augmentation de dépenses liées aux mandats d'évaluation des domaines "langue" et "primo-information" requis par la Confédération dans le cadre du nouveau programme d'intégration cantonal (PIC) de 2014 à 2017 et au projet sous le thème de l'intégration dans le domaine préscolaire qui sera renforcé auprès d'institutions privées et étendu à d'autres communes du canton.
319541	Programmes d'intégration pluriannuels	Transfert des dépenses du projet "Intégration dans le domaine préscolaire" dans la rubrique budgétaire 319540 Mesures d'intégration qui devient, à partir de 2014, une mesure pérenne d'intégration et non plus un programme pluriannuel dans le cadre du PIC.
365800	Divers organismes et institutions privées	Renforcement du financement de cours de langue organisés par des institutions privées et mise en place d'un dispositif spécifique, en partenariat avec des organismes et institutions privés, afin de favoriser l'intégration des enfants réfugiés.
390115	Fournitures de bureau	Avec l'introduction du PIC, les prestations du service d'achat, de logistique et des imprimés ne seront plus systématiquement facturées.
390145	Imprimante multifonction	Idem.
390606	Prestations d'enseignement	Transfert des charges liées au cours de français organisé par le CIFOM de la rubrique budgétaire 319540.
390623	Forfait pour élèves	Adaptation du coût des cours intensifs de français organisés par le Lycée Jean-Piaget pour réfugiés et personnes admises à titre provisoire.
431260	Émoluments de naturalisation	Ajustement des émoluments de naturalisations ordinaire et facilitée.
439500	Contributions mesures d'intégration	Dès 2014, adaptation des moyens mis à disposition par la Confédération dans le cadre de la mise en œuvre de la convention programme 2014-2017 du programme d'intégration cantonal (PIC).
460800	Subventions fédérales diverses	Idem.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. de l'économie et action sociale				
351250	Conférences intercantionales	8,500	7,500	8,277.00
36	Subventions accordées	113,491,600	100,683,900	105,050,418.20
362310	Participation services sociaux communaux	4,000,000	3,550,000	3,069,391.80
365320	Fondation neuch. coordin. action sociale	377,000	368,900	366,000.00
365325	Pro Infirmis	0	272,100	270,000.00
365330	Pro Senectute	297,000	291,900	240,000.00
365336	Centres de consultations LAVI	770,000	806,300	800,000.00
365337	Programmes d'insertion	3,000,000	2,350,000	1,962,000.00
365800	Divers organismes et instit. privées	1,611,000	1,613,200	1,600,833.00
366300	Charges d'aide matérielle	102,576,600	90,171,500	95,500,000.00
366320	Avances de contributions d'entretien	700,000	1,100,000	1,100,000.00
366330	Aide immédiate et juridique LAVI	160,000	160,000	142,193.40
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	721,890.00
381320	Réserve de la dîme de l'alcool	0	0	587,890.00
381321	Provision découvert FDFN	0	0	134,000.00
39	Imputations internes	12,073,400	6,320,400	69,426.15
390115	Fournitures de bureau	0	0	26.15
390306	Convention SFPO / autres services Etat	73,400	70,400	0.00
390355	Aide matérielle, différence de subside LAMal	12,000,000	6,250,000	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	69,400.00
43	Contributions	100,000 -	400,000 -	1,021,287.65 -
436325	Récup. avances contributions d'entretien	100,000 -	400,000 -	600,000.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	421,287.65 -
44	Parts à des recettes sans affectation	0	0	587,890.00 -
440330	Part bénéfice régie fédérale alcools	0	0	587,890.00 -
46	Subventions acquises	70,571,200 -	59,262,100 -	58,477,200.00 -
462350	Part communale, aide matérielle	68,771,200 -	57,852,100 -	57,300,000.00 -
462355	Part communale, programmes d'insertion	1,800,000 -	1,410,000 -	1,177,200.00 -
49	Imputations internes	61,700 -	60,300 -	43,143.20 -
490505	Particip. fds formation/intégr. jeunes	61,700 -	60,300 -	43,143.20 -
Office des bourses				
	<i>Total des charges</i>	<i>7,443,724</i>	<i>6,892,299</i>	<i>6,639,206.85</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,652,500 -</i>	<i>645,000 -</i>	<i>647,471.70 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>5,791,224</i>	<i>6,247,299</i>	<i>5,991,735.15</i>
30	Charges de personnel	372,824	371,899	292,705.75
301000	Personnel administratif et exploitation	306,845	310,345	244,178.15
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	26,997	27,442	21,554.25
304000	Caisse de pensions	38,982	34,112	26,973.35
31	Biens, services et marchandises	10,900	15,400	12,041.65
317000	Déplacements	400	400	0.00
319800	Autres frais divers	10,500	15,000	12,041.65
33	Amortissements	15,000	5,000	2,891.95
330010	Pertes sur débiteurs	15,000	5,000	2,891.95
36	Subventions accordées	7,045,000	6,500,000	6,331,567.50
366010	Subsides à des tiers	45,000	0	0.00
366715	Bourses formations post-obligat. et continue	2,500,000	2,500,000	2,234,672.00
366720	Bourses formations tertiaires (ES, HES, HEU)	4,500,000	4,000,000	4,096,895.50
43	Contributions	112,500 -	105,000 -	101,471.70 -
436050	Remboursement de subventions	100,000 -	100,000 -	99,690.90 -
439850	Recettes diverses	12,500 -	5,000 -	1,780.80 -
46	Subventions acquises	540,000 -	540,000 -	546,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	540,000 -	540,000 -	546,000.00 -
49	Imputations internes	1,000,000 -	0	0.00
495000	Bonification budgétaire	1,000,000 -	0	0.00

Remarques

Service de l'action sociale		
300000	Personnel administratif et exploitation	Nouvelle ressource au sein de l'office d'aide sociale dès le 1 ^{er} mai 2014.
319310	Indemnités LAVI	Adaptation aux dernières tendances concernant ces charges qui varient en fonction du nombre de demandes d'indemnisation pour tort moral.
362310	Participation services sociaux communaux	Augmentation liée à l'engagement de personnel dans les guichets sociaux régionaux, opérationnels dès janvier 2014.
365320	Fondation neuch. coordin. action sociale	Indexation partielle du contrat de prestations.
365325	Pro Infirmis	Transfert de cette rubrique au Service des institutions pour adultes et mineurs (SIAM).
365330	Pro Senectute	Indexation partielle du contrat de prestations.
365336	Centres de consultation LAVI	Poste de chargée de mission en matière de lutte contre la traite des êtres humains désormais financé également par d'autres cantons latins.
365337	Programme insertion	Efforts marqués en matière de financement de mesures en vue de l'insertion socio-professionnelle.
365800	Divers organismes et instit. privées	Transfert de budgets au SIAM et au Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ). Indexation partielle de contrats de prestations.
366300	Charges d'aide matérielle	Augmentation liée à une progression estimée des dépenses des services sociaux et au transfert à 100 % des charges d'aide matérielle de l'asile et nuancée par les premiers effets du programme de mesures d'économies dans le domaine de l'aide sociale.
366320	Avances de contributions d'entretien	A mettre en lien avec la rubrique budgétaire 436325. Adaptation des besoins en liquidités de l'office de recouvrement et d'avances de contributions d'entretien (ORACE).
390355	Aide mat. différence subsides LAMal	L'office cantonal de l'assurance-maladie (OCAM) refacture au service de l'action sociale la différence entre le subside de catégorie 1 et le montant de la prime moyenne cantonale pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Mesure transitoire, à 50% en 2013 et à 100% en 2014, selon décision du Grand Conseil.
436325	Récup. avances contributions d'entretien	Voir rubrique budgétaire 366320.
462350	Part. communale, aide matérielle	Les communes participent à 60% du "pot commun" des charges d'aide matérielle (addition des rubriques 366300 et 390355).
462355	Part. communale, programmes d'insertion	Voir rubrique budgétaire 365337.
Office des bourses		
Dans la perspective de l'entrée en vigueur du manuel comptable harmonisé (MCH2), l'intégralité des charges et revenus du fonds d'encouragement études et formation professionnelle (FEFP) sont intégrés, dès 2014, au centre financier de l'office des bourses.		
301000	Personnel administratif et d'exploitation	Renfort momentané (juin 2013 – mai 2014) de 1 EPT pour la période de transition entre l'ancienne loi sur les bourses et la nouvelle loi sur les aides à la formation, ainsi que la mise en place du Dispositif ACCORD.
319800	Autres frais divers	Derniers effets, en 2014, des coûts supplémentaires liés à la modification de la législation sur les aides à la formation.
330010	Pertes sur débiteurs	Intégration de la rubrique budgétaire provenant du FEFP.
366010	Subsides à des tiers	Rubrique budgétaire provenant du FEFP.
366715	Bourses formations postobligat. et continue.	Évolution conforme à la nouvelle loi sur les aides à la formation.
366720	Bourses formations tertiaires.	Idem.
439850	Recettes diverses	Intégration de la rubrique budgétaire provenant du FEFP.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Départ. de l'économie et action sociale				
Office cantonal de l'assurance-maladie				
<i>Total des charges</i>		126,318,995	118,873,112	112,786,014.04
<i>Total des revenus</i>		64,110,000 -	57,059,000 -	51,483,404.55 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		62,208,995	61,814,112	61,302,609.49
30	Charges de personnel	2,004,995	1,954,112	1,857,236.85
301000	Personnel administratif et exploitation	1,654,531	1,623,379	1,557,885.85
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	144,152	141,725	135,166.55
304000	Caisse de pensions	206,312	189,008	164,184.45
31	Biens, services et marchandises	13,000	14,000	3,177.40
317000	Déplacements	3,000	4,000	242.65
319800	Autres frais divers	10,000	10,000	2,934.75
36	Subventions accordées	124,301,000	116,905,000	110,925,432.49
366310	Loi assurance-maladie obligatoire	113,500,000	106,500,000	101,285,314.95
366311	Intérêts et frais du contentieux	800,000	800,000	262,276.00
366312	Contentieux	10,000,000	9,600,000	9,377,841.54
366313	Avances à des tiers	1,000	5,000	0.00
39	Imputations internes	0	0	167.30
390115	Fournitures de bureau	0	0	167.30
42	Revenus des biens	2,400,000 -	2,000,000 -	3,539,607.09 -
424320	Recouvrement subsides,contentieux et avances	2,400,000 -	2,000,000 -	3,539,607.09 -
43	Contributions	810,000 -	809,000 -	556,355.46 -
436240	Remb. participations aux coûts	800,000 -	800,000 -	542,435.40 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	9,000 -	13,920.06 -
46	Subventions acquises	48,900,000 -	48,000,000 -	47,387,442.00 -
460310	Subv. féd. réduction des cotisations	48,900,000 -	48,000,000 -	47,387,442.00 -
49	Imputations internes	12,000,000 -	6,250,000 -	0.00
490355	Remb. SAS, différence subside LAMal	12,000,000 -	6,250,000 -	0.00
Service de statistique				
<i>Total des charges</i>		1,098,377	1,008,778	1,016,801.26
<i>Total des revenus</i>		314,600 -	218,150 -	246,887.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		783,777	790,628	769,914.26
30	Charges de personnel	819,057	743,211	733,698.15
301000	Personnel administratif et exploitation	673,728	619,158	611,969.00
301010	Salaires occasionnels	0	1,000	387.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	57,929	53,345	52,615.85
304000	Caisse de pensions	87,400	69,708	68,725.80
31	Biens, services et marchandises	256,900	230,425	247,833.91
317000	Déplacements	8,500	2,500	6,199.00
318000	Mandats, expertises, études	218,700	206,025	219,187.06
319800	Autres frais divers	29,700	21,900	22,447.85
33	Amortissements	22,420	35,142	35,142.00
331000	Biens du patrimoine administratif	22,420	35,142	35,142.00
39	Imputations internes	0	0	127.20
390115	Fournitures de bureau	0	0	127.20
43	Contributions	178,800 -	102,350 -	101,087.00 -
439850	Recettes diverses	178,800 -	102,350 -	101,087.00 -
49	Imputations internes	135,800 -	115,800 -	145,800.00 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	0	30,000.00 -
490520	Prestations pour la statistique scolaire	115,800 -	115,800 -	115,800.00 -
490570	Prestations internes STATEM	20,000 -	0	0.00

Remarques

	Office cantonal de l'assurance-maladie	
366310	Loi assurance-maladie obligatoire	Augmentation liée au maintien de l'intensité de l'aide en faveur des bénéficiaires ordinaires, à l'adaptation du montant des subsides pour les personnes au bénéfice de prestations complémentaires à l'AVS-AI selon les dispositions fédérales, et à l'adaptation du montant des subsides pour les personnes émergeant à l'aide sociale. Croissance des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS-AI et de l'aide sociale. Prise en compte du renforcement des subsides de catégorie 1 dans le cadre de la lutte contre les effets de seuil.
366312	Contentieux	Considère l'entrée en vigueur du nouvel article 64a LAMal le 1er janvier 2012 qui prévoit une répartition de la prise en charge du contentieux LAMal à hauteur de 85% par le canton et à hauteur de 15% par les assureurs. Considère également l'adaptation du montant des créances à rembourser aux assureurs (primes + participations aux coûts impayés) à l'augmentation des tarifs de primes. L'allocation budgétaire n'avait pas été adaptée depuis 2012.
424320	Recouvrement subside, cont., avance	Considère l'entrée en vigueur du nouvel article 64a LAMal le 1er janvier 2012 qui prévoit un partage à part égales des montants récupérés dans le cadre de la procédure de poursuite. Considère également l'adaptation des créances récupérées auprès des assureurs (v. explication rubrique 366312, idem). Compte tenu de ces éléments, le montant récupéré de subsides (différentiel entre les montants versés aux caisses par le bais des acomptes mensuels et les montants réellement dus) auprès des assureurs devrait être un peu plus élevé en 2014.
460310	Subvention fédéral réd. cotisation	Résulte de l'allocation annuelle supplémentaire créditée au canton par la Confédération au titre de la réduction des primes. A relever que l'enveloppe totale dédiée par la Confédération au titre de la réduction des primes est fonction de l'augmentation des coûts de la santé et du nombre d'habitants par canton.
490355	Remb. SASO subsides LAMal	Refacturation au service de l'action sociale de la différence entre le subside de catégorie 1 et le montant de la prime moyenne cantonale pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Mesure transitoire, à 50% en 2013 et à 100% en 2014, selon décision du Grand Conseil.
	Service de statistique	
301000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation des charges liées à la création prévue d'un poste (0,5 EPT) de chef de projet en charge d'une nouvelle prestation pour les communes. Le financement de ce poste sera entièrement assuré par les communes, sous la rubrique budgétaire 439850 Recettes diverses. Dans le cas où cette nouvelle prestation ne devait pas être fournie, ce demi-poste et les charges y relatives ne seraient pas sollicités.
317000	Déplacements	Idem.
318000	Mandats, expertises, études	Idem.
319800	Autres frais divers	Idem.
439850	Recettes diverses	L'augmentation des recettes prévues est engendrée par une probable nouvelle prestation pour les communes.



	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat			
<i>Total des charges</i>	56,891,136	90,675,044	90,346,968.21
<i>Total des revenus</i>	56,891,136 -	90,671,215 -	90,346,968.21 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	3,829	0.00
Fonds d'aide au logement			
<i>Total des charges</i>	200,000	350,000	1,062,115.17
<i>Total des revenus</i>	200,000 -	350,000 -	1,062,115.17 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31 Biens, services et marchandises	0	100,000	99,380.00
318000 Mandats, expertises, études	0	100,000	99,380.00
36 Subventions accordées	0	250,000	96,700.00
362448 Prise en charge d'intérêts communes	0	50,000	0.00
365448 Prise charge d'intérêts sté coop. & fondation	0	200,000	96,700.00
38 Attributions aux financements spéciaux	200,000	0	866,035.17
380000 Virement à la fortune du fonds	200,000	0	866,035.17
42 Revenus des biens	0	17,500 -	15,115.17 -
421300 Intérêts sur créances	0	15,000 -	15,115.17 -
422310 Revenus sur titres	0	2,500 -	0.00
48 Prélèvements sur financements spéciaux	0	332,500 -	0.00
480000 Prélèvement à la fortune du fonds	0	332,500 -	0.00
49 Imputations internes	200,000 -	0	1,047,000.00 -
490751 Bonification de l'office du logement	0	0	1,047,000.00 -
495000 Bonification budgétaire	200,000 -	0	0.00
Fonds d'aide aux communes			
<i>Total des charges</i>	4,000,000	11,320,000	12,396,789.62
<i>Total des revenus</i>	4,000,000 -	11,320,000 -	12,396,789.62 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
36 Subventions accordées	1,500,000	11,320,000	0.00
362800 Subsidés divers aux communes	500,000	10,100,000	0.00
362801 Péréquation verticale	1,000,000	1,220,000	0.00
38 Attributions aux financements spéciaux	2,500,000	0	12,396,789.62
380000 Virement à la fortune du fonds	2,500,000	0	12,396,789.62
42 Revenus des biens	0	0	4,789.62 -
421300 Intérêts sur créances	0	0	4,789.62 -
48 Prélèvements sur financements spéciaux	0	6,440,000 -	0.00
480000 Prélèvement à la fortune du fonds	0	6,440,000 -	0.00
49 Imputations internes	4,000,000 -	4,880,000 -	12,392,000.00 -
490000 Bonification budgétaire	0	3,660,000 -	10,869,000.00 -
490715 Péréquation verticale	0	1,220,000 -	1,523,000.00 -
495000 Bonification budgétaire	3,000,000 -	0	0.00
495715 Péréquation verticale	1,000,000 -	0	0.00
Fonds pour réformes structures Etat			
<i>Total des charges</i>	0	476,000	593,557.30
<i>Total des revenus</i>	0	476,000 -	593,557.30 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
36 Subventions accordées	0	0	36,136.80
363800 Subsidés aux établissements propres	0	0	36,136.80
39 Imputations internes	0	476,000	557,420.50
390302 Participation restructuration polices	0	400,000	0.00
390356 Participation au projet MCH2	0	0	75,000.00
390357 Renforcement comptabilité de l'Etat	0	76,000	0.00
390800 Prestations internes spécif. diverses	0	0	482,420.50
48 Prélèvements sur financements spéciaux	0	476,000 -	593,557.30 -
480000 Prélèvement à la fortune du fonds	0	476,000 -	593,557.30 -

Remarques

FONDS APPARTENANT A L'ÉTAT

Fonds d'aide au logement

		Transfert de diverses rubriques du fonds d'aide au logement dans le centre financier de l'office du logement.
380000	Virement fortune fonds	Compte balance en lien avec la fortune du fonds (équilibre budgétaire du fonds).
490751	Bonification office logement	Voir remarque rubrique 390751 du centre financier 3401 (Entretien et exploitation des bâtiments).

Fonds d'aide aux communes

362800	Subsides divers aux communes	Diminution liée au versement de l'aide à la fusion des nouvelles communes de Milvignes et de Val-de-Ruz intervenu en 2013 et l'absence d'aboutissement de projets de fusions de communes en 2014.
380000	Virement à la fortune du fonds	Augmentation mécanique liée à la forte diminution de la rubrique 362800, associée à une moindre diminution des recettes du fonds.
495000	Bonification budgétaire	Modification du numéro de la rubrique. Diminution de 6% à 4% de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct dévolue à l'alimentation du fonds d'aide aux communes.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat				
Fonds pour réformes structures Communes				
	<i>Total des charges</i>	1,400,000	436,000	5,080,982.00
	<i>Total des revenus</i>	1,400,000 -	436,000 -	5,080,982.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	0	100,000	150,000.00
318000	Mandats, expertises, études	0	100,000	150,000.00
36	Subventions accordées	0	200,000	1,368,509.00
362800	Subsides divers aux communes	0	200,000	0.00
362801	Péréquation verticale	0	0	1,368,509.00
39	Imputations internes	1,400,000	136,000	3,562,473.00
390302	Participation restructuration polices	0	0	3,328,473.00
390356	Participation au projet MCH2	0	136,000	134,000.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	100,000.00
395710	Attribution au fonds d'aide aux communes	1,400,000	0	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,400,000 -	436,000 -	5,080,982.00 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,400,000 -	436,000 -	5,080,982.00 -
Fonds des sapeurs-pompiers				
	<i>Total des charges</i>	0	2,584,700	2,401,025.92
	<i>Total des revenus</i>	0	2,584,700 -	2,401,025.92 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	0	1,293,600	1,137,584.87
313040	Matériel et fournitures	0	232,838.82	232,838.82
317210	Cours	0	549,000	433,052.70
318000	Mandats, expertises, études	0	26,000	13,016.30
319230	Maintenance du système d'alarme	0	60,000	53,148.30
319800	Autres frais divers	0	426,100	405,528.75
36	Subventions accordées	0	937,000	909,291.10
362800	Subsides divers aux communes	0	900,000	872,587.10
364245	Féd. suisse des sapeurs-pompiers	0	5,000	4,704.00
364250	Féd. cantonale des sapeurs-pompiers	0	32,000	32,000.00
37	Subventions redistribuées	0	168,600	168,540.00
373400	Déficits service de protection A5	0	168,600	168,540.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	185,500	185,609.95
380000	Virement à la fortune du fonds	0	185,500	185,609.95
43	Contributions	0	270,500 -	276,760.25 -
439850	Recettes diverses	0	270,500 -	276,760.25 -
46	Subventions acquises	0	2,145,600 -	1,955,725.67 -
463000	Allocation de l'ECAP	0	1,245,600 -	953,569.33 -
469200	Contribution des compagnies d'assurances	0	900,000 -	1,002,156.34 -
47	Subventions à redistribuer	0	168,600 -	168,540.00 -
470410	Subvention fédérale, protection A5	0	168,600 -	168,540.00 -
Fonds de la protection civile régionale				
	<i>Total des charges</i>	2,434,500	2,433,600	2,452,954.30
	<i>Total des revenus</i>	2,434,500 -	2,433,600 -	2,452,954.30 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	600	600	51.00
318330	Frais divers de banque	600	600	51.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	2,433,900	2,433,000	2,397,683.40
352220	Charges salariales des OPC	2,333,900	2,250,000	2,307,865.05
352221	Matériel des OPC	100,000	183,000	89,818.35
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	55,219.90
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	55,219.90
42	Revenus des biens	4,100 -	4,600 -	4,137.30 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	100 -	100 -	137.30 -
422310	Revenus sur titres	4,000 -	4,500 -	4,000.00 -

Remarques

Fonds pour réforme structures communes

		<p>Le solde de la fortune de ce fonds, dont la validité court jusqu'au 31 décembre 2014, est transféré au fonds d'aide aux communes, à bonification budgétaire constante. Les modifications décrites ci-après en découlent.</p>
318000	Mandats, expertises, études	Transfert dans la même rubrique du service des communes ci-dessus.
362800	Subsides divers aux communes	Transfert dans la même rubrique du service des communes ci-dessus
390356	Participation au projet MCH2	Charge transférée au service financier pour une part et au service des communes pour l'autre, suite à la décision de scinder en deux volets le projet d'introduction du MCH2, pour tenir compte des contingences opérationnelles liées à l'adoption de plateformes informatiques différentes à l'Etat et dans les communes, à l'exception de la Ville de La Chaux-de-Fonds.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat				
43	Contributions	0	0	26,691.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	26,691.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,430,400 -	2,429,000 -	2,422,126.00 -
452600	Contributions communes neuchâtelaises	2,430,400 -	2,429,000 -	2,422,126.00 -
Fonds contrib. remplacement abris PC				
	<i>Total des charges</i>	<i>356,100</i>	<i>0</i>	<i>297,600.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>356,100 -</i>	<i>0</i>	<i>297,600.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	100	0	0.00
318330	Frais divers de banque	100	0	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	356,000	0	297,600.00
380000	Virement à la fortune du fonds	356,000	0	297,600.00
42	Revenus des biens	6,100 -	0	0.00
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	100 -	0	0.00
422310	Revenus sur titres	6,000 -	0	0.00
43	Contributions	350,000 -	0	297,600.00 -
431000	Emoluments administratifs	350,000 -	0	297,600.00 -
Fonds encouragement culture et art				
	<i>Total des charges</i>	<i>620,000</i>	<i>570,000</i>	<i>575,121.18</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>620,000 -</i>	<i>570,000 -</i>	<i>575,121.18 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	120,000	120,000	111,156.33
311630	Achat d'oeuvres d'art	70,000	70,000	64,512.00
318010	Frais de gérance et divers	50,000	50,000	46,644.33
36	Subventions accordées	500,000	450,000	463,964.85
366680	Manifestations culturelles	350,000	300,000	341,039.60
366685	Musées et pièces de collection	30,000	30,000	16,500.00
366690	Arts et lettres	120,000	120,000	106,425.25
43	Contributions	0	0	10,910.20 -
439850	Recettes diverses	0	0	10,910.20 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	270,000 -	268,500 -	264,210.98 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	270,000 -	268,500 -	264,210.98 -
49	Imputations internes	350,000 -	301,500 -	300,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	301,500 -	300,000.00 -
495000	Bonification budgétaire	350,000 -	0	0.00
Fonds encouragement cinématographique				
	<i>Total des charges</i>	<i>382,000</i>	<i>382,000</i>	<i>408,000.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>382,000 -</i>	<i>382,000 -</i>	<i>408,000.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	382,000	382,000	408,000.00
364604	Fondation romande du cinéma	150,000	150,000	150,000.00
366680	Manifestations culturelles	232,000	232,000	251,000.00
366800	Subsides aux personnes physiques	0	0	7,000.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	185,000 -	185,000 -	205,151.80 -
452600	Contributions communes neuchâtelaises	185,000 -	185,000 -	205,151.80 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	12,000 -	0	6,848.20 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	12,000 -	0	6,848.20 -
49	Imputations internes	185,000 -	197,000 -	196,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	197,000 -	196,000.00 -
495000	Bonification budgétaire	185,000 -	0	0.00
Fonds des sports				
	<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1,462,729.30</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1,462,729.30 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>

Remarques

	Fonds encouragement culture et art	
366680	Manifestations culturelles	Les subventions accordées sont versées en fonction de l'avancement des projets.
490000	Bonification budgétaire	Attribution au fonds pour tenir compte de la réalité des projets déposés au cours des années précédentes. Le montant sera complété par un prélèvement à la fortune du fonds.
	Fonds encouragement cinématographique	
490000	Bonification budgétaire	Contribution du canton équivalente à celle des communes.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat				
31	Biens, services et marchandises	0	0	6,899.30
318010	Frais de gérance et divers	0	0	6,899.30
36	Subventions accordées	0	0	1,455,830.00
362800	Subsides divers aux communes	0	0	17,570.00
365620	Organisations sportives	0	0	1,438,260.00
42	Revenus des biens	0	0	4,653.50 -
422310	Revenus sur titres	0	0	4,653.50 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	1,458,075.80 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	0	0	1,458,075.80 -
Fonds formation et intégration jeunes				
<i>Total des charges</i>		<i>1,590,377</i>	<i>1,219,915</i>	<i>1,055,591.15</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,590,377 -</i>	<i>1,216,086 -</i>	<i>1,055,591.15 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>3,829</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	1,022,577	648,015	623,054.30
301000	Personnel administratif et exploitation	812,484	511,707	495,657.85
302030	Salaires occasionnels enseignants	20,000	19,000	10,120.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	71,061	44,101	42,721.00
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	0	0	897.85
304000	Caisse de pensions	101,932	62,607	62,647.60
309800	Autres charges de personnel	17,100	10,600	11,010.00
31	Biens, services et marchandises	141,000	124,000	66,274.25
311010	Equipements informatiques	5,000	5,000	3,969.00
317000	Déplacements	16,000	16,000	10,251.25
318005	Honoraires, mandats	105,000	86,000	47,950.00
318610	Promotion	15,000	15,000	4,104.00
319800	Autres frais divers	0	2,000	0.00
39	Imputations internes	426,800	447,900	366,262.60
390550	Soutien et encadrement	61,700	60,300	366,262.60
390551	Prestations projets + SFPO	365,100	367,600	0.00
390606	Prestations d'enseignement	0	20,000	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	120,000 -	0	0.00
452000	Dédommagements des communes	120,000 -	0	0.00
46	Subventions acquises	80,000 -	108,063 -	445,857.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	80,000 -	108,063 -	445,857.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	716,505 -	1,108,023 -	609,734.15 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	716,505 -	1,108,023 -	609,734.15 -
49	Imputations internes	673,872 -	0	0.00
495000	Bonification budgétaire	673,872 -	0	0.00
Fds structures d'accueil extra-familial				
<i>Total des charges</i>		<i>18,607,500</i>	<i>17,702,100</i>	<i>14,195,104.96</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>18,607,500 -</i>	<i>17,702,100 -</i>	<i>14,195,104.96 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	2,800	9,200	3,384.00
300110	Jetons de présence	2,600	8,400	3,384.00
303001	AVS, ALFA, AC, accidents LAA, autres	200	800	0.00
31	Biens, services et marchandises	300,500	293,000	322,000.00
317000	Déplacements	500	0	0.00
318360	Frais de perception	300,000	293,000	322,000.00
36	Subventions accordées	18,304,200	17,399,900	13,869,720.96
365271	Programme d'impulsion préscolaire	0	0	207,500.00
365272	Place préscol. dans taux couverture	0	0	10,059,438.30
365274	Programme d'impulsion parascolaire	0	0	354,000.00
365275	Place parascol. dans taux couverture	0	0	3,219,009.96
365278	Garde d'enfants malades	30,000	40,000	29,772.70
365279	Institutions LAE	17,032,200	17,059,900	0.00
365280	Programme d'impulsion	1,242,000	300,000	0.00

Remarques

	Fonds formation et intégration jeunes	
301000	Personnel administratif et exploitation	Quatre nouveaux postes de coach sont prévus notamment pour la prise en charge d'élèves détectés à l'école obligatoire. Un de ces postes sera financé par un apport externe.
452000	Dédommagement des communes	Cf. rubrique 301000.
495000	Bonification budgétaire	Cf. SFPO, rubrique 395735.
	Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial	
365280	Programme impulsion	Prolongation du programme d'impulsion en 2014.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat				
43	Contributions	9,254,800 -	9,472,100 -	8,314,999.83 -
439515	Contributions des employeurs	9,254,800 -	9,472,100 -	8,314,999.83 -
46	Subventions acquises	0	8,230,000 -	5,880,105.13 -
461300	Subventions cantonales	0	8,230,000 -	5,880,105.13 -
49	Imputations internes	9,352,700 -	0	0.00
490360	Part cantonale	9,352,700 -	0	0.00
Fonds d'aménagement du territoire				
<i>Total des charges</i>		<i>1,315,000</i>	<i>1,168,000</i>	<i>1,531,781.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,315,000 -</i>	<i>1,168,000 -</i>	<i>1,531,781.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	435,000	295,000	8,203.58
318000	Mandats, expertises, études	420,000	280,000	8,203.58
319010	Indemnités de dépens	15,000	15,000	0.00
36	Subventions accordées	850,000	843,000	94,842.10
362400	Plans d'aménagement	250,000	250,000	0.00
365540	Mesures de soutien	100,000	93,000	94,842.10
366400	Expropriation	500,000	500,000	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	1,428,735.32
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	1,428,735.32
39	Imputations internes	30,000	30,000	0.00
390625	Remboursements de traitements	30,000	30,000	0.00
40	Impôts	250,000 -	250,000 -	1,531,781.00 -
403320	Contributions sur plus-values	250,000 -	250,000 -	1,531,781.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,065,000 -	918,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,065,000 -	918,000 -	0.00
Fonds des routes communales				
<i>Total des charges</i>		<i>1,821,400</i>	<i>1,264,000</i>	<i>1,284,171.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,821,400 -</i>	<i>1,264,000 -</i>	<i>1,284,171.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	1,821,400	1,264,000	1,156,369.45
362420	Travaux routiers	1,821,400	1,264,000	1,156,369.45
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	127,801.55
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	127,801.55
49	Imputations internes	1,821,400 -	1,264,000 -	1,284,171.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	1,264,000 -	1,284,171.00 -
495000	Bonification budgétaire	1,821,400 -	0	0.00
Fonds cantonal de l'énergie				
<i>Total des charges</i>		<i>1,837,658</i>	<i>2,837,658</i>	<i>2,121,450.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,837,658 -</i>	<i>2,837,658 -</i>	<i>2,121,450.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	32,658	32,658	28,386.05
301010	Salaires occasionnels	30,000	30,000	26,077.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	2,658	2,658	2,308.55
31	Biens, services et marchandises	305,000	305,000	115,348.90
310060	Information	100,000	100,000	31,910.55
317000	Déplacements	5,000	5,000	2,397.55
318000	Mandats, expertises, études	200,000	200,000	81,040.80
36	Subventions accordées	1,500,000	2,500,000	692,628.00
362800	Subsides divers aux communes	250,000	500,000	0.00
365800	Divers organismes et instit. privées	250,000	500,000	275,250.00
366800	Subsides aux personnes physiques	1,000,000	1,500,000	417,378.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	1,285,087.05
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	1,285,087.05
46	Subventions acquises	100,000 -	100,000 -	121,450.00 -

Remarques

490360	Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial (suite) Part cantonale	Cf. SPAJ, rubrique 390360.
318000	Fonds d'aménagement du territoire Mandats, expertise, études	Augmentation des moyens nécessaires pour les projets liés au pôle de développement économique de La Tène, au plan d'affectation viticole et aux espaces cours d'eau.
362420	Fonds des routes communales Travaux routiers	Augmentation des moyens disponibles suite à l'entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2014 de la modification de la loi sur la taxe des véhicules à moteur, des remorques et des bateaux (LTVRB). Cf. rubrique budgétaire 395720 "Fds des routes communales" sous "Secrétariat général".
362800	Fonds cantonal de l'énergie Subsides divers aux communes	Adaptation budgétaire en fonction des disponibilités financières actuelles du fonds.
365800	Divers organismes et instit. privées	Idem.
366800	Subsides aux personnes physiques	Idem.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat				
460800	Subventions fédérales diverses	100,000 -	100,000 -	121,450.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,337,658 -	2,737,658 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,337,658 -	2,737,658 -	0.00
49	Imputations internes	400,000 -	0	2,000,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	2,000,000.00 -
495000	Bonification budgétaire	400,000 -	0	0.00
Fonds des eaux				
	<i>Total des charges</i>	<i>8,960,000</i>	<i>8,950,000</i>	<i>8,952,533.05</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>8,960,000 -</i>	<i>8,950,000 -</i>	<i>8,952,533.05 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	250,000	250,000	124,147.60
318000	Mandats, expertises, études	222,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	28,000	250,000	124,147.60
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	170,000	170,000	143,272.50
352800	Dédommagements divers aux communes	170,000	170,000	143,272.50
36	Subventions accordées	8,040,000	8,030,000	3,943,788.50
362800	Subsides divers aux communes	8,040,000	8,030,000	3,943,788.50
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	3,841,324.45
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	3,841,324.45
39	Imputations internes	500,000	500,000	900,000.00
390471	Attribution service Energie Environnement	500,000	500,000	900,000.00
43	Contributions	8,950,000 -	8,950,000 -	8,952,533.05 -
434440	Redevances	8,950,000 -	8,950,000 -	8,952,533.05 -
46	Subventions acquises	10,000 -	0	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	10,000 -	0	0.00
Fonds forestier de réserve				
	<i>Total des charges</i>	<i>439,501</i>	<i>384,801</i>	<i>252,288.79</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>439,501 -</i>	<i>384,801 -</i>	<i>252,288.79 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	155,000	158,500	8,225.75
314000	Entretien des bâtiments	5,000	5,000	2,794.30
314010	Chemins infrastruct.& rés. forestières	150,000	150,000	5,431.45
318010	Frais de gérance et divers	0	3,500	0.00
33	Amortissements	244,501	186,301	186,301.00
331000	Biens du patrimoine administratif	244,501	186,301	186,301.00
36	Subventions accordées	40,000	40,000	27,500.00
365800	Divers organismes et instit. privées	40,000	40,000	27,500.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	30,262.04
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	30,262.04
42	Revenus des biens	55,000 -	55,000 -	55,532.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	55,000 -	55,000 -	55,532.00 -
43	Contributions	110,000 -	108,000 -	114,469.79 -
435400	Revenus des groisières et divers	100,000 -	100,000 -	100,208.67 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	8,000 -	14,261.12 -
46	Subventions acquises	17,500 -	17,500 -	17,730.00 -
460410	Sub.chem. infrastruct.& rés. forestières	17,500 -	17,500 -	17,730.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	222,501 -	124,801 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	222,501 -	124,801 -	0.00
49	Imputations internes	34,500 -	79,500 -	64,557.00 -
490400	Revenu net des forêts du fonds forestier	25,000 -	24,500 -	10,598.00 -
490460	Attribution suite investissements	0	45,500 -	45,233.00 -
490651	Entretien des forêts cantonales	4,500 -	4,500 -	4,434.00 -
490710	Attribution suite sur-exploitation	5,000 -	5,000 -	4,292.00 -

Remarques

495000	Fonds cantonal de l'énergie (suite) Bonif. Budgétaire	Les dividendes des actions que possède l'Etat dans les entreprises productrices d'électricité serviront à alimenter le fonds.
	Fonds des eaux	
318000	Mandats, expertises, études	Nouvelle rubrique budgétaire pour comptabiliser les mandats, précédemment intégrées à la rubrique budgétaire 319800 "Autres frais divers".
319800	Autres frais divers	Cf. rubrique budgétaire 318000 "Mandats, expertises, études".
460800	Subventions fédérales diverses	Suite à une récente modification de la loi fédérale sur la protection des eaux, la Confédération subventionne une partie des études menées notamment dans le cadre de la planification stratégique pour la protection des eaux (migration piscicole, éclusées, etc.).
	Fonds forestier de réserve	
331000	Biens du patrimoine administratif	Augmentation due à la budgétisation en 2013 d'un crédit d'investissement de 291'000 francs pour la construction du centre forestier de la montagne de Boudry.
490460	Attribution suite investissements	Diminution due au changement de mode d'amortissement d'anciens investissements comptabilisés dans le fonds forestier de réserve (cf. rubrique budgétaire 390722 "Attribution fonds forestier de réserve" sous "Service faune, forêts et nature").



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat				
Fonds de la conservation de la forêt				
	<i>Total des charges</i>	90,100	101,000	351,559.90
	<i>Total des revenus</i>	90,100 -	101,000 -	351,559.90 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	70,100	61,000	51.00
314480	Reconstitutions forestières	50,000	50,000	0.00
318010	Frais de gérance et divers	100	1,000	51.00
319430	Affectation habitats entretenus	20,000	10,000	0.00
36	Subventions accordées	20,000	40,000	21,508.90
366410	Reboisements de compensation	20,000	20,000	6,258.90
366420	Amélioration qualitative milieu boisé	0	20,000	15,250.00
39	Imputations internes	0	0	330,000.00
390403	Attrib. au service de la faune, forêts et nature	0	0	330,000.00
42	Revenus des biens	2,000 -	12,000 -	1,216.15 -
422310	Revenus sur titres	2,000 -	12,000 -	1,216.15 -
43	Contributions	22,100 -	11,100 -	18,027.80 -
434400	Taxes de compensation	1,000 -	1,000 -	17,765.00 -
436800	Autres contributions	21,000 -	10,000 -	262.80 -
439850	Recettes diverses	100 -	100 -	0.00
46	Subventions acquises	0	0	1,394.90 -
460495	Convention programme biodiversité	0	0	1,394.90 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	66,000 -	77,900 -	330,921.05 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	66,000 -	77,900 -	330,921.05 -
Fonds viticole				
	<i>Total des charges</i>	347,000	347,000	329,721.10
	<i>Total des revenus</i>	347,000 -	347,000 -	329,721.10 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
30	Charges de personnel	5,500	5,500	5,953.90
300000	Commissions	5,500	5,500	5,953.90
31	Biens, services et marchandises	500	500	51.50
318010	Frais de gérance et divers	500	500	51.00
319800	Autres frais divers	0	0	0.50
36	Subventions accordées	106,000	106,000	73,715.70
365575	Défense professionnelle viti-vinicole	66,000	66,000	40,063.35
365800	Divers organismes et instit. privées	40,000	40,000	33,652.35
39	Imputations internes	235,000	235,000	250,000.00
390540	Office des vins et produits du terroir	235,000	235,000	250,000.00
42	Revenus des biens	0	0	17,250.00 -
422310	Revenus sur titres	0	0	17,250.00 -
43	Contributions	263,000 -	263,000 -	267,375.15 -
439510	Contributions des propriétaires	175,000 -	175,000 -	175,313.10 -
439520	Contributions des encaveurs	85,000 -	85,000 -	89,384.20 -
439850	Recettes diverses	3,000 -	3,000 -	2,677.85 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	84,000 -	84,000 -	45,095.95 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	84,000 -	84,000 -	45,095.95 -
Fonds des mensurations officielles				
	<i>Total des charges</i>	3,190,000	4,350,000	2,896,283.55
	<i>Total des revenus</i>	3,190,000 -	4,350,000 -	2,896,283.55 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	2,140,000	3,000,000	2,105,182.60
318000	Mandats, expertises, études	2,140,000	3,000,000	2,105,182.60
39	Imputations internes	1,050,000	1,350,000	791,100.95
390400	Part cantonale sur travaux terminés	600,000	900,000	286,118.45
390480	Prestations du service mensurations cad.	450,000	450,000	504,982.50

Remarques

	Fonds de la conservation de la forêt	
319430	Affectation habitats entretenus	Augmentation probable de travaux liés à des habitats particuliers (rives, zones à tétraonidés) en fonction de recettes issues de tiers (Association neuchâteloise de course d'orientation, service des ponts et chaussées).
366420	Amélioration qualitative milieu boisé	Les subventions RPT, qui nécessitaient auparavant une mise en réserve dans ce fonds pour des raisons de planification temporelle des travaux, peuvent maintenant être directement utilisées depuis le compte de fonctionnement du service de la faune, des forêts et de la nature.
422310	Revenus sur titres	Adaptation budgétaire sur la base des comptes 2012.
436800	Autres contributions	Augmentation probable de recettes liée à des accords avec des tiers (Association neuchâteloise de course d'orientation, service des ponts et chaussées) ces prochaines années.
	Fonds viticole	
365575	Défense professionnelle viti-vinicole	Rubrique budgétaire destinée au cofinancement de la campagne nationale des vins suisses de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS).
365800	Divers organismes et instit. privées	Estimation des besoins en prévision de demandes extraordinaires (grêle par exemple).
390540	Office des vins et produits du terroir	Maintien des mesures d'économies entreprises depuis 2013.
422310	Revenus sur titres	Aucune recette prévue puisqu'aucun titre n'est détenu ou ne sera acquis.
	Fonds des mensurations officielles	
318000	Mandats, expertises, études	Diminution résultant de la baisse du volume et du nombre d'entreprises de renouvellement de la mensuration officielle adjugés.
390400	Part cantonale sur travaux terminés	L'estimation budgétaire est établie selon la planification des entreprises qui seront reconnues par le département et approuvées par la Confédération.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat				
43	Contributions	250,000 -	250,000 -	326,378.89 -
434420	Produits de la diffusion	250,000 -	250,000 -	325,534.02 -
439850	Recettes diverses	0	0	844.87 -
46	Subventions acquises	610,000 -	710,000 -	1,223,521.25 -
460800	Subventions fédérales diverses	200,000 -	300,000 -	1,087,791.85 -
462410	Part communale, mensurations officielles	10,000 -	10,000 -	72,281.15 -
469400	Participation des tiers	400,000 -	400,000 -	63,448.25 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,730,000 -	2,490,000 -	910,264.96 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,730,000 -	2,490,000 -	910,264.96 -
49	Imputations internes	600,000 -	900,000 -	436,118.45 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	150,000.00 -
490450	Part cantonale sur travaux terminés	600,000 -	900,000 -	286,118.45 -
Fonds de promotion de l'économie				
	<i>Total des charges</i>	<i>2,600,000</i>	<i>11,435,370</i>	<i>12,422,266.68</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>2,600,000 -</i>	<i>11,435,370 -</i>	<i>12,422,266.68 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	0	3,073,000	3,337,408.38
314030	Frais liés aux terrains industriels	0	2,427,000	2,828,371.45
317000	Déplacements	0	90,000	67,612.99
318000	Mandats, expertises, études	0	500,000	401,727.95
319800	Autres frais divers	0	56,000	39,695.99
33	Amortissements	212,370	212,370	558,318.65
330200	Moins-values cessions d'immobilisations	0	0	23,405.65
331000	Biens du patrimoine administratif	212,370	212,370	534,913.00
331007	Amortissement patrimoine ADM manuellement	212,370 -	0	0.00
36	Subventions accordées	0	8,148,000	8,126,028.55
361530	Promotion économique	0	430,000	528,425.00
365530	Diverses institutions économiques	0	408,000	409,500.00
365535	Subvention d'aide au développement économique	0	6,200,000	3,974,325.55
365541	Pertes sur prêts	0	0	1,341,000.00
365542	Pertes s/cautions à office cautionnement	0	10,000	0.00
365545	Parc scientifique et technologique	0	1,100,000	1,222,778.00
365547	CSEM (Temps-Fréquence)	0	0	650,000.00
39	Imputations internes	2,600,000	2,000	400,511.10
390350	Participation au frais de port	0	2,000	0.00
390726	Attribution rénovation pisciculture	0	0	400,000.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	511.10
395731	Attrib. fonds de promotion de l'économie	2,600,000	0	0.00
42	Revenus des biens	0	2,000,000 -	1,344,463.10 -
423500	Fermages agricoles	0	0	5,991.00 -
424000	Plus-values cessions d'immobilisations	0	2,000,000 -	1,338,472.10 -
43	Contributions	0	0	450,000.00 -
436050	Remboursement de subventions	0	0	450,000.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	2,600,000 -	8,537,827 -	6,170,503.58 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	2,600,000 -	8,537,827 -	4,829,503.58 -
481610	Prélèvement provision	0	0	1,341,000.00 -
49	Imputations internes	0	897,543 -	4,457,300.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	897,543 -	4,457,300.00 -
Fonds d'aide aux régions de montagne				
	<i>Total des charges</i>	<i>1,000,000</i>	<i>333,400</i>	<i>349,720.25</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,000,000 -</i>	<i>333,400 -</i>	<i>349,720.25 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	0	44,400	99,720.25
365540	Mesures de soutien	0	44,400	99,720.25
39	Imputations internes	1,000,000	289,000	250,000.00
390736	Attrib. fonds politique régionale	0	289,000	250,000.00
395732	Attrib. fonds aide régions de montagnes	1,000,000	0	0.00

Remarques

	Fonds des mensurations officielles (suite)	
460800	Subventions fédérales diverses	Diminution résultant des effets de l'introduction de la RPT et de la baisse du nombre d'entreprises de renouvellement de la mensuration officielle adjudgé.
469400	Participation des tiers	L'augmentation par rapport aux comptes 2012 s'explique par la finalisation des entreprises prévues.
	Fonds de promotion de l'économie	Dans la perspective de l'entrée en vigueur du manuel comptable harmonisé (MCH2), l'intégralité des charges et revenus de ce fonds sont intégrés, dès 2014, au centre financier du service de l'économie.
	Fonds d'aide régions de montagne	Idem.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat				
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,000,000 -	333,400 -	349,720.25 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,000,000 -	333,400 -	349,720.25 -
Fonds politique régionale				
	<i>Total des charges</i>	<i>500,000</i>	<i>4,464,000</i>	<i>2,324,193.80</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>500,000 -</i>	<i>4,464,000 -</i>	<i>2,324,193.80 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	0	1,805,000	1,055,815.50
365530	Diverses institutions économiques	0	90,000	89,205.90
365540	Mesures de soutien	0	1,715,000	966,609.60
37	Subventions redistribuées	0	2,659,000	1,268,378.30
371600	Subventions d'autres cantons redistribuées	0	83,000	184,732.40
372800	Subventions fédérales redistribuées	0	2,576,000	1,083,645.90
39	Imputations internes	500,000	0	0.00
395736	Attrib. fonds politique régionale	500,000	0	0.00
47	Subventions à redistribuer	0	2,659,000 -	1,268,378.30 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	0	2,576,000 -	1,083,645.90 -
471600	Subventions d'autres cantons à redistribuer	0	83,000 -	184,732.40 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	500,000 -	1,516,000 -	345,815.50 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	500,000 -	1,516,000 -	345,815.50 -
49	Imputations internes	0	289,000 -	710,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	289,000 -	710,000.00 -
Fonds pour l'intégration professionnelle				
	<i>Total des charges</i>	<i>4,200,000</i>	<i>17,505,000</i>	<i>15,498,928.19</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>4,200,000 -</i>	<i>17,505,000 -</i>	<i>15,498,928.19 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	0	17,505,000	12,473,004.22
360530	Confédération, financement LACI	0	4,452,000	3,194,823.00
365010	Perfectionnement des chômeurs	0	158,000	40,115.55
365560	Intégration en entreprises	0	1,050,000	676,839.83
365562	LPP chômeurs âgés	0	300,000	271,105.35
365563	Formation en entreprises	0	180,000	29,870.00
365800	Divers organismes et instit. privées	0	115,000	114,250.00
366533	Mesures chômeurs en fin de droit	0	11,050,000	8,031,428.69
366535	Insolvabilité des employeurs	0	0	14,650.05
366550	Assurance perte de gain des chômeurs	0	200,000	99,921.75
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	3,025,923.97
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	3,025,923.97
39	Imputations internes	4,200,000	0	0.00
395730	Attrib. fds intégration professionnelle	4,200,000	0	0.00
42	Revenus des biens	0	0	172.40 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	0	0	172.40 -
43	Contributions	0	0	47,679.75 -
439535	Recettes insolvabilité employeurs	0	0	5,600.10 -
439850	Recettes diverses	0	0	42,079.65 -
46	Subventions acquises	0	8,752,500 -	6,213,076.04 -
462550	Part communale, mesures d'intégration	0	8,752,500 -	6,213,076.04 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	4,200,000 -	752,500 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	4,200,000 -	752,500 -	0.00
49	Imputations internes	0	8,000,000 -	9,238,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	8,000,000 -	9,238,000.00 -
Fonds encouragement études & form. prof.				
	<i>Total des charges</i>	<i>1,000,000</i>	<i>60,500</i>	<i>50,500.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,000,000 -</i>	<i>60,500 -</i>	<i>50,500.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>

Remarques

Fonds politique régionale	Dans la perspective de l'entrée en vigueur du manuel comptable harmonisé (MCH2), l'intégralité des charges et revenus de ce fonds sont intégrés, dès 2014, au centre financier du service de l'économie.
Fonds d'intégration professionnelle	Idem.



		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Fonds appartenant à l'Etat				
31	Biens, services et marchandises	0	10,500	0.00
318010	Frais de gérance et divers	0	500	0.00
319615	Prêts transmis au contentieux	0	10,000	0.00
33	Amortissements	0	0	11,300.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	11,300.00
36	Subventions accordées	0	50,000	39,200.00
366010	Subsides à des tiers	0	50,000	39,200.00
39	Imputations internes	1,000,000	0	0.00
395540	Attrib. fds encouragement études	1,000,000	0	0.00
43	Contributions	0	10,000 -	8,497.00 -
439850	Recettes diverses	0	10,000 -	8,497.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,000,000 -	50,500 -	42,003.00 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,000,000 -	50,500 -	42,003.00 -

Remarques

Fonds encourage études et formation professionnelle Dans la perspective de l'entrée en vigueur du manuel comptable harmonisé (MCH2), l'intégralité des charges et revenus de ce fonds sont intégrés, dès 2014, au centre financier de l'office des bourses.

**Fortune des
fonds
appartenant
à l'Etat**

Fortune des fonds appartenant à l'Etat <i>Intitulé</i>	<i>Fortune</i> au 31.12.2012 <i>Fr.</i>		<i>Mouvement prévus</i> <i>au budget 2013</i> <i>au budget 2014</i> <i>Fr.</i> <i>Fr.</i>		<i>Fortune</i> au 31.12.2014 <i>Fr.</i>
	DFS <i>Total</i>	29'019'987.75	-7'684'500.00	1'300'000.00	22'635'487.75
Fonds aide au logement	+4'642'904.43	-332'500.00	+200'000.00	4'510'404.43	
Fonds d'aide aux communes	+21'863'553.30	-6'440'000.00	+2'500'000.00	17'923'553.30	
Fonds pour réformes des structures de l'Etat	+887'332.90	-476'000.00	+0.00	411'332.90	
Fonds pour réformes des structures des Communes	+1'626'197.12	-436'000.00	-1'400'000.00	-209'802.88	
DJSC <i>Total</i>	3'572'304.97	-83'000.00	74'000.00	3'563'304.97	
Fonds des sapeurs-pompiers	+1'692'893.61	+185'500.00	+0.00	1'878'393.61	
Fonds de protection civile régionale	+774'177.35	+0.00	+0.00	774'177.35	
Fonds contributions remplacement abris PC	+297'600.00	+0.00	+356'000.00	653'600.00	
Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques	+686'880.16	-268'500.00	-270'000.00	148'380.16	
Fonds encouragement culture cinématographique	+120'753.85	+0.00	-12'000.00	108'753.85	
DEF <i>Total</i>	1'824'110.15	-1'108'023.00	-716'505.00	-417.85	
Fonds formation et intégration des jeunes	+1'824'110.15	-1'108'023.00	-716'505.00	-417.85	
Fonds structure accueil extra-familial	+0.00	+0.00	+0.00	0.00	
DDTE <i>Total</i>	39'205'949.28	-6'432'359.00	-4'505'159.00	28'268'431.28	
Fonds d'aménagement du territoire	+9'236'173.00	-918'000.00	-1'065'000.00	7'253'173.00	
Fonds des routes communales	+1'112'999.90	+0.00	+0.00	1'112'999.90	
Fonds cantonal de l'énergie	+5'919'809.30	-2'737'658.00	-1'337'658.00	1'844'493.30	
Fonds des eaux	+3'978'798.65	+0.00	+0.00	3'978'798.65	
Fonds forestier de réserve	+3'186'159.89	-124'801.00	-222'501.00	2'838'857.89	
Fonds pour la conservation de la forêt	+1'947'977.01	-77'900.00	-66'000.00	1'804'077.01	
Fonds viticole	+3'382'505.03	-84'000.00	-84'000.00	3'214'505.03	
Fonds des mensurations officielles	+10'441'526.50	-2'490'000.00	-1'730'000.00	6'221'526.50	
DEAS <i>Total</i>	20'535'982.48	-11'190'227.00	-9'300'000.00	45'755.48	
Fonds de promotion de l'économie	+11'909'892.60	-8'537'827.00	-2'600'000.00	772'065.60	
Fonds d'aide aux régions de montagne	+1'475'101.10	-333'400.00	-1'000'000.00	141'701.10	
Fonds politique régionale	+2'111'632.65	-1'516'000.00	-500'000.00	95'632.65	
Fonds pour l'intégration professionnelle	+3'932'420.78	-752'500.00	-4'200'000.00	-1'020'079.22	
Fonds pour l'encouragement études et formation professionnelle	+1'106'935.35	-50'500.00	-1'000'000.00	56'435.35	
Total général	94'158'334.63	-26'498'109.00	-13'147'664.00	54'512'561.63	

**Compte des investissements
vue d'ensemble
par département**

225

Département	Budget 2014									Ecart nets par rapport au budget 2013	
	Crédits en cours de réalisation			Crédits à solliciter			Totaux bruts		Totaux nets	En Frs	En %
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes			
Autorités législatives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-787'000	-100.0
Autorités exécutives	1'921'000	0	1'921'000	0	0	0	1'921'000	0	1'921'000	-26'000	-1.3
PPDT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
CCFI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Autorités judiciaires	1'100'000	0	1'100'000	0	0	0	1'100'000	0	1'100'000	325'000	+41.9
DFS	2'763'500	0	2'763'500	1'990'000	0	1'990'000	4'753'500	0	4'753'500	1'229'300	+34.9
DJSC	9'138'700	0	9'138'700	1'391'100	0	1'391'100	10'529'800	0	10'529'800	1'916'600	+22.3
DEF	5'126'000	0	5'126'000	3'965'200	0	3'965'200	9'091'200	0	9'091'200	-13'734'800	-60.2
DDTE	56'253'500	37'075'800	19'177'700	14'018'165	1'316'965	12'701'200	70'271'665	38'392'765	31'878'900	7'455'400	+30.5
DEAS	750'000	25'500	724'500	0	0	0	750'000	25'500	724'500	389'800	+116.5
Totaux	77'052'700	37'101'300	39'951'400	21'364'465	1'316'965	20'047'500	98'417'165	38'418'265	59'998'900	-3'231'700	-5.1

Département	Budget 2013								
	Crédits en cours de réalisation			Crédits à solliciter			Totaux bruts		Totaux nets
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	
Autorités législatives	787'000	0	787'000	0	0	0	787'000	0	787'000
Autorités exécutives	1'947'000	0	1'947'000	0	0	0	1'947'000	0	1'947'000
PPDT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CCFI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorités judiciaires	1'000'000	225'000	775'000	0	0	0	1'000'000	225'000	775'000
DFS	3'524'200	0	3'524'200	0	0	0	3'524'200	0	3'524'200
DJSC	8'748'800	1'375'000	7'373'800	1'239'400	0	1'239'400	9'988'200	1'375'000	8'613'200
DEF	21'957'100	0	21'957'100	868'900	0	868'900	22'826'000	0	22'826'000
DDTE	78'115'500	53'692'000	24'423'500	0	0	0	78'115'500	53'692'000	24'423'500
DEAS	13'639'300	13'304'600	334'700	0	0	0	13'639'300	13'304'600	334'700
Totaux	129'718'900	68'596'600	61'122'300	2'108'300	0	2'108'300	131'827'200	68'596'600	63'230'600

Compte des investissements, crédits d'engagement en cours

Compte des investissements Crédits d'engagement en cours	Date	Crédit cadre oui / non	Centre financier	ENGAGEMENTS				DEPENSES				
				Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Non engagé net (+) Dépassé net (-)	Situation à fin 2012 (net)	Budget 2013		Budget 2014	
					Contracté Fr.	Prévu Fr.	Dépenses Fr.		Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.
Totaux				1'009'790'655	827'220'351	106'251'829	76'318'475	871'559'834.03	129'718'900	68'596'600	77'052'700	37'101'300
Autorités législatives												
Informatisation de la salle du Grand Conseil	26.06.2012	non		610'000	16'067	593'000	933	0.00	610'000	0	0	0
Informatisation des députés pour la législature 2013-2017	26.06.2012	non		177'000	0	177'000	0	0.00	177'000	0	0	0
Autorités exécutives												
Redressement durable des finances cantonales ainsi que l'adaptation en profondeur des structures et du fonctionnement de l'Etat [01]	23.02.2010	non		16'000'000	5'958'000	6'785'000	3'257'000	2'194'881.11	1'947'000	0	1'921'000	0
Préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence												
CCFI												
Autorités judiciaires												
Etude détaillée de l'implantation du ministère public et du Tribunal d'instance sur le site "Le Corbusier" à La Chaux-de-Fonds	28.06.2011	non	SGAJ	2'375'000	500'000	1'875'000	0	493'081.40	1'000'000	225'000	1'100'000	0
Département des finances et de la santé												
Réorganisation du service des contributions [02]	06.11.2012	non	SCCO	1'500'000	396'200	935'700	168'100	0.00	626'600	0	548'300	0
Acquisition d'un véhicule pour catastrophe sanitaire [03]	25.08.2010	non	SCSP	550'000	547'794	0	2'206	349'593.89	0	0	0	0

Compte des investissements Crédits d'engagement en cours	Date	Crédit cadre oui / non	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Non engagé net (+) Dépassé net (-) Fr.	Situation à fin 2012 (net) Fr.	Budget 2013		Budget 2014			
					Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
Première étape des études sur la création d'un site hospitalier unique de soins aigus, respectivement de réadaptation [04]	27.03.2013	non	SCSP	500'000	0	500'000	0	0.00	840'000	0	290'000	0		
CNIP, 2ème étape de rénovation et d'entretien du bâtiment Site Dubied 12, 14, 16. Finition de la rénovation du second étage pour ateliers d'électrotechnique et interentreprises. Planification première série d'entretien d'immeuble	01.04.2009	non	SBAT	1'600'000	1'188'734	411'236	30	1'188'734.35	0	0	20'000	0		
Travaux d'entretien courant dans plusieurs bâtiments cantonaux, au titre de rattrapage de "l'entretien différé" [05]	24.06.2009	oui	SBAT	3'500'000	3'424'000	76'000	0	2'977'213.11	446'200	0	0	0		
SIEN, développement de l'informatique cantonale 2004-2009	02.06.2004	oui	SIEN	9'700'000	5'210'613	4'489'000	387	5'210'613.09	0	0	500'000	0		
SIEN, développement du Guichet unique neuchâtelois	02.09.2009	oui	SIEN	4'500'000	2'572'968	1'927'000	32	2'169'326.80	400'000	0	600'000	0		

Département de la justice, de la sécurité et de la culture

Rénovation de l'immeuble "Promenade 20", rénovation et agrandissement de la Prison préventive à La Chaux-de-Fonds, rénovation et agrandissement de l'établissement d'exécution des peines (EEP) de Bellevue à Gorgier [06]	18.03.2008	oui	SPNE	37'168'670	27'391'150	9'777'520	0	11'740'337.50	8'606'600	1'375'000	8'935'900	0
Mise en place d'une téléphonie mobile sécurisée au service pénitentiaire [07]	25.06.2013	non	SPNE	580'000	580'000	0	0	0.00	0	0	0	0
Acquisition d'un logiciel pour le traitement informatique des poursuites	04.09.2007	non	SEPF	963'000	663'000	0	300'000	602'712.15	0	0	0	0
Acquisition d'un nouveau réseau radio destiné aux services de sécurité	03.07.2001	non	PONE	9'100'000	8'719'460	380'540	0	8'719'460.43	0	0	0	0
Remplacement des appareils Polycor de la police neuchâteloise ainsi que les accessoires nécessaires à l'utilisation de ces appareils	25.01.2011	non	PONE	1'300'000	972'831	327'169	0	972'831.20	0	0	0	0
Appareils divers PONE	21.09.2011	non	PONE	527'000	229'000	262'000	36'000	228'610.59	0	0	0	0
Collégiale de Neuchâtel, subvention cantonale pour la première étape de la restauration [08]	01.10.2008	non		1'953'000	1'953'000	0	0	1'750'000.00	92'200	0	22'800	0
Financement de l'acquisition et de la création des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage (Larch), du 22 février 2011 [09]	22.02.2011	non	OAEN	1'450'000	1'450'000	0	0	93'697.70	50'000	0	110'000	0

Département de l'éducation et de la famille

Bâtiment de la microtechnique, Microcity [10]	26.05.2010	non	SDEF	71'400'000	71'400'000	0	0	52'171'443.53	18'382'400	0	846'000	0
Participation au transfert et à l'installation du Comlab au sein du CSEM [11]	01.04.2009	non	SFPO	8'500'000	4'002'200	4'497'800	0	4'002'200.00	1'800'000	0	2'697'800	0
CPLN, assainissement thermique de trois bâtiments, étude [12]	22.12.2010	non	CPLN	1'500'000	1'500'000	0	0	519'741.75	650'000	0	330'300	0
Construction d'une halle de sport double (halle Volta) à La Chaux-de-Fonds [13]	18.03.2008	non	CIFO	4'273'140	4'223'187	0	49'953	4'223'187.00	0	0	0	0

Compte des investissements Crédits d'engagement en cours	Date	Crédit cadre oui / non	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Non engagé net (+) Dépassé net (-) Fr.	Situation à fin 2012 (net) Fr.	Budget 2013		Budget 2014			
					Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
CIFOM, rénovation des bâtiments nécessaire au transfert des filières du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) au Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloise (CIFOM)	26.05.2010	non	CIFO	4'390'000	4'200'000	190'000	0	4'199'836.52	1'018'500	0	0	0		
Crédit-cadre destiné à la mise en conformité des installations techniques (sécurité et santé au travail SST) des bâtiments du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM), sis à La Chaux-de-Fonds, rues de la Serre 62, de la Paix 60 et Jardinière 68	[14] 25.01.2011	oui	CIFO	3'500'000	1'890'000	1'610'000	0	1'512'408.40	0	0	900'000	0		
Campus Arc 1, conservatoire, Neuchâtel, nouveaux bâtiments	02.09.2004	non	HES	38'400'000	36'340'500	16'000	2'043'500	36'340'496.49	0	0	16'000	0		
UNIMAIL, 2ème étape d'assainissement du revêtement pierreux des façades	[15] 27.03.2007	non	UNI	850'000	684'123	165'900	-23	638'022.65	46'100	0	165'900	0		
UNI, 1er mars 26, rénovation intérieure et mise en conformité des locaux du bâtiment principal	26.06.2007	non	UNI	4'500'000	4'524'697	0	-24'697	4'524'697.05	0	0	0	0		

Département du développement territorial et de l'environnement

Projet d'agglomération	[16] 19.12.2007	non	SDTE	2'320'000	2'337'323	0	-17'323	2'337'322.80	0	0	0	0
Aménagement du "Sentier du Lac" entre Le Landeron et la gare de St-Aubin et construction d'une passerelle dans les gorges de l'Areuse	[17] 18.11.1996	oui	SCAT	650'000	568'832	81'168	0	568'831.75	0	0	81'200	0
Participation aux améliorations techniques des entreprises de transport idem, prêts remboursables	26.01.1988	oui	SCTR	22'533'000	22'435'145	0	97'855	22'435'145.00	0	0	0	0
	[18]		SCTR					710'444.00	0	92'300	0	92'300
Participation aux améliorations techniques des entreprises de transport idem, prêts remboursables	29.06.1993	oui	SCTR	19'797'000	12'264'053	0	7'532'947	12'264'053.00	0	0	0	0
	[19]		SCTR					3'256'814.00	0	262'700	0	262'700
Rénovation de la flotte et augmentation du capital-actions de la société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat idem, prêts remboursables	10.11.1999	non	SCTR	1'110'000	708'784	0	401'216	708'783.90	0	0	0	0
	[20]		SCTR					255'237.00	0	11'000	0	11'000
Crédit cadre cantonal 2007-2010 pour le financement de l'infrastructure ferroviaire des chemins de fer privés (BLS, TN, TRN et CJ)	03.10.2007	oui	SCTR	10'600'000	6'871'152	0	3'728'848	6'871'152.30	0	0	0	0
Augmentation de capital prévue dans le cadre de la fusion des entreprises de transports TN et TRN	26.06.2012	non	SCTR	3'000'000	1'500'000	1'500'000	0	1'500'000.00	0	0	0	0
Crédit cadre cantonal 2013-2016 pour financer les investissements d'infrastructures en faveur des chemins de fer privés (TransN, BLS, et CJ)	[21] 29.01.2013	oui	SCTR	14'700'000	3'800'000	10'900'000	0	0.00	0	0	4'557'000	0
Part cantonale aux dépenses pour la route A5 (loi fédérale sur les routes nationales du 08.03.1960)	[22]		SPCH	429'500'000	398'220'899	2'079'101	0	398'094'419.12	1'270'000	1'120'000	2'970'000	829'000
+ Part cantonale aux dépenses pour la route A5, construction du tunnel de Serrières	[23]		SPCH		23'504'573	5'695'427		18'915'293.06	39'040'000	34'355'000	23'810'000	20'070'000
Dixième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes	[24] 28.03.1995	oui	SPCH	64'037'310	56'366'304	180'000	7'491'006	56'366'303.94	560'000	560'000	200'000	60'000

Compte des investissements Crédits d'engagement en cours	Date	Crédit cadre oui / non	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Non engagé net (+) Dépassé net (-) Fr.	Situation à fin 2012 (net) Fr.	Budget 2013		Budget 2014			
					Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
Onzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cycles [25]	04.10.2000	oui	SPCH	76'945'000	30'665'969	945'000	45'334'031	25'869'269.15	13'831'700	9'035'000	4'400'000	3'455'000		
Elaboration du dossier de la route principale H20 [26]	04.12.2007	non	SPCH	12'870'000	7'521'284	1'950'000	3'398'716	5'842'942.90	3'007'000	0	1'450'000	0		
Entretien constructif des routes cantonales, des ouvrages d'art et des cours d'eau [27]	30.03.2010	oui	SPCH	24'000'000	23'986'540	0	13'460	17'328'439.58	6'058'100	0	0	0		
Etudes destinées à l'établissement d'un concept d'intervention relatif au tunnel et aux murs de la Clusette [28]	30.03.2010	non	SPCH	1'150'000	26'458	0	1'123'542	26'457.70	94'000	94'000	100'000	100'000		
Assainissement et renforcement de cinq ouvrages d'art [29]	24.05.2011	oui	SPCH	6'900'000	2'078'019	5'300'000	-478'019	1'978'693.40	2'134'000	0	1'800'000	0		
Renforcement et réaménagement de la RC 1320 entre Le Crêt-du-Loche et le giratoire du Grillon, à La Chauv-de-Fonds [30]	29.06.2011	non	SPCH	4'270'000	4'225'000	45'000	0	3'291'815.05	552'900	0	45'000	0		
Participation du canton à l'évacuation et l'épuration des eaux et à l'adduction d'eau [31]		oui	SENE					117'102'931.08	8'030'000	8'030'000	8'020'000	8'020'000		
Troisième programme d'assainissement énergétique des bâtiments de l'Etat	26.03.1996	oui	SENE	1'300'000	1'240'947	59'053	0	1'240'946.84	8'000	17'000	8'000	0		
Investigation, surveillance et assainissement des sites pollués	01.10.2008	oui	SENE	5'750'000	2'137'604	3'612'000	396	2'137'604.21	970'000	0	1'200'000	0		
Prise de participation au capital-actions de Groupe E Greenwatt SA [32]	04.09.2012	non	SENE	3'000'000	3'000'000	0	0	1'200'000.00	0	0	0	0		
Subventions pour travaux d'améliorations foncières	06.02.2001	non	SAGR	5'900'000	4'341'709	1'558'291	0	4'141'708.75	200'000	0	400'000	200'000		
Prêt de soutien à la réorganisation du secteur laitier en Suisse occidentale [33]	11.12.2002	non	SAGR	1'150'000	1'150'000	0	0	575'000.00	0	115'000	0	115'000		
Subventions pour les constructions rurales	29.06.2004	oui	SAGR	5'500'000	5'500'000	0	0	5'476'000.00	0	0	0	0		
Subventions pour améliorations foncières	29.06.2004	non	SAGR	1'260'000	1'259'616	0	384	1'259'616.40	0	0	0	0		
Subventions pour constructions rurales	27.03.2007	oui	SAGR	5'100'000	5'100'000	0	0	5'005'300.00	0	0	0	0		
Subventions pour améliorations foncières	27.03.2007	non	SAGR	4'100'000	2'000'444	2'099'556	0	1'500'444.00	500'000	0	900'000	550'000		
Subventions pour constructions rurales	31.03.2010	oui	SAGR	2'800'000	2'800'000	0	0	2'278'800.00	554'400	0	0	0		
Subventions pour améliorations foncières	31.03.2010	non	SAGR	2'300'000	370'000	1'930'000	0	100'000.00	270'000	0	400'000	250'000		
Subventions pour constructions rurales	29.01.2013	oui	SAGR	5'100'000	328'500	4'771'500	0	0.00	328'500	0	3'733'500	1'862'000		
Subvention pour la construction d'une fromagerie pour la société coopérative de fromagerie Duo Vallon Les Bayards [34]	29.01.2013	non	SAGR	750'000	0	750'000	0	0.00	0	0	1'055'000	555'000		
Subventions en faveur de l'assainissement et de l'agrandissement de l'Abattoir régional des Ponts-de-Martel au titre des améliorations structurelles agricoles, et de l'accroissement de ses capacités de traitement et de stockage au titre de la lutte contre les épizooties [35]	29.01.2013	non	SAGR	694'000	694'000	0	0	0.00	281'100	0	467'600	328'800		
Département de l'économie et de l'action sociale														
Prêt pour la réalisation de projets de politique régionale [36]	23.06.2009	oui	NECO	14'000'000	202'500	11'630'715	2'166'785	202'500.00	13'639'300	13'304'600	0	25'500		
Prêt pour la réalisation de projets de politique régionale [37]	02.10.2012	oui	NECO	14'000'000	3'085'000	10'915'000	0	0.00	0	0	750'000	0		

Compte des investissements Crédits d'engagement en cours	Date	Crédit cadre oui / non	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Non engagé net (+) Dépassé net (-) Fr.	Situation à fin 2012 (net) Fr.	Budget 2013		Budget 2014			
					Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.

Investissements en appareils et équipements d'une valeur supérieure à Fr. 100.000.- (compétence du Conseil d'Etat)

Autorités législatives												
Autorités exécutives												
Gouvernement neuchâtelois sans papier	24.10.2012	non		300'000	300'000	0	0	0.00	0	0	0	0
Surveillance d'intégrité pour Kern	11.09.2013	non	SALI	245'000	245'000	0	0	0.00	0	0	0	0
Préposé intercantonal à la protection des données et à la tranparence												
CCFI												
Autorités judiciaires												
Département des finances et de la santé												
Perreux / Toitures services généraux	[38] 17.10.2012	non	SBAT	400'000	400'000	0	0	214'333.70	0	0	0	0
BAP - assainissement des installations techniques	[39] 12.12.2012	non	SBAT	400'000	30'000	370'000	0	30'000.00	0	0	0	0
SIEN, concept intégré de gestion des amendes d'ordre	[40] 10.03.2010	non	SIEN	382'000	349'527	32'000	473	319'451.00	57'100	0	0	0
SIEN, refonte du site Internet de l'Etat	20.04.2011	non	SIEN	300'000	220'650	79'000	350	191'550.39	29'100	0	79'000	0
SIEN, renouvellement des centraux et appareils téléphoniques du Littoral	[41] 27.06.2011	non	SIEN	400'000	248'767	151'000	233	248'767.29	145'500	0	0	0
SIEN, renouvellement matériel	24.10.2012	non	SIEN	260'000	139'913	120'000	87	139'912.90	135'800	0	60'000	0
SIEN, renouvellement des infrastructures réseau des salles machines	22.05.2013	non	SIEN	400'000	0	400'000	0	0.00	194'000	0	206'000	0
SIEN, nouveaux projets de développement	22.05.2013	non	SIEN	370'000	32'940	337'000	60	0.00	145'500	0	124'500	0
SIEN, sécurité informatique matériel-logiciel	22.05.2013	non	SIEN	350'000	131'633	218'000	367	0.00	184'300	0	165'700	0
SIEN, renouvellement des routeurs et switchs de périphérie	22.05.2013	non	SIEN	350'000	102'946	247'000	54	0.00	145'500	0	100'000	0
SIEN, passage à 10GB sur l'infrastructure du NCN	22.05.2013	non	SIEN	300'000	91'034	208'900	66	0.00	174'600	0	70'000	0
SIEN, mise à jour logiciel centraux téléphoniques	[42] 11.09.2013	non	SIEN	220'000	211'000	9'000	0	0.00	0	0	0	0

Compte des investissements Crédits d'engagement en cours	Date	Crédit cadre oui / non	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Non engagé net (+) Dépassé net (-) Fr.	Situation à fin 2012 (net) Fr.	Budget 2013		Budget 2014			
					Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
Département de la justice, de la sécurité et de la culture														
Mise en place du logiciel JURIS dans les établissements pénitentiaires	11.08.2010	non	SPNE	150'000	80'000	70'000	0	80'000.00	0	0	70'000	0		
Assainissement des appareils techniques PONE	21.09.2011	non	PONE	339'000	170'000	169'000	0	169'138.15	0	0	0	0		
Bornes SOS postes PX	11.09.2013	non	PONE	235'000	75'000	160'000	0	0.00	0	0	0	0		
Remplacement installation du groupe de froid, humidification et climatisation de la centrale d'engagement et de transmission (CET) de la Police neuchâteloise	11.09.2013	non	PONE	200'000	0	200'000	0	0.00	0	0	0	0		
Véhicule spécial 4x4 et sa remorque	11.09.2013	non	PONE	155'000	0	155'000	0	0.00	0	0	0	0		
Déplacement du radar de Serrières	11.09.2013	non	PONE	100'000	0	100'000	0	0.00	0	0	0	0		
Coverts brigade observation	11.09.2013	non	PONE	100'000	0	100'000	0	0.00	0	0	0	0		
Département de l'éducation et de la famille														
Transformation d'un appartement en salle de classe à Boudevilliers	29.04.2013	non		7'835	7'835	0	0	0.00	0	0	0	0		
Frais d'études pour l'assainissement des façades du Lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel	25.08.2010	non	LDDR	400'000	25'617	374'400	-17	25'616.60	0	0	0	0		
Lycée Blaise-Cendrars, assainissement toitures [43]	11.09.2013	non	LBCC	150'000	150'000	170'000	-170'000	0.00	0	0	170'000	0		
CPMB, renouvellement machines et outillage CIE	15.08.2012	non	CPMB	333'400	333'164	0	236	333'164.06	0	0	0	0		
CPMB, renouvellement outillage CIE	11.09.2013	non	CPMB	233'400	0	233'400	0	0.00	0	0	0	0		
CPLN, mise en conformité des équipements liés à la sécurité des personnes et des choses dans les bâtiments	25.11.2009	non	CPLN	290'000	220'888	60'100	9'012	220'887.70	60'100	0	0	0		
CIFOM, toiture Est Jardinière 68 LCF	22.05.2013	non	CIFO	150'000	150'000	0	0	0.00	0	0	0	0		
CIFOM, toiture Est Pgrès 38-40 LCF	03.06.2013	non	CIFO	250'000	250'000	0	0	0.00	0	0	0	0		
Département du développement territorial et de l'environnement														
Protection contre les chutes de pierres / Fleurier	27.06.2011	non	SCAT	266'000	266'000	0	0	266'000.00	0	0	0	0		
Microrecensement 2010 et indicateurs statistiques	26.08.2009	non	SCTR	370'900	365'281	0	5'619	365'280.85	0	0	0	0		
Création de la halte de Morgarten à la Chau-de-Fonds, étude	24.11.2010	non	SCTR	115'000	94'660	0	20'340	94'659.85	0	0	0	0		
Remplacement des équipements de déneigement des transporteurs privés, division 1 à 3	28.09.2009	oui	SPCH	300'000	189'465	110'000	535	189'464.95	0	0	0	0		
Introduction de MISTRA [44]	06.06.2012	non	SPCH	300'000	230'449	175'000	-105'449	176'883.15	0	0	65'000	0		
H18 - Evitement Est de la Chau-de-Fonds, étude d'avant-projets [45]	22.08.2012	non	SPCH	240'000	83'863	156'137	0	33'756.05	116'400	0	90'000	0		

Compte des investissements Crédits d'engagement en cours	Date	Crédit cadre oui / non	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Non engagé net (+) Dépassé net (-) Fr.	Situation à fin 2012 (net) Fr.	Budget 2013		Budget 2014			
					Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
Convention-programme RPT04, Prés-Maréchaux - revitalisation	[46]	06.03.2013	non	SPCH	125'000	40'000	85'000	0	0.00	0	0	400'000	315'000	
Acquisition de compteurs trafic	[47]	11.09.2013	non	SPCH	200'000	0	200'000	0	0.00	0	0	0	0	
Mobilité douce - giratoire de la Brenna	[48]	11.09.2013	non	SPCH	165'000	0	165'000	0	0.00	0	0	0	0	
Aménagement plan d'affectation Vieille-Thielle	[49]	27.06.2011	non	SFFN	385'000	78'880	306'000	120	78'880.15	0	0	68'000	0	
Centre forestier Montagne de Boudry		18.01.2012	non	SFFN	300'000	295'876	0	4'124	0.00	291'000	0	0	0	
Subvention cantonale aux frais d'élaboration de plans de gestion intégrée (PGI) pour les pâturage boisés		29.08.2011	non	SAGR	100'000	81'784	18'216	0	55'891.95	0	0	18'200	0	
Achat du logiciel "Limsophy", application intercantonale de gestion des inspections, prélèvements et analyses de laboratoire, dans les domaines de l'inspection des denrées alimentaires et des vérifications métrologiques	[50]	25.08.2010	non	SCAV	300'000	300'000	75'000	-75'000	260'799.65	18'400	0	15'000	0	
Département de l'économie et de l'action sociale														
ARESA Aéroport régional des Eplatures SA	[51]	31.10.2012	non	NECO	400'000	400'000	0	0	400'000.00	0	0	0	0	

Remarques

Redressement durable des finances cantonales ainsi que...	[01]	Le pilote de la gestion par enveloppe et mandat de prestations (GEM-light) va être étendu et les travaux pour la refonte du système informatique d'information et de gestion vont démarrer. Par rapport au budget 2013, les dépenses prévues en 2014 n'augmentent pas mais les comptes 2013 seront sensiblement inférieurs car le projet a pris un certain retard suite au changement de législature.
Réorganisation du service des contributions	[02]	Ce crédit est géré pour 850'000 francs par le SBAT et pour 650'000 francs par le SIEN. Un crédit accéléré de 146'800 francs a été accordé par le Conseil d'Etat au SBAT en 2013.
Acquisition d'un véhicule pour catastrophe sanitaire	[03]	Investissement finalisé en 2013.
Première étape des études sur la création d'un site hospitalier...	[04]	Etudes à mener sur 18 mois dès le début de l'année 2014. 1ère étape pour définir l'hôpital à horizon 2030 (organisation et prestations).
Travaux d'entretien courant dans plusieurs bâtiments...	[05]	Ce crédit sera bouclé sur l'exercice 2013.
Rénovation de l'immeuble "Promenade 20", rénovation et...	[06]	Le rapport 13.027, adopté en septembre 2013, définit une nouvelle planification des travaux. Toutefois, au vu de la surpopulation carcérale dans l'ensemble de la Suisse romande et du taux élevé de détenu à l'EDPR notamment, il faut avoir conscience que cette planification sera difficile à tenir. C'est en tenant compte de ces éléments que le budget 2014 a été établi.
Mise en place d'une téléphonie mobile sécurisée au service...	[07]	Il a été demandé au Conseil d'Etat de ratifier, par la voie d'urgence, conformément à l'article 41 de la loi sur les finances, un décret octroyant un nouveau crédit d'engagement urgent de 580'000 francs destiné à la mise en place d'une téléphonie mobile sécurisée au service pénitentiaire. Selon la procédure, la proposition de décret a été acceptée par la commission de gestion et de finance le 26 mars 2013 et validé par le GC le 25.06.2013.
Collégiale de Neuchâtel, subvention cantonale pour la...	[08]	Fin des travaux liés à la première étape de restauration de la collégiale.
Financement de l'acquisition et de la création des moyens...	[09]	Travaux en cours conformément au rapport 10.050 adopté par le Grand Conseil.
Bâtiment de la microtechnique, Microcity	[10]	Respect de la planification financière établie par l'entreprise ERNE AG.
Participation au transfert et à l'installation du Comlab au...	[11]	La tranche d'investissement 2014 prévue correspond au plan financier général soumis au Grand conseil dans le rapport 12.018.

Remarques

CPLN, assainissement thermique de trois bâtiments, étude	[12] La tranche d'investissement 2014 prévue correspond au plan financier général soumis au Grand conseil dans le rapport 12.038 concernant un crédit d'étude de 1'500'000 francs.
Construction d'une halle de sport double (halle Volta)...	[13] Le montant du crédit d'engagement tient également compte d'une subvention découlant de la loi sur les constructions scolaires.
Crédit-cadre destiné à la mise en conformité des...	[14] Poursuite de la mise en conformité des installations au Cifom (Jardinière 68 et Paix 60, La Chaux-de-Fonds).
UNIMAIL, 2ème étape d'assainissement du revêtement...	[15] Poursuite du programme d'assainissement des façades selon rapport 07.008 adopté par le GC.
Projet d'agglomération	[16] Clôture du projet en fin d'exercice 2013.
Aménagement du "Sentier du Lac" entre Le Landeron et la...	[17] Démarrage des travaux dès que la procédure suite à un recours aura abouti.
Participation aux améliorations techniques des entreprises...	[18] Remboursement de prêts par les entreprises.
Participation aux améliorations techniques des entreprises...	[19] Idem.
Rénovation de la flotte et augmentation du capital-actions de...	[20] Idem.
Crédit cadre cantonal 2013-2016 pour financer les...	[21] Prêts conditionnellement remboursables pour le financement des infrastructures des chemins de fer privés. Des conventions ont été signées pour la période 2013-2016 avec les entreprises.
Part cantonale aux dépenses pour la route A5 (loi fédérale sur...	[22] Les tâches restantes concernent la rédaction des derniers rapports de fouilles archéologiques, finalisation des acquisitions de terrains, bouclage des décomptes de lots et d'ouvrages, établissement de conventions d'entretien des zones de compensation environnementales.
+ Part cantonale aux dépenses du tunnel de Serrières	[23] Poursuite des travaux de génie civil, ainsi que de la pose et des tests des équipements d'exploitation et de sécurité des tunnels. Suite à l'ouverture au trafic, au début du mois de mars, suite des travaux de génie civil sur les zones libérées du trafic (notamment bretelle de sortie côté Auvonnier et du mur sud du portail de Serrières) et début des travaux de réaménagement de la route actuelle entre les portails.
Dixième étape de restauration et d'aménagement des routes...	[24] Concerne la tranchée de Corcelles: acquisitions de terrains et réalisations de mesures de protection contre le bruit (fenêtres isolantes).
Onzième étape de restauration et d'aménagement des routes...	[25] Fin des travaux du tunnel du Bois-des-Rutelins et du tracé routier de part et d'autre.
Elaboration du dossier de la route principale H20	[26] Poursuite du projet de contournement du Locle, afin de transmettre le dossier le plus avancé possible à la Confédération de manière à permettre une réalisation rapide de cet aménagement. Suite des acquisitions foncières pour ce qui est indispensable.
Entretien constructif des routes cantonales, des ouvrages...	[27] Un nouveau crédit-cadre sera sollicité pour la période 2014-17. Cf. crédits d'engagement à solliciter.
Etudes destinées à l'établissement d'un concept...	[28] Etablissement des bases/informations techniques permettant l'élaboration du dossier de demande de crédit au Grand Conseil. Dépenses entièrement compensées par les contributions reçues de la Confédération pour les routes principales.
Assainissement et renforcement de cinq ouvrages d'art	[29] Assainissement du passage de la RC5 sur la voie CFF à Cressier.
Renforcement et réaménagement de la RC 1320 entre Le Crêt...	[30] Concerne la régularisation de transferts de terrains.
Participation du canton à l'évacuation et l'épuration des eaux...	[31] Engagement neutralisé par une recette correspondante prélevée au fonds des eaux sous la rubrique 362800 "Subs. communes divers".
Prise de participation au capital-actions de Groupe E...	[32] Le solde de la participation (1,8 mios) a été acquise en 2013 par la voie d'une demande de crédit supplémentaire validée par le Conseil d'Etat le 8 mai 2013.
Prêt de soutien à la réorganisation du secteur laitier en Suisse...	[33] Remboursement de prêt.
Subvention pour la construction d'une fromagerie pour la...	[34] Début des travaux en 2014.
Subventions en faveur de l'assainissement et de...	[35] Versement du solde de la subvention promise.
Prêt pour la réalisation de projets de politique régionale	[36] Il s'agit des tranches de remboursement de prêts accordés dans le cadre du programme de politique régionale 2008-2011.
Prêt pour la réalisation de projets de politique régionale	[37] A la suite de la décision du Conseil d'Etat de donner la priorité aux investissements en cours pour le budget 2014 et de revoir à la baisse les soutiens sous forme de prêt prévus initialement, seuls les soutiens à deux projets ont pu être inscrits au budget. Il est rappelé qu'en raison des restrictions budgétaires, aucun montant de prêt n'a été planifié en 2012 et en 2013, créant un décalage avec les aides prévues à la convention-programme signée avec la Confédération.
Perreux / Toitures services généraux	[38] Ce crédit sera bouclé sur l'exercice 2013.
BAP - assainissement des installations techniques	[39] Un crédit supplémentaire a été accordé en 2013. Ce projet doit être bouclé en 2013.
SIEN, concept intégré de gestion des amendes d'ordre	[40] Le crédit sera bouclé fin 2013.
SIEN, renouvellement des centraux et appareils...	[41] Idem.
SIEN, mise à jour logiciel centraux téléphoniques	[42] Crédit anticipé sur 2013.

Remarques

Lycée Blaise-Cendrars, assainissement toitures	[43] Poursuite de l'assainissement, débuté en 2013, de la toiture du lycée Blaise-Cendrars.
Introduction de MISTRA	[44] Poursuite de l'introduction de MISTRA par l'implémentation des modules complémentaires.
H18 - Evitement Est de la Chaux-de-Fonds, étude d'avant...	[45] Etudes visant à développer les projets retenus au terme de l'étude d'opportunité menée en 2010 et 2011.
Convention-programme RPT04, Prés-Maréchaux...	[46] Part cantonale relative à la réalisation des travaux.
Acquisition de compteurs trafic	[47] Anticipation des dépenses d'investissements selon décision du Conseil d'Etat du 11 septembre 2013.
Mobilité douce - giratoire de la Brena	[48] Idem.
Aménagement plan d'affectation Vieille-Thielle	[49] Poursuite des travaux. Elaboration des plans d'exécution d'une des mesures prévues dans le plan cantonal, mise à l'enquête publique et appel d'offres.
Achat du logiciel "Limsophy", application intercantonale de...	[50] Fin de l'implémentation du nouveau logiciel de gestion de la sécurité alimentaire "Limsophy" dans le cadre d'un projet intercantonal.
ARESA Aéroport régional des Eplatures SA	[51] Cet investissement a été finalisé en 2012.

Compte des investissements, crédits d'engagement à solliciter

Compte des investissements Crédits d'engagement à solliciter	Centre financier	Crédit d'engagement Fr.	Budget 2013		Budget 2014		
			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	
Totaux		110'723'700	2'108'300	0	21'364'465	1'316'965	
Autorités législatives							
Autorités exécutives							
Préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence							
CCFI							
Autorités judiciaires							
Département des finances et de la santé							
SBAT - chaudières	[01]	SBAT	2'800'000	0	0	400'000	0
Sécurité feu / détection incendie	[02]	SBAT	1'700'000	0	0	400'000	0

Compte des investissements Crédits d'engagement à solliciter	Centre financier	Crédit d'engagement Fr.	Budget 2013		Budget 2014		
			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	
Département de la justice, de la sécurité et de la culture							
Intégration de la police locale de Neuchâtel	[03]	PONE	1'191'100	1'239'400	0	1'191'100	0
Département de l'éducation et de la famille							
CPLN, assainissement énergétique	[04]	CPLN	23'900'000	868'900	0	3'000'000	0
Département du développement territorial et de l'environnement							
Crédit construction Halte Fiaz	[05]	SCTR	3'300'000	0	0	500'000	0
Douzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales	[06]	SPCH	28'820'000	0	0	5'250'000	690'000
Entretien constructif 2014 - 2017	[07]	SPCH	16'800'000	0	0	4'200'000	0
Reconstruction RC 1310 Ponts-de-Martel - La Sagne	[08]	SPCH	15'000'000	0	0	500'000	0
Renouvellement parc véhicules et machines	[09]	SPCH	2'570'000	0	0	230'000	0
RPT 07b - deuxième convention programme	[10]	SPCH	5'000'000	0	0	400'000	200'000
RPT 06 - deuxième convention programme	[11]	SPCH	2'812'400	0	0	2'033'165	426'965
Assainissement bâtiment EMTN	[12]	SAGR	1'495'000	0	0	0	0
Département de l'économie et de l'action sociale							
Nouveaux projets relevant du Conseil d'Etat							
Autorités législatives							
Autorités exécutives							
Préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence							

Compte des investissements Crédits d'engagement à solliciter	Centre financier	Crédit d'engagement Fr.	Budget 2013		Budget 2014	
			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
CCFI						
Autorités judiciaires						
Département des finances et de la santé						
Remplacement des firewalls	SIEN	400'000	0	0	100'000	0
Renouvellement applications du secteur social	SIEN	395'000	0	0	150'000	0
Renouvellement du SAN ne.ch	SIEN	390'000	0	0	390'000	0
Remplacement des POPs1	SIEN	390'000	0	0	100'000	0
Sécurité des infrastructures réseau	SIEN	350'000	0	0	50'000	0
Nouveaux projets de développement (2)	SIEN	270'000	0	0	150'000	0
Contrôle d'accès au réseau	SIEN	250'000	0	0	100'000	0
Gestion des amendes d'ordre	SIEN	150'000	0	0	150'000	0
Département de la justice, de la sécurité et de la culture						
Renouvellement PDA 2014	[13] PONE	230'000	0	0	200'000	0
Département de l'éducation et de la famille						
Cortailod, création de deux salles de classe	[14]	231'000	0	0	116'000	0
Fresens, nouveau collègue	[15]	150'000	0	0	75'000	0
Transformation collègue primaire Chézard	[16]	121'200	0	0	61'200	0
Assainissement collègue Crêt-du-Chêne	[17]	85'000	0	0	85'000	0
Cortailod, transformation appartement en salle de classe	[18]	38'000	0	0	38'000	0
CPLN-EPC, déménagement	[19] CPLN	400'000	0	0	400'000	0
CIFOM-EAA, sertissage	[20] CIFO	150'000	0	0	150'000	0

Compte des investissements Crédits d'engagement à solliciter	Centre financier	Crédit d'engagement Fr.	Budget 2013		Budget 2014	
			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
CIFOM, domotique Klaus 1 [21]	CIFO	140'000	0	0	40'000	0
Département du développement territorial et de l'environnement						
Aménagement pisciculture Colombier [22]	SFFN	210'000	0	0	210'000	0
Assainissement bâtiment Aurore 6 [23]	SAGR	355'000	0	0	155'000	0
Evologia, entretien bâtiment et éclairage [24]	SAGR	230'000	0	0	230'000	0
Subvention plans de gestion intégré [25]	SAGR	120'000	0	0	30'000	0
Centre collecteur Montmollin [26]	SCAV	280'000	0	0	280'000	0
Département de l'économie et de l'action sociale						

Remarques

SBAT - chaudières	[01]	Première campagne de remplacement des chaudières selon la norme OPAIR.
Sécurité feu / détection incendie	[02]	Première campagne d'assainissement des installations techniques de sécurité.
Intégration de la police locale de Neuchâtel	[03]	Adaptation des locaux et acquisition des équipements nécessaires en vue de l'intégration de la police locale de Neuchâtel.
CPLN, assainissement énergétique	[04]	La tranche d'investissement 2014 à solliciter correspond à la première tranche de construction selon les prévisions discutées au sein du comité de pilotage.
Crédit construction Halte Fiaz	[05]	Création d'une nouvelle halte ferroviaire à l'ouest du centre-ville de la Chaux-de-Fonds.
Douzième étape de restauration et d'aménagement des routes...	[06]	Part 2014 d'un crédit-cadre actuellement estimé à quelque 29 millions de francs portant sur plusieurs projets de reconstructions et d'améliorations routières.
Entretien constructif 2014 - 2017	[07]	Part 2014 d'un nouveau crédit-cadre pour l'entretien constructif du réseau routier cantonal, le précédent étant échu. Tranche 2014 inférieure de 1.8 millions de francs par rapport au précédent crédit-cadre en raison du retour dans le compte de fonctionnement des travaux de renouvellement de couches de roulement.
Reconstruction RC 1310 Ponts-de-Martel - La Sagne	[08]	Part 2014 d'un nouveau crédit d'engagement actuellement estimé à 15 millions de francs. Réfection complète de ce tronçon avec déplacements localisés du tracé.
Renouvellement parc véhicules et machines	[09]	Part 2014 d'un nouveau crédit-cadre pour l'achat de gros véhicules d'exploitation, le précédent étant épuisé.

Remarques

RPT 07b - deuxième convention programme	[10]	Part 2014 d'un crédit-cadre global de 5 millions de francs (part cantonale) pour la 2ème convention-programme signée entre le Conseil d'Etat et la Confédération.
RPT 06 - deuxième convention programme	[11]	Crédit octroyé par le Grand Conseil lors de la session des 3 et 4 septembre 2013.
Assainissement bâtiment EMTN	[12]	Assainissement énergétique selon rapport 04.029.
Renouvellement PDA 2014	[13]	Renouvellement du matériel de téléphonie portable, outil indispensable au travail de policier.
Cortailod, création de deux salles de classe	[14]	Selon besoins reconnus par arrêté du Conseil d'Etat.
Fresens, nouveau collège	[15]	Idem.
Transformation collège primaire Chézard	[16]	Idem.
Assainissement collège Crêt-du-Chêne	[17]	Idem.
Cortailod, transformation appartement en salle de classe	[18]	Idem.
CPLN-EPC, déménagement	[19]	Déménagements prévus dans le cadre de l'assainissement énergétique du CPLN.
CIFOM-EAA, sertissage	[20]	Création d'une filière "Sertissage" à l'Ecole d'Arts (Cifom).
CIFOM, domotique Klaus 1	[21]	Mise à niveau du système domotique de l'unité Ecole Technique (Cifom).
Aménagement pisciculture Colombier	[22]	Poursuite des travaux de modernisation de l'infrastructure de la pisciculture de Colombier.
Assainissement bâtiment Aurore 6	[23]	Concerne la remise en conformité de sécurité et de salubrité d'un appartement en location.
Evologia, entretien bâtiment et éclairage	[24]	Concerne la remise en état de la toiture et chenaux d'un hangar, la réfection complète de l'étanchéité d'une toiture plate et la poursuite de l'installation de luminaires dans le secteur ouest.
Subvention plans de gestion intégré	[25]	Poursuite de l'activité selon le plan directeur cantonal.
Centre collecteur Montmollin	[26]	Concerne la transformation et la rénovation du centre collecteur Montmollin: création d'un garage pour le matériel d'intervention en cas d'épizooties hautement contagieuses et d'un local de remise en état du matériel après intervention; adaptation des fosses de collecte des cadavres pour la sécurité des usagers; amélioration de la sécurité à l'entrée de la halle de collecte des cadavres.

**Service de
la dette**

Service de la dette Emprunts	Echéance des emprunts	Situation au 31.12.2013	Taux	Annuités 2014		Total	Situation au 31.12.2014	
				Intérêts	Amort.			
Prêt 2002 de Fr.40'000'000.- de Prévoyance.ne	15.07.2017	40'000'000	4.250%	1'700'000		1'700'000	40'000'000	
Prêt 2005 de Fr.100'000'000.- d'un établissement bancaire	15.09.2020	100'000'000	2.550%	2'550'000		2'550'000	100'000'000	
Prêt 2007 de Fr.50'000'000.- d'une Caisse de pensions privée	21.02.2014	50'000'000	2.875%	1'437'500	50'000'000	51'437'500		
Prêt 2007 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	21.02.2022	50'000'000	3.080%	1'540'000		1'540'000	50'000'000	
Prêt 2007 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	22.11.2017	50'000'000	3.375%	1'687'500		1'687'500	50'000'000	
Prêt 2008 de Fr.50'000'000.- d'une compagnie d'assurances	25.06.2018	50'000'000	3.830%	1'915'000		1'915'000	50'000'000	
Prêt 2008 de Fr.20'000'000.- d'un établissement bancaire	31.12.2019	20'000'000	2.768%	553'500		553'500	20'000'000	
Prêt 2009 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	24.08.2021	50'000'000	3.050%	1'525'000		1'525'000	50'000'000	
Prêt 2009 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	26.08.2019	50'000'000	2.790%	1'395'000		1'395'000	50'000'000	
Prêt 2009 de Fr. 50'000'000.- d'un établissement bancaire	14.12.2014	50'000'000	1.900%	905'139	50'000'000	50'905'139		
Placement privé de 2009 de Fr.50'000'000.-	14.12.2016	50'000'000	2.400%	1'200'000		1'200'000	50'000'000	
Emprunt public 2009 de Fr.100'000'000.-	10.11.2015	100'000'000	1.875%	1'875'000		1'875'000	100'000'000	
Placement privé de 2009 de Fr.50'000'000.-	10.11.2015	50'000'000	2.000%	1'000'000		1'000'000	50'000'000	
Placement privé de 2010 de Fr.10'000'000.-	08.07.2022	10'000'000	2.250%	225'000		225'000	10'000'000	
Placement privé de 2010 de Fr.20'000'000.-	09.07.2025	20'000'000	2.375%	475'000		475'000	20'000'000	
Prêt 2010 de Fr.30'000'000.- d'une compagnie d'assurances	09.07.2025	30'000'000	2.400%	720'000		720'000	30'000'000	
Prêt 2010 de Fr.50'000'000.- d'une compagnie d'assurances	15.12.2022	50'000'000	2.210%	1'105'000		1'105'000	50'000'000	
Prêt 2011 de Fr.30'000'000.- de la SUVA	30.06.2021	30'000'000	2.400%	720'000		720'000	30'000'000	
Prêt 2011 de Fr.50'000'000.- d'une compagnie d'assurances	29.04.2026	50'000'000	2.590%	1'295'000		1'295'000	50'000'000	
Prêt 2011 de Fr.50'000'000.- de la Confédération Libor 3M/swap	28.04.2023	50'000'000	2.280%	1'140'000		1'140'000	50'000'000	
Prêt 2012 de Fr.50'000'000.- de la Confédération Libor 3M/swap	30.05.2025	50'000'000	1.260%	630'000		630'000	50'000'000	
Emprunts public 2012 de Fr.200'000'000.-	24.09.2027	200'000'000	1.250%	2'500'000		2'500'000	200'000'000	
Emprunts 2014 à conclure:								
- couverture d'emprunts échus			2.050%				100'000'000	
- couverture de l'insuffisance de financement			2.050%				45'000'000	
- recapitalisation de Prévoyance.ne			2.050%				50'000'000	
- Prêt de Prévoyance.ne			3.500%		592'000	592'000	49'408'000	
- intérêts courus sur nouveaux emprunts 2014				2'747'500		2'747'500		
				1'200'000'000	30'841'139	100'592'000	131'433'139	1'344'408'000 *

* Correspond à la dette "au sens étroit" telle que définie dans le rapport concernant la statistique financière.

**Charges du compte
de fonctionnement
par nature
et par département,
budget 2014**

Charges du compte de fonctionnement par nature et par département, budget 2014 (en milliers de francs)	Total	<i>AULE</i>	<i>AUEX</i>	<i>PPDT</i>	<i>CCFI</i>	<i>AUJU</i>	<i>DFS</i>	<i>DJSC</i>	<i>DEF Université</i>	<i>DDTE</i>	<i>DEAS</i>	
300 Autorités, commissions et juges	14'015	1'445	1'217	11	-	10'781	30	207	181	-	79	64
301 Personnel administratif et d'exploitation	233'930	822	3'999	-	1'022	7'299	36'358	78'753	35'204	-	39'633	30'840
302 Personnel enseignant	112'412	-	-	-	-	-	-	-	112'412	-	-	-
303 Assurances sociales	32'734	222	452	-	89	1'565	3'223	7'512	13'264	-	3'717	2'689
304 Caisse de pensions et de prévoyance	45'533	123	511	-	152	2'253	4'641	10'202	18'666	-	5'045	3'940
305 Assurance-maladie	1'086	-	-	-	-	-	-	-	1'086	-	-	-
307 Prestations aux retraités	4'112	-	2'180	-	-	300	2	980	-	-	650	-
308 Personnel temporaire	2'497	-	-	-	-	-	-	-	2'497	-	-	-
309 Autres charges du personnel	3'575	150	6	-	22	103	267	1'836	750	-	199	243
30 Charges de personnel	449'894	2'762	8'366	11	1'285	22'301	44'520	99'490	184'060	-	49'323	37'776
310 Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	9'564	-	4'812	-	-	92	338	324	3'569	-	223	206
311 Mobilier, machines, véhicules	10'294	23	34	-	-	-	2'864	1'372	4'494	-	1'466	42
312 Eau, énergie, combustibles	6'466	-	-	-	-	-	2'615	155	2'895	-	802	-
313 Autres marchandises	10'963	-	-	-	-	-	130	4'661	2'653	-	3'503	16
314 Entretien des immeubles	17'884	-	-	-	-	-	6'240	1'455	2'384	-	7'697	108
315 Entretien d'objets mobiliers	6'754	34	130	-	-	-	4'381	1'207	495	-	483	23
316 Loyers, fermages, redevances d'utilisation	14'029	-	1'653	-	-	-	10'050	1'282	988	-	39	17
317 Dédommagements pour frais	5'006	186	1'096	-	16	169	244	1'050	1'005	-	751	489
318 Honoraires et autres services	51'399	40	3'113	-	100	1'310	8'110	8'001	13'621	-	11'708	5'397
319 Frais divers	10'000	76	101	-	10	455	924	1'789	4'350	-	573	1'723
31 Biens, services et marchandises	142'358	359	10'940	-	126	2'026	35'895	21'295	36'452	-	27'244	8'020

Charges du compte de fonctionnement par nature et par département, budget 2014 (en milliers de francs)	Total	AULE	AUEX	PPDT	CCFI	AUJU	DFS	DJSC	DEF Université	DDTE	DEAS	
32 Intérêts passifs	34'529	-	-	-	-	-	34'523	6	-	-	-	
330 Patrimoine financier	22'674	-	1	-	-	-	18'140	4'091	120	-	236	86
331 Patrimoine administratif	56'831	157	1'463	-	-	591	14'264	4'076	10'302	-	25'721	256
333 Découvert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
33 Amortissements	79'504	157	1'464	-	-	591	32'404	8'166	10'422	-	25'957	343
34 Parts et contributions sans affectation	8'894	-	-	-	-	-	2'764	5'600	-	-	530	-
350 Confédération	1'408	-	-	-	-	-	174	865	-	-	24	345
351 Cantons	87'118	-	-	238	-	-	1'175	8'937	76'363	-	96	309
352 Communes	8'092	-	-	-	-	-	1'240	2'469	2'912	-	1'471	-
35 Dédommagements à des collectivités publiques	96'618	-	-	238	-	-	2'589	12'270	79'275	-	1'591	654
360 Confédération	7'294	-	-	-	-	-	-	-	2'253	-	-	5'041
361 Cantons	836	-	-	-	-	-	394	-	40	-	-	402
362 Communes	104'191	-	-	-	-	-	1'941	2'897	83'642	-	11'711	4'000
363 Propres établissements	384'495	-	-	-	-	-	223'217	-	30	46'926	-	114'323
364 Sociétés d'économie mixte	169'677	-	-	-	-	-	104'716	6'205	891	-	57'865	-
365 Institutions privées	160'451	345	260	-	-	-	3'071	85'221	49'324	-	3'164	19'067
366 Personnes physiques et morales	261'790	-	-	-	-	-	2'002	2'966	149	-	2'383	254'291
367 Etranger	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
36 Subventions accordées	1'088'734	345	260	-	-	-	335'340	97'288	136'330	46'926	75'123	397'123
371 Cantons	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47
372 Communes	6'922	-	-	-	-	-	-	175	-	-	2'688	4'059
373 Propres établissements	44'050	-	-	-	-	-	-	3'550	-	40'500	-	-
374 Sociétés d'économie mixte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
375 Institutions privées	81'368	-	-	-	-	-	-	-	112	-	80'400	856
376 Personnes physiques	3'552	-	-	-	-	-	-	500	-	-	3'052	-
37 Subventions redistribuées	135'938	-	-	-	-	-	-	4'225	112	40'500	86'140	4'961
380 Attributions aux fonds	3'056	-	-	-	-	-	2'700	356	-	-	-	-
381 Attributions aux réserves	650	-	-	-	-	-	650	-	-	-	-	-
38 Attributions aux financements spéciaux	3'706	-	-	-	-	-	3'350	356	-	-	-	-
39 Imputations internes	66'133	49	7	-	-	33	6'202	9'990	20'645	-	4'738	24'469
3 Total des charges	2'106'307	3'673	21'037	249	1'411	24'950	497'588	258'686	467'296	87'426	270'646	473'345

**Revenus du compte
de fonctionnement
par nature
et par département,
budget 2014**

Revenus du compte de fonctionnement par nature et par département, budget 2014 (en milliers de francs)	Total	<i>AULE</i>	<i>AUEX</i>	<i>PPDT</i>	<i>CCFI</i>	<i>AUJU</i>	<i>DFS</i>	<i>DJSC</i>	<i>DEF</i>	<i>Université</i>	<i>DDTE</i>	<i>DEAS</i>
400 Impôts sur le revenu et la fortune	748'000	-	-	-	-	-	748'000	-	-	-	-	-
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	188'000	-	-	-	-	-	188'000	-	-	-	-	-
402 Impôts fonciers	5'900	-	-	-	-	-	5'900	-	-	-	-	-
403 Impôts sur les gains en capital	23'750	-	-	-	-	-	23'500	-	-	-	250	-
404 Droits de mutations et de timbre	29'500	-	-	-	-	-	29'500	-	-	-	-	-
405 Impôts sur les successions et les donations	19'000	-	-	-	-	-	19'000	-	-	-	-	-
406 Impôts sur la propriété et la dépense	47'235	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47'235	-
407 Impôts sur la consommation	4'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4'000	-
40 Impôts	1'065'385	-	-	-	-	-	1'013'900	-	-	-	51'485	-
41 Patentes et concessions	6'105	-	130	-	-	-	55	-	-	-	5'920	-
420 Banques	174	-	-	-	-	-	174	0	-	-	-	-
421 Créances	11'146	-	-	-	-	-	11'146	-	-	-	-	-
422 Capitaux patrimoine financier	715	-	-	-	-	-	703	10	-	-	2	-
423 Immeubles du patrimoine financier	364	-	-	-	-	-	43	-	-	-	321	-
424 Gains comptables sur placements du patr. fin.	9'780	-	-	-	-	-	4'150	-	1'000	-	1'230	3'400
425 Prêts du patrimoine administratif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
426 Participations patrimoine administratif	21'800	-	-	-	-	-	21'800	-	-	-	-	-
427 Immeubles du patrimoine administratif	13'942	-	-	-	-	-	12'542	136	539	-	725	-
429 Autres revenus	1'207	-	-	-	-	-	1'200	7	-	-	-	-
42 Revenus des biens	59'127	-	-	-	-	-	51'757	153	1'539	-	2'278	3'400

Revenus du compte de fonctionnement par nature et par département, budget 2014 (en milliers de francs)	Total	AULE	AUEX	PPDT	CCFI	AUJU	DFS	DJSC	DEF Université	DDTE	DEAS	
431 Emoluments administratifs	30'208	-	90	-	-	2'671	701	15'337	-	-	7'648	3'760
432 Recettes hosp. et établis. spécialisés, pensions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
433 Ecolages	12'329	-	-	-	-	-	-	-	12'329	-	-	-
434 Autres redevances d'utilisation et prest. de service	20'090	-	-	-	-	-	586	3'459	4'410	-	11'581	54
435 Ventes	5'763	3	830	-	-	-	-	214	2'446	-	2'270	-
436 Dédommagements de tiers	20'977	-	1'261	-	-	-	3'978	8'364	5'360	-	661	1'352
437 Amendes	20'740	-	-	-	-	-	-	20'530	-	-	160	50
438 Prestations pour investissements	3'688	-	1'921	-	45	-	695	627	-	-	400	-
439 Autres contributions	23'782	-	27	-	200	-	5'977	1'389	11'397	-	1'877	2'916
43 Contributions	137'576	3	4'129	-	245	2'671	11'937	49'920	35'942	-	24'597	8'131
44 Parts à des recettes sans affectation	317'087	-	-	-	-	-	297'480	720	-	-	18'887	-
450 Confédération	5'106	-	-	-	-	-	-	4'460	-	-	396	250
451 Cantons	13'817	-	-	3	-	-	495	2'255	10'764	-	200	99
452 Communes	12'851	-	-	-	-	-	250	11'906	390	-	305	-
45 Dédommagements de collectivités publiques	31'774	-	-	3	-	-	745	18'621	11'154	-	901	349
460 Confédération	137'151	-	-	-	-	-	4	278	21'079	-	2'227	113'563
461 Cantons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
462 Communes	103'338	-	-	-	-	-	680	-	-	-	23'036	79'622
463 Propres établissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
469 Autres subventions	1'000	-	-	-	-	-	90	60	450	-	400	-
46 Subventions acquises	241'488	-	-	-	-	-	774	338	21'529	-	25'663	193'185
470 Confédération	113'686	-	-	-	-	-	-	4'225	112	19'300	85'990	4'059
471 Cantons	21'247	-	-	-	-	-	-	-	-	21'200	-	47
472 Communes	856	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	856
474 Etrangers	150	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150	-
47 Subventions à redistribuer	135'938	-	-	-	-	-	-	4'225	112	40'500	86'140	4'961
480 Prélèvements aux fonds	16'254	-	-	-	-	-	1'400	282	767	-	4'505	9'300
481 Prélèvements aux réserves	2'799	-	821	-	-	-	1'873	-	-	-	-	105
48 Prélèvements aux financements spéciaux	19'053	-	821	-	-	-	3'273	282	767	-	4'505	9'405
49 Imputations internes	66'133	-	4'592	-	-	-	10'821	9'908	14'164	-	5'041	21'608
4 Total des revenus	2'079'666	3	9'671	3	245	2'671	1'390'741	84'167	85'207	40'500	225'417	241'040

Charges du compte de fonctionnement par nature et par année

	<i>Budget 2014</i>	<i>Budget 2013</i>	<i>Comptes 2012</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
300	14'014'878	13'580'042	12'241'102.55
301	233'930'331	230'381'183	223'137'834.40
302	112'411'700	113'162'297	110'454'513.05
303	32'734'041	32'012'902	30'523'506.73
304	45'533'006	39'758'289	36'700'447.85
305	1'085'810	1'081'750	1'021'330.50
307	4'112'400	2'737'000	2'645'580.50
308	2'497'000	2'701'290	2'489'999.04
309	3'574'817	3'712'900	2'840'974.36
30	449'893'984	439'127'653	422'055'288.98
310	9'563'500	10'275'050	8'660'617.70
311	10'293'800	9'767'500	9'305'845.86
312	6'466'100	6'658'500	6'883'045.38
313	10'962'900	10'943'300	10'320'737.62
314	17'883'600	17'050'700	17'345'616.36
315	6'754'000	6'660'900	6'117'961.19
316	14'028'720	14'677'110	13'895'006.70
317	5'006'100	5'222'800	4'216'619.75
318	51'398'650	47'979'625	50'093'807.56
319	10'000'450	10'441'190	9'822'022.12
31	142'357'820	139'676'675	136'661'280.24
32	34'528'500	33'812'100	33'226'347.75
330	22'673'720	23'982'578	36'027'242.94
331	56'830'571	55'822'261	64'430'222.16
332	0	0	0.00
333	0	0	0.00
33	79'504'291	79'804'839	100'457'465.10
34	8'893'600	9'093'600	8'946'593.18
350	1'408'000	1'272'860	1'155'996.34
351	87'118'000	83'618'542	78'887'636.64
352	8'091'600	7'499'200	7'753'097.05
35	96'617'600	92'390'602	87'796'730.03
360	7'293'600	5'252'000	3'896'589.20
361	835'720	1'154'720	2'076'208.85
362	104'191'141	112'502'118	95'527'838.95
363	384'495'400	416'288'852	425'692'323.13
364	169'676'798	165'465'562	97'646'367.07
365	160'451'440	160'908'300	172'497'706.80
366	261'790'110	244'388'150	280'648'285.15
367	0	0	0.00
36	1'088'734'209	1'105'959'702	1'077'985'319.15
370	0	0	0.00
371	46'500	83'000	184'732.40
372	6'921'600	5'970'200	3'699'846.95
373	44'050'000	3'718'600	3'660'065.00
374	0	0	0.00
375	81'367'600	85'260'000	82'645'342.40
376	3'552'400	1'952'400	664'852.50
37	135'938'100	96'984'200	90'854'839.25
380	3'056'000	185'500	23'540'389.02
381	650'000	650'000	16'694'285.84
38	3'706'000	835'500	40'234'674.86
39	66'132'904	41'455'360	60'051'735.35
3	2'106'307'008	2'039'140'231	2'058'270'273.89

Revenus du compte de fonctionnement par nature et par année

	<i>Budget 2014</i>	<i>Budget 2013</i>	<i>Comptes 2012</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
400 Impôts sur le revenu et la fortune	748'000'000	748'500'000	775'319'021.33
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	188'000'000	180'500'000	173'606'441.83
402 Impôts fonciers	5'900'000	5'900'000	5'870'275.55
403 Impôts sur les gains en capital	23'750'000	21'750'000	24'554'324.35
404 Droits de mutations et de timbre	29'500'000	27'500'000	29'489'296.55
405 Impôts sur les successions et donations	19'000'000	19'000'000	18'586'331.45
406 Impôts sur la propriété et la dépense	47'235'000	43'823'000	44'530'682.50
407 Impôts sur la consommation	4'000'000	3'500'000	360'000.00
40 Impôts	1'065'385'000	1'050'473'000	1'072'316'373.56
41 Patentes et concessions	6'105'000	5'970'000	5'592'789.72
420 Banques	174'000	177'500	522'393.02
421 Créances	11'146'000	11'656'800	11'250'327.29
422 Capitaux patrimoine financier	714'500	899'000	777'884.60
423 Immeubles du patrimoine financier	364'000	436'000	539'773.70
424 Gains comptables sur placements du patr. financier	9'780'000	15'600'000	18'837'343.93
425 Prêts du patrimoine administratif	0	0	149.10
426 Participations patrimoine administratif	21'800'000	21'200'000	18'728'000.00
427 Immeubles du patrimoine administratif	13'941'964	6'787'250	7'160'621.93
429 Autres revenus	1'207'000	1'220'000	1'308'415.81
42 Revenus des biens	59'127'464	57'976'550	59'124'909.38
431 Emoluments administratifs	30'207'500	31'931'500	29'984'218.84
432 Recettes hospitalières et d'établ. spécialisés, pensions	0	0	0.00
433 Ecolages	12'328'619	13'217'300	12'322'668.60
434 Autres redevances d'utilisation et prest. de services	20'089'683	20'553'050	19'612'616.16
435 Ventes	5'763'400	6'441'200	5'810'156.50
436 Dédommagements de tiers	20'976'687	21'105'898	21'373'438.24
437 Amendes	20'740'000	20'869'500	21'835'831.34
438 Prestations pour investissements	3'688'096	3'790'854	2'850'028.98
439 Autres contributions	23'781'960	21'725'700	23'538'531.10
43 Contributions	137'575'945	139'635'002	137'327'489.76
44 Parts à des recettes sans affectation	317'086'500	279'641'000	284'305'905.78
450 Confédération	5'106'300	4'920'400	5'383'015.40
451 Cantons	13'816'688	32'661'155	34'338'893.52
452 Communes	12'850'800	16'514'890	12'607'175.25
45 Dédommagement de collectivités publiques	31'773'788	54'096'445	52'329'084.17
460 Confédération	137'150'829	153'416'725	161'503'361.82
461 Cantons	0	8'230'000	5'880'105.13
462 Communes	103'338'000	94'939'700	98'998'482.49
463 Propres établissements	0	1'445'600	1'153'569.33
469 Autres subventions	999'600	2'035'500	1'969'622.64
46 Subventions acquises	241'488'429	260'067'525	269'505'141.41
470 Confédération	113'685'600	96'051'200	89'687'853.70
471 Cantons	21'246'500	83'000	184'732.40
472 Communes	856'000	850'000	843'811.00
473 Propres établissements	0	0	0.00
474 Subventions provenant de l'étranger	150'000	0	138'442.15
47 Subventions à redistribuer	135'938'100	96'984'200	90'854'839.25
480 Prélèvements aux fonds	16'253'664	26'858'609	14'924'513.57
481 Prélèvements aux réserves	2'798'890	14'451'088	11'993'508.31
48 Prélèvements aux financements spéciaux	19'052'554	41'309'697	26'918'021.88
49 Imputations internes	66'132'904	41'455'360	60'051'735.35
4 Total des revenus	2'079'665'684	2'027'608'779	2'058'326'290.26

Compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle

Compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle	Variations par rapport au			Comptes 2012 Fr.
	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Budget 2013 %	
Administration générale	72'416'361	64'820'961	+11.7	79'129'590.49
Législatif et exécutif	5'123'245	4'559'005		3'962'069.25
Administration générale	46'716'948	35'601'754		52'257'420.61
Prestations aux pensionnés	3'174'400	2'447'000		1'869'322.30
Tâches non ventilables	17'401'767	22'213'202		21'040'778.33
Sécurité publique	94'651'946	85'331'325	+10.9	80'151'852.27
Protection juridique	-13'560'247	-4'867'198		-11'559'395.88
Police	54'116'064	46'790'267		47'948'051.10
Justice	20'979'368	20'266'478		18'993'251.14
Exécution des peines	30'573'296	20'633'112		22'932'412.68
Police du feu	0	0		0.00
Défence nationale civile	2'543'465	2'508'666		1'837'532.93
Enseignement et formation	422'464'704	410'732'176	+2.9	395'167'242.33
Ecoles enfantines	0	0		9'315'513.61
Ecoles publiques	108'813'659	107'630'201		95'571'345.50
Ecoles spécialisées	38'914'453	37'491'087		36'733'497.44
Formation professionnelle	92'478'906	89'627'202		82'747'323.47
Formation des instituteurs	508'900	0		0.00
Ecoles de formation générale	49'128'343	51'196'610		49'568'804.82
Formation professionnelle supérieure	52'867'641	53'333'688		51'334'268.84
Etabliss. universitaires et recherche	75'463'553	66'883'662		66'370'576.10
Autres tâches d'enseignement	4'289'250	4'569'726		3'525'912.55
Culture et loisirs	14'539'339	14'485'767	+0.4	14'610'272.89
Encouragement à la culture	7'663'399	7'717'347		7'778'408.19
Entretien monuments, protection des sites	3'455'213	3'415'508		3'475'044.04
Mass media	370'000	197'000		196'000.00
Parcs publics et chemins pédestres	115'000	113'000		69'506.15
Sports	1'375'727	1'482'912		1'531'314.51
Eglises	1'560'000	1'560'000		1'560'000.00
Santé	346'764'574	340'833'939	+1.7	338'574'761.64
Hôpitaux	202'800'000	203'260'000		214'744'880.05
Homes médicalisés	57'045'100	54'122'000		34'137'890.39
Cliniques psychiatriques	39'700'000	39'870'000		44'124'800.00
Soins ambulatoires	28'170'400	25'376'700		30'313'015.53
Prophylaxie, lutte contre les maladies	7'730'000	7'836'300		6'471'744.95
Service médical des écoles	170'700	170'700		168'400.00
Contrôle des denrées alimentaires	6'351'448	6'013'131		5'346'040.57
Autres dépenses de santé	4'796'926	4'185'108		3'267'990.15

Compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle	Variations par rapport au Budget 2013			Comptes 2012 Fr.
	Budget 2014 Fr.	Budget 2013 Fr.	Budget 2013 %	
Prévoyance sociale	323'037'400	308'563'080	+4.7	313'419'216.38
Assurance-vieillesse et survivants	51'535'900	44'627'100		58'362'651.05
Assurance-invalidité	27'801'200	28'883'200		27'988'481.27
Assurance-maladie	64'608'995	63'814'112		64'842'216.58
Autres assurances sociales	100'000	100'000		100'000.00
Protection de la jeunesse	42'694'500	41'394'400		36'638'291.43
Invalité	56'384'362	54'790'215		52'234'835.17
Encouragement construction de logements	2'194'713	1'984'663		3'093'310.72
Assistance	77'457'730	72'709'389		69'899'430.16
Action d'entraide	260'000	260'000		260'000.00
Trafic	88'239'851	80'786'958	+9.2	88'793'917.12
Routes nationales	-450'000	-610'000		-890'854.93
Routes cantonales	46'377'022	42'020'655		44'605'541.29
Routes communales	2'385'400	1'814'000		2'120'083.80
Routes privés	0	0		0.00
Entreprises de trafic local	36'449'210	38'781'808		42'010'611.47
Navigation lacustre et fluviale	0	0		0.00
Trafic, autres tâches	3'478'219	-1'219'505		948'535.49
Protection et aménagement de l'environnement	10'709'674	8'172'852	+31.0	8'289'116.39
Approvisionnement en eau	0	-200'000		-200'000.00
Protection des eaux	-500'000	-500'000		-900'000.00
Traitement des déchets	430'000	-1'120'000		-1'346'057.89
Correction des eaux	960'000	500'000		462'088.95
Protection de la nature	453'300	453'300		298'924.80
Autres tâches, protection environnement	7'002'944	6'631'596		6'377'591.12
Aménag. du territoire et plans de développement	2'363'430	2'407'956		3'596'569.41
Economie publique	23'414'579	17'680'766	+32.4	22'957'056.04
Agriculture	7'589'661	7'902'894		7'746'987.48
Sylviculture	6'431'204	6'086'316		5'102'332.53
Chasse et pêche	-291'000	-300'000		106'916.95
Tourisme	705'000	720'000		1'705'000.00
Industrie, artisanat et commerce	10'669'714	5'421'556		8'329'037.30
Energie	-740'000	-1'150'000		864'851.00
Autres exploitations artisanales	-950'000	-1'000'000		-898'069.22
Total des dépenses nettes	1'396'238'426	1'331'407'824	+4.9	1'341'093'025.55
Finances et impôts	-1'369'597'102	-1'319'876'372		-1'341'149'041.92
Excédent de charges	26'641'324	11'531'452	+131.0	
Excédent de revenus				-56'016.37